BIBL. NAZ.
Vitt. Emanuele III
II
SUPPL.
PALATINA
A 17
290
NAPOLI

529.

II Suppl. Palat. A 290

627618 BN

HISTOIRE DES EMPEREURS ROMAINS, *DEPUIS AUGUSTE*

JUSQU'A CONSTANTIN.

Par M. CREVIER, Professeur Emérite de Rhétorique au college de Beauvais.

NOUVELLE EDITION.

TOME VII.

BIBLIOTECA NAZIONALE DI NAPOLI

A PARIS,

Chez { SAILLANT, rue St.-Jean de Beauvais.
DESAINT, rue du Foin.

M. DCC. LXVI.

Avec Approbation et Privilege du Roi.

EMPEREURS

Contenus dans ce volume.

DOMITIEN régna quinze ans & cinq jours. Ans de Rome 832-847. De J. C. 81-96.

NERVA régna seize mois & quelques jours. Ans de Rome 847-849. De J. C. 96-98.

TRAJAN régna dix-neuf ans, six mois & quinze jours. Ans de Rome 849-868. De J. C. 98-117.

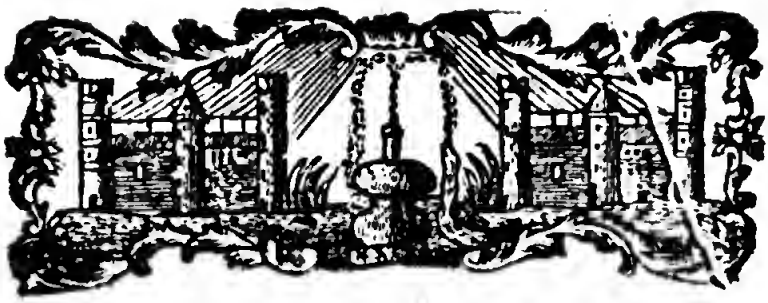

SUITE DU LIVRE XVII.

FASTES DU REGNE DE DOMITIEN.

SEX. FLAVIUS SILVANUS. An. R. 832.
T. ANNIUS VERUS POLLIO. De J.C. 81.

Domitien ſuccéde à Tite, mort le treize ſeptembre.

DOMITIANUS AUGUSTUS VIII. * An. R. 833.
T FLAVIUS SABINUS. De J.C 82.

On peut rapporter à cette année diver réglemens, dont le détail ſe trouvera dans l'hiſtoire.

* *Le nom de Domitien n'a paru que deux fois dans nos faſtes. Mais outre ſes deux conſulats ordinaires, il avoit été cinq fois conſul ſubſtitué.*

An. R. 834.
De J.C. 83. DOMITIANUS AUGUSTUS IX.
Q. PETILLIUS RUFUS II.

Trois Veſtales condamnées, mais laiſſées maîtreſſes de ſe choiſir un genre de mort.

Voyage de Domitien en Germanie pour faire la guerre aux Cattes. Il revient ſans avoir vû l'ennemi, & ſe fait décerner le triomphe. On peut croire qu'il prit, ou ſe confirma alors le ſurnom de Germanique.

An. R. 835. DOMITIANUS AUGUSTUS X.
De J.C. 84. . . . . SABINUS.

Le collégue de Domitien peut être Oppius Sabinus, qui périt peu après dans la guerre contre les Daces.

Grande victoire remportée par Agricola ſur les Calédoniens. Ornemens du triomphe décernés au vainqueur.

An. R. 836. DOMITIANUS AUGUSTUS XI.
De J.C. 85. . . . . FULVIUS.

On conjecture que Fulvius conſul avec Domitien, eſt T. Aurelius Fulvus, ou Fulvius, ayeul de l'empereur Tite Antonin.

Retour d'Agricola à Rome.

DOMITIANUS AUGUSTUS XII. An R. 837. De J. C. 86.
SER. CORNELIUS DOLABELLA.

Inſtitution des jeux Capitolins.
Commencement de la guerre des Daces, ſelon Euſebe.
Les Naſamons vaincus & exterminés.

DOMITIANUS AUGUSTUS XIII. An. R. 838. De J. C. 87.
..... SATURNINUS.

Continuation de la guerre des Daces pendant cette année & les ſuivantes.

DOMITIANUS AUGUSTUS XIV. An. R. 839. De J. C. 88.
L. MINUCIUS RUFUS.

Jeux Séculaires.
Faux Néron.

..... FULVIUS II. An. R. 840. De J. C. 89.
..... ATRATINUS.

Ordonnance pour chaſſer de Rome les aſtrologues.

DOMITIANUS AUGUSTUS XIV. An. R. 841 De J. C. 90
M. COCCEIUS NERVA II.

On peut rapporter à cette année la fin de la guerre des Daces. Domitien

après avoir acheté la paix des barbares, ſe fait décerner le triomphe.

An. R. 842. De J.C. 91. M. ULPIUS TRAJANUS. ... ACILIUS GLABRIO.

Domitien triomphe des Daces & des Germains. Jeux à cette occaſion. Il donne aux principaux ſénateurs un repas lugubre, où tout annonçoit la mort : & il les renvoie après s'être diverti de leur frayeur.

Il change les noms des mois de ſeptembre & d'octobre, en ceux de Germanicus & de Domitianus. Il avoit commencé de régner dans le premier de ces deux mois, & étoit né dans l'autre. Les nouveaux noms qu'il avoit introduits, ne durerent qu'autant que ſon régne.

Il paroît qu'il ferma alors le temple de Janus.

Cornélia, la premiere des Veſtales, eſt enterrée vive.

An. R. 843. De J.C. 92. DOMITIANUS AUGUSTUS XVI. Q. VOLUSIUS SATURNINUS.

Domitien fait arracher beaucoup de vignes, & défend d'en planter de nouvelles ſans la permiſſion du magiſtrat.

* Révolte de L. Antonius qui commandoit ſur le haut Rhin. Il eſt défait & tué.

Redoublement de cruautés de la part de Domitien à cette occaſion. Changemens introduits dans la milice.

. . . POMPEIUS COLLEGA. An. R. 844.
. . . . . PRISCUS. De J.C. 93.

Mort d'Agricola.

Bébius Maſſa accuſé de concuſſion par Hérennius Sénécion & par Pline le jeune.

On peut rapporter à cette année la guerre contre les Sarmates, en conſéquence de laquelle Domitien porta au Capitole une couronne de laurier.

* *Je place ſous cette année la révolte de L. Antonius, pour la rapprocher du tems de la mort d'Agricola. Ces deux événemens ne paroiſſent pas devoir être fort éloignés l'un de l'autre, puiſqu'ils ſont marqués l'un par Dion & le jeune Victor, l'autre par Tacite, (Agr. 44.) comme l'époque des plus grandes & des plus atroces cruautés de Domitien. Dion ne parle de la révolte de L. Antonius, qu'après avoir terminé ce qui concerne la guerre des Daces. Or le triomphe de Domitien ſur les Daces ſe rapporte à l'année précédente. Ces raiſons m'ont déterminé à m'écarter du ſentiment de M. de Tillemont, qui place cinq ans plutôt la révolte de L. Antonius.*

An. R. 845. De J.C. 94. . . . . ASPRENAS.
. . . . LATERANUS.

Domitien fait mourir Héremius Sénécion, Helvidius Priſcus, Arulénus Ruſticus.

Fannia veuve d'Helvidius Priſcus, pere de celui dont il vient d'être parlé, & Arria mere de Fannia, ſont envoyées en exil, auſſi bien que Junius Mauricus frere d'Arulénus.

Expulſion des philoſophes, parmi leſquels ſe diſtinguoit alors Epictéte.

Poëme de Sulpicia, dame Romaine, ſur l'expulſion des philoſophes.

Quintilien achevoit alors ſes inſtitutions Oratoires.

An. R. 846. De J.C. 95. DOMITIANUS AUGUSTUS XVII.
. . . FLAVIUS CLEMENS.

Perſécution excitée contre les chrétiens. On la compte pour la ſeconde. Flavius Clémens, collégue & proche parent de Domitien, & Flavie Domitille, épouſe de Clémens & ſa parente, ſont enveloppés dans cette perſécution. Clémens eſt mis à mort, & Domitille reléguée dans l'isle de Pandataire.

S. Jean, après avoir été ſauvé par

miracle du ſupplice de la chaudiere bouillante, & relégué dans l'isle de Pathmos, où il écrit ſon Apocalypſe.

Recherches faites par ordre de Domitien contre la poſtérité de David.

Juventius Celſus forme avec quelques autres une conſpiration contre Domitien. Il eſt décelé, & par des proteſtations réitérées de ſon innocence, auxquelles il joignit la promeſſe de s'informer de la conjuration, & de donner ſur ce ſujet des lumieres, il obtient un délai qui le conduit juſqu'au tems de la mort de Domitien.

Acilius Glabrio mis à mort.

Domitien fait mourir auſſi Epaphrodite, pour avoir autrefois aidé Néron à ſe donner la mort.

C. FULVIUS VALENS. An. R. 847. De J.C. 96.
C. ANTISTIUS VETUS.

Le conſul Valens étoit âgé de quatre-vingt-dix ans.

Domitien eſt tué dans ſon palais le dix huit ſeptembre par quelques-uns de ſes affranchis. Domitia ſa femme étoit du complot : & Nerva qui lui ſuccéda, en fut pareillement inſtruit.

On prétend que ſa mort funeſte lui avoit été prédite, & qu'Apollonius de

Tyanes étant à Ephéſe, la connut & l'annonça dans le moment même que le meurtre s'exécutoit.

Domitien mourut déteſté du ſénat, indifférent au peuple, regretté des ſoldats.

Les poëtes Silius Italicus, Stace, Juvénal, Martial, ont fleuri ſous Domitien. Le premier & les deux derniers l'ont ſurvécu.

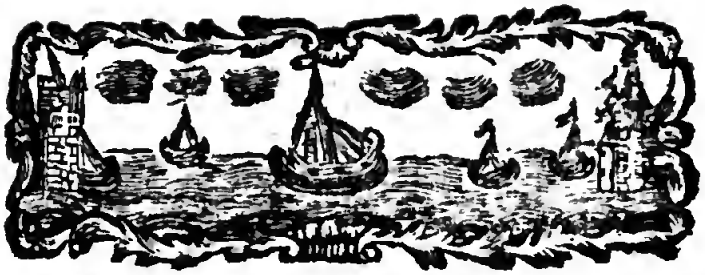

HISTOIRE DES EMPEREURS ROMAINS, DEPUIS AUGUSTE JUSQU'A CONSTANTIN.

DOMITIEN.

§ II.

Tous les vices réunis en Domitien. Il montre d'abord sa vanité, et la porte aux plus grands excès. Actions et réglemens dignes de louange. Traits de sévérité. Il ne fut point avide par caractere, mais il le devint par le besoin de remplacer ses grandes dépenses. Bâtimens de Domitien. Jeux séculaires. Largesses et repas. Augmentation de la paye du soldat. La

cruauté lui étoit naturelle. Il l'exerçoit de sens froid, et avec un raffinement de dissimulation. Réglement en faveur des sénateurs demandé par le sénat à Domitien, et refusé. Ses vengeances s'étendent jusques sur les personnes du commun. Cornelia vestale enterrée vive. Pegasus et Vibius Crispus échappent par leur complaisance à la cruauté de Domitien. Ses débauches. Son inceste avec sa niéce, à qui il cause la mort. Il ne fut pas également intempérant en ce qui regarde la table, mais arrogant, sombre et farouche. Sa vanité le porte à vouloir se signaler dans la guerre. Il entreprend une expédition contre les Cattes, et il triomphe sans avoir vû l'ennemi. Les Chérusques vaincus par les Cattes. Guerre des Daces. Paix honteuse conclue par Domitien avec Décébale roi des Daces. Mollesse de ce prince. La discipline énervée. Repas lugubre et effrayant donné par Domitien aux principaux citoyens. Les Nasamons détruits. Expédition de Domitien contre les Sarmates. Faux Néron. Assassinats commis avec des aiguilles empoisonnées.

ON peut bien appliquer à Domitien, ſuccédant à Tite, ce que (a) Tite-Live a dit d'Hieronyme ſuccédant à Hiéron. Il n'y a que les noms à changer. Un prince plein de modération & de bonté, auroit eu peine à ſe faire aimer après Tite, qui avoit été adoré de ſes ſujets. Mais Domitien par ſes vices ſembla ſe propoſer pour but de faire regretter ſon frere. Il réunit dans ſa perſonne & dans ſa conduite tout ce qui peut rendre un gouvernement mépriſable & odieux. Baſſement vain, inſatiable de titres, de monumens, d'éloges flatteurs, ſa vanité produiſit en lui la jalouſie contre quiconque ſe diſtinguoit par quelque endroit que ce pût être, & tout mérite devint un crime auprès de lui. Ce fut un caractere ſombre & renfermé en lui-même, qui ne ſçut aimer perſonne. Il avoit craint ſon pere en eſclave, il avoit haï ſon frere: & les amis de l'un & de l'autre

Tous les vices réunis en Domitien.

Dio.

(a) Vix quidem ulli bono moderatoque Regi facilis erat favor apud Syracuſanos, ſuccedenti tantæ caritati Hieronis. Verùm enimvero Hieronymus velut ſuis vitiis deſiderabilem efficere vellet avum, &c. *Liv. XXIV.* 5.

trouverent en lui un perſécuteur. Timide & ombrageux, il fut cruel par lâcheté, il immola à ſes craintes & à ſes défiances éternelles un nombre infini de têtes illuſtres. Prodigue & diſſipateur, la diſette le conduiſit aux vexations & aux rapines. L'artifice & la fourberie ſe joignoient en lui aux violences tyranniques : & jamais perſonne ne ſçut mieux déguiſer ſes haines meurtrieres ſous des dehors careſſans. Capricieux à l'excès, on l'offenſoit en le flattant, on l'offenſoit en ne le flattant point. Il avoit aſſez d'eſprit pour ſe défier des adulateurs, & trop d'arrogance pour ne pas exiger l'adulation. Mou, inappliqué, il pouſſoit la pareſſe & l'indolence juſqu'à paſſer journellement des heures entieres à tuer des mouches dans ſon cabinet : & perſonne n'ignore à ce ſujet le mot de Vibius Criſpus, qui ſur ce qu'on lui demandoit s'il y avoit quelqu'un avec l'empereur, répondit agréablement : « Non, » il n'y a pas même une mouche. » Dans la guerre Domitien n'avoit nul courage, nulle capacité : & auſſi mépriſé des ennemis du dehors, que déteſté au dedans, les triomphes dont

Suet. Dom. 5

il voulut ſe décorer (*a*), ſont autant de preuves & de témoignages de ſes honteuſes défaites. Ajoutez à tous ces traits la débauche la plus outrée, une jeuneſſe paſſée dans la corruption, & lorſqu'il fut plus avancé en âge, les adultéres, les inceſtes, & le foible pour une épouſe impudique, qu'il avoit enlevée à ſon mari, & qui continuant ſes déſordres ſçut néanmoins le captiver tant qu'il vécut, juſqu'à ce que menacée de la mort, elle le prévint & & le fit périr lui-même. Tel eſt le portrait que l'hiſtoire nous a laiſſé de Domitien; & les faits que j'ai à raconter, en prouveront la reſſemblance. *Suet. Dom.* 1

Il ne manifeſta pas d'abord tous ſes vices: mais il ne ſe gêna point ſur l'article de la vanité, qu'il prenoit ſans doute pour amour de la belle gloire. Ainſi il reçut dès les commencemens tous les titres d'honneur, dont les empereurs avoient coutume de différer quelques-uns, comme pour ſe donner le tems de les mériter. Il oſa dire en plein ſénat, que la ſouveraine puiſ- *Suet. Dom.* 13, & *Dio.*

Il montre d'abord ſa vanité, & la porte aux plus grands excès. *Tillem. Dom.* art. 2.

(*a*) Cujus (Domitiani) pulſi non aliud majus habebatur indicium, quàm quod * triumpharet. Plin. *Pan.* 11.

* *Les éditions portent* triumpharetur, *mais mal, à ce qu'il me paroît.*

fance dont il commençoit à jouir, étoit une reſtitution de la part de ſon pere & de ſon frere, à qui il avoit bien voulu la céder : comme ſi la circonſtance fortuite de ſa préſence dans Rome au tems de la mort de Vitellius, & les honneurs qui lui furent déférés alors, & qu'il dut uniquement à ſa qualité de fils de Veſpaſien, euſſent pu former un titre en ſa faveur contre Veſpaſien lui-même, dont la conſidération ſeule les lui procuroit.

Auſ. Grat. act. pro conſ. Il ſe fit déſigner conſul pour dix ans de ſuite, jaloux de marquer les années par ſon nom, & enviant aux particuliers cette foible prérogative. Il ne prit néanmoins que ſept conſulats conſécutifs : les trois autres ſe trouvent diſtribués dans les huit dernieres années de ſon regne. Et comme il avoit déjà été ſept fois conſul, tant ſous Veſpaſien que ſous Tite ; il étoit flatté du glorieux avantage d'avoir accumulé ſur ſa tête dix-ſept conſulats, nombre auquel n'a jamais atteint aucun autre romain, ni avant ni après lui. Curieux d'un faſte puérile, au lieu de douze licteurs, qu'avoient réguliérement les conſuls, Domitien en prenoit vingt-quatre ; & lorſqu'il eut une fois trion-

Dio & Suet.

phé, il ne préſida plus au ſénat qu'avec la robe triomphale. La même vanité qui lui faiſoit deſirer le conſulat, le portoit, par un autre tour d'imagination, à en dédaigner l'exercice. Il ne fut jamais conſul plus de quatre mois: le plus ſouvent il ne garda la charge que juſqu'au treize janvier : &, ſans en avoir fait aucune fonction, il l'abdiquoit, non pas ſuivant le cérémonial ordinaire, dans une aſſemblée du ſénat, ou même du peuple, mais par un ſimple édit affiché au coin d'une place : (a) en ſorte que, dit Pline, preſque la ſeule marque à laquelle on reconnût qu'il géroit le conſulat, c'étoit de ne voir paroître qu'un conſul. *Plin. Pan.* 650.

Il reconſtruiſit pluſieurs édifices conſumés par le feu, ſoit ſous Néron, ſoit dans le dernier incendie. Mais il n'y inſcrivit que ſon nom, & ſupprima ceux des premiers auteurs. Il remplit le monde entier de ſes ſtatues, ſelon l'expreſſion de Dion, & il ne ſouffroit point qu'on lui en érigeât dans le Capitole, qui ne fuſſent d'argent ou même d'or, & d'un certain poids. On leur immoloit une ſi grande quantité *Plin. Pan.* 521.

(a) Ut hoc ſolo intelligerentur ipſi conſules eſſe. | fuiſſe, quòd alii non fuiſſent.

de victimes, que les rues qui menoient au Capitole en étoient ſouvent embarraſſées : & l'on (*a*) verſoit, dit Pline, autant de ſang des animaux pour honorer l'image du tyran, qu'il verſoit lui-même du ſang humain pour ſatisfaire
Dio. ſa cruauté. Il étoit ſi jaloux du reſpect dû à ſes ſtatues, qu'il fit condamner à mort une femme, dont tout le crime étoit de s'être déshabillée devant une
Suet. repréſentation de l'empereur. Il laſſa la patience publique par le nombre exceſſif d'arcs de triomphe qu'il ſe dreſſa dans les différens quartiers de la ville pour ſes prétendues victoires ; & l'on inſcrivit ſur un de ces monumens un
* Ἀρκεῖ. mot Grec qui ſignifie, * *C'eſt aſſez.*

Après avoir été battu & repouſſé par les Germains, il prit le ſurnom de Germanique, comme s'il les eût vaincus, & il donna ce nom au mois de ſeptembre, dans lequel il étoit parvenu à l'empire, & celui de Domitien au mois d'octobre, dans lequel il étoit né. Il ſe fit proclamer *Imperator*, ou général vainqueur, vingt-deux fois pendant le cours de ſon regne, qui ne

(*a*) Quum ſæviſſimi domini atrociſſima effigies tanto victimarum cruore colereiur, quantum ipſe humani ſanguinis profundebat. *Plin.*

fut preſque marqué que par des défaites.

Le titre de maître & ſeigneur, qu'Auguſte & Tibére avoient rejetté avec une ſorte d'horreur, ne ſuffit pas à l'arrogance de Domitien : il y joignit celui de Dieu ; & dictant un jour la formule des lettres que ſes intendans devoient publier en ſon nom, il commença par ces mots : *Voici ce qu'ordonne notre Seigneur et notre Dieu.* Ce ſtyle impie paſſa en regle ſous ſon regne. Il s'en ſervoit lui-même, & annonçant par un édit ſa réconciliation avec Domitia ſa femme, qu'il rappelloit après l'avoir répudiée, il s'exprima en ces termes : *Nous l'avons fait rentrer dans notre temple.* * Perſonne n'eut plus la liberté de lui parler, ni de lui écrire, qu'en employant cette flatterie ſacrilege, dont nous trouvons la preuve ſubſiſtante dans Martial. (*a*)

Après un tel excès, dont la ſeule phrénéſie de Caligula lui avoit donné l'exemple, il eſt preſque inutile d'ajouter qu'il convertit la maiſon où il

* Pulvinar. *Ce terme marquoit le lit ſur lequel on couchoit les ſtatues des Dieux dans les repas ſacrés, & la niche dans laquelle on les plaçoit.*

(*a*) Edictum Domini Deique noſtri. *Mart. V*, 8.

étoit né, en un temple dédié à sa famille, & au nom des Flavius, & qu'il institua un collége de prêtres pour en célébrer le culte. Il ne faisoit en cela qu'imiter ce qui avoit déja été établi en l'honneur des Jules, des Claudes, & des Domitius.

Suet. Dom. 1. & 4.

Les différens traits que je viens de recueillir, ne sont pas tous du même tems, comme il a été aisé de l'observer: & j'ai mis ensemble tout ce qui pouvoit contribuer à peindre la vanité extrême & l'arrogance de Domitien. Il montra ce vice, ainsi que je l'ai dit, pendant qu'il cachoit encore les autres, car les commencemens de son gouvernement présentent des actions & plusieurs réglemens dignes de louange.

On pourroit mettre en ce rang les honneurs qu'il rendit à la mémoire de son frere, & l'éloge funebre de ce prince aimable qu'il prononça avec larmes, s'il n'avoit paru dans le tems même que c'étoit de sa part une pure comédie. Personne n'y fut trompé: & l'embarras des courtisans ne fut pas médiocre, parce qu'ils craignoient en montrant de la douleur de blesser ses véritables sentimens, & en témoignant

de la joie, de paroître le deviner & démasquer son hypocrisie. Mais voici quelques endroits de sa conduite vraiment louables.

Actions & réglemens dignes de louange.

Il fixa un œil attentif & sévére sur les magistrats, soit de la ville, soit des provinces, & il les tint tellement en respect, que jamais on ne les vit ni plus modérés, ni plus exacts à éviter toute injustice : au lieu que la douceur du gouvernement sous ses successeurs Nerva & Trajan, donna lieu à plusieurs de ceux qui se trouverent en place, de s'écarter des régles, & de s'attirer en conséquence des accusations flétrissantes.

Traits de sévérité. *Suet. Dom. 8. & Dio.*

Il rendoit lui-même la justice avec une grande intégrité. Il avertissoit souvent les juges de la fidélité avec laquelle ils devoient traiter leur important ministere, & il punissoit ceux qui s'étoient laissé gagner par argent : il prit plus d'une fois extraordinairement connoissance de certaines affaires qui avoient été mal jugées ; & assis sur son tribunal dans la place publique, il cassa par son autorité suprême des sentences, où la faveur avoit été plus considérée que le bon droit. Il fit rentrer dans la servitude, & rendit à son maî-

tre un eſclave, qui pendant pluſieurs années s'étoit attribué la jouiſſance de la liberté, & qui même étoit parvenu au grade de centurion dans les troupes. Un Edile s'étant rendu légitimement ſuſpect d'avidité & de rapines, Domitien exhorta les tribuns du peuple à pourſuivre ce magiſtrat comme concuſſionnaire, & à demander contre lui des juges au Sénat.

Ayant pris la qualité de cenſeur, il la garda, à l'exemple de ſon pere, durant tout ſon regne, & il en remplit les devoirs par diverſes ordonnances qui tendoient à la réforme des mœurs. Il interdit aux femmes d'une conduite ſcandaleuſe l'uſage de la litiere, & la faculté de recevoir des legs, & de recueillir les ſucceſſions qui auroient pû leur appartenir. Il chaſſa du ſénat un ancien queſteur, qui avoit un goût immodéré pour la déclamation & les danſes théatrales. Il raya du tableau des juges un chevalier romain, qui ayant répudié ſa femme pour cauſe d'adultére, l'avoit enſuite repriſe. Il remit en pleine vigueur la loi Scantinia, portée contre les débauches qui violent l'ordre de la nature, & il punit pour ce crime des ſénateurs & des

Suet. Dom. 7. & Dio.

chevaliers. On doit le louer auſſi d'avoir défendu que l'on fît des eunuques dans toute l'étendue de l'empire, quoiqu'un motif de malignité l'ait peut-être conduit dans l'établiſſement de cette loi ſi ſage & ſi juſte en elle-même. On a prétendu que ſon intention étoit de reprocher à ſon frere l'inclination & la faveur qu'il avoit témoignées pour cette eſpece de monſtres ſi peu dignes de la protection d'un prince ſage & vertueux. Et ce ſoupçon n'eſt pas ſans vraiſemblance. Il eſt bien certain que la conduite perſonnelle de Domitien ne permet pas de penſer, que dans tout ce qu'il fit pour maintenir ou pour rappeller la pureté des mœurs, ce ſoit l'amour de cette vertu qui l'ait animé. Ainſi nous nous croyons en droit d'attribuer encore au deſir de décrier le gouvernement de ſon pere et de ſon frere, la ſévérité avec laquelle il punit trois veſtales, dont ils avoient épargné les déſordres. Domitien les condamna à la mort, en leur laiſſant néanmoins le choix des voies qu'elles voudroient prendre pour ſortir de la vie. Deux étoient ſœurs, & avoient pour nom Ocellate, la troiſieme eſt appellée Varronille. Nous par-

Suet. Dom. 8. & Dio.

lerons bientôt du ſupplice d'une autre veſtale, ſur lequel nous avons plus de détail.

Cette rigueur quadroit bien mal avec les mœurs de Domitien : de même qu'on ne s'attendroit pas à trouver dans l'uſurpateur du nom & des honneurs ſuprêmes de la divinité un zele vif contre une ſimple irrévérence en matiere de religion. Un des affranchis du prince ayant employé à conſtruire un monument à ſon fils des pierres deſtinées à entrer dans l'édifice du Capitole, ce religieux pontife ne put ſouffrir une telle profanation. Il envoya des ſoldats pour détruire le monument, & il fit jetter dans la mer les cendres qui s'y trouverent renfermées. Il montra la même inconſéquence dans la conduite qu'il tint à l'égard des aſtrologues. Il croyoit à leur art menſonger, & néanmoins il rendit une ordonnance pour les chaſſer de Rome.

Suet. 14. 16. *Euſ. Chron.*

Il eſt aiſé de ſentir que Domitien ſe piquoit de ſévérité. Il ſupprima des libelles diffamatoires, qui déchiroient la réputation de perſonnes illuſtres des deux ſexes, & il en punit les auteurs. Il régla la police des théatres. Il interdit la ſcene aux pantomimes, ne leur

Suet. Dom. 7.

permettant d'exercer leur art que dans les maiſons privées. Ayant remarqué qu'il y avoit abondance de vin & diſette de bled, il crut que la culture des vignes faiſoient négliger les terres : & en conſéquence il défendit que l'on fît aucun nouveau plant de vigne en Italie, & il ordonna que l'on en arrachât la moitié dans les provinces. Suétone dit qu'il ne perſiſta pas à exiger l'exécution de ſon ordonnance ; & il paroît par Philoſtrate que l'Aſie obtint de lui diſpenſe à cet égard. Cependant une preuve que la défenſe de Domitien fut obſervée au moins dans certains pays, c'eſt la permiſſion donnée cent quatre-vingts ans après par l'empereur Probus aux Gaulois, aux Eſpagnols, & aux Pannoniens, de planter & de cultiver la vigne.

Phil. de vit. Soph. l. 21. 6.

Vop. & Eutr. in Probo.

L'avidité n'étoit point en lui un vice d'inclination. Il n'en laiſſa paroître aucun ſigne avant ſon élévation à l'empire : & depuis qu'il y fut parvenu, pendant long-tems il ſe montra plutôt éloigné de toute rapine, & porté à la libéralité. Le premier avis qu'il donna à ſes officiers, & celui ſur lequel il appuya avec le plus de force, fut de s'abſtenir de tout gain ſordide : & pour

Il ne fut point avide par caractere : mais il le devint par le beſoin de remplacer ſes grandes dépenſes.

Suet. Dom. 9. & 12.

leur en épargner la tentation, il leur fit de grandes largeſſes. Il refuſa de recueillir les ſucceſſions de ceux qui le nommoient leur héritier, s'ils avoient des enfans. Il laiſſa aux poſſeſſeurs certains morceaux de terre, qui compris dans les cantons deſtinés à être diſtribués aux ſoldats que l'on établiſſoit en colonies, étoient reſtés ſans entrer en partage. Il ne fit point valoir ſon droit ſur ces lots ſuperflus, & il les regarda comme preſcrits par ceux qui les tenoient. Sachant que les droits du fiſc étoient ſouvent onéreux aux particuliers, il ne les exigea point avec rigueur. Il réprima même le faux zele des délateurs avides qui ſous prétexte de faire le profit du tréſor impérial, vexoient les citoyens par des procès injuſtes. Non content de les fruſtrer de leur proie, il leur faiſoit ſubir la peine prononcée par les loix contre les calomniateurs. Et à cette occaſion ſortit de ſa bouche un mot digne des meilleurs princes: « Le (*a*) ſouverain qui » ne punit point les délateurs, les » amorce & les invite. »

Mais ces procédés, quoique loua-

(*a*) *Princeps, qui delatores non caſtigat, irritat.*

bles

bles en eux-mêmes, ne partoient point d'un fond de vertu ſolide. C'étoit par goût, & non par principes, que Domitien ſe portoit à des actions de généroſité : & les circonſtances changées changerent totalement ſa conduite. Il aimoit la magnificence, & s'étant épuiſé par des dépenſes inſenſées, il lui fallut remplacer par des exactions tyranniques le vuide qu'avoit laiſſé une mauvaiſe économie. Les biens des vivans & des morts étoient confiſqués ſur le plus frivole prétexte. Il ſuffiſoit pour cela qu'il ſe trouvât un accuſateur, ſi vil & ſi décrié qu'il pût être, qui mit en avant le reproche vague de quelque action, ou de quelque parole contraire au reſpect dû à la majeſté de l'empereur. Le fiſc s'emparoit des ſucceſſions opulentes, pourvû qu'un ſeul témoin déclarât avoir entendu dire au mort, qu'il faiſoit Céſar ſon héritier. Sur-tout les Juifs furent tourmentés à l'occaſion du tribut impoſé à toute leur nation. On les traînoit devant les juges, on les condamnoit à des amendes, on leur faiſoit mille avanies : & c'eſt vraiſemblablement ce qui fit naître la perſécution contre les chrétiens. Nous en parlerons en ſon lieu.

Bâtimens de Domitien.

Les dépenſes par leſquelles j'ai dit que Domitien fut appauvri, ſont d'abord les bâtimens. La reconſtruction du Capitole, conſumé de nouveau par l'incendie arrivé ſous le regne de Tite, étoit un ouvrage néceſſaire. Mais Domitien l'exécuta avec une ſomptuoſité qui paſſoit toute meſure. Nous pouvons conjecturer quelle fut la dépenſe totale par l'article ſeul des dorures, qui excéderent la ſomme de douze mille talens, c'eſt-à-dire, ſuivant notre eſtimation, de trente-ſix millions de livres tournois. Et Domitien porta ce même goût de faſte & de prodigalité dans tous les bâtimens qu'il fit, & qui furent en grand nombre. Si (a), dit Plutarque, après avoir admiré la magnificence du Capitole, on va viſiter dans le palais de Domitien ou un portique, ou des bains, ou ſon ſérail, on lui appliquera le mot du poëte Epicharme à un prodigue : « Vous n'êtes pas bien-

Suet. Dom. 5.

Plut. Popl.

(a) Ὁ μὲν οὖν θαυμάσας τὸ Καπιτωλίου τὴν πολυτέλειαν, εἰ μίαν εἶδεν ἐν οἰκίᾳ Δομετιανοῦ στοὰν, ἢ βασιλικὸν, ἢ βαλανεῖον, ἢ παλλακίδων διαίτας, οἷόν ἐστι τὸ λεγόμενον Ἐπιχάρμου πρὸς τὸν ἄσωτον, Οὐ φιλάνθρωπος εἶ· γ' ἐσθίεις νόσους χαρεὶς δίδως τείσων ἄν τι πρὸς

» faisant : c'est une manie qui vous pos-
» sede : vous vous plaisez à donner. »
De même on pouvoit dire à Domitien : « Vous n'êtes ni religieux, ni
» magnifique : vous vous plaisez à bâtir, & à tout convertir, à l'exemple
» de Midas, en or & en pierreries. »

Un autre genre de dépenses ruineuses pour Domitien furent les spectacles. Il en donna assidûment de toutes les especes, & avec des frais immenses. Pour éviter d'ennuyeuses répétitions, je prie le lecteur de se rappeller ici ce que j'ai dit des jeux de Tite & de tous les empereurs précédens : Domitien en égala, & même en surpassa la magnificence. Spectacles. *Suet* 4. 7. & *Din.*

Cette idée générale sur des objets essentiellement frivoles, pourroit suffire à ceux qui ne cherchent dans l'histoire que l'utilité. Mais puisque les écrivains d'après lesquels je travaille maintenant, bien différens de Tacite, ont traité comme important ce qui paroissoit au génie élevé de ce grand his- *Voyez ci-dessus T. IV. pages* 52. & 53.

δομετιανὸν εἰπεῖν προσήχθη. Οὐκ εὐσεβὴς ὁ δὲ φιλότιμος τὰ γ' ἐσσὶ. ἔχεις νοσον· χαίρεις καλοικοδομιῶν. ὥσπερ ὁ Μίδας ἐκεῖνος, ἅπαντά σοι χρυσᾶ καὶ λίθινα βάλλοντος γίνεσθαι. *Plut.*

torien digne ſeulement des journaux de la ville, ayons cet égard pour les ſeuls originaux qui nous reſtent, d'emprunter d'eux quelques détails.

Pendant que Domitien faiſoit exécuter un combat naval, où les vaiſſeaux étoient en ſi grand nombre de part & d'autre, qu'ils formoient preſque deux flottes en regle, ſurvint une groſſe pluie & de longue durée. La paſſion qu'il avoit pour le ſpectacle étoit ſi forte, qu'il y demeura conſtamment malgré la pluie juſqu'à la fin, & ne ſouffrit point que perſonne en ſortît. Il changea pluſieurs fois d'habits de deſſus : mais les ſpectateurs qui n'avoient pas les mêmes facilités, furent percés, & quelques-uns en tomberent malades & en moururent.

Aux quatre factions du cirque, qui étoient diſtinguées, comme je l'ai dit ailleurs, par les couleurs, il en ajouta deux nouvelles, l'une ornée en or, l'autre en pourpre. Mais cet établiſſement ne ſubſiſta pas, & l'on en revint bientôt au nombre de quatre, auquel on étoit accoutumé.

Les ſpectacles occuperent ſouvent même les nuits, & Domitien donna des combats de gladiateurs & des chaſſes aux flambeaux.

ſexe le plus foible fit un rôle dans
eux qui ſembloient par leur natu-
niquement deſtinés aux hommes.
s l'exercice de la courſe à pied des
diſputerent le prix, & des fem-
combattirent ſur l'arene, comme
ient les gladiateurs.
omitien aſſiſtoit à tous ces jeux
it le plus ſouvent à ſes pieds un
e enfant, dont le mérite étoit d'a-
une tête extrêmement petite &
proportionnée au reſte du corps.
nverſoit avec cet enfant, quelque-
ſur des matieres ſérieuſes, & on
endit un jour lui demander s'il ſa-
quel motif l'avoit déterminé dans
erniere promotion à donner la pré-
ire de l'Egypte à Métius Rufus.

célébra les jeux ſéculaires étant
ul pour la quatorzieme fois, l'an
Rome 739, de J. C. 88. Il enché-
ainſi ſur le ridicule empreſſement
Claude pour cette cérémonie. Il
oit écoulé ſoixante-quatre ans entre
eux d'Auguſte & ceux de Claude:
Domitien donna les ſiens après un
rvalle de quarante-&-un ans. Le cal-
ſur lequel il ſe fonda pour la célé-
tion de ces jeux, avoit été expli-
par Tacite, qui cette année-là mê-

Jeux Séculaires. *Cenſ. de die Nat.* 17.

Tac. XI. Annal. 11.

me étoit préteur. Mais nous avons perdu la partie de l'ouvrage de Tacite qui renfermoit l'hiſtoire du regne de Domitien : enſorte que nous ne ſavons ſur ce point que ce que nous apprennent les dattes. Domitien célébra ſes jeux cent cinq ans après ceux d'Auguſte. Ainſi ſa maniere de compter le ſiecle ne convient ni au calcul vulgaire, ni à celui qui porte le ſiecle à cent dix ans.

Suet. & Cenſ. de die Nat. 18. Non content des jeux déja établis, dont le nombre étoit pourtant aſſez grand dans Rome, il en inſtitua de nouveaux, en même tems * gymniques, muſicaux & équeſtres ; ou plûtôt il en renouvella l'inſtitution, faite autrefois par Néron, & abolie à ſa mort. Ceux de Domitien ſubſiſterent, apparemment parce qu'il ne les conſacra pas à ſon nom, ainſi que Néron lui en avoit donné l'exemple, mais en l'honneur de Jupiter Capitolin. Ils ſe célébroient chaque cinquieme année, comme les jeux olympiques, auxquels ils avoient beaucoup de rapport. Ils furent inſtitués par Domitien, conſul

* *C'eſt-à-dire, où l'on propoſoit des prix pour la lutte, pour la muſique & la poéſie & pour la courſe à cheval.*

r la douzieme fois, l'an de Rome
, de J. C. 86. Dans ces jeux
ient proposés des prix à l'éloquence
à la poésie. Domitien, qui par po-
que avoit feint pendant un tems de
tiver les muses, feignoit encore par
ité de les aimer. Comme le goût &
ystême des jeux capitolins tenoient
s des mœurs grecques que des ro-
ines, Domitien y présida vêtu à la
cque, portant le manteau & la
ussure des Grecs, & une couronne
r où étoient enchassées les images
Jupiter, de Junon & de Minerve.
étoit accompagné du prêtre de Ju-
er, & du college de ceux qu'il avoit
titués pour le culte de la maison
via : tous habillés comme lui, avec
tte seule différence, que dans leurs
ronnes ils avoient l'image de l'em-
reur.

Domitien célébroit tous les ans dans
maison d'Albe les fêtes de Miner-
avec une pompe magnifique. Il
oit adopté cette déesse pour sa divi-
té tutélaire, & quoiqu'elle soit
erge, selon les idées de la mytholo-
e, il s'en disoit le fils. Il étoit mê-
e si curieux de cette qualité de fils
e Minerve, que pour ne la lui avoir

Phil. Apol-lon. vit. VII. 24.

point donnée dans un ſacrifice, un magiſtrat de Tarente fut mis en juſtice & pourſuivi criminellement, ſi nous en croyons Philoſtrate. Dans ces fêtes s'ouvroit auſſi un concours pour les poëtes & les orateurs : & Stace, qui ne put être couronné aux jeux capitolins, remporta trois fois le prix dans les combats des fêtes de Minerve.

Stat. in uxor. Claud. & in Epiced. patris.

Largeſſes & repas.

Ces fêtes, ces combats, ces jeux, qui par eux-mêmes coûtoient des ſommes prodigieuſes, attiroient encore une troiſieme eſpece de dépenſe, non moins capable d'épuiſer les finances publiques. Je veux parler des largeſſes, des loteries, telles que je les ai expliquées ſous Tite & ſous Néron, des diſtributions de vins, viandes & autres choſes pareilles, qui ne manquoient point d'accompagner les ſpectacles. La ſageſſe des miniſtres de Néron avoit aboli l'uſage des repas publics, qui ſe donnoient dans certaines cérémonies, & leur avoit ſubſtitué la pratique, beaucoup moins onéreuſe au fiſc, d'envoyer à ceux qui devoient y être appellés, des corbeilles garnies de tout ce qui peut ſe ſervir ſur table. Domitien rétablit ces repas, & même il en donna un magnifique à tout le

Suet. Ner. 25.

ple, après ce combat naval où la
e avoit cauſé un fâcheux contre-
s.

nfin le deſir de ſe menager un ap- Augmentation de la paye du ſoldat.
du côté des ſoldats contre la haine
ſénat & des grands l'engagea à
rger ſon épargne à perpétuité d'un *Suet. Dom. 8. & 12.*
leau très-peſant, en augmentant
n quart la paye des troupes, & la
tant * de deux cent vingt-cinq de- *Vid. Gron. de Pec. Vet. III. 2.*
rs par an à trois cens. Il ſentit ſi bien
convénient de cette augmentation
paye, qu'il voulut y remédier en di-
nuant le nombre des gens de guerre
e l'empire entretenoit. Mais la crain-
d'ouvrir les frontieres aux barbares
bligea de renoncer à cet expédient:
ſa reſſource fut, comme je l'ai dit,
e rapine auſſi baſſe qu'effrénée, &
cruauté contre les premiers & les
us opulens citoyens.

Il eſt vrai que la cruauté chez lui La cruauté lui étoit naturelle. *Suet. Dom.*
avoit pas beſoin de cette amorce. Il
oit naturellement malfaiſant: & c'eſt
ne puérilité d'alléguer en preuve de
prétendue douceur, comme a fait
nétone, la fantaiſie qui lui paſſa par
eſprit à l'occaſion d'un vers (a) de Vir-

(a) . . . . . antè
rpia quàm cæſis gens | eſt epulata juvencis.
Virg. Georg. II. 536.

gile. Parce que ce poëte traite d'impiété l'uſage de ſe nourrir de la chair d'un animal auſſi utile que le bœuf pour le labourage, Domitien encore jeune, & dans le tems qu'en l'abſence de ſon pere il s'arrogeoit déja preſque les droits de la ſouveraineté, voulut, dit-on, rendre une ordonnance pour défendre d'immoler des bœufs. Cette idée d'enfant, mouvement paſſager & ſans conſéquence, n'autoriſe pas à juger du fond du caractere. Mais nous avons vû qu'il ſe piquoit de ſévérité: & ce penchant, quand on en fait gloire, quand on s'y livre par goût, eſt bien voiſin de la cruauté. Il témoignoit ouvertement le peu de cas qu'il faiſoit de *Dio.* la clémence, & il diſoit ſouvent que les princes qui puniſſoient peu, avoient bien de quoi ſe juger plus heureux, mais non pas meilleurs que les autres. On ſait combien la défiance eſt capable de rendre cruels ceux qui ſont revêtus du pouvoir ſuprême. Or, Domitien étoit ombrageux à l'excès, & il ne s'en cachoit pas. Faiſant alluſion à un *Dem. Phil.* mot de Démoſthéne, il diſoit que ſi la *II. Philoſt.* défiance eſt la ſauvegarde des peuples *Apollon. vit. VII. 4.* contre les tyrans, elle eſt celle des tyrans contre tous. Il goûtoit même un

plaiſir barbare dans les gémiſſemens & dans les larmes de ceux qui ſouffroient. Néron (a), dit Tacite, épargnoit au moins ſes regards : il ſe contentoit d'ordonner ſes injuſtes & cruelles vengeances, & ne s'en rendoit pas le ſpectateur. Sous Domitien le comble de la douleur étoit de voir & d'être vû. Il venoit préſider aux aſſemblées du ſénat, où l'on devoit lui livrer ſes victimes. Il interrogeoit lui-même les accuſés, *Dio.* & il ſe faiſoit amener des priſonniers pour les examiner ſeul, prenant dans ſa main le bout de la chaîne dont ils étoient attachés.

La cruauté n'étoit point chez lui un emportement qui l'entraînât; c'étoit un vice de réflexion & de ſens froid : enſorte que l'on n'avoit jamais plus à craindre de ſa part, que lorſqu'il affectoit un extérieur de douceur & de bonté. Réſolu de faire mettre en croix un contrôleur de ſa maiſon, il manda ce malheureux dans ſa chambre; il le contraignit de s'aſſeoir à ſes côtés, & après l'avoir renvoyé joyeux & content, après lui avoir fait même porter un plat de ſa

Il l'exerçoit de ſens froid, & avec un raffinement de diſſimulation.

Suet. Dom. 11.

(a) Nero tamen ſubtraxit oculos, juſſitque ſcelera, non ſpectavit. Præcipua ſub Domitiano miſeriarum pars erat videre & adſpici. *Tac. Agr.* 45.

table, le lendemain il ordonna qu'il fût crucifié.

Tac. Hiſt. IV. 68. Arrétinus Clémens, perſonnage conſulaire, avoit toujours eu part à ſon amitié, du vivant même de Veſpaſien, de qui il étoit allié. Domitien continua pendant long-tems de le combler de faveurs, & il ſe ſervit même de lui *Suet.* comme d'un miniſtre affidé pour l'exécution de ſes deſſeins tyranniques. Enfin il le prit en haine, ſans que l'hiſtoire nous en apprenne la raiſon. Nous ſavons ſeulement qu'il lui étoit ordi- *Dio. ap. Val.* naire de punir ſes émiſſaires des crimes qu'il leur avoit fait commettre, parce qu'il croyoit ſe décharger lui-même par leur ſupplice, & faire retomber ſur eux ſeuls tout l'odieux des violences dont ils n'avoient été que les inſtrumens. C'eſt apparemment par ce motif qu'il réſolut de perdre Clémens, & qu'il fit tramer ſourdement une accuſation contre lui, fourniſſant, ſelon ſa *Dio.* coutume, des mémoires aux accuſateurs & aux témoins. Pendant que cette intrigue ſe préparoit, Domitien fit *Suet.* plus de careſſes que jamais à celui dont il méditoit la ruine : juſqu'à ce que ſe promenant dans une même litiere avec lui, & ayant apperçû ſon délateur,

« Voulez-vous, dit-il à Clémens, que » nous donnions demain audience à ce » misérable esclave ? » Le lendemain il mit l'affaire en train, & condamna l'accusé à la mort.

Il se faisoit un plaisir de joindre l'insulte à la cruauté, ne prononçant jamais une sentence de condamnation, qu'il n'eût fait précéder des protestations de clémence. Un jour qu'il s'agissoit dans le sénat de juger des accusés sur de prétendus crimes de lèse-majesté, Domitien commença par déclarer qu'il reconnoîtroit au parti que prendroit la compagnie dans cette affaire, s'il en étoit véritablement aimé. C'étoit bien là exiger la derniere rigueur. Aussi les accusés furent-ils condamnés à être punis selon toute la sévérité des loix anciennes, c'est-à-dire, à être battus de verges & ensuite décapités. Domitien très-satisfait de l'aveugle obéissance du sénat, mais craignant néanmoins qu'un supplice si rigoureux n'excitât le murmure & l'indignation publique, fit alors son rôle de feinte douceur : & voici ses propres termes, rapportés par Suétone. « (a) Mes- » sieurs, dit-il, permettez-moi d'ob-

(a) Permittite, P. C. à pietate vestra impetrari,

» tenir de vous une indulgence, qui » coûtera ſans doute beaucoup à vo- » tre pitié envers votre empereur. » Mais enfin accordez, je vous prie, » aux accuſés le libre choix d'un gen- » re de mort. Par-là vous épargnerez » à vos yeux un ſpectacle trop triſte, » & l'on reconnoîtra l'effet de ma pré- » ſence au ſénat. »

Réglement en faveur des Senateurs, demandé par le Senat à Domitien & refuſé. *Dio. ap. Val.*

C'eſt ſans doute cette apparence de modération qui, avant qu'on en eût pénétré le faux, inſpira aux ſénateurs la hardieſſe de demander à Domitien un réglement, par lequel il fût dit que l'empereur ne pourroit, en vertu de ſa ſeule puiſſance militaire, mettre à mort aucun membre de la compagnie. Nous avons vû que Tite s'en étoit fait une loi, & ſon exemple fut imité dans la ſuite par les bons princes. La conſidération pour le ſénat les engageoit à déroger ainſi à une partie de leurs droits, & à remettre entre les mains de cette auguſte compagnie le pouvoir ſuprême ſur ſes membres: & de là il réſultoit que très-rarement un ſénateur pouvoit-il

quod ſcio me difficulter impetraturum, ut damnatis liberum mortis arbitrium indulgeatis. Nam & parcetis oculis veſtris, & intelligent omnes me Senatui interfuiſſe.

courir risque d'être condamné à mourir, parce que les anciennes loix romaines, comme je l'ai observé plusieurs fois, ne prononçoient la peine de mort que contre un petit nombre de crimes. Domitien étoit bien éloigné d'affoiblir son pouvoir par déférence pour le sénat, qu'il haïssoit : & quoiqu'il sentît parfaitement qu'il seroit toujours le maître, & qu'il lui étoit à peu près égal ou d'ordonner par lui-même la mort d'un sénateur, ou de la faire ordonner par le sénat, il ne voulut point accorder un privilége qui lui faisoit ombrage, ni souffrir la plus légere diminution dans les droits qui le rendoient redoutable.

Plusieurs illustres Sénateurs mis à mort par Domitien.

Il en fit porter tout le poids à un très-grand nombre d'illustres sénateurs, qui furent condamnés sur les plus frivoles prétextes, & qui n'avoient d'autre crime que d'être des objets de jalousie pour un tyran soupçonneux. Je vais en rapporter quelques exemples circonstanciés.

Flavius Sabinus, son cousin germain, gendre de son frere, & son collegue dans le consulat, se trouvoit à tant de titres trop proche de son rang pour ne pas irriter ses cruelles défian-

Suet. Dom. 10. & 12. & Phil. Apol. VII. 7.

ces. Domitien étoit piqué en particulier de ce que les gens de ſon couſin portoient des tuniques blanches, comme ceux de l'empereur. Enfin il arriva malheureuſement que lorſqu'il l'eut nommé au conſulat, le héraut, par pure inadvertance, le proclama empereur au lieu de conſul. Domitien ſaiſit cette occaſion de ſe délivrer d'un parent odieux, que ſes jaloux ſoupçons lui repréſentoient comme un rival; & il fit expier à Sabinus par la mort une erreur innocente en ſoi, & qui ne devoit pas même lui être imputée.

Suet. 10. & *Dio.* Il en coûta pareillement la vie à Salvius Cocceianus, neveu de l'empereur Othon, parce qu'il célébroit par une fête le jour de la naiſſance de ſon oncle; à Salluſtius Lucullus, commandant de la Grande Bretagne, parce qu'il avoit ſouffert que l'on appellât de ſon nom *Luculliennes* des lances d'une nouvelle forme. Métius Pompoſianus paſſoit pour être deſtiné par ſon horoſcope à l'empire. Cette vaine opinion, qui n'avoit pas empêché Veſpaſien de verſer ſes bienfaits ſur Métius, devint ſous Domitien un crime digne de mort. Les ſoupçons de cette ame baſ-

Voyez ci-deſſus T. VI. p. 162.

ment timide furent encore aigris par autres circonſtances frivoles, & qui éritent à peine d'être alléguées. Mé- ıs avoit des cartes géographiques qui préſentoient toute la terre : il liſoit lontiers un extrait qu'il avoit fait Tite-Live, contenant des diſcours rois & de généraux d'armées : il oit donné à deux de ſes eſclaves noms de Magon & d'Annibal. De reilles futilités cauſerent la perte ın homme conſulaire. Domitien égua d'abord Métius dans l'isle de rſe, & enſuite il le fit tuer.

Elius Lamia portoit un nom illuſ- , & de plus Domitien l'avoit of- ıſé en lui enlevant ſa femme, dès 'il commença à jouir de quelque iſſance en vertu de l'élévation de n pere à l'empire ; & Lamia s'étoit ngé par des railleries. Comme Do- itien le louoit un jour ſur ſa belle ›ix : « Hélas ! répondit Lamia, vous devriez plutôt louer mon ſilence. » ite exhortant le même Lamia à pren- e un autre femme : « Eh quoi ! ré- pondit-il, auriez-vous auſſi envie de vous marier ? » Ces plaiſanteries de- ıeurerent profondément gravées dans mémoire de Domitien, & lorſqu'il

fut parvenu à la ſouveraine puiſſance, il fit mourir Lamia.

Suétone ne nous apprend point de quel genre de mort périrent ceux dont je viens de raporter d'après lui la fin funeſte. Mais nous ſavons d'ailleurs que Domitien n'employoit pas toujours le fer & les ſupplices, & que ſouvent il faiſoit uſage du poiſon. Il aimoit à cacher en bien des occaſions ſes violences ſanguinaires. Tantôt il exiloit ceux qu'il deſtinoit à la mort, afin que tués loin de Rome, leur fin tragique fît moins d'éclat; tantôt il employoit diverſes manœuvres pour les amener au point de ſe donner la mort à eux-mêmes, & il tâchoit de faire paſſer la néceſſité à laquelle il les avoit réduits pour une réſolution volontaire de leur part.

Dio.

Dio. ap. Val.

Ses vengeances s'étendent juſques ſur les perſonnes du commun.

Ses vengeances n'épargnerent pas même les perſonnes du commun, & celles qui par leur condition, ou par leur âge, avoient le moins de quoi ſe faire craindre. Il haïſſoit avec raiſon le pantomime Paris, dont l'impératrice ſa femme étoit devenue éperdûment amoureuſe : & l'on n'a point droit d'être ſurpris qu'il ait fait aſſaſſiner en pleine rue cet inſolent hiſtrion. Mais

Suet. 3. & 10. & Dio.

ne s'en tint pas là. Paris fut extrêement regretté du peuple, qui idolaoit ſon talent : & quelques-uns ayant pandu des parfums & jetté des fleurs ur le lieu où il avoit été tué, Domien les envoya tenir compagnie à ceii qu'ils pleuroient, & dont ils honoient ſi follement la mémoire. Sa haie s'étendit juſqu'à un jeune diſciple le ce pantomime, qui avoit le malheur de reſſembler à ſon maître par 'adreſſe de ſon jeu & par la figure. Domitien n'eut pas honte d'envoyer tuer et enfant, qui avoit moins de quatorze ans, & qui étoit actuellement maade. Un homme de lettres, auteur d'une hiſtoire dans laquelle il avoit employé quelques expreſſions ambiguës, quelques-uns de ces tours ingénieux, qui ne diſent qu'à demi ce qu'ils font pourtant bien entendre, lui fut déféré. Il condamna l'auteur à la mort, & les libraires qui avoient tranſcrit & débité ſon livre, périrent par le ſupplice de la croix. Maternus * qualifié de ſo- *Suet.*

* *Ce Maternus pourroit bien être le même qui, dans un Dialogue écrit ſous Veſpaſien, & que l'on imprime communément à la ſuite des Œuvres de Tacite, ſoutient la cauſe des Poëtes & de la Poéſie. Il eſt vrai que la qualité de Sophiſte ne lui convient pas. Mais je compte peu ſur l'exactitude de Dion : & la reſſemblance des caracteres me frappe. Le Ma-*

phiſte par Dion, paya auſſi de ſa vie quelques traits libres, qui lui avoient échappé contre les tyrans dans une déclamation. Un ſimple bourgeois, qui aſſiſtoit à un ſpectacle de gladiateurs, haſarda un mot dont l'empereur ſe tint offenſé. Pour entendre ce mot, il faut ſuppoſer que les gladiateurs formoient différentes claſſes, qui partageoient, comme les factions du cirque, l'intérêt & la faveur des ſpectateurs. Domitien protégeoit ceux que l'on nommoit *Mirmillons*, & le bourgeois dont je parle, étoit du nombre des fauteurs de l'ordre des gladiateurs, que l'on appelloit du nom de *Thraces*. Il lui échappa de dire : « Le » *Thrace* pourroit bien tenir tête au » *Mirmillon* : mais il ne peut réſiſter » au pouvoir de celui qui protege ſon » adverſaire. » Pour cette ſeule parole Domitien fit enlever de ſa place l'im-

Lipſ. Sutur. II. 24.

ternus du Dialogue des Orateurs avoit fait une Tragédie dont Caton etoit le Héros, & il l'avoit écrite avec une liberté dont les oreilles délicates des puiſſans s'étoient offenſees. On lui conſeille d'adoucir, ou même de retrancher quelques-uns de ces traits, & il répond : « *Je donnerai ma Piece* » *au Public, telle que je* » *l'ai compoſée : & ſi Ca-* » *ton n'a pas tout dit,* » *Thyeſte, auquel je tra-* » *vaille actuellement, a-* » *chevera le reſte.* » Quòd ſi quæ omiſit Cato, ſequenti tractatione Thyeſtes dicet. *Dial. de Orat. n. 3.*

ident ſpectateur, & il ordonna que le champ on l'expoſât à des chiens ieux avec un écriteau qui portoit : *uteur de Thraces, qui a tenu un lan- ge impie.*

Pline faiſant alluſion à ce trait, & it-être à pluſieurs autres du même ire, nous développe ce qui ſe paſ- t dans l'eſprit de Domitien, & par els travers il ſe portoit à une ſi hor- le barbarie. (*a*) « O ! qu'il étoit inſen- ſé ! dit Pline : qu'il ſe connoiſſoit peu en véritable honneur ! ce prince qui cherchoit matiere dans l'amphi- théatre à des accuſations de léſe-ma- jeſté ; qui penſoit être mépriſé, ſi nous n'avions de la vénération pour ſes gladiateurs ; qui ſe croyoit in- ſulté en leur perſonne ; qui confon- doit leurs intérêts avec ceux de ſa divinité prétendue. Il ſe faiſoit une même choſe avec les Dieux, & ſes gladiateurs avec lui-même. » *Plin. Pan.* 33.

Le goût décidé de Domitien pour Cornélia

(a) Demens ille, veri- e honoris ignarus, qui mina majeſtatis in are- colligebat, ac ſe deſ- ci & contemni, niſi iam gladiatores ejus neraremur, ſibi male- ci in illis, ſuam divi- nitatem, ſuum numen violari interpretabatur : quum ſe idem quod deos, idem gladiatores quod ſe * putaret. *Plin.*

* *Le texte porte* puta- bat : *mais, je penſe, par erreur de Copiſte.*

Veſtale enterree vive. *Suet. Dom. 8. Plin. IV. ep. 21.*

la cruauté lui perſuada que le (*a*) ſupplice d'une veſtale enterrée toute vive, ſuivant l'ancien uſage, ſeroit une illuſtration pour ſon regne. Il en avoit forcé trois à ſe donner la mort elles-mêmes. Mais les exemples de ces ſortes de morts étoient trop communs : il vouloit du ſingulier. Il attaqua donc Cornélia, la premiere des veſtales, qui déja autrefois accuſée de s'être laiſſé corrompre, avoit été déchargée de l'accuſation, mais qui, ſoit coupable, ſoit innocente, ſuccomba dans ce dernier jugement. Domitien y avoit préſidé en ſa qualité de ſouverain pontife, & il voulut qu'elle ſubît toute la rigueur des anciennes loix.

Il étoit bien le maître de l'enterrer vive, mais non de la faire paſſer pour criminelle. Elle proteſta de ſon innocence juſqu'au dernier moment. Lorſqu'elle deſcendit dans le funeſte caveau, ſa robe s'étant accrochée, elle ſe retourna, & la ramena ſur elle avec une attention qui donna une idée avantageuſe de ſa pudeur & de ſa modeſtie : & le bourreau lui ayant tendu la main pour l'aider à deſcendre, elle

(*a*) Ut qui illuſtrari ſeculum ſuum ejuſmodi exemplis arbitraretur. *Plin.*

ſa avec indignation un ſecours par
el elle ſe ſeroit crûe en quelque
e ſouillée.
es circonſtances diſpoſoient les eſ-
s à regarder le ſupplice de Corné-
:omme un acte, non de juſtice, mais
yrannie : & ce qui autoriſa de plus
plus cette façon de penſer, c'eſt
in chevalier romain, nommé Cé-
accuſé & condamné comme le com-
e & l'auteur du crime de la veſtale,
ſiſta comme elle à nier conſtam-
it ; & pendant qu'on le battoit de
ges juſqu'à la mort, il ne dit autre
ſe ſinon : « Qu'ai-je fait ? Je n'ai
:ien fait. » Si nous en croyons Dion, *Dio.*
ſieurs autres furent impliqués dans
même accuſation, & tourmentés ſi
ellement, qu'un des pontifes, nom-
Helvius Agrippa, qui étoit pré-
t, en fut attendri & ſaiſi au point
mourir ſur la place. Les plaintes
ient donc générales : Domitien étoit
:eſté : & quelque accoutumé qu'il *Plin.*
à braver les jugemens du public,
ns une affaire ſi odieuſe il ſe trou-
oit, il ſe déconcertoit, il ne ſavoit à
el expédient recourir.
Il s'en prit à Valérius Licinianus an-
:n préteur, & l'un des premiers avo-

cats de Rome, qui avoit caché dans ſes terres une affranchie de Cornélia. Sur cet indice Licinianus fut mis en cauſe, & en même tems on l'avertit ſous main que s'il vouloit éviter le ſupplice des verges, il n'avoit d'autre reſſource que d'avouer. Il le fit: & Hérennius Sénécion, qui s'étoit chargé de le défendre, vint trouver l'empereur, & lui dit: « d'Avocat je ſuis devenu ſimple por- » teur de déclaration: Licinianus » avoue tout. » Domitien fut charmé: ſa joie même le trahit, & il ne put s'empêcher de s'écrier: « Licinianus » nous a juſtifiés. » Il ajouta qu'il convenoit de ménager la pudeur d'un coupable qui ſe mettoit à la raiſon, & de ne point le fatiguer par les formalités de l'inſtruction d'un procès criminel. Il lui permit de ſauver ce qu'il pourroit de ſes biens, avant qu'ils fuſſent confiſqués: & il lui accorda un exil doux comme une récompenſe.

Ainſi finit cette affaire, qui laiſſe un nuage ſur l'innocence de la veſtale, mais qui met en évidence la cruauté de Domitien.

Qu'il me ſoit permis d'ajouter ici ce que Pline nous apprend du ſort de Licinianus. Après la mort de Domitien, il

ne fut point rappellé comme les autres exilés, mais il obtint de la clémence de Herva la permiſſion de paſſer en Sicile. Il y ouvrit une école de rhétorique : & en commençant ſes leçons il fit un diſcours préliminaire, dans lequel ſe plaignant de la Fortune, il l'apoſtropha en ces termes : « (a) Capricieuſe » déeſſe, à quels jeux cruels te plais-» tu ? Tu métamorphoſes les profeſ-» ſeurs en ſénateurs, & les ſénateurs » en profeſſeurs ». Il vivoit & enſeignoit ſous Trajan.

Je reviens à Domitien, aux cruautés duquel échapperent néanmoins deux illuſtres perſonnages, mais par une conduite ſouple, & qui ne ſe refuſoit à rien. (b) Pégaſus, juriſconſulte célébre, Préfet de la ville, qualifié par Juvénal de très-homme de bien, & de vertueux interpréte des loix, ſavoit plier, & déſarmer la juſtice à l'égard du crime protégé. Vibius Criſpus étoit un agréable vieillard, dont

Pegaſus & Vibius Criſpus échappent par leur complaiſance à la cruauté de Domitien.

(a) Quos tibi, Fortuna, ludos facis ! Facis enim ex profeſſoribus ſenatores, ex ſenatoribus profeſſores.

(b) Pegaſus.....
Interpres legum ſanctiſſimus, omnia quanquam
Temporibus diris tractanda putabat inermi
Juſtitiâ. Venit & Criſpi jucunda ſenectus,
Cujus erant mores qualis facundia, mite

les mœurs imitoient *la douce faconde*. Il étoit capable de donner de bons conſeils à ſon empereur, s'il n'y eût eu rien à riſquer. Mais il ne ſe roidit jamais contre le torrent, & il n'étoit pas citoyen zélateur de la liberté, & diſpoſé à ſacrifier ſa vie à la défenſe du vrai & du juſte. Par cette complaiſance il ſe maintint dans la cour d'un prince, auprès duquel un entretien ſur la pluie & le beau tems décidoit ſouvent du ſort d'un ami; & il parvint à l'âge de quatre-vingts ans.

Ses débauches. Son inceſte avec ſa niéce, à qui il cauſe la mort.

Domitien ne fut pas moins exceſſif dans la débauche que dans la cruauté, & il mêla même ſouvent ces deux vices enſemble. C'eſt ce qui parut ſur-tout dans l'horrible conduite qu'il tint à l'égard de Julie, fille de ſon frere. Dabord on voulut le marier avec elle. Mais prévenu d'un ardent amour pour

Ingenium. Maria ac terras, populoſque regenti
Quis comes utilior, ſi clade & peſte ſub illa,
Sævitiam damnare, & honeſtum afferre liceret
Conſilium? Sed quid violentius aure tyranni
Cum quo de pluviis, aut æſtibus, aut nimboſo
Vere locuturi fatum pendebat amici?
Ille igitur nunquam direxit brachia contra
Torrentem, nec civis erat qui libera poſſet
Verba animi proferre, & vitam impendere vero.
Sic multas hiemes atque octogeſima vidit
Solſtitia, his armis illa quoque tutus in aula.
Juvenal, Sat. IV.

omitia, il refuſa opiniâtrément d'y nſentir : & depuis que cette même lie eut épouſé Flavius Sabinus ſon uſin, il la corrompit pendant que te vivoit encore. Enfin lorſqu'elle fut ſtée ſans pere & ſans époux, il ne ſe cha plus de ſa paſſion inceſtueuſe ur ſa niéce : & cependant il lui cau- la mort, en la forçant de ſe procurer vortement. *Suet. Dom.* 22.

Julie eſt un exemple, & non le ter- e de l'incontinence de Domitien. ulle ſorte de déſordres, où il ne ſe ongeât avidement. Il datoit ſes ex- s en ce genre dès ſa premiere jeu- ſſe, il en faiſoit gloire, & même de- nu empereur, il les portoit juſqu'à ercher d'infâmes plaiſirs parmi les mmes les plus décriées, & parmi lles qui ſe font victimes publiques la proſtitution. *Suet. Dom.* 1. & 22.

Il n'étoit pas également intempérant ce qui regarde la table. Il faiſoit n grand repas à dîner, contre l'uſa- des Romains : & le ſoir il ne pre- oit que quelque fruit avec un verre vin. Il donnoit néanmoins de ma- nifiques ſoupers aux premiers du Sé- at : mais comme il s'étoit rempli de ourriture auparavant, il venoit à ta- Il ne fut pas également intempérant en ce qui regarde la table, mais arrogant, ſombre & farouche.

ble ſans appétit, il y mangeoit peu ; n'y reſtoit pas long-tems : jamais de ces divertiſſemens qui perçoient dans la nuit: on ſe retiroit avant que le ſoleil fût couché : & en attendant le ſommeil, Domitien ſe promenoit ſeul dans une galerie. Je ne donne pas tout cela pour preuve de ſobriété. C'étoit arrogance, humeur ſombre, caractere farouche, qui non ſeulement n'avoit pas la douceur de la vertu, mais en qui le vice étoit triſte, ſauvage, & ennemi de la ſociété.

Sa vanité le porte à vouloir ſe ſignaler dans la guerre.

Tel fut Domitien dans la paix, dans ſa conduite privée, dans le gouvernement intérieur de l'état. Sa vanité le porta à vouloir ſe ſignaler dans la guerre. Nous avons vû qu'il avoit eu cette fantaiſie, dès que ſon pere fut parvenu à l'empire ; & Mucien eut bien de la peine à le retenir. J'ai dit encore qu'il ne tint pas à lui que Veſpaſien ne l'envoyât à la tête d'une armée au ſecours de Vologéſe roi des Parthes contre les Alains. A peine ſe vit-il empereur, qu'il réſolut de ſatisfaire un déſir ſi long-tems combattu : & dès la troiſieme année de ſon regne, il entreprit ſans aucune néceſſité une expédition contre les Cattes, peuple germain,

ont j'ai ſouvent eu occaſion de parler.

Frontin, qui a écrit ſes ſtratagêmes ous le regne de Domitien, loue beaucoup la ſageſſe & la vigueur avec leſquelles cette guerre fut conduite. Les Germains, dit-il, étoient en armes, t Domitien, qui vouloit les ſurprendre, & qui n'ignoroit pas qu'ils feoient de plus grands préparatifs, s'ils révoyoient qu'ils duſſent avoir affaire un ſi redouté capitaine, cacha ſon eſſein ſous le prétexte d'un dénombrement qu'il venoit faire en Gaule. Par cette ruſe il trompa les Germains, t étant tombé ſur eux lorſqu'ils ne s'y ttendoient point, il dompta la fierté le ces nations barbares, & il aſſûra la ranquillité des provinces de l'empire.

Il entreprend une expédition contre les Cattes, & il triomphe ſans avoir vû l'ennemi. *Front. Strat. l. 1. Dio, Zonar. Tac. Agr.* 3.

Mais ſelon les écrivains qui n'ont oint eu intérêt de flatter Domitien, & probablement ſelon la vérité, il revint ſans avoir ſeulement vû l'ennemi. Ses exploits ſe réduiſirent à ravager au-delà du Rhin un pays ami : après quoi il ſe fit décerner les plus grands honneurs, & il voulut triompher. Mais il n'avoit point de priſonniers, qu'il pût mener chargés de chaînes devant ſon char. Il y ſuppléa en ordonnant que parmi les nations voiſines on ache-

tât des eſclaves, de qui il eut ſoin de faire arranger la chevelure, & vêtir toute la perſonne à la mode des Germains. Au moyen de cette reſſource miſérable il ſatisfit ſa vanité par un triomphe, dont il ſavoit intérieurement que tout le monde ſe moquoit. Il eſt à croire que ce fut auſſi à cette occaſion qu'il prit le ſurnom de Germanique : à moins qu'il ne ſe le ſoit attribué dès auparavant en vertu du voyage qu'il avoit fait à Lyon, la premiere année du regne de ſon pere, dans le tems de la guerre de Civilis. M. de Tillemont place la prétendue victoire de Domitien ſur les Cattes ſous l'an
An. R. 834. de J. C. 83, & ſon triomphe dans la même année, ou la ſuivante.

Les Cheruſques vaincus par les Cattes.

On peut rapporter à ce même tems le triſte ſort de Cariomer roi des Chéruſques, qui dépouillé de ſes états par
Dio. les Cattes, implora en vain le ſecours de Rome, & n'en obtint qu'une largeſſe en argent, au lieu des troupes qu'il demandoit. Les Chéruſques, qui autrefois, à l'aide d'Ariminius leur héros, avoient tenu un rang ſi illuſtre entre les Germains, furent abattus par cette diſgrace, à laquelle leur molleſſe avoit préparé les voies. Ils s'étoient

ıdormis (*a*), dit Tacite, dans le loiſir 'une longue paix. Ils éprouvérent que ɛ repos avoit plus de douceur, qu'il 'eſt sûr & avantageux : car au milieu e voiſins ambitieux & puiſſans, c'eſt n mauvais parti que de demeurer ranquille. Lorſqu'on en vient aux mains, ı gloire de la modération & de la proité paſſe du côté de la fortune. Ainſi, ontinue l'hiſtorien, les Chéruſques, ue l'on appelloit ci-devant un peuple mi de la vertu & de l'équité, ſont raités aujourd'hui de lâches & d'imécilles : & les Cattes avec la victoire nt acquis la réputation de ſageſſe.

Ganna prétendue prophéteſſe.

Le même fragment de Dion, d'où ious avons tiré ce qui regarde Carioner, fait auſſi mention d'une prétendue prophéteſſe nommé Ganna, qui endoit des oracles parmi les Germains, comme Velléda, dont nous ıvons parlé ailleurs, vierge comme elle ; & qui fit un voyage à Rome, où

(*a*) Cheruſci nimiam ac marcentem diu pacem inlaceſſiti nutrierunt. Idque jucundius quam tutius fuit : quia inter impotentes & validos falſo quieſcas ; ubi manu agitur modeſtia ac probitas nomina ſuperioris ſunt. Ita qui olim boni æquique Cheruſci, nunc inertes ac ſtulti vocantur : Cattis victoribus fortuna in ſapientiam ceſſit. *Tac. Germ.* 36.

elle reçut de grands honneurs de Domitien.

Guerre des Daces. *Dio.* Du côté du Danube il y eut quelques mouvemens, ſur leſquels nous avons fort peu de lumieres, mais qui peuvent être regardés comme les préludes de la guerre des Daces, la plus importante de celles auxquelles Domitien voulut prendre part en perſonne.

Coilar. Geog. Ant. Les Daces, appellés Gétes par les Grecs, habitoient les régions compriſes entre le Danube au midi & à l'orient, les monts Crapax au nord, & la Teiſſe à l'occident. C'eſt ce que nous nommons aujourd'hui Tranſilvanie, Valaquie, Moldavie, avec une partie de la Hongrie. Ils ſont vantés dans l'antiquité comme un peuple très-belliqueux : & deux ſecours contribuoient à entretenir & à nourrir leur valeur : l'un, leur genre de vie dur, pauvre, laborieux, éloigné de toutes les délices, dont ils n'avoient pas même d'idée ; l'autre, l'opinion qui régnoit parmi eux, que la mort n'étoit qu'un paſſage, & qu'en ſortant de cette vie ils alloient réjoindre Zamolxis, qui de leur légiſlateur étoit devenu

Juliani Cæſ.

ur Dieu. Cette perſuaſion agiſſoit ſi uiſſamment ſur eux, qu'ils alloient la mort plus gaiement, que d'autres entreprennent un voyage.

J'ai fait juſqu'ici peu de mention es Daces, parce qu'ils n'avoient point core ſoutenu la guerre contre les omains en leur nom & avec leurs ules forces, mais mêlés & aſſociés vec des nations voiſines, les Panno- ens, les Dalmates, les habitans de la œſie. Ainſi ils furent du nombre des euples vaincus par M. Craſſus, l'an e Rome 723. Tibére remporta en- ite ſur eux de grands avantages pen- ant que ſon frere Druſus combattoit ontre les Germains. Enfin dans la rande guerre par laquelle le même ibére ſubjugua la Pannonie, les Da- es ſouffrirent des pertes conſidéra- les, dont ils demeurerent tellement ffoiblis, que cette nation autrefois uiſſante, & capable de mettre ſur pied ne armée de deux cent mille combat- ans, fut réduite à quarante mille hom- nes portant armes. Peu s'en falloit, au ems où Strabon écrivoit, qu'elle ne ût entiérement ſoumiſe aux Romains; & ce n'étoit qu'à la faveur de la diver- ion cauſée par les peuples de la Ger-

Hiſt. de la Rép. Rom. T. XV. p. 504.

Hiſt. des Emp. T. I. pp. 205. & 297. p. 426. & ſuiv.

Strab. l. VII. p. 305.

manie, qu'elle conſervoit un reſte de liberté. Il n'eſt plus parlé des Daces juſqu'aux commencemens de la guerre entre Veſpaſien & Vitellius. La Moeſie
Hiſt. des Emp. T.V. p. 499. ſe trouvant alors dégarnie des légions qui lui ſervoient de défenſe, ils y paſſerent à main armée, & leur invaſion pouvoit avoir de grandes ſuites, ſi la querelle pour l'Empire n'eût été promptement décidée par la bataille de Crémone. Réprimés par Mucien, ils rentrerent dans un calme forcé, & ſe tinrent tranquilles pendant le regne de Veſpaſien & celui de Tite. Sous Domitien ils reprirent les armes, ſoit irrités par ſes injuſtices, ſoit invités par le mépris qu'ils faiſoient de la lâcheté.

Dio. Ils avoient alors pour rois Décébale, prince d'un mérite éminent, également propre pour le conſeil & pour l'action; ſachant ſaiſir le moment d'attaquer & celui de faire retraite; habile à dreſſer une embuſcade, & à ordonner une bataille; capable de profiter de la victoire, & de ſe ménager des reſſources après une défaite. Il étoit redevable du rang ſuprême à l'éclat de
Dio. ap. Val. ſes talens. Duras, à qui le commandement appartenoit, le lui avoit cédé, par un exemple de modération bien

ire, comme à celui qui pouvoit en ſer le mieux pour l'avantage & pour gloire de la nation. Décébale, avide e juſtifier la haute idée que l'on avoit e lui, profita de l'occaſion * des trou- les ſurvenus entre quelques peuples oiſins du Danube. Les plus foibles *Dio.* yant imploré & obtenu la protection e l'empereur Romain, le roi des Da- es épouſa la querelle du parti contrai- e. Il paſſa le Danube, entra dans la Mœſie, & Oppius Sabinus, qui com- *Suet. Dom. 6* nandoit les légions de cette province, tant venu à ſa rencontre, il lui livra ataille, le vainquit, le tua, courut nſuite tout le pays, & ſe rendit maî- re de pluſieurs forts & châteaux occu- és par les Romains.

Cette diſgrace détermina Domitien marcher lui-même contre les Daces, ou plutôt à ſe tranſporter dans leur oiſinage. Car il s'arrêta dans une ville *Dio. ap. Voleſ.* le Mœſie, ne prenant part aux opéra- ions de la guerre que par ſes lieute- nans. C'eſt tout ce que nous ſavons de ce voyage de Domitien : & en général l'hiſtoire de la guerre des Daces eſt

* *Je ne trouve nulle part cette liaiſon entre les mouvemens indiqués ici & la guerre des Daces. Mais les circonſtances des tems & des lieux autoriſent la conjecture que je hazarde.*

pour nous remplie d'obſcurités & d'incertitudes. Nous ne connoiſſons avec préciſion ni la date de ſon commencement, ni celle de ſa fin, ni de ſa durée. Sur le détail des événemens nous n'avons que quelques fragmens de Dion, quelques abbréviateurs ſans goût & ſans génie, quelques mots épars çà & là dans les poëtes du tems. M. de Tillemont en a compoſé un tiſſu le moins mal lié qu'il étoit poſſible. Je prends pour guide cet illuſtre ſavant.

Tillem. Dom. art. 12. Outre la premiere défaite dont j'ai parlé, les Romains en ſouffrirent encore une ſanglante dans cette guerre. Pendant que Domitien de retour de Rome ſe vengeoit ſur le ſénat de ſes mauvais ſuccès contre les ennemis de l'empire, Cornélius Fuſcus, préfet du prétoire, commandoit les légions oppoſées au Daces. C'étoit un caractere bouillant, impétueux, dont nous avons vû la chaleur & le feu ſe ſignaler en faveur de Veſpaſien contre Vitellius: du reſte homme ſans capacité & ſans expérience dans la guerre, à laquelle (a) il ne s'étoit préparé, ſi nous en croyons Juvénal, que par une vie voluptueuſe

Hiſt. des Emp. T. V, p. 342.

(a) Fuſcus marmoreâ meditatus prælia villâ.
Juven. Sat. IV. v. 112.

ns ſon palais de marbre. Ce général yant ſous ſes ordres une armée flo- ſante, ſe livra à ſon ardeur, paſſa le anube, & engagea une bataille, dans uelle il périt avec la plus grande rtie de ſes troupes. Le déſaſtre fut mplet: les Romains y perdirent ar- s & bagages, & laiſſerent entre les ains des barbares une de leurs ai- s, & beaucoup de priſonniers.

A cette nouvelle Domitien prit le rti de retourner ſur les lieux, & il ne t pas ſe repentir de ſon voyage. Ju- n, à qui il avoit donné le comman- ment de l'armée, remporta une vic- ire ſur Décébale. Dion obſerve que général, pour mettre en évidence la bravoure des ſoldats qui ſe ſigna- oient par quelque belle action, & lâcheté de ceux qui feroient mal ur devoir, leur ordonna à tous d'inſ- ire ſur leur bouclier leur nom & lui de leur capitaine. Les Daces fu- nt entiérement défaits, & Vézinas, ui tenoit le ſecond rang dans la na- on, ne put éviter de périr, qu'en ſe achant & ſe confondant parmi les tas e corps morts.

Décébale craignit les ſuites de cette ictoire des ennemis, qui leur ouvroit

ſon pays, & mettoit en danger ſa capitale. Il les en éloigna néanmoins par un ſtratagême, auquel il eſt aſſez ſurprenant que les Romains ſe ſoient laiſſé ſurprendre. Un bois couvroit la capitale des Daces. Décébale en fit étêter les arbres, & il ordonna que l'on y ſuſpendît différentes pieces d'armures, qui vûes de loin firent croire aux Romains, qu'une armée défendoit les approches de la ville, & ils ſe retirerent.

Paix honeuſe, conclue par Domitien avec Décébale, roi des Daces.

Le péril n'étoit que différé : & Décébale non moins prudent & ſage dans l'adverſité, que hardi dans la bonne fortune, ſentit qu'il avoit beſoin de la paix. Il fit donc des démarches pour l'obtenir : & au lieu que lorſqu'il l'avoit propoſée précédemment, il prétendoit en régler les articles avec hauteur, oſant exiger que tous les Romains lui payaſſent un tribut par tête, il ſe réduiſit aux prieres, & demanda des conditions équitables. Domitien avoit une belle occaſion de finir glorieuſement la guerre : il la manqua par opiniâtreté & par orgueil. Il refuſa les offres de Décébale : & en même tems, au lieu de le preſſer, il tourna l'effort de ſes armes contre deux nations ger-

aniques, les Quades & les Marco-
ans, à qui il chercha querelle ſur ce
'ils ne lui avoient point envoyé de
ours contre les Daces. Il porta dans
tte nouvelle entrepriſe toute l'arro-
nce dont l'avoit enyvré le ſuccès. Il
voulut point écouter les ſoumiſ-
ons que lui firent les Germains : il tua
ême leurs ambaſſadeurs : & l'événe-
ent fut que vaincu par eux, il ſe vit
ntraint, non plus de donner la paix
Décébale, mais de l'acheter de lui,
i lui faiſant remettre de grandes ſom-
es comptant; en s'obligeant à lui
ayer chaque année un vrai tribut,
oique l'on s'abſtînt du terme; & en
i fourniſſant, contre les intérêts de
empire, un nombre d'ouvriers pour
us les arts de la guerre & de la paix.

Il paroît * que Domitien étoit à
ome dans le tems que cette paix ſe
égocioit. Couvert d'une honte réelle,
s'étudia à ſauver les apparences.
ans cette vûe il vouloit que Déce-
ale vint lui faire hommage dans la
apitale de l'empire. Mais le fier Dace
ejetta la propoſition, & conſentit

* *C'eſt ce que ſemble* | *de l'hommage de Degys.*
impoſer l'Epigramme de | *L. V. ep. 3.*
Martial, qui fait mention

ſeulement à envoyer Degys ſon frere ; qui rendit à Domitien quelques armes, quelques priſonniers, & qui reçut de lui le diadême au nom du roi des Daces. On lut auſſi dans le ſénat une lettre de Décébale fort ſoumiſe : mais on ſoupçonna avec beaucoup de fondement qu'elle étoit ſuppoſée, & que Domitien, qui ne cherchoit qu'à faire illuſion, l'avoit dreſſée telle qu'il lui avoit plû.

Domitien triomphe.

Après de ſi nobles exploits Domitien ſe donna hautement pour vainqueur : il prit le ſurnom de Dacique : il ſe fit décerner le triomphe, & il triompha en effet des Daces & des Germains. Ces Germains ne peuvent être que les Quades & les Marcomans, par leſquels il avoit été battu. Tout fut prodigué pour célébrer ces glorieuſes victoires, & pour en perpétuer le ſouvenir : jeux, ſpectacles, éloges exceſſifs des poëtes, arcs de triomphe, ſtatues en un nombre prodigieux, ainſi que je l'ai obſervé d'avance. Une autre eſpece de trophée fut le monument conſtruit à Fuſcus dans le pays des Daces, où il avoit été tué. La paix rendue à l'empire fut ſolemniſée par la clôture du temple de Janus. Il falloit

Stat. Sylv. IV. 1.

bien relever par l'étalage du faſte ce qui n'étoit digne en ſoi que d'un ſouverain mépris.

Car à la honte des mauvais ſuccès, on doit ajouter encore celle de la conduite perſonnelle de Domitien. Rien au monde n'étoit ſi moû. On le voyoit rarement à cheval : il ſe faiſoit preſque toujours porter en litiére. S'il voyageoit par eau, il craignoit le bruit des rames. Il vouloit que le bateau dans lequel il étoit languiſſamment couché, fût traîné par d'autres bateaux où ſe faiſoit la manœuvre. C'eſt ainſi qu'il deſcendit ſoit (a) le Rhin, ſoit le Danube, non ſeulement, dit Pline, à la vûe des aigles Romaines, mais ſous les yeux des ennemis, accoutumés à paſſer ces grands fleuves à la nage, ou à les regarder comme des chemins commodes lorſqu'ils étoient glacés.

Molleſſe de ce prince. *Suet. Dom.* 19. *Plin. Pan.* 82.

L'exemple du prince étoit bien propre à corrompre la diſcipline, & ſes jaloux ſoupçons achevoient de la dé-

La diſcipline énervée. *Plin. VIII. ep.* 14. & *Pan.* 18.

(a) Danubis ac Rhenus tantum illud noſtri dedecoris vehere gaudebant, non minore cum pudore Imperii, quod hæc Romanæ aquilæ, Romana ſigna, Romana denique ripa, quàm quod hoſtium proſpectaret; hoſtium quibus moris eſt eadem illa nunc rigentia gelu flumina, aut campis ſuperfuſa, nunc liquida & deferentia luſtrare navigiis, nandoque ſuperare. *Plin.*

truire. Regardant tous ſes ſujets comme autant d'ennemis, parce qu'il en étoit lui-même l'ennemi & le fléau, il n'oſoit ſe fier à perſonne, & par cette raiſon il ne donnoit jamais une autorité pleine à ceux qu'il mettoit à la tête de ſes armées. De-là (*a*) nulle fermeté dans les commandemens, & conſéquemment nulle obéiſſance. L'officier n'étoit point reſpecté, le ſoldat n'avoit nulle retenue : la licence, la confuſion, le déſordre régnoient parmi les troupes. Les généraux toujours en allarmes du côté de la cour, ſe tenoient moins en garde contre les embûches des ennemis, que contre celles de leur empereur, à qui tout mérite étoit ſuſpect, & dont on ne pouvoit acquérir les bonnes graces que par l'aviliſſement du courage & des ſentimens. Il n'eſt pas étonnant que des armées ainſi gouvernées ſe ſoient fait battre par l'ennemi. Et Domitien, en qui réſidoit l'origine de tout le mal, rendoit ſes généraux reſponſables des

(*a*) Nos juvenes fuimus quidem in caſtris, ſed quum ſuſpecta virtus, inertia in pretio; quum ducibus auctoritas nulla, nulla militibus verecundia, nuſquam imperium, nuſquam obſequium: omnia ſoluta, turbata, atque etiam in contrarium verſa. *Plin. ep.* 14. *l. VIII.*

événemens fâcheux, & s'il arrivoit quelque succès, il s'en attribuoit à lui seul toute la gloire.

Redouté & haï si justement de ceux qui tenoient un rang illustre, il se rendoit encore odieux aux peuples par (a) les vexations qu'il exerçoit sur toute sa route. Il ne voyageoit pas, il pilloit & ravageoit : ensorte que les pays par lesquels il avoit passé, étoient aussi désolés que s'ils eussent été battus de la grêle & de la tempête, ou qu'ils eussent souffert une incursion de ces mêmes barbares, devant lesquels Domitien fuyoit si lâchement. Les peuples vexés. *Plin. Pan.* 20.

C'est ainsi qu'il portoit partout l'esprit malfaisant & tyrannique, qui étoit son vice dominant. Dans les fêtes qu'il donna à l'occasion de son triomphe sur les Daces, il en mêle une d'un dégoût qui ne pouvoit plaire qu'à un prince farouche, & capable de se faire un divertissement des inquiétudes & des peines d'autrui.

Ayant invité à un repas les premiers Repas lugubre & ef-

(a) Quàm dissimilis nuper alterius Principis transitus, si tamen transitus ille non populatio fuit, quum abactus hospitium exerceret, omniaque dextrà lævâque perusta & attrita, ut si vis aliqua, vel illi ipsi barbari, quos fugiebat, incidissent. *Plin. Pan.* 20.

Effrayant festin donné par Domitien aux principaux citoyens.

du sénat & de l'ordre des chevaliers ; il les fit introduire dans une salle toute tendue de noir, les murailles, les voûtes, le plancher. Les lits étoient nus, & peints en noir. Lorsque les convives eurent pris leurs places, ils trouverent chacun vis-à-vis de soi une petite colonne, telle qu'on en élevoit communément sur les tombeaux. Cette colonne portoit le nom de celui pour qui elle étoit dressée, avec une lampe sépulcrale. Nul n'eut la permission de se faire servir par ses gens, qui resterent dehors. En leur place parurent de petits enfans nus, & noircis depuis les pieds jusqu'à la tête, pour représenter des ombres infernales. Ces enfans s'étant rangés autour de la table, exécuterent une danse qui avoit quelque chose d'effrayant & de lugubre : après quoi ils se distribuerent chacun auprès de celui des convives qu'il devoit servir. Les mets furent précisément ceux que l'on avoit coutume d'offrir aux morts dans les cérémonies funébres. Les plats, la vaisselle, tout étoit noir, & n'annonçoit rien que de triste. Un profond silence, comme dans le séjour des morts, régnoit dans l'assemblée. Domitien seul

parloit, & il n'entretenoit ſa compagnie que de morts, & d'aventures ſanglantes. On peut juger quel effroi jetta dans l'eſprit de tous les convives cet appareil ſiniſtre, dreſſé par les ordres d'un prince cruel. Il n'y en eut aucun qui ne crût que c'en étoit fait de lui, & qu'il touchoit à ſa derniere heure. Enfin Domitien les envoya, mais non pas avec leurs domeſtiques. Il les mit entre les mains de gens inconnus, qui les firent entrer dans des voitures de différentes eſpéces, & les reconduiſirent chez eux. Rendus dans leurs maiſons, ils commençoient à reſpirer, lorſqu'on leur annonça un meſſager de l'empereur. Ils ne douterent point qu'on ne leur apportât un ordre de mort. C'étoit la fin de la comédie. L'empereur leur envoyoit en préſent tout ce qui avoit paru au repas : à l'un, quelqu'une de ces petites colonnes, qui dénoircies ſe trouvoient être d'argent ; à l'autre, quelque piéce de vaiſſelle artiſtement travaillée, & précieuſe par la matiere auſſi bien que par l'ouvrage : & de plus, l'enfant qui avoit ſervi chacun des convives accompagnoit le préſent, mais ayant repris toutes ſes graces, délivré par le

bain de la couleur étrangere qui le déguiſoit, & paré avec élégance. Ceux à qui s'adreſſoient ces préſens les trouverent bien achetés par les tranſes mortelles qu'on leur avoit fait éprouver : & dans le public on ſe moqua d'une ſcène qui ſembloit deſtinée à appaiſer les mânes de ceux dont l'empereur avoit cauſé la mort, ſoit par ſa lâcheté & ſa mauvaiſe conduite dans la Dace, ſoit par ſa cruauté dans Rome.

J'ai déjà dit qu'il eſt impoſſible de fixer avec exactitude les dates des événemens de la guerre des Daces. Elle doit avoir roulé entre l'an * 86 de J. C. & l'an 91. On ne peut pas la commencer plutôt, ni la finir plus tard : & il eſt permis de croire qu'elle a occupé une grande partie de cet eſpace.

*837 & 842. de Rome.

Avant que de paſſer aux exploits d'Agricola dans la Grande-Bretagne, qui feront un article important ; & qui nous ſoulageront par une agréable diverſion, en nous préſentant enfin des actions louables, & le tableau d'un homme infiniment digne d'eſtime par la réunion des talens & des vertus, il me reſte à parler de deux autres guerres moins conſidérables.

Les Nasamons, peuple de Lybie au-dessus de Syrtes, ne pouvant supporter la rigueur avec laquelle on exigeoit les tributs & les impôts, se soulèverent, tuerent les financiers & leurs commis; & Flaccus gouverneur de Numidie, ayant amené des forces pour châtier leur rébellion, ils le défirent lui-même, & remporterent une victoire complette, jusqu'à se rendre maîtres de son camp. Mais ce grand succès fut préciſément la cause de leur perte. Ayant trouvé dans le camp Romain d'abondantes provisions de vin, ils s'en remplirent avec une avidité de barbares, & s'enyvrerent. Flaccus, qui en fut instruit, revint avec ce qui lui restoit de troupes les surprendre en cet état, & il les extermina sans qu'il en échappât un seul. Domitien fut très-enflé de cette victoire, & il se servit de cette arrogante expression dans le sénat: « J'ai voulu que les Nasa» mons cessassent d'être, & ils ne sont » plus. » Cet événement doit être placé, selon M. de Tillemont, sous l'an de J. C. 86.

Les Nasamons détruits. *Zonar.*

L'expédition de Domitien contre les Sarmates est postérieure de plusieurs années. Les savans la rejettent

Expédition de Domitien contre les Sarmates. *Suet. Dom.* 6

après la guerre des Daces finie, & ils hésitent seulement entre les années 92 ou 93 de J. C. Ces peuples avoient taillé en piéces une légion avec son commandant. La chose parut mériter la peine à Domitien de se transporter en personne sur les lieux. Il faut que ses exploits n'ayent pas été fort considérables, puisqu'il ne les jugea pas dignes du triomphe, & qu'à son retour à Rome il se contenta de porter en pompe & d'offrir à Jupiter Capitolin une branche de laurier.

Faux Néron.

Suet. Ner. 57.

Tac. Hist. l. 2.

Je dois encore ajouter ici qu'un faux Néron pensa donner lieu à une guerre avec les Parthes. L'imposteur, quoique la fourbe dût être usée, puisqu'il étoit le troisieme qui l'employoit, fut accueilli favorablement par le roi des Parthes, qui fut prêt d'embrasser sa querelle, & qui ne se laissa déterminer qu'avec beaucoup de peine à le livrer aux Romains. M. de Tillemont observe que cet événement, pour lequel il n'y eut pas un épée tirée, est probablement le sujet des triomphes que Si-

Sil. Ital. III. v. 612.

lius Italicus attribue à Domitien sur le Gange, sur les Bactriens, & sur tout l'orient. Suétone le date de la vingtieme année après la mort de Néron : &

& par conſéquent il tombe ſous l'an de Rome 839, de J. C. 88.

Enfin je ne dois point omettre un genre de crime ſingulier & juſques-là inoui, qui devint un fléau pour Rome & pour tout l'empire. Des ſcélérats imaginerent de s'armer d'aiguilles empoiſonnées, avec leſquelles ils firent périr un grand nombre de perſonnes, qu'ils attaquoient au moment où l'on s'y attendoit le moins. Pluſieurs de ces aſſaſſins furent découverts, & expierent par le ſupplice la noirceur de leur forfait.

Aſſaſſinats commis avec des aiguilles empoiſonnées. *Dio.*

Je viens maintenant à Agricola, dont la vie a été écrite par Tacite ſon gendre. Je tranſporterai ici preſque en entier un morceau ſi précieux, qui eſt le dernier que me fournira pour mon ouvrage ce grand & ſublime hiſtorien.

§. III.

Agricola n'est connu que par Tacite. Sa naissance. Son éducation. Ses premieres armes sous Suétonius Paulinus dans la Grande-Bretagne. Son mariage et ses premiers honneurs. Il est employé par Galba. Il prend peu de part aux guerres civiles. Mucien l'envoie commander la vingtieme légion dans la Grande-Bretagne. Vespasien le crée praticien, et l'envoie gouverner l'Aquitaine. Il le fait consul, et lui confie le commandement de l'armée dans la Grande-Bretagne. Récit de ce qui s'étoit passé dans la Grande-Bretagne depuis que Suétonius Paulinus en étoit sorti. Premiere campagne d'Agricola dans la Grande-Bretagne. Sa modestie après des succès considérables. Sagesse de sa conduite dans le gouvernement intérieur. Seconde campagne d'Agricola. Il travaille à adoucir les mœurs des peuples soumis, pour les plier à la servitude. Troisieme campagne d'Agricola. Quatrieme campagne. Cinquieme campagne. Sixieme campagne. Septieme campagne.

Grands préparatifs des Calédoniens. Discours de Galgacus leur général. Bataille. Les Romains restent vainqueurs. La flotte d'Agricola fait le tour de l'Isle par le nord. Aventure mémorable d'une cohorte de Germains. Domitien jaloux de la gloire d'Agricola. Il le révoque en lui faisant décerner les ornemens du triomphe. Conduite modeste d'Agricola. Mort d'Agricola. Sentimens tendres et nobles de Tacite au sujet de la mort de son beau-pere.

AGRICOLA seroit à peine connu de nous, si nous n'avions pas sa vie écrite par Tacite. Tout ce que nous saurions d'un si grand homme se trouveroit renfermé dans quelques lignes assez peu exactes, & encore moins intéressantes, de l'Abréviateur de Dion. Grace à l'illustre écrivain qu'il a eu pour gendre, nous sommes pleinement instruits de ce qui le regarde, nous pouvons le suivre depuis ses premieres années, & trouver en lui un modele qui peut être proposé à toutes sortes de personnes, mais particuliérement aux guerriers.

Agricola n'est connu que par Tacite.

Il se nommoit Cnéus Julius Agri- Sa naissance

Tac. Ag. 4. cola. Le nom de Julius qu'il portoit, étoit devenu très-commun parmi les Romains depuis l'élévation des Céſars, & ne doit point donner lieu de penſer qu'Agricola appartînt à la maiſon des Jules. Sa naiſſance étoit honorable; mais non illuſtre. Il étoit originaire de la colonie de Fréjus, & ſes deux grands-peres avoient été intendans de l'empereur, emploi qui ne prouve que le rang de chevaliers Romains. Son pere, nommé Julius Grécinus, fut ſénateur, & ſe rendit recommandable par une vertu ſévére, dont nous avons *T. III. p.* 26. rapporté des traits ſous Caligula, qui le fit mourir.

Son éducation. Agricola ne put point profiter des leçons & des exemples d'un pere ſi vertueux. Car il le perdit très-peu de tems après ſa naiſſance, qui arriva le treize juin de l'an de Rome 789, ſous le ſecond (*a*) conſulat de Caius. Mais il eut le bonheur d'être élevé par une mere pleine de mérite, qui prit un

(*a*) *Le texte de Tacite,* (Agr. 44.) *porte qu'Agricola naquit ſous le troiſieme Conſulat de Caius, & mourut ſous celui de Collega & de Priſcus dans ſa cinquante-ſixieme année. Ces deux dates ſe contrediſent, vû qu'elles ne renferment qu'un eſpace de cinquante-quatre ans. Il y a donc erreur dans l'une ou dans l'autre. Je ſuppoſe que c'eſt la date de la naiſſance qui eſt fauſſe.*

très-grand ſoin de ſon éducation, & qui le fit inſtruire dans tous les beaux arts. Elle le conduiſit tout (*a*) enfant à Marſeille, qui étoit l'Athêne des Gaules, & dont le ſéjour, plus favorable à l'innocence des mœurs que celui de Rome, offroit un heureux mêlange de la politeſſe grecque & de la modeſtie de la province. L'eſprit de ſimplicité antique, qui régnoit dans cette ville, vint heureuſement à l'appui du bon naturel du jeune Agricola, & le préſerva des ſéductions & des piéges qui corrompent trop ſouvent cet âge facile & avide de plaiſirs.

Il (*b*) ſe livra à la philoſophie avec toute l'ardeur qu'une ſi belle étude peut inſpirer à un eſprit capable du grand, & à une ame élevée. Sa mere

(*a*) Arcebat eum ab illecebris peccantium, præteripſius bonam integramque naturam, quod ſtatim parvulus ſedem ac magiſtram ſtudiorum Maſſiliam habuerat, locum Græcâ comitate & provinciali parcimoniâ miſtum ac bene compoſitum.

(*b*) Memoriâ teneo ſolitum ipſum narrare, ſe in prima juventa ſtudium Philoſophiæ * acrius, & ultra quàm conceſſum Romano ac Senatori, hauſiſſe: ni prudentia matris incenſum ac flagrantem animum coercuiſſet. Scilicet ſublime & erectum ingenium pulchritudinem ac ſpeciem excelſæ magnæque gloriæ vehementius quàm cautè appetebat. Mox mitigavit ratio & ætas: retinuitque, quod eſt difficillimum, ex ſapientia modum.

* *Dans les éditions on*

trouva qu'il prenoit un goût trop vif pour une ſcience, qu'elle jugeoit plus convenable au loiſir des Grecs, qu'à la vie active d'un Romain deſtiné à être ſénateur. L'abus qu'en faiſoient alors pluſieurs de ceux qui la profeſſoient, & qui en outroient les maximes, allarmoit ſans doute cette mere judicieuſe. Elle retint ſon fils par ſes remontrances : la raiſon & la réflexion tempérerent le grand feu d'Agricola : & de l'étude de la ſageſſe il lui reſta ce qui en eſt le point le plus eſſentiel, & en même tems le plus difficile, une modération ennemie de tout excès.

Ses premieres armes ſous Suétonius Paulinus dans la Grande-Bretagne.

Il fit ſes premieres armes dans la Grande-Bretagne ſous les ordres de Suétonius Paulinus, dont il a été ſouvent fait mention dans cet ouvrage. Ce général, l'un des plus grands hommes de guerre que Rome eût alors, le prit auprès de ſa perſonne, ſelon l'uſage pratiqué par les Romains, pour le conduire & le former : & le jeune officier mérita l'eſtime d'un ſi bon juge. Il étoit tribun dans une légion, & ce

lit ac juris, ultra. *C'eſt une correction des commentateurs, qui ne me paroît pas heureuſe, vû qu'il ne s'agit point du tout ici de l'étude du Droit. Je rétablis donc l'ancienne leçon, en ajoutant ſeulement la particule &.*

, auquel étoit attaché un com-
dement important, (a) ne fut
it pour lui, comme pour pluſieurs
es camarades, une occaſion de fai-
e la milice un exercice de licence :
e s'en ſervit, ni pour couvrir une
rance honteuſe, ni pour ſe diſ-
ſer des travaux, ni pour s'autoriſer
endre de fréquens congés, & à ſe
nager des parties de plaiſir. Uni-
ment occupé de ſon projet, il s'ap-
uoit à bien connoître la province,
à ſe faire connoître lui-même de
mée : il interrogeoit ceux qu'il ſa-
t habiles, il s'attachoit à ſuivre les
s braves & les plus gens de bien :
nais la vanité ne lui fit rechercher
occaſions brillantes, jamais la crain-
ne lui fit refuſer les périlleuſes : une
tivité tranquille, & nullement in-
iéte, dirigeoit toutes ſes démarches.
On peut ſe ſouvenir que le com-
andement de Suétonius Paulinus
ns la Grande-Bretagne fut marqué
r de grands événemens : d'abord

Voyez le T. IV. L. XI. p. 179. & ſuiv.

(a) Nec Agricola li-
nter more juvenum,
militiam in laſciviam
erunt, neque ſegniter
voluptates & com-
eatus titulum tribuna-
s & inſciſiam retulit ;
ſed noſcere provinciam,
noſci exercitui, diſcere
à peritis, ſequi optimos,
nihil appetere ob jacta-
tionem, nihil ob formi-
dinem recuſare.

victoires éclatantes, enſuite ſoulevement de la province, pertes conſidérables de la part des Romains, efforts pénibles & enfin heureux pour ramener les rebelles à leur devoir. Ces viciſſitudes fournirent à Agricola les moyens de s'inſtruire, & donnerent de l'exercice à ſes talens. Et quoiqu'il n'eût aux ſuccès que la part qu'y pouvoit prendre un officier ſubalterne, il ſe forma par l'uſage, l'aiguillon de la gloire ſe fit ſentir à ſon cœur, & (a) il conçut pour le métier des armes un goût peu capable de lui attirer de l'agrément dans les tems où il avoit à vivre, tems malheureux, où tout mérite éclatant étoit ſujet à des interprétations malignes, & où le péril n'étoit pas moindre de s'acquérir un grand nom, que de s'en faire un mauvais.

Son mariage & ſes premiers honneurs.

Revenu à Rome pour entrer dans la carriére des honneurs, il fit une belle alliance, & utile par rapport à ſes vûes. Il épouſa Domitia Decidiana, en qui une naiſſance illuſtre étoit rehauſſée par la vertu. Leur mariage fut très-uni,

(a) Intravitque animum militaris gloriæ cupido, ingrata temporibus, quibus ſiniſtra erga eminentes interpretatio, nec minus periculum ex magna fama, quàm ex mala.

ur amour fondé ſur une eſtime
elle, ne fut jamais troublé par
n nuage de diſſenſion.
yant (a) obtenu la Queſture, il
par ſort le département de l'Aſie
le proconſul Salvius Titianus,
e d'Othon depuis empereur. C'étoit
double amorce de corruption.
la province étoit riche, & ſem-
t inviter la cupidité : & en mêmes
s le proconſul, extrêmement avide,
été charmé de trouver de la com-
ſance dans ſon Queſteur, & il l'eût
etée volontiers par une connivence
iproque, qui lui eût tout paſſé. La
bité d'Agricola fut à toute épreu-
, & réſiſta à une ſéduction ſi
iſſante.
Au ſortir de la Queſture, il paſſa
ſieurs années dans une eſpece (b)
naction, qui étoit ſageſſe ſous un
ince auſſi ombrageux & auſſi cruel
e Néron. Les charges même de
bun du peuple & de prêteur, qu'il

(a) Sors quæſturæ proximam Aſiam & proconſulem Salvium Titianum dedit : quorum neuter corruptus eſt, quamvis & provincia dives & peccatis peccantibus, & proconſul, in omnem aviditatem pronus, quantâlibet facilitate redemptum effet mutuam diſſimulationem mali.

(b) Gnarus ſub Nerone temporum, quibus inertia pro ſapientia fuit.

exerça durant cet intervalle, ne le tirerent point de la tranquillité obſcure dans laquelle il s'enfonçoit par principe. Le tribunat avoit peu de fonctions ſous les empereurs, qui s'en étoient attribué la puiſſance : & la préture même ne donnoit guere d'occupation, à moins que l'on n'eût le département de rendre la juſtice en matiere civile. Or ce département n'échut point à Agricola, & l'exercice de ſa préture fut renfermé preſque tout entier (*a*) dans le frivole, dans les jeux & les ſpectacles qu'il lui fallut donner au peuple. Il s'y comporta en homme ſage, évitant l'excès d'une raiſon auſtere, qui refuſe tout, & celui de la prodigalité, qui ne ménage rien.

Il eſt employé par Galba.

Après la mort de Néron les talens oſerent ſe montrer : & Agricola fut chargé par Galba d'une commiſſion délicate. C'étoit de dreſſer un inventaire des offrandes & des dons conſacrés dans les temples, & d'y faire revenir ce qui en avoit été enlevé. Il s'acquitta de cet emploi avec exactitude : & s'il ne répara pas tous les torts, c'eſt que ſon pouvoir ne s'éten-

(*a*) Ludos & inania honoris pro modo rationis atque abundantiæ duxit.

doit pas ſur les ſacriléges dont Néron étoit l'auteur.

Il ne paroît pas qu'il ait pris beaucoup de part aux guerres civiles qui déchirerent l'empire après Galba. Dès les premiers commencemens de la guerre d'Othon, la mere d'Agricola ayant été tuée par les troupes de la flotte de cet empereur dans les terres qu'elle avoit en Ligurie, il y courut pour s'acquitter des devoirs de la piété filiale; & pendant qu'il étoit occupé de ces ſoins, & de celui de rétablir & de remettre en valeur ſes terres, qui avoient été pillées & ravagées, il apprit que Veſpaſien avoit été proclamé empereur par les légions d'Orient, & ſur le champ il ſe déclara pour ce parti, qui étoit celui du bien public. Mais il n'eſt pas dit qu'il ait ſervi dans les troupes qui combattoient pour la cauſe qu'il avoit embraſſée: & il ſemble par le récit de Tacite, qu'il ſoit venu de Ligurie droit à Rome, ſeulement au tems où Mucien gouvernoit déja cette capitale de l'empire au nom de Veſpaſien encore abſent.

Il prend peu de part aux guerres civiles.

Mucien l'employa d'abord à faire des levées de ſoldats, & l'ayant re-

Mucien l'envoie commander

la vingtieme legion dans la Grande-Bretagne.

connu fidele & actif, il lui donna une commiſſion plus importante, & l'envoya commander la vingtieme légion dans la Grande-Bretagne. L'emploi étoit difficile. La légion dont Agricola alloit prendre le commandement, n'avoit été amenée qu'avec peine à prêter le ſerment à Veſpaſien : elle ne ſe laiſſoit pas aiſément manier, & elle faiſoit trembler le général même de toute l'armée, bien loin d'obéir à ſon chef particulier, qui ſoit à mauvaiſe intention, ſoit par foibleſſe, ſoit par la faute des ſoldats trop indociles & trop mutins, étoit plutôt gouverné par eux, qu'il ne les gouvernoit. Agricola choiſi (a) pour remédier au mal, en vint aiſément à bout par la ſupériorité de ſon génie & par la droiture de ſes vûes. Mais ce qui eſt plus eſtimable & plus rare, c'eſt qu'au lieu d'aggraver les torts de ſon prédéceſſeur, au lieu de ſe faire honneur d'avoir réduit des opiniâtres au devoir, il aima mieux paſſer pour avoir trouvé toutes choſes dans l'ordre, que pour les y avoir rétablies.

(a) Succeſſor ſimul & ultor electus, rariſſimâ moderatione maluit vi-deri inveniſſe bonos quàm feciſſe.

L'armée avoit alors pour général Vectius Bolanus, dont le caractere étoit trop doux & trop ami de la paix pour une province auſſi fiere & auſſi belliqueuſe, que celle qu'il devoit tenir en reſpect. Agricola (*a*), qui lui étoit ſubordonné, ſe conforma au goût de ſon chef. Il modéra ſon feu, il ne donna point l'eſſor à ſon ardeur martiale. Il ſavoit complaire & obéir, & négliger le ſpécieux pour s'attacher à l'utile.

Sous Petilius Cérialis, qui ſuccéda à Bolanus, le mérite d'Agricola eut un plus beau champ. Ce général, que nous avons vû faire preuve d'activité & de vigueur dans la guerre contre le Batave Civilis, trouvant les mêmes qualités dans le commandant de la vingtieme légion, lui donna pluſieurs occaſions de ſe ſignaler. (*b*) Agricola, toujours brave, toujours modéré, fit de grandes choſes ſans en tirer vanité, ſans prétendre s'en approprier l'honneur: il le déféroit tout entier à celui dont il exécutoit les ordres: & par une

(*a*) Temperavit Agricola vim ſuam, ardoremque compeſcuit, ne increſceret, peritus obſequi, & eruditus utilia honeſtis miſcere.

(*b*) Nec Agricola umquam in ſuam famam geſtis exſultavit: ad auctorem & ducem, ut miniſter, fortunam referebat. Ita virtute in obſe-

conduite ſi parfaite, il acquit de la gloire, & ſçut éviter l'envie.

Veſpaſien le crée Patricien, & l'envoie gouverner l'Aquitaine

A ſon retour à Rome, Veſpaſien récompenſa ſes ſervices par une diſtinction d'honneur, & par un emploi important. Il le mit au rang des patriciens, & il lui donna le gouvernement de l'Aquitaine, qui comprenoit alors, en vertu de la diviſion des Gaules faite par Auguſte, tous les pays compris entre la Loire & les Pyrénées.

C'étoit une province paiſible, & où le mérite guerrier n'avoit plus d'exercice. Il s'agiſſoit principalement des fonctions de la magiſtrature civile, auxquelles s'étoit peu préparé un homme qui avoit paſſé ſa vie dans les armes. Et Tacite (*a*) obſerve que, ſelon la penſée de pluſieurs, les gens de guerre n'ont pas communément cette fineſſe & cette ſagacité qu'exigent les affaires : parce que la juſtice militaire s'embarraſſant peu des formes, marche plus rondement, décide ſouvent par

quendo, verecundiâ in prædicando, extra invidiam, nec extra gloriam erat.

(*a*) Credunt plerique militaribus ingeniis ſubtilitatem deeſſe : quia caſtrenſis juriſdictio ſecura, & obtuſior, ac plura manu agens, calliditatem fori non exerceat. Agricola naturali prudentiâ, quamvis inter togatos, facilè juſtèque agebat. Jam vero tempora curarum remiſſionumque di-

voie de fait, & par conſéquent n'accoutume pas les eſprits aux ſubtilités du barreau. Agricola, dans un métier tout neuf pour lui, ne ſe trouva point déplacé : & ſa prudence naturelle lui tint lieu d'uſage & d'expérience. Il rendoit la juſtice avec un diſcernement merveilleux, & ſans aucune hauteur. Il diſtinguoit les tems & les lieux. S'il ſiégeoit ſur ſon tribunal, on le voyoit grave, attentif, ſévére, & néanmoins plus volontiers ſenſible à la commiſération. Dès que ſon devoir étoit rempli, le magiſtrat diſparoiſſoit pour faire place à l'homme doux, acceſſible, affable. Jamais aucun trait ni d'arrogance, ni de mauvaiſe humeur : & il ſavoit garder un ſi ſage tempérament, que ni la facilité de ſon commerce ne diminua rien du reſpect qui étoit dû à ſa dignité ; ni ſa ſévérité, de l'amour que les peuples portoient à ſa perſonne. Louer en lui l'intégrité, ce ſeroit, dit Tacite, faire injure à un mérite ſi

viſa. Ubi conventus ac judicia poſcerent, gravis, intentus, ſeverus, ac ſæpius miſericors : ubi officio ſatisfactum, nulla ultrà poteſtatis perſona. Triſtitiam, & arrogantiam, & avaritiam exuerat : nec illi, quod eſt rariſſimum, aut facilitas auctoritatem, aut ſeveritas amorem diminuit. Integritatem atque abſtinentiam in tanto viro referre, injuria virtutum fuerit. Ne famam quidem „

accompli. La paſſion même de la gloire, à laquelle ſe laiſſent ſouvent entraîner ceux qui n'en ont point d'autre, ne le conduiſit jamais ni au faſte de l'oſtentation, ni aux petites ruſes de la vanité. Nulle jalouſie contre ſes égaux ; nulle conteſtation avec ſes inférieurs. Les intendans des Céſars fatiguoient volontiers les gouverneurs de provinces. Agricola évita toujours de ſe commettre avec eux, perſuadé que combattre contre des ſubalternes, c'étoit vouloir ou vaincre ſans gloire, ou s'avilir ſi l'on venoit à ſuccomber.

Il le fait conſul, & lui confie le commandement de l'armée de la Grande-Bretagne.

Après qu'il eut paſſé moins de trois ans dans le gouvernement de l'Aquitaine, Veſpaſien le rappella pour le faire conſul. Il le décora auſſi de la dignité de pontife, & il le choiſit après ſon conſulat pour aller commander en chef dans la Grande-Bretagne, province qu'Agricola connoiſſoit parfaitement, puiſqu'il y avoit ſervi & comme tribun dans ſa premiere jeuneſſe, & en qualité de commandant d'une légion dans un âge plus mûr. C'étoit

cui etiam ſæpe boni indulgent, oſtentandâ virtute, aut per artem quæſivit. Procul ab æmulatione adverſus collegas, procul à contentione adverſus procuratores. Et vincere inglorium, & atteri ſordidum arbitrabatur.

le ſeul pays où les Romains euſſent guerre alors, & Veſpaſien en l'y envoyant lui donnoit une marque ſinguliere de conſidération & d'eſtime.

Tacite ne date point ces faits. Je place, d'après M. de Tillemont, le conſulat d'Agricola ſous l'an de Rome 828, & ſon arrivée dans la Grande-Bretagne ſous l'année ſuivante.

Il s'étoit paſſé peu de choſes importantes dans la Grande-Bretagne, depuis les exploits de Suétonius Paulinus, dont j'ai rendu compte ſous le regne de Néron. Pétronius Turpilianus ſon ſucceſſeur s'étoit contenté des conquêtes faites par ceux qui l'avoient précédé, & n'avoit point hazardé de nouvelles entrepriſes.

Récit de ce qui s'étoit paſſé dans la Grande-Bretagne depuis que Suétonius Paulinus en étoit ſorti.

Trébellius Maximus, qui le remplaça, imita ſon inaction. C'étoit un caractere indolent, & ſans aucune expérience dans la guerre. Il ſe réduiſit à entretenir la paix dans la province par la douceur de ſon adminiſtration. La paix (*a*) familiariſa les Barbares avec la molleſſe, & ils apprirent à goûter l'amorce des vices ſéduiſans & flatteurs. Les guerres civiles qui ſuivirent

(*a*) Didicêre jam Barbari quoque ignoſcere vitiis blandientibus.

la mort de Néron, autoriſerent la pareſſe de Trébellius, & lui fournirent une excuſe légitime. Sa tranquillité ne fut troublée que par des diſcordes qui ſurvinrent entre l'armée & ſon chef. J'en ai parlé ailleurs, & j'ai dit que Trébellius ſauva ſa vie aux dépens de ſa gloire, & fut enfin obligé de s'enfuir de la Grande-Bretagne. Vitellius lui nomma Bolanus pour ſucceſſeur.

Celui-ci aſſez ſemblable à ſon prédéceſſeur, ſi ce n'eſt qu'il étoit plus homme de bien, ne crut pas qu'un tems de guerre civile fût propre, ſoit à rétablir la diſcipline, ſoit à harceler l'ennemi. Il laiſſa toutes choſes dans l'état où il les avoit trouvées, ſans inquiéter ni les barbares, ni les ſoldats. Pétilius Cérialis, après avoir glorieuſement terminé la guerre des Bataves, fut envoyé par Veſpaſien dans la Grande-Bretagne, & trouvant les troupes plus diſpoſées à l'obéiſſance, depuis que le gouvernement de l'empire avoit pris une conſiſtance certaine, il tourna leur activité contre l'ennemi. Il pouſſa en avant l'ancien projet de la conquête entiere de l'Iſle, & il attaqua les * Brigantes, peuple nombreux

* *Ils occupoient la partie ſeptentrionale de l'Angle-*

& guerrier, qui ſoutenoit encore ſa liberté entamée par les victoires d'Oſtorius Scapula ſous le regne de Claude. Il porta dans tout le pays la terreur des armes romaines, & en ſoumit une grande partie.

Frontin lui ſuccéda, général plein de courage, & qui joignoit l'étude à l'exercice & à la pratique, comme il paroît par ſon livre des ſtratagêmes. Il ſoutint dignement la gloire de ſon prédéceſſeur, & il ſubjugua pleinement la nation des * Silures, dont l'opiniâtreté n'avoit pû être abattue par Oſtorius, & s'étoit ſignalée par pluſieurs pertes conſidérables qu'ils avoient alors fait ſouffrir aux Romains. Frontin eut pour ſucceſſeur Agricola, qui arriva dans la province au milieu de l'été de l'an de Rome 829.

Premiere campagne d'Agricola dans la Grande-Bretagne.

La ſaiſon déja avancée, & le changement de général, avoient donné lieu à l'armée romaine de regarder la campagne comme finie, & conſéquemment inſpiré aux barbares la penſée de profiter de la ſécurité de leurs ennemis. Agricola apprit en arrivant que les

terre depuis l'Edem juſqu'à l'Humbre.

**Les Silures habitoient entre la Saverne & la mer d'Hibernie.*

* Peuple du nord-Galles.

* Ordoviques venoient de détruire preſque entiérement un régiment de cavalerie, qui gardoit leur frontiere : & cet exploit avoit mis en mouvement les eſprits des peuples de la province, dont les uns approuvoient hautement un ſi bel exemple ; les autres, penſant de même au fond, mais plus circonſpects, obſervoient quel parti prendroit le nouveau commandant, pour régler leur démarches ſur les ſiennes.

Agricola avoit bien des motifs, qui pouvoient paroître plauſibles, de différer à l'année ſuivante à ſe mettre en action. Ses troupes comptoient ſur le repos du reſte de la campagne, & elles étoient diſtribuées dans leurs quartiers: & pluſieurs des principaux officiers croyoient, que dans un commencement il ne falloit point uſer d'une trop grande rigueur à l'égard des Bretons, & qu'il étoit de la prudence de ſe contenter d'avoir l'œil ſur ceux dont la fidélité étoit ſuſpecte, dans la crainte d'occaſionner par une vengeance précipitée un ſoulevement général. Agricola n'écouta point ces conſeils timides : & perſuadé qu'un ſi grand mal demandoit un prompt remede, il raſſembla ce qu'il avoit de forces ſous ſa

main, & marcha aux Ordoviques, qu'il trouva poſtés ſur une hauteur. Comme il vit qu'ils n'oſoient pas deſcendre dans la plaine, il réſolut d'aller à eux: & s'étant mis à la tête de ſa troupe, pour inſpirer à ceux qui le ſuivoient un courage pareil au ſien en partageant leur danger, il eut bientôt délogé les barbares de leur poſte, & il tailla en piéces preſque toute la nation.

Ce premier ſuccès l'anima à tenter une nouvelle entrepriſe: & ſe trouvant près de l'Isle * Mona, dont Suétonius Paulinus avoit manqué la conquête, il forma le deſſein de s'en emparer. Mais comme la réſolution étoit ſubite, il n'avoit point de vaiſſeaux, Son eſprit de reſſource & ſon courage y ſuppléerent. La mer eſt baſſe & étroite entre la grande & la petite isle: & il avoit parmi ſes auxiliaires des Bretons anciennement ſoumis, qui connoiſſoient les gués, & qui étoient accoutumés à paſſer à la nage avec armes & chevaux les bras de mer de peu de largeur, & les rivieres. Il leur ordonna de faire le trajet, après s'être débarraſſés de leurs bagages. Ils exécuterent cet ordre: & les ennemis qui comptoient ſur leur barriere naturelle, & qui ne ſoupçon-

* *Isle d'Angleſey.*

noient pas que l'on pût ſe paſſer d
flotte pour venir à eux, furent étran
gement ſurpris de cette attaque impré
vûe. Ils crurent que nul obſtacl
n'étoit invincible pour ceux qui ſa
voient ainſi faire la guerre, & ils pri
rent le parti de ſe ſoumettre & de de
mander la paix.

Sa modeſtie après des ſucces conſidérables.

C'étoit-là une belle entrée dans u
nouveau gouvernement. Tout le mon
de admiroit Agricola, qui avoit con
ſacré aux fatigues & aux hazards de l
guerre, un tems que les autres gou
verneurs avoient coutume d'employe
à faire un vain étalage de leur gran
deur, & à recevoir les reſpects des ha
bitans de leur province. Mais pour lui
il n'en devint pas plus vain. Ce n'étoi
pas à ſon jugement un exploit ni un
victoire, que d'avoir contenu des re
belles dans le devoir. Il ne daigna pa
même couronner de lauriers ni ſe
faiſceaux, ni les lettres qu'il écrivit e
cour. Et en (a) paroiſſant négliger ain
la renommée, il s'en fit une d'autan
plus belle, qu'il n'y avoit perſonne qu
ne ſe demandât, quelles grandes cho
ſes il ſe promettoit donc pour l'avenir

(a) Ipſâ diſſimulatione famæ famam auxit, æſti- | mantibus quantâ futu
ſpe nam magna tacuiſſ

puiſqu'il gardoit le ſilence ſur des ſuccès ſi importans.

Sageſſe de ſa conduite dans le gouvernement intérieur.

Agricola ſe propoſoit d'achever la conquête de la Grande-Bretagne : & il s'y prit (*a*) en homme ſupérieur, qui ſait que les armes ne ſuffiſent pas, ſi par les injuſtices on aliéne des peuples nouvellement ſoumis. Il connoiſſoit la fierté des Bretons, & il réſolut de leur ôter un légitime ſujet de plainte & de révolte. Sa premiere attention ſe porta ſur lui-même & ſur ſa maiſon. Il commença par y mettre l'ordre : ce qui n'eſt pas moins difficile pour pluſieurs, que de gouverner leur province. Il n'employoit dans aucune fonction publique ſes eſclaves & ſes affranchis. Dans le choix des ſoldats & des officiers, il ne donnoit rien à la recommandation ni aux prieres, perſuadé que les meilleurs ſujets ſeroient auſſi les plus affectionnés à leur général. Il vouloit tout ſavoir, mais ne puniſſoit pas tout : il accordoit le pardon

(*a*) Animorum provinciæ prudens, ſimulque doctus per aliena experimenta, parum profici armis ſi injuriæ ſequerentur ; cauſas bellorum ſtatuit exſcindere. A ſe ſuiſque ortus, primum domum ſuam coercuit, quod pleriſque haud minùs arduum eſt quàm provinciam regere. Nihil per libertos ſervoſque publicæ rei...Omnia ſcire, non omnia exſequi: parvis peccatis veniam,

aux fautes légeres, & réſervoit la ſé vérité pour les grandes : encore épar gnoit-il le châtiment autant qu'il éto poſſible, ſe contentant le plus ſouver du repentir. Il aimoit bien mieux cor fier les emplois à des hommes de qu il pût eſpérer une conduite exempt de fautes, que d'avoir à condamne des coupables.

(*a*) Ceux qui faiſoient bien étoien ſûrs de ſon eſtime & de ſes éloges. Au deſſus de toute vaine gloire, il ne con noiſſoit point cette baſſe jalouſie qu s'arroge l'honneur des belles action des autres. Le Centurion, l'officie d'un grade ſupérieur qui ſe ſignaloit trouvoit en lui un témoin incorrupti ble, & charmé de rendre juſtice à ſo mérite. Quelques-uns lui reprochoien un peu d'aigreur dans ſes réprimandes Plein de douceur & de politeſſe pou les bons, il traitoit durement les mau vais. Mais auſſi il ne lui reſtoit rie

magnis ſeveritatem commodare : nec pœnâ ſemper, ſed ſæpius pœnitentiâ contentus eſſe : officiis & adminiſtrationibus potiùs non peccaturos (præficere) quam damnare quum peccaſſent.

(*a*) Nec Agricola unquam per alios geſta avidus intercepit : ſeu centurio, ſeu præfectus, in corruptum facti teſtem habebat. Apud quoſdam acerbior in convicio narrabatur, ut bonis comis, ita adverſùs malos injucundus. Cæterùm e

ſu

ſur le cœur. On n'avoit point à craindre que ſon ſilence cachât un reſſentiment ſecret : il croyoit plus digne d'une belle ame de bleſſer, que de haïr.

Il eut une extrême attention à ſoulager les peuples, non pas en diminuant les tributs & les impoſitions, ce qui n'étoit pas en ſon pouvoir, mais par l'égalité de la répartition & en retranchant les vexations, que l'on ſouffroit plus impatiemment que les tributs mêmes. Car les Publicains, nation de tout tems ingénieuſe à tourmenter les autres pour ſon profit, imaginoient mille ruſes tyranniques pour rendre plus onéreuſe la levée des contributions. Par exemple, tel peuple Breton, qui avoit dans ſon voiſinage un camp où il pouvoit voiturer ſes bleds ſans peine & ſans frais, étoit commandé pour les porter dans des quartiers fort éloignés. Agricola (*a*) abolit tout en arrivant ces injuſtices & autres pareilles, & il ſçut auſſi rendre aimable la paix, qui auparavant, par la négligence ou la conni-

iracundia nihil ſupererat: ſecretum & ſilentium ejus non timeres : honeſtius putabat offendere quàm odiſſe *Tac. Agr.* 22.

(*a*) Hæc primo ſtatim anno comprimendo ; egregiam famam paci circumdedit, quæ vel incuriâ vel tolerantiâ priorum, haud minùs quàm bellum timebatur.

vence de ſes prédéceſſeurs, n'étoit pas moins redoutée des peuples, que la guerre.

Seconde campagne d'Agricola. An R. 830. Au retour de la belle ſaiſon, il ſe mit en campagne, faiſant obſerver à ſon armée une exacte diſcipline, attentif à empêcher les écarts, & à encourager par ſes éloges la retenue & la modeſtie du ſoldat. Son plan n'étoit pas pour cette année de faire de nouvelles conquêtes: il vouloit commencer par établir ſolidement la domination Romaine parmi des peuples déja attaqués, mais non ſoumis, & qui défendoient encore leur liberté par les armes. Il réuſſit en mêlant la vigueur & la clémence, faiſant des courſes ſubites qui déſoloient les Barbares, & enſuite leur offrant dans ſa bonté un aſyle toujours ouvert, dès qu'ils penſeroient à ſe ſoumettre. En même tems il ſe précautionnoit de maniere à ne leur laiſſer jamais prendre aucun avantage ſur lui. Il choiſiſſoit lui-même ſes campemens: lui-même il alloit reconnoître les marais & les bois qui ſe trouvoient ſur la route. Par une conduite ſi bien ſoutenue il amena pluſieurs peuples, qui juſques là s'étoient maintenus dans l'indépendance, à lui donner des

ôtages, à ſouffrir qu'il conſtruisît des forts dans leur pays, qu'il y établît des garniſons. Ainſi il mit la derniere main aux entrepriſes de ſes prédéceſſeurs, & il acheva tout ce qu'ils avoient tenté.

Il travaille à adoucir les mœurs des peuples ſoumis, pour les plier à la ſervitude

Il paſſa l'hiver ſuivant à adoucir par les mœurs ceux qu'il avoit domptés par les armes. Les Bretons vivoient preſque alors en ſauvages, ſans aucune culture, ſans aucun lien de ſociété: & cette groſſiéreté toute brute entretenoit la fierté de leurs courages, & les tenoient perpétuellement diſpoſés à la guerre. (a) Agricola travailla à leur inſpirer le goût de la tranquillité par l'amorce des commodités de la vie. Il les exhorta à embellir leurs habitations, à bâtir des temples, des places publiques: & de peur que la dépenſe ne les effrayât, il en faiſoit porter à l'état une partie. Sans leur impoſer de néceſſité, les louanges qu'il donnoit à ceux qui entroient avec ardeur dans ſes vûes, les reproches qu'il faiſoit aux négligens, jettoient parmi eux une émulation plus efficace que la contrainte. Il eut ſoin que les enfans de la premiere nobleſſe fuſſent inſtruits dans les

(a) Ut homines diſperſi ac rudes, eoque bello faciles, otio & quieti per voluptates aſſueſcerent,

beaux arts : & il piquoit en eux une rivalité nationale, qui s'eſt bien ſoutenue depuis, en attribuant la ſupériorité de l'eſprit & des talens aux Bretons ſur les Gaulois. Cette politique eût ſon effet : & des peuples, qui peu auparavant refuſoient d'apprendre la langue des Romains, aſpirerent même à y devenir éloquens. Bientôt l'habillement romain fut en honneur parmi eux: l'uſage de la toge devint fréquent. (*a*) Enfin le luxe & les délices s'introduiſirent. Ils apprirent à goûter tout ce qui ſert d'appât & de nourriture à la molleſſe, les portiques, les bains, l'élégance des repas: & ne connoiſſant pas les conſéquences de ces nouveautés, ils appelloient politeſſe ce qui faiſoit partie de leur ſervitude.

Troiſieme campagne d'Agricola, An. R. 831.

Agricola par ces précautions s'étant bien aſſuré de tout le midi de l'iſle, pouſſa en avant vers le nord dans ſa troiſieme campagne, & il porta la guerre chez des nations, qui juſques là n'avoient point encore éprouvé les armes romaines. Il pénétra juſqu'au Taüs,

(*a*) Paulatimque diſceſſum ad delinimenta vitiorum, porticus, & balnea, & conviviorum elegantiam : idque apud imperitos humanitas vocabatur, quum pars ſervitutis eſſet.

c'eſt-à-dire, juſqu'à la riviere que nous nommons aujourd'hui la Twéde, & qui dans la derniere partie de ſon cours ſert de borne à l'Ecoſſe & au Northumberland. Sur l'arriere ſaiſon il ſurvint de furieux orages, dont l'armée Romaine ſouffrit beaucoup. Mais la terreur qu'elle avoit répandue parmi les Barbares étoit ſi grande, qu'ils n'oſerent l'attaquer. Agricola eut même le tems de conſtruire de forts châteaux dans le pays avant que de ſe retirer.

Un des talens de ce général étoit de s'éntendre parfaitement à choiſir les ſituations les plus avantageuſes pour établir des fortereſſes: & Tacite remarque qu'aucune de celles qu'il éleva en grand nombre dans les diſférentes contrées de l'isle, ne fut ni forcée par les ennemis, ni réduite à ſe rendre à compoſition, ni abandonnée par la fuite des troupes qui avoient charge de la garder. Il avoit ſoin d'en rafraîchir tous les ans les garniſons par de nouveaux ſoldats: ce qui les mettoit en état non ſeulement de ne rien craindre, mais même d'incommoder les Barbares par des fréquentes ſorties. Et c'eſt ce qui déſoloit & déſeſpéroit les Bretons, accoutumés ſous les géné-

raux précédens à compoſer par les avantages qu'ils remportoient pendant l'hiver, les pertes qu'ils avoient ſouffertes pendant l'été, au lieu que ſous Agricola ils n'avoient aucun relâche, & ſe voyoient battus en toute ſaiſon.

Quatrieme campagne. An. R. 832.

La quatrieme campagne d'Agricola fut employée à affermir les nouvelles conquêtes qu'il avoit faites l'année précédente. Il les étendit même juſqu'à un terme qui pouvoit être regardé comme une barriere, ſi, dit Tacite, la gloire du nom Romain permettoit de reconnoître aucune autre barriere que celle de la nature. Deux Golphes ou rivieres, nommés anciennement Glota & Bodotria, & aujourd'hui la riviere de Clyd & le golphe de Forth, recevant la mer en deux ſens oppoſés, ſe rapprochent tellement, qu'il ne reſte qu'un médiocre intervalle qui les ſépare. Agricola ferma cet intervalle par des châteaux diſpoſés d'eſpace en eſpace, enſorte qu'il ſembloit que les ennemis fuſſent relégués comme dans une autre isle. Et en effet, long-tems après, l'empereur Sévére borna en cet endroit les conquêtes & les prétentions des Romains, & il y bâtit une muraille, dont on voit encore maintenant les

ruines. Mais la valeur d'Agricola & de ſon armée ne pouvoit être arrêtée que par la mer ſeptentrionale.

Comme néanmoins il avoit autant de ſageſſe que de feu, il voulut ne rien laiſſer de ſuſpect derriere lui, pendant qu'il s'enfonceroit du côté du nord : & il s'occupa pendant ſa cinquieme campagne, à dompter par un grand nombre de combats des peuples inconnus juſqu'alors, qui habitoient la partie * de la Grande Bretagne la plus voiſine de l'Hibernie. Et il garnit de troupes toute cette côte, moins dans la crainte d'être troublé dans ſes opérations par une invaſion des Hibernois, que dans l'eſpérance d'aller un jour les ſoumettre eux-mêmes aux Romains. Cinquieme campagne. An. R. 833.

Ce projet lui paſſa par l'eſprit, & on peut croire qu'il l'auroit exécuté, s'il eût eu pour agir un plein pouvoir, qui n'eût été limité ni par le tems, ni par les lieux. De retour à Rome, il diſoit ſouvent qu'il ne falloit qu'une légion, & un nombre mediocre d'auxiliaires pour faire la conquête de l'Hibernie, & pour la garder. Et il ajoutoit que ce ſeroit une précaution utile

* *C'eſt aujourd'hui le Galloway & les pays voiſins.*

pour assûrer la soumission de la Grande Bretagne, qui alors verroit les armes Romaines tout autour de soi, & n'auroit devant ses yeux aucun pays libre, dont la condition lui causât de l'envie & irritât ses regrets. Plein de ces pensées, qui marquent un homme capable de grandes vûes, Agricola accueillit très-gracieusement un petit prince d'Hibernie, qui avoit été chassé de son pays par une sédition domestique. Il le retint auprès de sa personne, pour se servir de lui, s'il en trouvoit l'occasion. Cette occasion ne vint point: & depuis elle ne s'est jamais présentée, ou les Romains n'en ont pas profité; car l'Hibernie n'a connu en aucun tems leur domination.

Sixieme campagne. An. R. 834.

Les victoires d'Agricola & ses approches avoient donné de l'inquiétude aux peuples qui habitoient la partie la plus septentrionale de la Grande Bretagne, & le général romain apprit qu'ils faisoient de grands mouvemens. Résolu de marcher à eux dans sa sixieme campagne, il voulut que sa flotte allât d'abord les reconnoître: & sur les lumieres qu'il acquit par cette voie, il forma son plan. Il fit avancer en même tems toutes ses forces de terre & de

mer, conduiſant lui-même ſes légions ſans trop s'écarter de la côte, enſorte que ſouvent les ſoldats de la flotte & ceux de l'armée de terre ſe réuniſſoient dans un même camp : & là c'étoit à qui vanteroit ſes exploits ; à qui exagéreroit ſes dangereuſes aventures. Les uns parloient de montagnes inacceſſibles, de forêts épaiſſes & profondes ; les autres de flots ſoulevés, & de violentes tempêtes : & les vainqueurs de l'océan ſe mettoient beaucoup au-deſſus de ceux qui n'avoient à vaincre que la terre & les hommes.

Un effet plus ſérieux & plus important, c'eſt que les Barbares furent étrangement effrayés de voir la guerre venir à eux par mer & par terre. Avant Agricola aucun général romain n'avoit employé de flotte contre les Bretons ; & s'ils étoient vaincus par terre, au moins ils regardoient la mer comme une derniere reſſource. Cette reſſource leur étoit ôtée, leur mer étoit découverte, & ils ne ſavoient plus comment ſe défendre contre des ennemis qui dominoient ſur les deux élémens.

Leur courage ne ſe laiſſa pas néanmoins abattre, & les * Calédoniens

* *Peuples du Nord de l'Ecoſſe.*

ayant formé un grand corps d'armée ; ſe diſpoſerent, non à ſe tenir ſimplement ſur la défenſive, mais à aller attaquer les Romains, & détruire les forts qu'Agricola avoit établis au-delà du golphe Bodotria, & qu'ils regardoien avec raiſon comme des chaînes forgées pour les tenir en ſervitude. Leurs préparatifs, que la renommée groſſiſſoit encore, comme il ne manque jamais d'arriver par rapport aux objets nouveaux & inconnus, frapperent de crainte les eſprits de pluſieurs dans le camp Romain, qui couvrant leur timidité du voile de la prudence, diſoient qu'il falloit mettre le golphe entre eux & les ennemis, & qu'il étoit plus à propos de ſe retirer volontairement, que de ſe faire chaſſer par la force.

Agricola bien élevé au-deſſus de ces terreurs paniques, réſolut d'aller au devant du danger. Sachant que les Barbares s'étoient partagés en pluſieurs bandes, il conçut que leur deſſein étoit de l'envelopper ; & de peur qu'ils n'y réuſſiſſent par la ſupériorité du nombre, & par la parfaite connoiſſance qu'ils avoient du pays, il forma auſſi trois diviſions de ſon armée, & marcha ſur trois lignes.

Les Calédoniens inſtruits du changement qu'Agricola avoit fait dans la diſpoſition de ses troupes, changerent auſſi leur plan, & s'étant tous réunis, ils vinrent fondre ſur l'une des trois diviſions de l'armée Romaine, qui étoit la plus foible. Ils l'attaquerent pendant la nuit, & comme ils n'étoient point attendus, ils ſurprirent les corps de garde, les égorgerent, & pénétrerent dans l'intérieur du camp, où les Romains s'étant mis en état de défenſe, ſoutinrent le combat, mais avec beaucoup de déſavantage.

Agricola avoit été averti par ſes coureurs de la marche des ennemis. Il part ſur le champ, ſe faiſant précéder par ce qu'il avoit de plus léger & de plus agile en cavalerie & en infanterie, & ſuivant lui-même avec le gros de ſes forces. Les premiers arrivés commencerent à inquiéter les aſſaillans en les harcelant & les prenant en queue, & au point du jour les drapeaux de la légion qu'Agricola amenoit brillerent aux yeux des Calédoniens, qui ſe voyant obligés de faire face des deux côtés à la fois ſe troublent, ſe déconcertent : au contraire, l'audace & la vigueur renaiſſent dans le cœur des ſol-

dats de la légion attaquée. Juſques-là ils avoient combattu pour la ſûreté de leurs perſonnes & de leur camp : de ce moment ils combattent pour la gloire ; ils pouſſent les Barbares, & regagnent ſur eux du terrein. Aux paſſages étroits des portes on ſe battit avec furie ; mais enfin les ennemis furent mis en fuite par les efforts combinés des Romains du dehors & de ceux du dedans, qui ſe piquerent mutuellement d'émulation, les uns voulant paroître avoir ſecouru leurs camarades, & les autres, n'avoir point eu beſoin de ſecours. La défaite des Bretons fut entiere : & ſi les bois & les marais ne les euſſent dérobés à la pourſuite des vainqueurs, la fin de cette action auroit été la fin de la guerre.

L'armée Romaine fiere d'une ſi belle victoire, ne mit plus de bornes à ſes projets & à ſes eſpérances. Elle ſe perſuada que rien n'étoit inacceſſible à ſa valeur ; qu'il falloit s'enfoncer dans les profondeurs de la Calédonie, & ne point s'arrêter, que l'on n'eût trouvé le côté qui terminoit l'iſle au ſeptentrion. Et (*a*) ces prudens, qui peu auparavant avoient conſeillé la retraite,

(*a*) Atque illi modò cauti ac ſapientes, promptï

étoient alors les plus préſomptueux & les plus braves en paroles. Telle eſt, dit Tacite, la loi injuſte à laquelle ſont ſoumiſes les choſes de la guerre. Tous s'attribuent l'honneur des événemens heureux : les diſgraces s'imputent à un ſeul.

Les Bretons ne ſe regarderent point comme vaincus. Perſuadés que leur défaite n'étoit point l'ouvrage d'une ſupériorité de valeur dans les Romains mais de l'adreſſe du général, qui avoit ſû profiter de l'occaſion, ils ne s'occupent que de la penſée de renouveller la guerre. Ils arment leur jeuneſſe : ils tranſportent leur femmes & leurs enfans en bas âge dans des lieux de ſûreté : ils travaillent à ſe fortifier par des alliances. Ainſi finit cette campagne, qui n'avoit fait qu'irriter les courages de part & d'autre, & les préparer à de nouveaux efforts pour l'année ſuivante.

Septieme campagne. Grands préparatifs des Calédoniens. An. R. 835.

En effet, ce fut dans cette année, la ſeptieme du commandement d'Agricola, que ſe porterent les plus grands coups. Les Bretons avoient enfin ap-

poſt eventum ac magniloqui erant. Iniquiſſima hæc bellorum conditio eſt : proſpera omnes ſibi vindicant, adverſa uni imputantur.

pris par une longue & triſte expérience, que le concert étoit néceſſaire pour repouſſer un danger commun : & tout l'hiver s'étoit paſſé en ambaſſades de peuple à peuple, & en traités, par leſquels ils s'étoient engagés réciproquement à réunir leurs forces pour la défenſe de la liberté Britannique. Agricola de ſon côté augmenta ſes troupes d'un grand nombre de Bretons choiſis dans les nations anciennement ſoumiſes, & dont la fidélité avoit été éprouvée par une longue paix. Lorſque la ſaiſon d'agir fut venue, il donna ordre à ſa flotte de côtoyer la Calédonie, d'y faire de fréquentes deſcentes, qui portaſſent dans tout le pays le ravage & la terreur : & lui-même il ſe mit en marche avec ſon armée de terre, laiſſant les gros bagages dans les châteaux qu'il avoit bâtis, & dans les quartiers d'hiver, & bientôt il arriva au mont * Grampius, qu'occupoient les ennemis.

Ils étoient déja au nombre de plus de trente mille, & leur multitude croiſſoit ſans ceſſe. De toutes parts accouroient au camp non ſeulement une jeu-

*Grainsbain, *chaîne de montagnes, qui s'etend par le travers de l'Ecoſſe d'une mer à l'autre.*

neſſe vive & ardente, mais de vieux guerriers, encore pleins de vigueur, & portant avec eux les témoignages de leur gloire paſſée, qu'ils venoient chercher à couronner par de nouveaux exploits. Tous demandoient à grands cris le combat : & pour aiguillonner encore leurs courages, Galgacus, le plus illuſtre par ſa bravoure & par ſa naiſſance entre tous les chefs des peuples ligués, les harangua en ces termes :

Diſcours de Galgacus à leur général.

» Lorſque je conſidére les motifs » qui nous animent à la guerre, & la » néceſſité qui nous dreſſe, j'ai une » grande confiance que ce jour qui » vous a tous réunis, ſera l'époque du » rétabliſſement de la liberté de la » Grande Bretagne. Ennemis nés de » la ſervitude, que nous n'avons ja- » mais connue, nous ſommes la der- » niere reſſource de la cauſe que nous » défendons. Il n'eſt plus de terre der- » riere nous, & la mer même nous eſt » fermée par la flotte Romaine. Ainſi » la valeur & les armes, ſeul parti di- » gne des gens de cœur, ſont en mê- » me tems l'aſyle le plus aſſuré pour « les timides. Ceux qui juſqu'ici ont » défendu avec divers ſuccès la liberté

» Britannique contre les Romains ; » fixoient ſur nous leurs regards, comme ſur des vengeurs prêts à les relever. La ſervitude n'approchoit pas » même de nos contrées ; & placés » dans le ſanctuaire de l'isle, comme » les plus nobles de tous les Bretons, » l'indigne aſpect d'une domination » étrangére ne ſouilloit pas même nos » yeux. Les circonſtances ſont bien » changées. Tout reculés que nous » ſommes au bout de l'univers, l'ambition de nos ennemis a pénétré juſques dans le dernier aſyle de la liberté des nations. L'éloignement qui » nous déroboit à la renommée, n'a » pû nous cacher aux Romains. L'extrémité de la Grande Bretagne eſt » découverte, & l'on ſe fait une gloire » d'envahir tout ce qui étoit inconnu. » Enviſageons donc notre poſition. » Nul peuple au-delà de nous ; & nous » ſommes enfermés entre les flots & » les rochers qui nous bornent d'une » part, & de l'autre les Romains qui » nous attaquent.

» Et ne nous imaginons pas nous » mettre à l'abri de leur tyrannie par » la ſoumiſſion & l'obéiſſance. Raviſſeurs inſatiables, depuis qu'ils

» n'ont (*a*) plus de terres à ravager, ils
» fouillent dans le ſein des mers. Si
» l'ennemi, à qui ils en veulent, eſt ri-
» che, c'eſt une proie pour leur avidi-
» té : s'il eſt pauvre, leur ambition y
» trouve ſa gloire. Ni l'orient ni l'oc-
» cident ne peuvent les aſſouvir. Seuls
» ils veulent être les maîtres de tout :
» & la pauvreté irrite autant leur cu-
» pidité que les richeſſes. Piller, de-
» truire, égorger, c'eſt ce qu'ils ap-
» pellent exercer leur empire : & leur
» maniere d'établir la paix dans un
» pays, c'eſt de le réduire en ſolitu-
» de. La nature ne nous a rien donné
» de plus cher que nos enfans & nos
» proches. On nous les enléve par les
» levées de ſoldats, pour les envoyer
» eſclaves dans d'autres contrées.
» L'honneur de nos femmes & de nos
» filles eſt la proie inévitable de leur
» brutalité, plus dangereuſe encore
» lorſqu'ils ſe diſent nos hôtes & nos
» amis, que lorſqu'ils nous font la guer-

(*a*) Raptores Orbis, poſtquam cuncta vaſtantibus defuere terræ, & mare ſcrutantur : ſi locuples hoſtis eſt, avari ; ſi pauper, ambitioſi : quos non oriens non occidens ſatiaverit : ſoli omnium opes atque inopiam pari affectu concupiſcunt. Auferre, trucidare, rapere, falſis nominibus imperium, atque ubi ſolitudinem faciunt, pacem appellant.

» re à main armée. Ils nous dépouil-
» lent de nos biens par les tributs qu'ils
» exigent, & de nos bleds pour l'appro-
» visionnement de leurs camps. Ils
» assujettissent même nos bras & nos
» corps à des travaux serviles, & il nous
» faut, au milieu des coups & des plus
» indignes traitemens, frayer des rou-
» tes dans les bois, construire des chauſ-
» sées dans les marais. Des (a) esclaves
» nés pour la servitude, ne sont ven-
» dus qu'une fois, & au moins leurs
» maîtres les nourrissent. La Grande
» Bretagne paye tous les jours sa ser-
» vitude, tous les jours elle nourrit
» ses tyrans. Notre sort est bien plus
» triste que celui des peuples ancien-
» nement vaincus. De nouveaux es-
» claves sont le jouet même de leurs
» camarades: & l'on n'envisage en nous
» qu'une vile conquête, dont il n'y a
» point d'autre fruit à tirer, que la li-
» cence de nous insulter & de nous dé-
» truire. Car nous n'avons ni terres
» labourables, ni mines, ni ports,
» dont l'exploitation puisse rapporter
» du profit à nos conquérans. D'ail-

(a) Nata servituti mancipia semel veneunt, atque ultro à dominis aluntur. Britannia servitutem suam quotidie emit, quotidie pascit.

» leurs (*a*) l'élévation du courage, & la
» fierté dans ceux qui obéiſſent, of-
» fenſe l'orgueil du commandement :
» & l'éloignement, qui ſemble nous
» mettre plus en ſûreté, eſt préciſé-
» ment ce qui donne le plus d'ouver-
» ture aux ſoupçons. Que le déſeſpoir
» anime donc le courage de tous ceux
» qui m'écoutent, ſoit qu'ils aiment
» la vie, ou qu'ils lui préférent la gloi-
» re. Souvenez-vous de cette héroï-
» ne*, qui pouſſée à bout par les Ro-
» mains, fut à la tête d'une * ligue
» moins puiſſante que la vôtre, pren-
» dre des villes, raſer des fortereſſes,
» & ſecouer un joug ignominieux.
» Quelle honte ſi des Calédoniens,
» dont la liberté n'a juſqu'ici ſouffert
» aucune breche, montroient moins
» de courage pour la défendre, qu'une
» femme n'en a témoigné pour ſe dé-
» livrer de la ſervitude ?

» Penſez-vous que les Romains
» aient autant de valeur dans la guerre

* *Boudicéa Voyez le XI Liv. de cette Hiſtoire.*

(*a*) Virtus porro ac ferocia ſubjectorum ingrata imperantibus: & longinquitas ac ſecretum ipſum quo tutius, eo ſuſpectius.

* *Le texte nomme les Brigantes. Mais c'eſt une faute. Boudicéa étoit reine des Icéniens & non des Brigantes. Elle réunit pluſieurs peuples dans ſa querelle.*

» que d'insolence dans la paix ? Ce
» sont nos dissensions & nos discordes
» qui leur donnent l'avantage sur nous,
» & ils ne doivent leurs victoires qu'à
» nos vices. Leur armée, assemblage
» confus de toutes sortes de nations,
» a besoin de succès continuels pour
» se maintenir dans la concorde, & il
» ne faut pour la dissiper qu'une dis-
» grace. (a) A moins que vous ne vous
» imaginiez que des Gaulois, des Ger-
» mains, &, j'ai honte de le dire, des
» Bretons même, qui versent leur sang
» pour l'établissement d'une domina-
» tion étrangere, mais qui néanmoins
» ont été plus long-tems ennemis qu'es-
» claves, soient susceptibles d'une sin-
» cere affection. La crainte est le seul
» lien qui les attache : foible lien, qui
» ne sera pas plutôt rompu, qu'en ces-
» sant de craindre ils commenceront
» à haïr.

» Tous les encouragemens de la vic-
» toire sont de notre côté. Les Romains

(a) Nisi si Gallos & Germanos, & (pudet dicere) Britannorum pleroſque, dominationi alienæ sanguinem suum commodantes, diutius tamen hostes quam servos, fide & affectu teneri putaris. Metus & terror est, infirma vincula caritatis : quæ ubi removeris, qui timere desierint, odisse incipient.

» ne ſont point animés à bien faire par
» la préſence de leurs femmes : ils ne
» craignent point que leurs meres
» leur reprochent leur fuite : pluſieurs
» n'ont point de patrie, ou ils en ont
» une autre que celle-ci. Vous voyez
» devant vous un petit nombre de ba-
» taillons, comme égarés dans une
» terre inconnue, où le ciel, la mer,
» les forêts ſont des objets nouveaux
» pour eux, ſur leſquels ſe portent
» avec effroi leurs regards étonnés.

» Ne (*a*) vous laiſſez point intimider
» par l'éclat de l'or & de l'argent qui
» brillent ſur leurs armes, vaine pa-
» rure, inutile pour défendre, inutile
» pour attaquer. Dans leur armée mê-
» me nous trouverons des alliés. Les
» Bretons reconnoîtront l'intérêt com-
» mun qui les lie avec nous dans une
» même cauſe : les Gaulois ſe rappelle-
» ront le ſouvenir de leur ancienne li-
» berté : les Germains encore mal aſ-
» ſujettis apprendront à ſecouer un
» joug qu'ils portent impatiemment.
» Et après cet exploit unique tout ſera
» fait : il ne reſtera que des châteaux
» mal garnis, des colonies de vieil-

(*a*) Ne terreat vos vanus adſpectus, & auri fulgor atque argenti, quod neque tegit neque vulnerat.

» lards, des villes où régne la diſcor-
» de entre des maîtres orgueilleux &
» des ſujets indociles. (a) Vous avez
» devant vous le général & les ſoldats:
» de cette action dépendent les tributs,
» les actions, & tous les triſtes ac-
» compagnemens de la ſervitude, dont
» vous allez ou vous charger pour ja-
» mais, ou vous délivrer dans l'inſ-
» tant. Ainſi en marchant au combat,
» mettez-vous devant les yeux & la
» gloire de vos ancêtres, & les inté-
» rêts de votre poſtérité. »

Les Barbares écouterent ce diſcours avec tranſport, & ils y répondirent par un frémiſſement d'allégreſſe & par des cris également impétueux & confus. Leur ardeur pour combattre étoit extrême, & le chef avoit peine à contenir leur impatience. Pendant qu'il diſtribuoit à chacun ſon poſte, les plus audacieux s'avançoient déja hors des rangs, & venoient défier les Romains.

Diſcours d'Agricola à ſon armée

Quoiqu'Agricola eût des troupes excellentes & très-bien diſpoſées, il crut néanmoins dans une occaſion dé-

(a) Hîc dux, hîc exercitus: ibi tributa, & metalla, & ceteræ ſervientium pœnæ, quas in æternum proferre, aut ſtatim ulciſci, in hoc campo eſt. Proinde ituri in aciem, & majores veſtros & poſteros cogitate.

ciſive devoir leur repréſenter encore les motifs qu'elles avoient de bien faire : & voici le diſcours que Tacite lui prête.

« Chers camarades, nous ſommes » dans la * ſeptieme année d'une ſuite » d'exploits toujours heureux. Sous les » auſpices de l'empire Romain, & avec » un courage auſſi fidéle que généreux, » vous n'avez ceſſé de vaincre les Bre- » tons. Dans un ſi grand nombre d'ex- » péditions & de combats vous avez » eu beſoin tantôt de vigueur contre » les ennemis, tantôt d'une patience » infatigable pour vaincre en quelque » façon la nature elle-même. J'ai grand » lieu de me louer de mes ſoldats, & » vous n'avez point à vous plaindre de » votre chef. Auſſi avons-nous franchi » les bornes par leſquelles avoient été » arrêtés les généraux & les armées » qui nous ont précédés. Ce n'eſt plus » ſur des relations vagues, ſur des » bruits confus, que nous acquérons » quelque connoiſſance des dernieres » régions de l'isle : nous les occupons » par nos armes & par nos camps.

* *Le texte porte* la huitieme : *mais ſans doute par erreur, comme le prouve évidemment le calcul des campagnes d'Agricola.*

» Nous avons découvert la Grande
» Bretagne, & nous l'avons ſubjuguée.
» Dans nos longues marches, pen-
» dant qu'il vous falloit lutter contre
» les montagnes, contre les forêts,
» contre les fleuves, j'entendois les
» plus braves ſe demander les uns
» aux autres. Quand aurons-nous
» joint les ennemis ? quand nous ſera-
» t-il donné de combattre ? Les voici
» qui viennent à vous, contraints d'a-
» bandonner les retraites où ils s'é-
» toient enfoncés. Maintenant l'accom-
» pliſſement de vos vœux eſt en vos
» mains : votre valeur a un champ li-
» bre pour s'exercer. Vainqueurs une
» fois, tout s'applanit devant vous :
» mais auſſi tout vous deviendroit
» contraire, ſi vous étiez vaincus.
» Car de même qu'il eſt glorieux
» ſans doute d'avoir parcouru une ſi
» vaſte étendue de pays, d'avoir tra-
» verſé d'immenſes forêts, d'avoir paſ-
» ſé des lacs & des rivieres où remon-
» te le flux de l'océan : d'un autre côté
» ce ſont-là autant d'obſtacles pour la
» fuite, & nos avantages mêmes ſe
» changeroient en difficultés & en pé-
» rils. Nous n'avons ni la même con-
» noiſſance des lieux, que les ennemis,
» ni

» ni la même abondance de vivres : nos
» bras & nos armes, voilà nos uniques
» reſſources. (a) Quant à moi, il y a
» long-tems que mon parti eſt pris &
» arrêté de regarder la fuite, ſoit pour
» une armée, ſoit pour un chef, com-
» me la voie infaillible de ſe perdre.
» Deux maximes certaines. Une mort
» honorable doit être préférée à une
» vie couverte de honte ; & d'ailleurs
» la ſûreté & la gloire marchent de
» compagnie, & ne ſe ſéparent point.
» Et mourir, s'il le faut, où finit l'en-
» ceinte du monde, c'eſt un ſort qui
» ne peut être que glorieux.

» Si l'ennemi vous étoit inconnu,
» ſi vous aviez à combattre des peu-
» ples avec leſquels vous ne vous fuſ-
» ſiez jamais meſurés, je vous citerois,
» pour vous encourager, les exemples
» des autres armées. Mais ici rappel-
» lez-vous vos propres trophées, in-
» terrogez vos yeux. Ce ſont ces
» mêmes barbares, qui l'année der-
» niere ayant tenté une entrepriſe fur-

(a) Quod ad me attinet, jampridem mihi decretum eſt, neque exercitûs neque ducis terga tuta eſſe. Proinde & honeſta mors turpi vitâ potior, & incolumitas ac decus eodem loco ſita ſunt. Nec inglorium fuerit in ipſo terrarum ac naturæ fine cecidiſſe.

» tive contre une de nos légions, ne
» purent ſoutenir vos approches, &
» furent mis en fuite par vos premiers
» cris. Ce ſont les plus timides & les
» plus prompts à fuir de tous les Bre-
» tons; & s'ils ſubſiſtent encore, ils
» n'en ſont redevables qu'à la légéreté
» de leurs pieds. De même que dans
» ces grandes chaſſes, où l'on ſe pro-
» poſe de battre une forêt, la force
» ſeule vient à bout des animaux cou-
» rageux, au lieu que ceux ſur qui la
» peur fait une vive impreſſion,
» s'effrayent au bruit des équipages
» arrivans, & s'enfoncent dans l'épaiſ-
» ſeur du bois: de même auſſi les plus
» vigoureux des Bretons ſe ſont fait
» écraſer d'abord; ce qui reſte n'eſt
» qu'un troupeau de lâches. Si vous les
» avez enfin trouvés, ce n'eſt pas qu'ils
» vous ayent attendus: mais ne pou-
» vant plus reculer, ils demeurent par
» néceſſité immobiles & tremblans,
» vous préſentant matiere à remporter
» une victoire auſſi aiſée que glorieuſe.
» (a) Achevez une ſi belle carriere:
» couronnez cinquante ans de guerre
» par un jour triomphant: prouvez à

(a) Tranſigite cum expeditionibus: imponite quinquaginta annis magnum diem: approbate

» la république, que l'on ne peut im-
» puter à l'armée ni les longueurs de
» la guerre, ni les fréquentes rébel-
» lions des vaincus. »

Pendant qu'Agricola parloit encore, l'ardeur des ſoldats brilloit dans leurs yeux; & dès qu'il eut fini, pleins de confiance ils coururent aux armes. La diſpoſition que le général donna à ſon armée eſt remarquable, en ce qu'il forma ſa premiere ligne uniquement de troupes auxiliaires, huit mille hommes de pied au centre, trois mille chevaux ſur les aîles. Les légions demeurerent en corps de réſerve à la tête du retranchement. Agricola enviſageoit dans cet arrangement un double avantage. Ce devoit être une grande gloire de vaincre ſans qu'il en coutât une ſeule goutte de ſang romain : & ſi la premiere ligne plioit, elle trouvoit dans la ſeconde une puiſſante reſſource. Bataille. Les Romains reſtent vainqueurs.

L'armée des Bretons occupant un terrein élevé en pente, ſe rangea en amphithéatre, de façon que la premiere ligne placée en bas étoit ſoutenue & ſurmontée par les autres rangs qui croiſſoient en hauteur avec la col-

Reipublicæ numquam exercitui imputari potuiſſe aut moras belli, aut cauſas rebellandi.

ils ne pouvoient ni parer les coups, ni en rendre. Les Bataves au contraire étoient très-expérimentés & très-habiles dans cette façon d'attaquer, & ils eurent bon marché des Bretons. Les frappant à coups redoublés, les heurtant avec leurs larges boucliers, leur portant au visage la pointe de leurs épées, ils les mirent bientôt en désordre. Les autres cohortes animées par leur exemple secondant leurs efforts, & chacune à son poste taille en piéces ceux qui lui étoient opposés.

La * cavalerie bretonne & les chariots armés en guerre, suivirent le sort de leur infanterie. Après quelque résistance, ils furent rompus : & déja les Romains avoient nettoyé toute la plaine.

En ce moment, ceux des Bretons qui postés sur la hauteur avoient été jusques-là simples spectateurs du combat, commencerent à descendre, & à envelopper les vainqueurs. Agricola avoit réservé quatre régimens de cavalerie pour les besoins imprévus, & il leur donna ordre de partir, d'aller au-

* *Le récit de Tacite s'embarrasse ici, & probablement le texte a souffert quelque altération. J'en ai pris uniquement ce qui est clair.*

devant de cette nouvelle attaque, & d'en empêcher l'effet. Ce fut-là ce qui décida de la victoire. Les Bretons ſoutinrent d'autant moins le choc de la cavalerie romaine, qu'ils venoient eux-mêmes avec plus de vivacité & d'ardeur. Ils ne purent garder leurs rangs, ils furent tout d'un coup diſſipés : & la cavalerie victorieuſe, tournant contre les barbares leur propre ſtratagême, s'étendit pour prendre en queue ceux qui combattoient encore. Ainſi fut achevée la défaite entiere de l'armée des Bretons. Perſonne ne ſongea plus à faire aucune réſiſtance, & tous ſe débandant chercherent leur ſalut dans la fuite.

Les vainqueurs en firent un grand carnage, les pourſuivant l'épée dans les reins. Néanmoins en certaines rencontres l'indignation ranimoit le courage des vaincus. Sur-tout lorſqu'ils ſe virent près des bois, pluſieurs pelottons ſe rallierent, & s'embuſquant dans l'obſcurité des forêts, ils ſurprirent & tuerent ceux qui couroient après eux avec trop d'avidité & peu de précaution. Agricola, à la vigilance duquel rien n'échappoit, ſentit le danger, & prit de ſages meſures pour empêcher

qu'une trop grande confiance ne devînt funeſte à ſon armée victorieuſe. Il forma autour de la forêt une enceinte de bonnes troupes d'infanterie: il envoya de la cavalerie dans les routes, & jetta dans le fort du bois quelques cavaliers, qui mirent pied à terre pour y pouvoir pénétrer. Moyennant ces ſecours, la pourſuite s'acheva ſans riſque; & les Bretons qui n'eſpéroient plus rien de la ſurpriſe, ſe diſperſerent de nouveau, s'évitant les uns les autres, & croyant qu'il y avoit plus de ſûreté pour eux à fuir ſeuls qu'à ſe faire remarquer en marchant en bande. Les Romains ayant pourſuivi les vaincus juſqu'à la nuit, las de faire des priſonniers & de tuer, reprirent le chemin de leur camp. La perte des Bretons fut eſtimée à dix mille hommes; les Romains n'en perdirent que trois cent quarante, & un ſeul officier de diſtinction.

Il eſt aiſé de concevoir que la nuit qui ſuivit fut une nuit de joie & de tranquillité pour les vainqueurs. Les Bretons l'employerent à ſe lamenter ſur leur déſaſtre, à ſe chercher mutuellement. On entendoit les pleurs des femmes, les cris furieux des hommes: ils traînoient les bleſſés qui avoient de la

cus avoient dirigé leur fuite vers différens côtés, & qu'ils ne ſongeoient point à ſe raſſembler : & comme la ſaiſon étoit déja fort avancée, & ne permettoit pas de s'enfoncer dans le pays, & de ſuivre les fuyards dans leurs retraites pour achever de les ſubjuguer, il ramena ſes troupes vers le midi dans le pays des * Horeſtes. Ayant reçu des ôtages de ce peuple, il continua ſa route, marchant lentement, pour donner le tems aux nations qu'il traverſoit de mieux remarquer la force de ſon armée, & pour laiſſer dans leurs eſprits une plus profonde impreſſion de terreur. Il regagna ainſi ſes quartiers d'hiver.

La flotte d'Agricola fait le tour de l'Isle par le Nord. *Tac. Agr.* 10

Pendant cette marche, il avoit envoyé ſa flotte faire le tour de l'Isle par le nord. C'étoit la premiere fois qu'une flotte Romaine entreprenoit cette navigation, qui ayant réuſſi ne laiſſa plus lieu de douter que la Grande-Bretagne ne fût une Isle. C'eſt l'expreſſion de Tacite, qui prouve que juſques-là, comme je l'ai remarqué ailleurs, il n'y avoit pas ſur ce point une entiére cer-

* *On place ces peuples en-deçà du golfe de* Clyd, *près de l'*Eden, *à-peu-près dans le canton nommé maintenant* Eskedal.

titude parmi les Romains. La flotte d'Agricola découvrit les Orcades, & reconnut même Thylé, cachée juſqu'alors, dit Tacite, dans les neiges & les frimats. Cette Thylé ne peut point être l'Islande, trop éloignée de ces parages, & il paroît que l'on doit entendre les isles de Sthetland. Toute la navigation fut heureuſe, & la flotte comblée de gloire vint aborder au port de Trutule. *

Aventure mémorable d'une cohorte de Germains.

Dio. Tit. Tac. Agr. 28

L'idée de tourner la Grande-Bretagne étoit venue à Agricola à l'occaſion d'une aventure mémorable, arrivée l'année précédente. Une cohorte nouvellement levée dans le pays des Uſipiens en Germanie, avoit été amenée dans la Grande-Bretagne. Ces barbares qui regrettoient leur pays, & ſupportoient impatiemment l'eſpéce d'exil où on les retenoit, tuerent le Centurion & les vieux ſoldats qu'on leur avoit donnés pour les inſtruire & les former : & s'étant emparés de trois vaiſſeaux, ils s'y rembarquerent, & forcerent les pilotes d'y reſter avec eux,

* *Cé nom n'eſt pas connu des Géographes. On veut qu'il ſoit fautif, & on corrige* Rutupe *qui eſt* Richborovv *dans la province de Kent : ce qui me paroît ſouffrir difficulté.*

Un de ces trois pilotes ayant néanmoins fait enſorte de leur échapper & de s'enfuir, les deux autres devinrent ſuſpects aux Uſipiens, qui les tuerent, & ſe trouverent ainſi ſur une mer inconnue, avec des vaiſſeaux qu'il n'avoient point l'art de gouverner. Ils prirent le parti de ſuivre les côtes, & firent route ſans ſavoir où ils alloient, cauſant une extrême ſurpriſe dans tous les lieux où on les voyoit aborder. Car le beſoin de proviſions les obligeoit de faire ſouvent des deſcentes, & de livrer des combats aux différens peuples bretons, qui ne ſe laiſſoient pas piller impunément. Dans ces combats les Uſipiens tantôt vainqueurs, tantôt repouſſés, furent enfin réduits à une ſi affreuſe diſette, qu'ils ſe mangerent les uns les autres, choiſiſſant d'abord les plus foibles, & enſuite ſe réglant ſur ce que le ſort en décideroit. Enfin, ayant fait le tour de l'Isle, ils tomberent dans la mer de Germanie, où ils furent pris, partie par les Sueves, partie par les Friſons. Quelques-uns d'entre eux furent vendus à des maîtres qui les amenerent en Italie, où leur navigation leur attira une grande célébrité. C'étoit alors une auſſi étonnante merveille,

que l'a été dans les tems postérieurs le voyage des Indes Orientales, lorsque le Cap de Bonne Espérance fut pour la premiere fois doublé par Vasco de Gama.

Domitien jaloux de la gloire d'Agricola.

(a) Agricola, en rendant compte à Domitien de sa victoire sur les Calédoniens, & de l'état où il avoit mis les affaires des Romains dans la Grande-Bretagne, eut soin de se renfermer dans un simple exposé des faits, sans rien donner à l'ostentation. Mais la modestie de ses dépêches ne put prévenir la jalousie que la grandeur des exploits en eux-mêmes causoit à un prince ombrageux. Domitien en fut inquiété & troublé au fond de l'ame, quoiqu'au dehors il en témoignât de la joie. Il ne pouvoit se dissimuler que son triomphe récent sur les Germains étoit une misérable comédie, qui n'avoit excité que la risée du public : au lieu qu'ici il s'agissoit d'une véritable & éclatante victoire, qui méritoit & qui attiroit l'estime de tous les Romains. Etre obscurci par un particulier, c'étoit pour lui le comble de la

(a) Hunc rerum cursum quanquam nullâ jactantiâ epistolis Agricolæ auctum, ut Domitiano moris erat, fronte lætus pectore anxius accepit.

douleur, &, comme il ſe l'imaginoit, du danger. Il ſe diſoit à lui-même qu'envain avoit-il étouffé la voix de l'éloquence, & réduit au ſilence tous les beaux arts, s'il ſe trouvoit un homme qui s'emparât de la gloire militaire. Que les autres genres de mérite pouvoient même plus aiſément ſe ſupporter : mais que le mérite guerrier étoit l'appanage du ſouverain.

Il le révoque en lui faiſant décerner les ornemens du triomphe

Ces réflexions l'agiterent beaucoup; & ce qui dans un caractere tel que le ſien étoit la marque de quelque deſſein ſiniſtre, il les (a) renferma en lui-même. On le devina. Mais pour lui, il s'étudia à ſe rendre, s'il eût pû, impénétrable : il s'enveloppa dans ſes noires penſées, & il réſolut de mettre ſa haine en réſerve, en attendant que l'éclat de la renommée & la faveur des ſoldats ſe rallentiſſent par le tems. Il fit donc décerner à Agricola les ornemens de triomphateur, l'honneur d'une ſtatue, & tout ce qui ſous les empereurs s'accordoit aux particuliers en la place du triomphe, auquel ils ne pouvoient plus aſpirer. En

(a) Talibus curis exercitus, quodque ſævæ cogitationis indicium erat, ſecreto ſuo fatiatus, optimum in præſentia ſtatuit reponere odium, donec impetus famæ & favor exercitûs langueſceret.

An. R. 336. même tems il le révoqua, & l'empêcha ainſi de mettre la derniere main à la conquête de la Grande-Bretagne. Mais de peur que cette révocation ne parût une diſgrace, comme elle l'étoit en effet, il fit courir le bruit qu'il deſtinoit à Aricola le gouvernement de Syrie, l'une des plus importantes places de l'empire, & qui vaquoit actuellement. On dit même dans le tems, qu'un affranchi qui avoit coutume d'être employé par le prince dans les commiſſions ſécrettes, fut envoyé avec les proviſions de ce gouvernement, & chargé de les donner à Agricola, s'il le trouvoit encore dans la Grande-Bretagne : & que l'ayant rencontré dans la Manche, il revint ſans même lui avoir parlé. Tacite n'aſſûre point ce fait, & il ſoupçonne qu'il peut avoir été inventé d'après le caractere connu de Domitien; mais il le trouve vraiſemblable.

Conduite modeſte d'Agricola.

Cependant Agricola avoit remis ſa province ſûre & tranquille à ſon ſucceſſeur. (a) En arrivant à Rome, ſa grande attention fut d'empêcher que

(a) Ac ne notabilis celebritate & frequentiâ occurrentium introitus eſſet, vitato amicorum officio, noctu in urbem, noctu in Palatium venit:

ſon entrée dans la ville ne ſe fît remarquer par le concours de ceux qui viendroient au-devant de lui : & ce motif le détermina à tromper l'empreſſement de ſes amis, qui vouloient aller le recevoir hors des portes. Il entra de nuit dans Rome, il vint de nuit au palais : & là, après un baiſer froid qu'il reçut de Domitien ſans une ſeule parole obligeante, il ſe confondit parmi la foule des courtiſans. Tout le reſte de ſa conduite fut réglé ſur le même modele. Il craignit que l'éclat de ſa gloire militaire ne bleſſât les yeux jaloux du citoyen oiſif : & il chercha à obſcurcir & à étouffer cet éclat par la ſimplicité à laquelle il ſe réduiſit. Un train modeſte, des manieres faciles, deux ou trois amis pour tout cortége : enſorte que ceux qui ont coutume d'eſtimer les grands hommes par le faſte & par la pompe extérieure, après avoir vû & conſidéré Agricola, ſe demandoient ſi

exceptuſque brevi oſculo & nullo ſermone, turbæ ſervientium immixtus eſt. Ceterùm, ut militare nomen, grave inter otioſos, aliis virtutibus temperaret, tranquillitatem atque otium penitus auxit, cultu modicus, ſermone facilis, uno aut altero amicorum comitatus : adeo ut plerique, quibus magnos viros per ambitionem æſtimare mos eſt, viſo adſpectoque Agricolâ, quærerent famam, pauci interpretarentur.

c'étoit donc là ce capitaine dont le nom étoit ſi fameux : il y en avoit peu qui pénétraſſent les raiſons ſécretes d'une politique ſi ſage & ſi profonde.

Il vécut encore neuf ans & plus dans cette même tranquillité, qui ne lui épargna pas les dangers, mais qui lui ſauva au moins une cataſtrophe ſanglante. (*a*) Dès les premiers tems qui ſuivirent ſon retour à Rome, il fut pluſieurs fois accuſé abſent devant Domitien, & déchargé abſent. Les accuſations intentées contre un homme dont la conduite étoit irréprochable, & de qui perſonne ne faiſoit aucune plainte, avoient pour unique fondement ſa gloire trop brillante, les jalouſies du prince, & les louanges malignes que des ennemis artificieux prodiguoient à celui qu'ils vouloient perdre. D'ailleurs, les mauvais ſuccès des guerres mal à propos entrepriſes, encore plus mal conduites, ne permettoient pas d'oublier Agricola. Lorſque l'on vit les armées Romaines taillées en pieces dans la Mœſie, dans la Dace, dans la

(*a*) Crebro per eos dies apud Domitianum abſens accuſatus, abſens abſolutus eſt. Cauſa periculi non crimen ullum, aut querela læſi cujuſquam, ſed gloria viri, & infenſus virtutibus Princeps, & peſſimum inimicorum genus laudantes.

Pannonie, tout le public demandoit que l'on mît en place Agricola : tous comparoient ſa vigueur, ſon habileté, ſon expérience avec la molleſſe, l'incapacité, la témérité des généraux que l'on employoit. Et (*a*) ces diſcours furent portés juſqu'aux oreilles de Domitien, dont les affranchis, les uns par attachement & par zele, les autres par envie & par noirceur, tenoient tous le même langage, & contribuoient également à aigrir contre Agricola un prince uniquement ſuſceptible des mauvaiſes impreſſions. C'eſt ainſi qu'Agricola, & par ſes propres vertus & par les vices des autres, étoit élevé au faîte de la gloire, qui pouvoit devenir pour lui un précipice.

Arriva le tems où il ſe trouvoit en tour de tirer au ſort les proconſulats d'Aſie & d'Afrique. Ces deux emplois également utiles & honorables, étoient pour les particuliers le comble de la fortune. Ils ne pouvoient être poſſé-

(*a*) Quibus ſermonibus ſatis conſtabat Domitiani quoque aures verberatas, dum optimus quiſque liberiorum amore & fide, peſſimi malignitate & livore, pronum detenorem Principem exſtimulabant. Sic Agricola ſimul ſuis virtutibus, ſimul vitiis aliorum, in ipſam gloriam præceps agebatur.

dés que par des conſulaires, qui y parvenoient par ancienneté : & le ſort n'étoit employé que pour décider lequel des deux plus anciens auroit le département d'Aſie ou celui d'Afrique. Agricola ne doutoit point que s'il vouloit jouir de ſon droit, il n'irritât les défiances du prince : & Civica proconſul d'Aſie, récemment mis à mort ſous le faux prétexte d'un deſſein de révolte, étoit pour lui une leçon, comme pour Domitien un encouragement à répéter cet exemple. Pour aider à déterminer Agricola, des émiſſaires du prince vinrent le trouver, & d'abord ils lui demanderent s'il prendroit un gouvernement de province. Sur ſa réponſe incertaine, ils lui louerent beaucoup le repos & la tranquillité, & ils lui offrirent leur médiation pour faire agréer ſes excuſes. Enfin ne ſe cachant plus, & lui donnant des conſeils en amis, lui faiſant même entrevoir les dangers, ils l'amenerent à Domitien. Ce (*a*) prince s'étoit préparé à jouer la comédie. Monté ſur le ton d'arrogance, il reçut d'un air de fierté & de hauteur la priere que lui fit Agricola de le

(*a*) Qui paratus ſimulatione, in arrogantiam compoſitus, & audiit preces excuſantis, & quum

diſpenſer d'aller en gouvernement : & après lui avoir accordé ſa demande, il ne rougit point de recevoir des remercimens pour un ſi odieux bienfait. Il ne lui donna pourtant point la gratification qui étoit d'uſage en pareil cas, & qu'il avoit lui-même faite à quelques-uns, ſoit qu'il ſe tînt offenſé de ce qu'Agricola ne la lui avoit point demandée, ſoit de peur de paroître avoir payé la docilité à ſes défenſes ſécretes.

C'eſt (a) le propre du cœur humain, dit Tacite, de haïr celui que l'on a offenſé. Cette injuſte diſpoſition ſe trouvoit au ſuprême degré en Domitien, qui étoit un caractere méchant & malfaiſant : & comme il y joignoit une diſſimulation profonde, il étoit bien difficile de guérir une plaie ſoigneuſement cachée. Cependant Agricola le déſarmoit par une douceur & une patience à toute épreuve, & par ſon attention à éviter ces grands éclats,

annuiſſet, agi ſibi gratias paſſus eſt, nec erubuit beneficii invidiâ.

(a) Proprium humani ingenii eſt, odiſſe quem læſeris. Domitiani vero natura, quo obſcurior, eo irrevocabilior, moderatione tamen prudentiâque Agricolæ lenieba-tur : quia non contumaciâ, neque inani jactatione libertatis, famam fatumque provocabat.

cette vaine oſtentation de liberté, qui en cherchant la gloire trouve ſouvent la mort.

Mort d'Agricola. An. R. 844

Agricola mourut paiſiblement le 23 août de l'année où Colléga & Priſcus furent conſuls. Tacite a ſoin d'obſerver que ce fut un événement auquel prirent part tous les ordres de citoyens. Le peuple même & les plus indifférens s'y intéreſſerent. Durant la maladie on vint en foule à ſa maiſon pour s'informer de ſon état, on s'en entretint dans les places publiques & dans les promenades : & lorſqu'il fut mort il n'y eut perſonne qui s'en réjouît, perſonne qui ne s'en occupât avec ſenſibilité. La commiſération étoit d'autant plus grande, que le bruit commun attribuoit ſa maladie au poiſon. Tacite n'aſſûre point le fait : & Agricola ne le crut en aucune façon. Au contraire, parmi les motifs de conſolation qui le ſoutenoient dans ſes derniers momens, il témoigna qu'il étoit bien aiſe d'épargner par ſa mort un crime à Domitien. Ce qui n'eſt pas douteux, c'eſt que ce prince cruel & jaloux fut charmé d'être délivré d'un ſujet, dont le mérite lui cauſoit de perpétuelles inquiétudes. C'eſt ce que prouvent évidemment les

fréquentes viſites qu'il lui fit rendre par ſes médecins, par ceux de ſes affranchis qui entroient le plus dans ſa confidence. Il n'avoit pas coutume de donner de ſi grandes marques de conſidération à des particuliers : & c'étoit aſſûrément bien plutôt motif de curioſité, qu'intérêt qu'il prît au malade. Sur-tout le dernier jour il voulut être informé de tous les changemens qui arrivant d'un moment à l'autre préparoient de plus en plus une fin prochaine, & il ſe les fit annoncer par des couriers diſpoſés d'eſpace en eſpace depuis la maiſon d'Agricola juſqu'au Palais. Auroit-il eu tant d'empreſſement pour apprendre une nouvelle qui eût dû lui cauſer de la douleur ? Il en montra pourtant les ſemblans : mais on n'y fut point trompé. Les intérêts de ſa haine étoient en ſûreté : & l'on ſavoit, que ſuivant le caractere des ames lâches, (a) il lui étoit plus aiſé de diſſimuler ſa joie que ſes craintes.

Agricola ſuivit dans ſon teſtament le plan de politique, qui avoit réglé

(a) Speciem tamen faciliùs diſſimularet gaudium quàm metum. doloris.... præ ſe tulit : ſecurus jam odii, & qui

ſes démarches durant ſa vie, & il inſtitua Domitien ſon héritier avec ſa femme & ſa fille. L'empereur fut flatté de cette diſpoſition teſtamentaire, qu'il regardoit comme une marque d'eſtime. (a) L'adulation continuelle l'avoit tellement gâté & aveuglé, qu'il ne ſavoit pas, dit Tacite, qu'un ſouverain, s'il n'eſt méchant, n'eſt point nommé pour héritier par un bon pere.

Agricola ne laiſſa point d'autre poſtérité, que ſa fille mariée à Tacite. Il avoit eu un fils, qui lui étoit né dans la Grande-Bretagne, & qui ne vécut qu'un an. Il (b) ſupporta cette perte ſans foibleſſe, & ſans affectation d'un courage faſtueux : & la guerre ſervit de diverſion à ſa douleur.

Tac. Agr. 28

Sentimens tendres & nobles de Tacite au ſujet de la mort de ſon beau-pere.

Tacite étoit abſent de Rome depuis quatre ans lorſqu'Agricola mourut. Sans doute quelque emploi le retenoit ſi long-tems dans la province. Il exprime ſes regrets à ce ſujet avec tant d'éloquence & de tendreſſe, que je croi-

(a) Tam cœca & corrupta mens aſſiduis adulationibus erat, ut neſciret à bono patre non ſcribi hæredem, niſi malum Principem.

(b) Quem caſum neque, ut plerique fortium virorum, ambitioſè, neque per lamenta rurſus ac mœrorem muliebriter tulit : & in luctu bellum inter remedia erat. *Tac. Agr. 28.*

rois faire tort au lecteur ſi je les ſupprimois ici. Il adreſſe la parole à ſon beau-pere mourant. « Une (*a*) circonſtance, » dit-il, qui augmente ma douleur & » celle de votre fille, c'eſt qu'il ne nous » ait point été permis de prendre ſoin » de vous pendant votre maladie, de » ſoulager vos derniers momens, de » nous jetter entre vos bras, pour tâ-» cher, s'il eût été poſſible, de rete-» nir un ſi cher objet qui nous échap-» poit. Au moins aurions-nous reçu » avec un profond reſpect vos derniers » avis, pour les graver à jamais dans » notre mémoire. C'eſt pour nous une » amertume d'avoir été privés de cette » douce conſolation, c'eſt une plaie » qui nous eſt propre; nous vous avions » perdu quatre ans avant que vous nous » fuſſiez enlevé par la mort. Sans dou-» te, ô le meilleur des peres, les ſoins » d'une épouſe qui vous aimoit tendre-» ment, vous ont fait rendre tous les » honneurs dûs à un ſi grand homme.

(*a*) Mihi filiæque, præter acerbitatem parentis erepti, auget mœſtitiam, quod aſſidere valetudini, fovere deficientem, ſatiari vultu, complexu, non contigit. Excepiſſemus certè mandata voceſque, quas penitus animo figeremus. Noſter hic dolor, noſtrum vulnus, nobis tam longæ abſentiæ conditione ante quadriennium amiſſus es. Omnia ſine dubio, optime parentum, aſſiden-

» Mais il a été moins versé de pleurs
» dans vos funérailles, & vos regards
» en s'éteignant ont eu quelque chose
» à désirer. »

La douleur de Tacite si vivement exprimée, n'étoit point foible néanmoins. Au lieu de se consumer en plaintes superflues, il veut que les exemples de vertu qu'Agricola laisse à sa famille, soient pour elle le motif d'une généreuse émulation. Il n'est point permis, dit-il, de déshonorer par des larmes la gloire d'un héros. Payons-lui plutôt le tribut de notre admiration: acquittons-nous envers lui par des louanges immortelles. (a) « Voilà de quelle fa-
» çon ceux qui lui appartiennent doi-
» vent lui prouver leur piété. Ces senti-
» mens ne sont pas pour moi seul. Je re-
» commande même à sa femme & à sa
» fille de croire ne pouvoir mieux témoi
» gner leur vénération pour sa mémoire,
» qu'en se rappellant sans cesse toutes
» ses actions & tous ses discours; &

te amantissimâ uxore, superfuere honori tuo. Paucioribus tamen lacrymis compositus es, & novissima in luce desideravere aliquid oculi tui.

(a) Is verus honos, ea conjunctissimi cujusque pietas. Id filiæ quoque uxorique præceperim, sic patris, sic mariti memoriam venerari, ut omnia facta dictaque secum revolvant, famamque ac

» en

» en travaillant à peindre dans leur eſ-
» prit l'image de ſes vertus, plutôt qu'à
» conſerver par les couleurs ou par le
» marbre une repréſentation périſſable
» de ſa figure & de ſes traits. Ce n'eſt
» pas, ajoûte-t-il, que je prétende in-
» terdire aux proches ces ſortes de mo-
» numens, par leſquels ils ſe mettent
» devant les yeux la reſſemblance de la
» perſonne & du viſage de ceux qui
» leur ont été chers. Mais c'eſt à l'ame
» qu'ils ſe doivent ſur-tout attacher :
» c'eſt elle dont ils peuvent expri-
» mer le tableau, non par une matiere
» étrangere & inanimée, mais par
» l'image vivante de leurs mœurs. »

Outre ce premier devoir pour le-quel le cœur ſuffit, Tacite en a rem-pli un autre qui demandoit ſes talens. Le portrait qu'il nous a tracé de ſon beau-pere avec la plume, ſurpaſſe tout ce que le pinceau des plus grands peintres, ou le ciſeau des plus excel-lens ſculpteurs eût pû faire pour per-

figuram animi magis quàm corporis complectantur. Non quia intercedendum putem imaginibus quæ marmore aut ære finguntur : ſed ut vultus hominum, ita ſimulacra vultûs imbecilla ac mortalia ſunt : forma mentis æterna, quam tenere & exprimere, non per alienam materiam & artem, ſed tuis ipſe moribus, poſſis.

pétuer la mémoire d'Agricola. Il n'a pas même voulu que nous ignorassions ce qui regarde l'extérieur de sa personne. Il nous apprend que sa taille étoit bien proportionnée sans être haute ; que l'air de son visage n'avoit rien de rude ni d'effrayant, & plus de grace que l'on n'en exige d'un homme & d'un guerrier ; que sa physionomie étoit heureuse, & annonçoit la probité & la candeur, ensorte qu'on ne pouvoit le voir sans l'aimer, & sans être charmé de trouver en lui le grand homme réuni à l'homme de bien.

Agricola n'avoit pas cinquante-six ans quand il mourut, & par conséquent (*a*) il fut enlevé dans un âge où il pouvoit se promettre encore plusieurs années de vie. « Mais que lui restoit-il à » desirer, dit Tacite. Il avoit acquis » en un haut degré les vrais biens, qui » consistent dans les vertus. Consu- » laire, & décoré des ornemens du » triomphe, la fortune n'avoit plus » aucun nouveau titre d'honneur à lui

(*a*) Quanquam medio in spatio integræ ætatis ereptus, quantum ad gloriam longissimum ævum peregit. Quippe & vera bona, quæ in virtutibus sita sunt, impleverat, & consularibus ac triumphalibus ornamentis prædito quid aliud adstruere fortuna poterat ? Opibus nimiis non gaude-

» ajoûter. Il ne ſouhaitoit point d'im-
» menſes richeſſes : il en avoit de ſuf-
» fiſantes pour ſoutenir ſon rang. Il
» laiſſoit ſa famille dans une ſituation
» tranquille & floriſſante. En de telles
» circonſtances, ſa mort fut d'autant
» plus heureuſe, qu'elle lui épargna
» la vûe des plus grands malheurs que
» Domitien ait fait ſouffrir à la patrie.
» Car ce fut dans ſes dernieres années
» que ce prince redoubla de cruauté,
» & que ne ſe contentant plus d'atta-
» quer la République par intervalles,
» & d'une façon qui lui laiſſât le tems
» de reſpirer, il ſembla vouloir la dé-
» truire d'un ſeul coup. »

L'occaſion qui aigrit & porta à ſon comble l'humeur farouche de Domitien, fut la révolte de L. Antonius : & c'eſt par ce fait que je reprends le fil de l'hiſtoire.

bat : ſpecioſæ contigerant. Filiâ atque uxore ſuperſtitibus, poteſt videri etiam beatus, incolumi dignitate, florente famâ, ſalvis affinitatibus & amicitiis, futura effugiſſe..... Feſtinatæ mortis grande ſolarium tulit, evaſiſſe poſtremum illud tempus, quo Domitianus non jam per intervalla ac ſpiramenta temporum, ſed continuo & velut uno ictu, Rempublicam exhauſit.

§. IV.

Révolte, défaite et mort de L. Antonius. Le bruit de sa défaite se répand dans Rome le même jour qu'elle étoit arrivée. Son vainqueur brûle tous ses papiers. Domitien redouble de cruautés. Condamnation et mort d'Helvidius Priscus. Sénécion éprouve le même sort. Trait de générosité de Pline le jeune. Fannia et Arria sa mere, exilées. Condamnation et mort d'Arulénus Rusticus. Triste situation du Sénat. Les Philosophes chassés de Rome et de l'Italie. Dion Chrysostome. Pontius Télésinus. Epictete. Artémidore. Tous les talens étouffés, et en particulier l'éloquence. Délateurs. Domitien persécute l'Eglise. Les petits-fils de l'Apôtre S. Jude amenés devant l'Empereur, et interrogés par lui. S. Jean plongé dans l'huile bouillante, et ensuite exilé à Pathmos. Martyre de Flavius Clémens. Enfans de Clémens. Domitien fait mourir Acilius Glabrio. Juvencius Celsus gagne du tems, et évite la condamnation et la mort. Précautions prises par Domitien

pour prévenir la révolte parmi les troupes. Le sénat opprimé. Domitien veut intimider les gens de sa maison par le supplice d'Epaphrodite. Ils conspirent contre lui, ayant l'Impératrice à leur tête. Ils s'assurent du consentement de Nerva; qu'ils destinoient pour successeur à Domitien. Domitien se tient sur ses gardes. Prétendues prédictions par lesquelles on veut qu'il ait été averti du sort qui le menaçoit. Il est tué dans sa chambre par les conjurés. On dit qu'Apollonius de Tyane à Ephése eut connoissance du meurtre dans l'instant même où il s'exécutoit. Age de Domitien. Ses funérailles furtives. Quelques détails sur l'extérieur de sa personne. Sur ses dispositions par rapport à la littérature. Il tiroit parfaitement de l'arc. On peut le comparer à Tibere. Le Sénat déteste sa mémoire : le peuple demeure indifférent : les soldats le regrettent.

An. R. 843. Révolte, défaite, & mort de L. Antonius. *Suet. Dom.* 6. & 10.

NOUS avons fort peu de détails sur la révolte de L. Antonius. A peine connoissons-nous sa personne, & nous savons seulement qu'il commandoit l'armée du haut Rhin, &

Dio. Vict. Epit. Plut. Æmil.

qu'irrité contre les cruautés tyranniques de Domitien, aigri perſonnellement par les propos injurieux & outrageans que ce prince tenoit à ſon ſujet, il ſe ſouleva & forma le deſſein d'envahir le rang ſuprême. Il paroît que ſon parti avoit des forces conſidérables. Non ſeulement les légions qu'il commandoit ſe déclarerent pour lui : mais il engagea dans ſes intérêts les peuples Germains qui habitoient au-delà du Rhin, & ils ſe mirent en mouvement pour le ſecourir.

L'allarme fut donc grande dans Rome, & Domitien partit pour la Germanie, accompagné de tout le ſénat, dont aucun membre n'oſa ſe diſpenſer du voyage, de peur de ſe rendre ſuſpect de froideur & d'indifférence pour les périls de l'empereur. Dion parle d'un vieux ſénateur, preſque toujours retiré à la campagne, que la crainte d'une mort infaillible, s'il paroiſſoit manquer de zele en cette occaſion, força de ſortir de ſa retraite pour ſe mettre à la ſuite de ce prince.

Domitien encore en marche apprit la défaite du rebelle. L. Maximus, ou Appius Norbanus, (car il eſt appellé diverſement par les différens auteurs,

& peut-être eſt-ce le même homme qui réuniſſoit ces quatre noms) ſe hâta d'attaquer Antonius, avant la jonction des ſecours de Germanie, qu'une crûe ſubite du Rhin arrêtoit : il remporta ſur lui une victoire complette, & Antonius fut tué dans le combat.

Le bruit de ſa defaite ſe repand dans Rome le même jour qu'elle étoit arrivée.

On a regardé comme une merveille le bruit que cet événement fit dans Rome, avant que de pouvoir y être connu par aucune voie ſûre. Suétone rapporte que le jour même de la bataille, un aigle remarquable par ſa grandeur vint ſe poſer ſur une ſtatue de Domitien dans Rome, & l'enveloppa de ſes aîles, en pouſſant des cris qui paroiſſoient exprimer la joie. Mais ce prétendu préſage, ſemblable à mille autres contes frivoles, mérite peu notre attention. Ce qui eſt ſingulier au premier aſpect, & néanmoins conſtant, c'eſt qu'en ce même jour le bruit ſe répandit dans la ville qu'Antonius étoit vaincu & tué. La nouvelle fit des progrès rapides : tout le monde y ajouta foi : les magiſtrats offrirent des ſacrifices d'actions de graces. Enſuite on réfléchit : on voulut remonter à la ſource & chercher le premier auteur. On ne le trouva point, & l'on vit que

l'on n'avoit pour garant qu'une multitude qui parloit comme inſtruite de tout, & qui ne ſavoit rien. Le bruit s'étouffa donc pour le moment. Mais après quelques jours d'intervalle, lorſqu'on eut appris par des couriers certains la défaite & la mort d'Antonius, on combina les dates, & on reconnut que l'événement & l'éclat qu'il avoit fait dans Rome tomboient au même jour. Ce rapport ſembla merveilleux: on crut qu'il y avoit là quelque choſe de divin, & Plutarque, tout judicieux qu'il eſt, y admet du prodige, quoiqu'il ne ſoit nullement étonnant qu'un bruit ſe répande, & qu'il ſe trouve concourir fortuitement avec la réalité. Ce n'eſt ici que la répétition de ce qui étoit déja arrivé à l'occaſion de la victoire que Paul Emile remporta ſur Perſée dans la Macédoine.

Voyez Hiſt. Rom. Tom. VIII. pag. 372.

Son vainqueur brûle tous ſes papiers.

Le vainqueur d'Antonius fit un acte de généroſité plus glorieux que ſa victoire même. Sans s'inquiéter des ſuites, ſans craindre d'irriter Domitien en fruſtrant ſa vengeance, il brûla tous les papiers du rebelle vaincu, de peur qu'ils ne fourniſſent matiere à d'odieuſes accuſations, & à d'injuſtes pourſuites contre les plus gens de bien de Rome.

Il n'eſt point dit ſi Domitien punit Maximus de cette belle action. Ce qui eſt certain, c'eſt que privé des lumieres qu'il auroit pû tirer des papiers d'Antonius; il y ſuppléa par une tyrannie, à qui les prétextes n'étoient point néceſſaires. Il rechercha avec une rigueur inouie tous ceux qui pouvoient avoir eu la part la plus légere aux deſſeins d'Antonius: & leur mort ne ſuffiſoit pas à ſa cruauté. Il leur faiſoit ſouffrir les tourmens les plus effrayans, & il inventa même un nouveau genre de queſtion par le feu appliqué ſur les parties du corps les plus ſenſibles & les plus délicates. Aucun de ceux qu'il ſoupçonna n'échappa à ſa vengeance. S'il accorda la vie à quelques-uns, il leur fit couper les mains, ou il les envoya en exil. Deux officiers ſeulement furent épargnés, parce qu'ils acheterent leur ſûreté aux dépens de leur honneur, ayant prouvé que leur conduite étoit déréglée juſqu'à l'infamie, & que par conſéquent ils avoient été incapables de prendre aucun crédit, ni auprès du chef de la révolte, ni ſur les ſoldats.

Domitien redouble de cruauté.

Il n'eſt pas poſſible de marquer le nombre de ceux que Domitien fit

Dio. ap. Val.

mourir en cette occaſion : mais on peut juger aiſément qu'il fut énorme, puiſque celui qui ordonnoit ces ſupplices en eut honte lui-même, & défendit qu'on en tînt regiſtre. Il n'en écrivit point non plus au ſénat, quoiqu'il envoyât à Rome les têtes qu'il faiſoit couper, pour être expoſées ſur les Roſtres avec celle d'Antonius.

C'eſt particuliérement le tems dont je parle ici, que Tacite avoit en vue dans la peinture énergique qu'il nous a tracée en abrégé des malheurs affreux que les Romains éprouverent ſous le regne de Domitien. On (a) vit, dit-il, la mer couverte d'exilés, les roches, où on les avoit confinés, bientôt après teintes de leur ſang, de plus grandes cruautés encore exercées dans la ville même. La naiſſance, les richeſſes étoient devenues des crimes : on ſe rendoit coupable en poſſédant les honneurs, on ſe rendoit coupable en ne les poſſédant pas : mais ſur-tout la vertu étoit le gage le plus certain d'une perte infaillible. Les récompenſes des

(a) Plenum exſiliis mare : infecti cædibus ſcopuli : atrociùs in urbe ſævitum. Nobiſilas, opes, omiſſi, geſtique honores pro crimine, & ob virtutes certiſſimum exitium. Nec minus præmia delatorum inviſa, quàm ſcelera : quum alii, ſacerdo-

délateurs excitoient encore plus l'indignation que leurs crimes. Ils triomphoient insolemment, les uns décorés de sacerdoces & de consulats, qu'ils étaloient comme de riches dépouilles de leurs détestables victoires; les autres s'attachant plus au solide qu'à l'éclat, obtenoient des intendances, acquéroient de la puissance à la Cour, & se rendoient la terreur de tous les bons citoyens. On suscitoit les esclaves contre leurs maîtres, les affranchis contre leurs patrons: & si quelqu'un n'avoit point d'ennemis, on se servoit de ses amis pour le perdre.

Au (a) milieu de tant d'horreurs brillerent des traits de vertu, mais qui ne sont que charger celui qui donnoit lieu à ces actions de générosité par sa tyrannie. Des meres accompagnerent leurs fils en exil, des femmes leurs maris; plusieurs accusés trouverent de la fidélité & du zele dans leurs proches:

nia & consularus ut spolia adepti, procurationes alii & interiorem potentiam, agerent, ferrent cuncta odio & terrore. Corrupti in dominos servi, in patronos liberti; & quibus deerat inimicus, per amicos oppressi. *Tac. Hist.*

(a) Non tamen adeo virtutum sterile seculum, ut non & bona exempla prodiderit. Comitatæ profugos liberos matres, secutæ maritos in exilia conjuges, propinqui audentes, constantes generi, contumax etiam adversus tormenta servorum

on vit des eſclaves mêmes braver par attachement pour leurs maîtres toute la rigueur des tourmens. D'illuſtres perſonnages ſubirent la mort avec une conſtance digne d'être comparée aux modeles les plus vantés de l'Antiquité.

Tel eſt le tableau que Tacite nous préſente en raccourci des maux que j'ai à décrire. Quel dommage que nous ayons perdu la partie de l'ouvrage de cet excellent maître, où ces mêmes objets étoient peints dans leur juſte grandeur? Quel intérêt n'avoit-il pas jetté dans le récit des triſtes cataſtrophes de trois des plus illuſtres & des plus vertueux ſénateurs qui fuſſent alors, Helvidius Priſcus, Arulénus Ruſticus & Hérennius Sénécion? Je vais donner au lecteur l'ombre & le ſquelete de ces faits, puiſqu'il ne nous en reſte pas davantage.

Condamnation & mort d'Helvidius Priſcus. An. R. 845. *Plin. IX. ep.* 13. *Suet. Dom.* 20.

J'ai parlé de la mort d'Helvidius Priſcus le pere, ſous le régne de Veſpaſien. Son fils marcha ſur ſes traces dans la pratique d'une exacte probité. S'il imita ſa fierté républicaine & ſon zele amer & outré, c'eſt ce qu'on peut

fides. Supremæ clarorum virorum neceſſitates: ipſa neceſſitas fortiter tolerata: & laudatis antiquorum mortibus pares exitus. *Tac.*

regarder comme un problême : parce que d'une part Pline dit de lui que pour (*a*) ſe dérober, s'il eût pû, au malheur des tems, il cachoit dans la retraite un grand nom, qu'égaloient ſes vertus ; & que de l'autre, Suétone témoigne qu'il avoit joué le divorce de l'empereur avec ſa femme, ſous les noms de Paris & d'Œnone, ce qui ne pourroit être diſculpé d'imprudence.

Il fut accuſé devant le ſénat, ſoit au ſujet de ſes vers, ce qui ne paroît gueres vraiſemblable, ſoit ſur quelque autre prétexte, qui couvroit le vrai motif de la haine de Domitien. Il étoit conſulaire, & reſpecté de tous les gens de bien. Cependant Publicius Certus, ancien préteur, eut la baſſeſſe & la lâcheté de porter la main ſur lui dans le ſénat même, & de le traîner en priſon. Pline (*b*) a raiſon de penſer qu'il ne s'étoit rien vû de plus atroce que cette indigne action d'un ſénateur qui mettoit la main ſur ſon confrere, d'un juge qui s'oublioit juſqu'à uſer de *Tac. Agr.* 45.

(*a*) Metu temporum nomen ingens, pares virtutes, ſeceſſu tegebat. *Plin. IX. ep.* 13.

(*a*) Inter multa ſcelera multorum nullum atrocius videbatur, quàm quod ſenator ſenatori,

violence contre un accuſé. Helvidius fut condamné & mis à mort.

Sénécion éprouve le même ſort. Trait de générosité de Pline le jeune.

Hérennius Sénécion éprouva la même injuſtice : l'auſtere vertu dont il faiſoit profeſſion, ne pouvoit manquer de le rendre odieux à Domitien, qui ſe tenoit en particulier très-offenſé de ce que Sénécion content du rang d'ancien queſteur, y demeuroit conſtamment attaché, ſans aſpirer à monter plus haut, faiſant aſſez connoître par cette conduite ſinguliere, qu'il regardoit les charges de la république comme devenues des poſtes de ſervitude, peu convenables à un homme qui avoit de l'élévation & des ſentimens. D'ailleurs il avoit écrit la vie d'Helvidius Priſcus le pere, à la priere de Fannia ſa veuve, & donné de grands éloges à ce fier ſénateur, dont Veſpaſien même, tout modéré qu'il étoit, n'avoit pû ſupporter les procédés trop hardis. Enfin il s'étoit attiré un ennemi redoutable en la perſonne de Bébius Maſſa, fameux délateur, qu'il avoit accuſé de concuſſion. Ce fait nous eſt raconté en détail par Pline, qui s'y eſt acquis beaucoup

Dio. Suet. Dom. 10.

Plut. VII. p. 19.

Plin. VII. p. 83.

prætorius conſulari, reo judex manus intuliſſet. *Plin.*

d'honneur, & il fera connoître la fermeté du caractere de Sénécion.

Bébius Maſſa avoit été gouverneur de la Bétique. Les peuples de cette province vexés par lui, le pourſuivirent lorſqu'il fut ſorti de place, & le ſénat leur nomma pour avocats Sénécion & Pline. Les crimes de Maſſa étoient clairs. Ainſi il fut condamné, & pour ſûreté des dommages & intérêts qu'il devoit aux peuples à qui il avoit fait de très-grands torts, on ordonna que ſes biens ſeroient mis ſous la garde d'un officier public. Sénécion qui prenoit cette affaire à cœur, craignit quelque intrigue de la part de Bébius, quelque colluſion entre lui & le gardien, & il réſolut de s'adreſſer aux conſuls, pour les prier de donner leurs ordres, afin que rien ne fût détourné. Il invita Pline à ſe joindre à lui pour préſenter cette requête, qu'il regardoit comme une ſuite de l'accuſation qu'ils avoient pouſſée de concert. Pline témoigna d'abord quelque répugnance, croyant leur commiſſion finie par le jugement prononcé. « Vous pouvez, lui » dit Sénécion, faire ce qu'il vous plai» ra. Vous n'avez d'autre liaiſon avec » la province de Bétique, que par le

» bienfait récent dont elle vous eſt » redevable. Pour moi, j'y ſuis né, & » j'y ai exercé la queſture. Si votre parti » eſt pris, repliqua Pline, je ne me ſé- » parerai point de vous. Je ne veux pas » que cette démarche, ſi elle peut avoir » des ſuites fâcheuſes, ſoit imputée à » vous ſeul. » Ils allerent donc enſemble faire leur demande, qui mit Bébius en fureur. Il s'emporta avec la derniere violence contre Sénécion, lui reprochant qu'il paſſoit les bornes du devoir d'un avocat, & montroit l'aigreur & l'amertume d'un ennemi; & il ajouta qu'il le déféroit lui-même comme coupable d'impiété contre le prince. Ce mot fit trembler toute l'aſſiſtance. Pline prit la parole: « Meſſieurs, » dit-il aux conſuls, je crains que Bé- » bius en ne me comprenant point dans » ſon accuſation contre mon confrere, » ne me rende ſuſpect de prévarication » & d'infidélité envers mes parties. »

Nous ne ſavons point la concluſion de cette affaire, dont Pline n'acheve point le récit. Mais peu de tems après Sénécion fut pourſuivi comme criminel de léſe-majeſté par Metius Carus, autre délateur non moins dangereux que Bébius Maſſa, & qui vraiſembla-

Plin. l. ep. 5.

blement étoit d'intelligence avec lui. La vie d'Helvidius, que Sénécion avoit écrite, fut le fondement de cette accuſation. Il fut condamné à mort, & ſon ouvrage brûlé par la main du bourreau. *Tac. Agr. 2.*

Fannia, veuve d'Helvidius, loué par Sénécion, fut auſſi miſe en cauſe. Sénécion, à qui on faiſoit un crime d'Etat de ſon livre, voulant faire connoître que c'étoit une liaiſon particuliere d'amitié qui l'avoit engagé à l'écrire, déclara qu'il l'avoit compoſé à la priere de Fannia. Auſſitôt elle eſt citée pour être interrogée par l'accuſateur. C'étoit une dame d'une rare vertu & d'un courage très-élevé, ſortie d'une de ces familles où les ſentimens de droiture & d'honneur ſont héréditaires, fille de Thraſéa, petite-fille par ſa mere de la célebre Arria; & ſon mariage avec Helvidius avoit nourri en elle la grandeur d'ame qu'elle avoit reçûe des auteurs de ſa naiſſance. Elle parut donc en jugement avec une noble intrépidité: & Métius Carus lui ayant demandé ſi elle avoit prié Sénécion de compoſer la vie de ſon mari, « Oui, répondit-elle, je l'en ai prié. » Lui avez-vous fourni des mémoires? Fannia, & Arriaſa mere, exilées. *Plin. VII. ep. 19.*

» Je lui en ai fourni. » Eſt-ce de concert avec votre mere ? « Elle n'en ſa- » voit rien. » A toutes les autres interrogations de Carus, Fannia répondit avec la même fermeté. En conſéquence elle fut condamnée à l'exil, & ſes biens confiſqués. C'étoit la troiſieme fois qu'elle alloit en exil. Elle y avoit ſuivi deux fois ſon mari, ſous Néron & ſous Veſpaſien : & c'étoit à cauſe de lui qu'elle ſouffroit ſon troiſieme exil. Elle (*a*) y porta le livre qui étoit le motif de ſa diſgrace, ſans s'embarraſſer des défenſes qui avoient été faites de le lire & de le garder. Sa mere Arria, veuve de Thréſéa, fut pareillement exilée, ſans doute pour une cauſe ſemblable, & à l'occaſion de l'éloge hiſtorique de ce grand homme, compoſé par Arulénus Ruſticus.

Condamnation & mort d'Arulenus Ruſticus.

Arulénus avoit été fort lié avec Thraſéa, & j'ai rapporté qu'étant tribun du peuple il voulut uſer du droit de ſa charge pour s'oppoſer à la condamnation de ce reſpectable ſénateur, qui l'en détourna, comme d'une ſaillie où il entroit plus de zele que de prudence. Il n'y a donc pas lieu de s'éton-

(*a*) Tulit in exſilium exſilii cauſam. *Plin.*

ner qu'Arulénus ſe ſoit porté volontiers à écrire la vie de Thraſéa, qu'il avoit pris pour ſon modele, & ſur les pas duquel il ſe faiſoit gloire de marcher. Pline formé par ſes avis témoigne un ſouverain reſpect pour ſa mémoire, & une parfaite eſtime de ſa vertu. Sa gloire étoit telle que Domitien en fut jaloux, &, ſelon Plutarque, il ſe détermina par ce motif à s'en défaire. Il eſt fâcheux que nous n'ayons pas un grand nombre de traits particuliers à rapporter ſur un homme de ce mérite. Plutarque nous en a conſervé un, dont il fut témoin oculaire, & qui doit nous être précieux, ſinon comme fort intéreſſant en lui-même, au moins comme le ſeul qui nous reſte. *Plin. l. ep.* 14.

Pendant qu'Arulénus écoutoit Plutarque, qui récitoit devant un auditoire un diſcours de ſa compoſition, il reçut une lettre de l'empereur, qui lui fut apportée par un ſoldat. Auſſitôt le philoſophe ſe tut, & tout le monde demeura dans le ſilence, pour donner le tems à Arulénus de lire ſa lettre. Il fut aſſez maître de lui-même, & eut aſſez de gravité pour prier Plutarque de continuer, & pour différer, juſqu'à ce que le diſcours fût fini & l'aſſemblée

ſéparée, une lecture qui ſembloit ne ſouffrir aucun délai.

Tac. Agr. 2. Le crime d'Arulénus étoit ſemblable à celui de Sénécion, & il éprouva le même traitement. Il fut condamné à mort, & ſon livre brûlé. Régulus, *Plin. l. ep. 5.* qui avoit fait connoître ſes dangereux talens par des accuſations odieuſes dès le tems de Néron, & qui continuoit encore ſous Domitien, quoiqu'avec un peu plus de réſerve, un métier dont il s'étoit trop bien trouvé, ſollicita & appuya la condamnation d'Arulénus, & il fut même aſſez lâche pour l'inſulter après ſa mort par un écrit qu'il publia & récita avec emphaſe. Ennemi de toute vertu, il lui aſſocioit Sénécion dans ſon invective. Mais Tacite a bien vengé ces deux illuſtres perſonnages par les éloges qu'il leur donne. (*a*) Il les traite d'eſprits ſublimes, & il obſerve qu'il étoit bien inutile de brûler leurs écrits, & qu'il auroit donc fallu livrer aux mêmes flammes la voix du peuple romain, la liberté du ſénat,

(*a*) Neque in ipſos modò auctores, ſed in libros quoque eorum ſævitum, delegato triumviris miniſterio, ut monumenta clariſſimorum ingeniorum in comitio ac foro urerentur. Scilicet illo igne vocem populi Romani, & libertatem ſenatûs, & conſcientiam generis humani aboleri arbitrabantur. *Tac.*

& le témoignage du genre humain.

Junius Mauricus, frere d'Arulénus, & non moins homme de bien que lui, fut enveloppé dans ſa diſgrace, & envoyé en exil. *Plin. l. ep.* 5. & 14.

Ces différentes condamnations furent portées par le ſénat, que Domitien faiſoit aſſiéger de ſoldats armés, pour ne lui laiſſer pas même une ombre de liberté : les ſénateurs n'oſoient ſeulement gémir de la tyrannie qu'ils ſouffroient, & dont on les forçoit de devenir les inſtrumens. (*a*) On tenoit regiſtre de leurs ſoupirs : & l'empereur préſent à tout, étudioit les airs de leurs viſages pour leur en faire des crimes. Triſte ſituation du Sénat. *Tac. Agr.* 45.

Pline nous décrit de quelle maniere ſe paſſoient ces triſtes délibérations. Perſonne (*b*), dit-il, ne parloit, perſonne n'ouvroit la bouche, ſi ce n'eſt celui qui avoit le malheur d'être le premier opinant. Les autres, muets & immobiles, conſentoient d'un ſimple geſ-

(*a*) Quum ſuſpiria noſtra ſubſcriberentur, quum denotandis tot hominum palloribus ſufficeret ſævus ille vultus, & rubor à quo ſe contra pudorem muniebat. *Tac.*

(*b*) Quis loqui, quis hiſcere audebat, præter miſeros illos qui primi interrogabantur ? Ceteri quidem, defixi & attoniti, illam mutam ac ſedentariam aſſentiendi

te par néceſſité : mais avec quelle douleur dans l'ame ! avec quel tremblement de tout le corps ! Un ſeul ouvroit un avis que tous ſuivoient, & qui déplaiſoit à tous, & principalement à celui qui l'avoit ouvert. Car dans des tems auſſi malheureux, rien n'eſt plus généralement improuvé, que ce qui paſſe avec un air d'approbation générale.

S'il ne s'agiſſoit (*a*) point dans le ſénat de ces ſortes d'odieuſes affaires, aucune affaire ne s'y traitoit. On ne tenoit cette auguſte aſſemblée que par dériſion, ou pour la plonger dans l'amertume : jamais elle n'ordonnoit rien de ſérieux, & ſouvent on la forçoit de ſe prêter aux déciſions les plus affligeantes.

Les philoſophes chaſſés de Rome & de l'Italie.

Tous ceux dont je viens de rapporter les tragiques aventures, étoient des éleves de l'école Stoïque : & leur condamnation attira un orage contre la

Dio. Suet. 10.

ceſſitatem quo cum dolore animi, quo cum totius corporis horrore perpetiebantur. Unus ſoluſque cenſebat quod ſequerentur omnes, & omnes improbarent, imprimis ipſe qui cenſuerat : adeo nulla magis omnibus diſplicent, quàm quæ ſic fiunt tamquam omnibus placeant. *Plin. Pan.* 76.

(*a*) Quum ſenatus aut ad ſummum otium, aut ad ſummum nefas vocaretur, & modo ludibrio, modò dolori retentus, nunquam ſeria, triſtia ſæpe cenſeret. *Plin. VIII. ep.* 14.

philoſophie. Domitien par un ſénatuſ-conſulte bannit tous les philoſophes de Rome & de l'Italie. Il ne (a) vouloit ſouffrir devant ſes yeux, dit Tacite, aucun veſtige d'honneur & de vertu : & c'étoit pour ſe délivrer d'un aſpect importun, qu'il chaſſoit ceux qui enſeignoient la ſageſſe, & qu'il réduiſoit au ſilence tous les beaux arts.

Les philoſophes étoient en grand nombre dans Rome, & ils ſe diſperſérent & s'enfuirent, les uns aux extrémités de la Gaule, les autres dans les déſerts de Libye, ou de Scythie. Il y en eut qui trouverent plus commode de renoncer à une profeſſion trop périlleuſe, & de ſe réconcilier avec les mœurs du ſiecle. *Phil. Apol. VIII. 4.*

Parmi les fugitifs nous pouvons citer Dion, ſurnommé Chryſoſtome ou bouche d'or, qui ſe retira dans le pays des Daces, où il vécut, ſi nous en croyons Philoſtrate, du travail de ſes mains, bêchant la terre, ſe louant pour cultiver des jardins, & n'ayant d'autre conſolation qu'un dialogue de Platon & une harangue de Démoſthéne, qu'il Dion Chryſoſtome. *Phil. Soph. I. 7.*

(a) Expulſis inſuper ſapientiæ profeſſoribus, atque omni bonâ arte in exſilium actâ, ne quid uſquam honeſti occurreret. *Tac. Agr. 2.*

emporta avec lui. Philoſtrate fait encore mention de Pontius Téléſinus, qui étant conſul ſous Néron avoit fait connoiſſance avec Apollonius de Tyanes, & qui depuis ce tems attaché à la philoſophie, aima mieux ſous Domitien ſortir de Rome comme philoſophe, que d'y vivre dans le rang de conſulaire.

Pontius Téleſinus. *Phil. Apol. VII.* 11.

Epictete. Mais le plus célebre de tous ceux que l'ordonnance rendue contre les philoſophes obligea de quitter Rome, eſt Epictete, l'honneur du portique, le plus fameux & le plus parfait des diſciples de Zénon. Son exemple eſt une preuve que les diſgraces de la fortune ne ſont point un obſtacle pour devenir un homme ſupérieur. Epictete fut eſclave de pluſieurs maîtres ſucceſſivement, & en particulier d'Epaphrodite, qui paroît être le célebre affranchi de Néron. Il étoit eſtropié & boiteux : il vécut toujours pauvre. Et néanmoins l'élévation de ſon génie, la ſublimité de ſes maximes, & le ton perſuaſif dont il les débitoit, lui firent une haute réputation, & lui attirerent une foule d'admirateurs & de ſectateurs. Son Manuel, le ſeul ouvrage qui nous reſte de lui, ne mérite point la

Tillem. Adv. art. 20.

la cenſure mépriſante qu'en a faite un de nos poëtes. Une morale ſéche & auſtere n'eſt pas au goût des nourriſſons des Muſes. Il eſt peut-être difficile à la raiſon humaine de porter plus loin, qu'Epictéte ne l'a fait dans ce petit ouvrage, les principes de détachement, de modération, d'égalité d'ame; mais un ſi bel édifice n'a ni fondement, ni fin ſolide. Les payens n'ont jamais connu ni la liaiſon de la morale avec la connoiſſance de Dieu, qui doit lui ſervir de baſe, ni la vraie félicité qui doit en être le terme. Epictéte ſe retira à Nicopolis en Epire, & il revint à Rome après la mort de Domitien.

Il vécut juſques ſous Adrien, de qui il fut conſidéré & aimé. Il laiſſa en mourant un grand nom; & nul philoſophe, depuis les fondateurs de ſectes, n'a reçu des témoignages d'une vénération ſi profonde. Elle alloit dans quelques-uns juſqu'à la ſuperſtition; & Lucien ſe moque avec raiſon d'un imbécille qui acheta trois mille dragmes (quinze cens francs) la lampe d'Epictéte. Cette lampe étoit de terre: mais l'acheteur s'imaginoit qu'en travaillant pendant la nuit à la lumiere de la lam-

Spart. Adr. 16.

Luc. πρὸς ὑπαιδευτον.

pe d'Epictéte, il recevroit par infuſion la ſageſſe de celui à qui elle avoit appartenu.

Artémidore

Plin. III. ep. 11.

Artémidore, gendre de Muſonius Rufus, dont il a été parlé plus d'une fois dans cette hiſtoire, fut auſſi du nombre de ceux que la haine de Domitien contre les philoſophes écarta de Rome. Pline peint Artémidore comme un vrai philoſophe, dont la morale ne s'en tenoit point à de vaines ſpéculations, & influoit dans ſa conduite. Il l'eſtimoit au point, que le ſçachant dans un faubourg prêt à partir, mais encore retenu par la néceſſité de payer des dettes contractées pour les cauſes les plus louables & les plus nobles, il emprunta la ſomme dont ce philoſophe avoit beſoin, & alla lui en faire don. D'illuſtres & opulens amis d'Artémidore avoient affecté de ne pas entendre les prieres par leſquelles il les ſollicitoit de le ſecourir. Pline ſaiſit l'occaſion de placer un bienfait, & cela dans des circonſtances où il s'expoſoit beaucoup. Il étoit actuellement préteur, & cette dignité attiroit ſur lui l'attention. D'ailleurs la foudre venoit de tomber tout autour de lui, & elle lui avoit enlevé pluſieurs amis par

la mort & par l'exil. Il en étoit menacé lui-même, ſi Domitien eût vécu plus long-tems. Car après la mort de cet empereur on trouva parmi ſes papiers un mémoire, que Métius Carus lui avoit donné contre Pline. *Plin. VII. ep. 26.*

Avec la philoſophie Domitien bannit auſſi les beaux arts. Tout ce qui brilloit, lui faiſoit ombrage : & l'éloquence même n'oſoit ſe montrer. Delà ſuivit une eſpéce d'engourdiſſement dans les eſprits, qui tenoit les talens dans l'inaction, & en étouffoit preſque le germe. Sulpicia, Dame Romaine, qui compoſa une ſatyre ſur ce ſujet, (*a*) demande à ſa muſe, ſi Jupiter veut ôter aux Romains les arts qu'il leur a donnés ; s'il veut que réduits au ſilence, & privés de toute culture, ils retournent à la groſſiéreté du premier âge, & à l'enfance du genre humain, qui ne ſavoit que ſe nourrir de gland, & ſe déſaltérer dans l'onde pure.

Tous les talens étouffés, & en particulier l'éloquence. *Tac. Agr. 3.*

(*a*) Dic mihi, Calliopé, quidnam pater ille Deorum
Cogitat. An terras & patria ſecula mutat ?
Quaſque dedit quondam, morientibus eripit Artes ?
Noſque jubet tacitos, & jam rationis egenos,
Non aliter primo quàm quum ſurreximus ævo,
Glandibus, & puræ rurſus procumbere lymphæ ?
Sulpicia.

Tacite, qui écrivoit ſous Trajan, ſe plaint de ce que la liberté, dont on avoit recommencé à jouir ſous ce bon prince & ſous Nerva ſon prédéceſſeur, avoit peine à faire renaître ce beau feu que la violence avoit éteint. La (*a*) foibleſſe de la nature humaine eſt telle, dit-il, que les remédes operent bien plus lentement que les maux : & de même que les corps ont beſoin d'un long-tems pour croître, & qu'au contraire il ne faut qu'un inſtant pour les détruire, auſſi eſt-il plus aiſé d'étouffer l'activité des eſprits, & les beaux arts qui en dépendent, que de les reſſuſciter. La douceur même de l'oiſiveté ſe gliſſe imperceptiblement dans l'ame ; & la pareſſe, que l'on haïſſoit d'abord, parvient enfin par l'habitude à ſe faire aimer. Bien plus, ajoute-t-il, pendant un intervalle de quinze ans, qui fait une grande portion de la vie humaine, pluſieurs ont payé le

(*a*) Naturâ infirmitatis humanæ tardiora ſunt remedia quàm mala : &, ut corpora lentè augeſcunt, cito exſtinguuntur, ſic ingenia ſtudiaque oppreſſeris faciliùs, quàm revocaveris. Subit quippe etiam ipſius inertiæ dulcedo, & inviſa primo deſidia poſtremo amatur. Quid quod per quindecim annos, grande mortalis ævi ſpatium, multi fortuitis caſibus, promptiſſimus quiſque ſævitiâ Principis interciderunt ? Pauci, &, ut ita dicam,

tribut à la nature, & les ſujets les plus brillans ont péri par la cruauté du prince. Nous ne reſtons qu'un petit nombre, qui ſurvivons, non ſeulement aux autres, mais en quelque façon à nous-mêmes, puiſque du milieu de notre vie ont été retranchées tant d'années, durant leſquelles condamnés au ſilence, nous ſommes arrivés les uns à la vieilleſſe, les autres au dernier période de l'âge.

Délateurs.

Les délateurs étoient les inſtrumens que Domitien employoit pour tenir tout Rome dans la terreur & dans l'oppreſſion. J'en ai déja nommé quelques-uns, Bébius Maſſa, Métius Carus. Pline & Juvénal nous en font connoître d'autres, Veiento, Catullus Meſſalinus, (a) monſtre de cruauté, aveugle, & par la privation même de la vûe affranchi de toute impreſſion de reſpect, de pitié, de pudeur. Mais le plus célébre dans les lettres de Pline eſt

Juven. Sat. I. & IV.

Plin. II. ep. 24.

non modo aliorum, ſed etiam noſtrî ſuperſtites ſumus, exemptis è media vita tot annis, quibus juvenes ad ſenectutem, ſenes propè ad ipſos exactæ ætatis terminos per ſilentium venimus. *Tac.*

(a) Grande & conſpicuum noſtro quoque tempore monſtrum,

Cæcus adulator. *Juv.*

Qui luminibus orbatus, ingenio ſævo malæ cæcitatis addiderat. Non verebatur, non erubeſcebat, non miſerebatur. *Plin.*

Régulus, dont la noirceur, déja prouvée par les plus grands forfaits, ſe fera parfaitement ſentir dans le trai ſuivant.

Plin. l. ep. 5 Pline défendoit au tribunal des Centumvirs une cauſe, dont il s'étoit chargé à la priere d'Arulénus Ruſticus ; & Régulus plaidoit contre lui. Par rapport à un des chefs de cette cauſe, Pline s'appuyoit ſur le ſentiment de Métius Modeſtus, très-homme de bien, actuellement exilé. Régulus l'attaqua à ce ſujet, & lui dit : « Vous » citez Modeſtus. Que penſez-vous de » cet homme-là ? Pline apperçut tout le venin d'une interrogation ſi captieuſe. Quelle honte, s'il répondoit qu'il jugeoit mal d'un honnête homme ? Quel péril, s'il témoignoit de l'eſtime pour un exilé ? Lui-même en racontant ce fait penſe que les dieux l'aſſiſterent. Il répondit : « Je dois ſatisfaire » à votre queſtion, ſi c'eſt-là l'objet » ſur lequel les Centumvirs ont à » prononcer ». Régulus revint à la charge. « Je vous demande encore une » fois, dit-il, ce que vous penſez de » Modeſtus. C'eſt par rapport aux » accuſés, répliqua Pline, & non par » rapport à ceux qui ſont déja con-

» damnés, que l'on interroge les té-
» moins ». Régulus insista une troi-
sieme fois. « Je ne vous demande
» plus, dit-il, ce que vous pensez de
» la personne de Modestus, mais de
» sa piété envers le prince ». Pline
soutint ce troisieme choc avec la même
prudence. « Je ne crois pas, répondit-
» il, qu'il soit même permis d'interro-
» ger sur le compte de ceux qui sont
» jugés ». On voit l'horrible malignité
de Régulus, qui vouloit forcer Pline
à se déshonorer, ou à se perdre. Ce
même homme, aussi lâche que mé-
chant, après la mort de Domitien,
alla faire d'humbles excuses à Pline, &
le prier de se réconcilier avec lui.

L'effroi que ces délateurs répan-
doient dans Rome y glaçoit tous les
esprits. (a) Certes, dit Tacite, nous
avons donné un grand exemple de pa-
tience servile; & de même que nos
ayeux ont vû l'excès de la liberté, nous
avons prouvé celui de l'esclavage.
L'inquisition qui s'exerçoit au milieu
de nous, nous privoit même de la li-

(a) Dedimus profecto grande patientiæ documentum: & sicut vetus ætas vidit quid ultimum in libertate esset, ita nos quid in servitute, adempto per inquisitiones & loquendi audiendique

berté des entretiens familiers. Nous aurions perdu la mémoire avec la voix, ſi nous étions auſſi bien maîtres d'oublier que de nous taire.

Domitien perſécute l'égliſe.

Domitien mit le comble à ſes crimes en perſécutant l'égliſe de Jeſus-Chriſt. J'ai déja obſervé que vraiſemblablement ce qui donna occaſion à cette perſécution, furent les recherches contre les Juifs au ſujet du tribut qu'ils devoient au Fiſc. Suétone dit qu'on étendit ces recherches à ceux qui en vertu d'un engagement contracté vivoient en Juifs dans la ville : expreſſion qui déſigne aſſez naturellement les Chrétiens, que l'on confondoit encore alors avec les Juifs.

Suet. Dom. 12.

Un autre motif, un prétendu intérêt d'état, aiguillonna la cruauté de Domitien. La poſtérité de David lui donna de l'inquiétude. Il craignit que ceux qui reſtoient de la race de ce ſaint roi ne ſoulevaſſent la nation des Juifs : & les idées du royaume du Chriſt, mêlées à tout cela dans l'eſprit d'un prince qui étoit bien éloigné d'en connoître le myſtere, augmenterent ſes

commercio. Memoriam quoque ipſam cum voce perdidiſſemus, ſi tam in noſtra poteſtate eſſet obliviſci quàm tacere. *Tac. Agr.* 2.

allarmes, & l'engagerent à renouveller les ordres qu'avoit donnés autrefois Veſpaſien ſon pere contre les deſcendans de David. Ils ſe cachoient pour ſe dérober à la perſécution. Deux néanmoins furent découverts, & amenés à Rome par un officier. C'étoient les petits-fils de S. Jude, parens de J. C. & iſſus comme lui du ſang de David. Ils parurent devant l'empereur: & leur interrogatoire, rapporté par * Hégéſippe auteur preſque contemporain, me paroît tout-à-fait digne de trouver place ici.

Euſ. Hiſt. Eccle. III. 12. 19. 20.

Les petits-fils de l'Apôtre S. Jude amenés devant l'empereur, & interrogés par lui.

Domitien leur demanda s'ils étoient de la race de David. Ils l'avouerent. Il les interrogea enſuite ſur leur fortune, & ſur le bien qu'ils pouvoient poſſéder. Ils répondirent qu'à eux deux ils avoient la valeur de neuf * mille

* *Quatre mille cinq cens livres.*

* *Scaliger dans ſes remarques ſur la Chronique d'Euſebe, n. MMCXII, réfute ce récit d'Hégéſippe, mais ſur un fondement frivole. Il ſuppoſe que ſelon cet ancien Auteur la poſterité de David étoit alors réduite aux deux petits-fils de l'Apôtre S. Jude. Hégéſippe dit ſeulement qu'ils furent dénoncés comme deſcendans de David. Ces Savans du premier ordre ne prennent pas toujours garde de bien près à ce qu'ils avancent, & ils tombent par-là dans des fautes qu'une juſte défiance fait éviter à ceux qui ſavent infiniment moins. On peut voir dans M. de Tillemont, art. de S. Jacques le Mineur & de S. Jude, comment ces deux ſaints freres étoient parens de Jeſus-Chriſt.*

deniers, non pas en argent, mais en terres, dont trente-neuf arpens, cultivés de leurs mains, leur fourniſſoient de quoi payer les tributs, & ſe procurer à eux-mêmes une modique ſubſiſtance. En preuve de ce qu'ils alléguoient, ils montrerent leurs mains endurcies par le travail, & pleines de calus, comme les ont ordinairement ceux qui manient la bêche, & conduiſent la charrue. Domitien conçut que de pareils hommes n'étoient gueres à craindre pour lui. Il vouloit pourtant avoir quelque éclairciſſement ſur le royaume du Chriſt. Ils lui répondirent que ce royaume n'étoit ni terreſtre ni temporel, mais céleſte & ſpirituel ; & qu'il ne ſe manifeſteroit qu'à la conſommation des ſiecles, lorſque le Chriſt venant dans ſa gloire jugeroit les vivans & les morts, & rendroit à chacun ſelon ſes œuvres. Domitien par ces réponſes fut entiérement guéri de ſa peur : il mépriſa des hommes ſimples & pauvres, & il les envoya ſans leur faire ſouffrir aucun mal.

Euſ. Chron. Dio. An. R. 846

J'ai anticipé le récit de ce fait. Car les ordres pour la perſécution ayant été donnés par l'empereur l'année d'avant ſa mort, il avoit fallu du tems pour

découvrir, & enſuite pour amener de Judée à Rome les petits-fils de l'Apôtre S. Jude ; & par conſéquent leur interrogatoire ne peut pas avoir précédé de beaucoup la fin du regne & de la vie de Domitien. Durant cet intervalle pluſieurs martyrs avoient glorieuſement confeſſé le nom de J. C. Je ne parlerai que des plus illuſtres.

S. Jean plongé dans l'huile bouillante, & enſuite exilé à Pathmos.

Tout le monde ſait que c'eſt alors que S. Jean l'évangéliſte fut jetté dans une chaudiere d'huile bouillante près de la porte Latine à Rome, & qu'ayant été préſervé miraculeuſement de l'effet d'un ſi horrible ſupplice, il fut relégué dans l'isle de Pathmos, où il écrivit ſon Apocalypſe.

Tert. de præſcr. hæret. *Euſ. Hiſt. Eccl. III.* 12.

Martyre de Flavius Clémens.

Domitien trouva des chrétiens juſques dans ſa famille, & il ne leur fit pas plus de grace qu'aux étrangers. * Flavius Clémens, ſon couſin germain, étant conſul avec lui l'an de J. C. 95, de Rome 846, fut accuſé, dit Dion, d'Athéiſme, & mis à mort

Dio, & Suet. 15.

* *Il paroît que Flavius Clémens étoit fils de Flavius Sabinus, qui fut tué après l'incendie du Capitole, & frere d'un autre Flavius Sabinus, que Domitien fit mourir vers les commencemens de ſon regne. Sa femme Flavie Domitille étoit probablement fille de la ſœur de Domitien, qui étoit morte avant l'élevation de Veſpaſien à l'empire.*

au ſortir de ſon conſulat. On entend aſſez ce que ſignifie dans le langage d'un payen l'imputation d'Athéiſme, qui ne marque que l'averſion pour le culte des faux dieux ; & l'hiſtorien s'explique lui-même en ajoûtant que pluſieurs autres furent pareillement condamnés pour avoir embraſſé les mœurs des Juifs, c'eſt-à-dire, des chrétiens. Suétone reproche à Clémens une pareſſe qui, dit-il, le rendoit entiérement mépriſable. C'eſt ainſi que les Payens qualifioient l'indifférence pour les choſes de la terre en conſéquence de l'amour & de l'eſpérance des biens du ciel.

Exil des deux Domitille.

Dio.

Flavie Domitille, épouſe de Clémens & niéce de l'empereur, fut impliquée dans l'accuſation intentée contre ſon mari, & elle eut la gloire de ſouffrir, ſinon la mort, au moins l'exil pour le nom de J. C. Elle fut reléguée dans l'isle Pandataire.

Euſ. Chron. & Hiſt. Eccl. III. 18.

Nos hiſtoriens eccléſiaſtiques font mention d'une autre Flavie Domitille, vierge, fille d'une ſœur de Clémens, qui fut auſſi bannie & enfermée dans l'isle Ponce.

Enfans de Clemens.

Du mariage de Clémens & de Domitille étoient ſortis deux fils, que

Domitien deſtinoit à lui ſuccéder, & dont par cette raiſon il changea les noms, appellant l'un Veſpaſien, & l'autre Domitien. Tout ce que nous ſavons de ces jeunes princes, c'eſt que Quintilien fut chargé par l'empereur du ſoin de leur inſtruction. Du reſte on ignore ce qu'ils devinrent, & il n'en eſt plus fait aucune mention dans l'hiſtoire. *Suet. Dom. 15.* *Quint. Inſt. Or. l. IV. Præf.*

La perſécution excitée par Domitien contre l'égliſe *, ne finit qu'avec ſon regne. Il n'étoit pas de caractere à revenir ſur ſes pas, ni à ſe laiſſer toucher par des conſidérations d'humanité & de juſtice. Au contraire ſes humeurs s'aigriſſoient contre tous indifféremment, & ſes défiances augmentant à meſure qu'il ſe ſentoit devenir plus digne de haine, il *lavoit dans le* Domitien fait mourir Acilius Glabrio.

* *Hégéſippe & Tertullien ont écrit que Domitien révoqua les ordres qu'il avoit publiés pour la perſécution contre l'égliſe. Mais il eſt conſtant par le témoignage d'Euſebe, (Hiſt. Eccl. III. 18.) que S. Jean ne ſortit de ſon exil que ſous Nerva : & Dion rapporte que ce dernier prince défendit que l'on pourſuivit perſonne pour cauſe de Judaïſme, c'eſt-à-dire, de Chriſtianiſme. Or cette défenſe n'auroit pas été néceſſaire, ſi Domitien en eût déjà fait une pareille. Ce qui peut avoir induit en erreur Hégéſippe & Tertullien, c'eſt que la perſécution de Domitien ne fut pas longue ; & il eſt même poſſible qu'elle ſe ſoit ralentie dans les derniers mois de ſon regne.*

sang son bras ensanglanté. Après avoir abattu tant de têtes illuſtres, il fit encore mourir Acilius Glabrio, qui avoit été conſul avec Trajan cinq ans auparavant, & qui portoit un nom reſpecté dès le tems de la république. Glabrio ſçachant combien l'expoſoit la ſplendeur de ſa naiſſance, tâchoit d'en amortir l'éclat en ſe livrant à des exercices peu dignes de lui, & il imitoit la ruſe de l'ancien Brutus, qui (*a*) avoit cherché ſa ſûreté dans le mépris, puiſque les loix ne pouvoient pas lui ſervir de ſauvegarde. Il combattoit ſur l'arêne contre les bêtes, & il réuſſiſſoit parfaitement dans ces ſortes de combats. Il n'étoit ni ours ni lion, dont il ne triomphât. Mais ce qu'il employoit comme précaution de ſûreté fut préciſément la cauſe de ſa perte. Domitien l'ayant engagé à entrer en lice contre un lion furieux, dans des jeux qu'il donnoit à Albe, fut ſurpris & effrayé de la force & de l'adreſſe avec leſquelles Glabrio vint à bout de terraſſer ce redoutable animal. Il craignit que de ſemblables talens ne fuſſent tournés contre lui-même, & ſous de faux prétex-

Dio & Juven. Sat. IV.

(*a*) Contemptu tutus | parum præſidii eſſet, eſſe (ſtatuit,) ubi in jure | *Liv. I.* 56.

tes, qui ne lui manquoient jamais au beſoin, il l'envoya en exil, où il le fit enſuite maſſacrer. *Suet. Dom. 13.*

Un autre conſulaire, Salvidiénus Orfitus, fut traité avec la même cruauté. Philoſtrate parle d'un Rufus confiné par ordre de Domitien dans une isle; & il ajoûte que Nerva fut relégué à Tarente. Ces trois Sénateurs étoient tous gens de mérite, & paſſoient pour être dignes de l'empire, comme en effet Nerva y parvint. Mais ſi nous ajoûtons foi au témoignage de Philoſtrate, les défiances que Domitien avoit conçues contre eux n'étoient pas trop mal fondées, puiſqu'ils étoient en commerce avec Appollonius de Tyanes, qui ne ceſſoit de les exhorter à délivrer l'univers d'un tyran qui l'opprimoit. *Phil. Apol. VII. 8.* Exil de Nerva.

Juventius Celſus, célébre juriſconſulte, évita par adreſſe la condamnation & la mort. Il étoit entré des premiers dans une conſpiration contre Domitien, & ſe voyant près d'être convaincu, il demanda & obtint une audience ſecréte de l'empereur. Il ſe proſterna à ſes pieds pour l'adorer, il l'appella ſon Seigneur & ſon Dieu, & après avoir proteſté de ſon innocence, Juventius Celſus feint durement, & évite la condamnation & la mort. *Dio.*

il ajoûta qu'il lui prouveroit même ſon zele en recherchant ceux qui formoient des deſſeins criminels contre la vie de leur prince; qu'il les découvriroit, & les lui dénonceroit. Ces promeſſes flatterent Domitien. Il accorda un délai à Juventius, qui gagna ainſi du tems : & pendant qu'il differe ſous divers prétextes, comme n'ayant point encore de lumieres ſuffiſantes, la mort de Domitien arriva, & le tira de danger.

Précautions priſes par Domitien pour prévenir la révolte parmi les troupes.

Ce prince vivoit dans des allarmes continuelles : tout le faiſoit trembler. Il diſoit ſouvent que le ſort des princes étoit à plaindre, parce qu'on ne croyoit la réalité des conjurations formées contre eux, qu'après qu'ils en avoient été les victimes : penſée qui peut avoir du vrai, mais bien dangereuſe dans l'eſprit d'un ſouverain. Pour écarter, s'il eût pû, le malheur qu'il appréhendoit, il s'étoit aſſûré du côté des gens de guerre, non ſeulement en ſe les attachant par des largeſſes, mais en prévenant par des réglemens de diſcipline tout ce qui pouvoit tendre à une révolte. Ainſi il défendit que deux légions campaſſent enſemble en tems de paix, de peur que leurs forces réunies ne leur inſpiraſ-

Suet. Dom. 20.

Suet. Dom. 7.

ſent trop de hardieſſe. C'étoit l'uſage que les ſoldats & les officiers dépoſaſſent dans une caiſſe, que l'on gardoit près de l'Aigle, l'argent qu'ils pouvoient ſe réſerver ou des libéralités impériales, ou de leurs épargnes, ou des gains militaires : & cette caiſſe avoit été un fonds dont L. Antonius s'étoit aidé dans la rébellion. Domitien, pour parer à un ſemblable inconvénient, voulut empêcher que ces dépôts ne formaſſent des amas d'argent conſidérables, & il défendit à tout ſoldat ou officier, d'y porter plus de mille ſeſterces, ou cent vingt-cinq livres. Ces meſures étoient ſagement priſes, & elles lui réuſſirent : ce ne fut point par les gens de guerre qu'il périt.

Le ſénat opprimé.

Nous avons vû comment il ſe précautionnoit contre les grands & contre le ſénat par les violences, par les cruautés, par la tyrannie. Il s'en faiſoit auſſi ſouverainement haïr. Il n'étoit point de ſénateur qui ne lui ſouhaitât la mort, & qui ne fût dans la diſpoſition de la lui procurer, ſi l'occaſion s'en préſentoit. Pline rapporte que Corellius, dont il vante extrêmement la ſageſſe & la vertu, accablé alors d'années & d'infirmités, tourmenté par

Plin. l. ep. 12.

une goutte cruelle, lui dit un jour: « (*a*) Par quel motif penſez-vous que » je m'opiniâtre à ſouffrir de ſi grandes » douleurs, pendant que je puis m'en » affranchir par une mort volontaire ? » C'eſt pour ſurvivre, quand ce ne ſe- » roit que d'un jour, à ce tyran que » je déteſte ». Sur quoi Pline ajoute : Si Corellius eût eu un corps capable de ſeconder ſon courage, il auroit fait ce qu'il ſe contentoit de déſirer. Il eſt plus que probable que le très-grand nombre des ſénateurs étoit dans les mêmes ſentimens. Mais des hommes qui ont un rang, un état, une famille, ſont retenus par ces différens liens : ils ont trop à perdre, pour riſquer aiſément ; & Domitien brava impunément la haine du ſénat.

Domitien veut intimider les gens de ſa maiſon par le ſupplice d'Epaphrodite.

Il n'en fut pas de même de ſes affranchis, & de ceux qui compoſoient ſa maiſon. Il les redoutoit, & pour leur donner un exemple qui les intimidât, il fit un crime à Epaphrodite affranchi de Néron, de n'avoir pas défendu ſon maître, & de l'avoir au con-

Suet. 14. & Dio

(*a*) *Cur me putas hos tantos dolores tamdiu ſuſtinere ? Utſcilicet iſti latroni vel uno die ſuperſim.* Dediſſes huic animo par corpus : feciſſet quod optaba:. *Plin.*

traire aidé à ſe donner la mort : & pour ce ſujet, quoiqu'il ſe fût longtems ſervi de ſon miniſtere, & qu'il lui eût confié, comme Néron, le ſoin de recevoir les requêtes adreſſées à l'empereur, il le fit punir du dernier ſupplice. Les préfets des gardes Prétoriennes n'étoient point à couvert de ſes défiances cruelles, & il ne faiſoit point difficulté de les immoler à ſes moindres ſoupçons. Il avoit verſé par le même motif le ſang de ſes parens.

Ici ſa politique ſanguinaire le trompa. En ſe rendant un objet de terreur pour tous ceux qui l'approchoient, il arma contre lui les mains que le devoir intéreſſoit le plus à ſa conſervation & à ſa défenſe. Il ſe forma contre lui une conſpiration, toute de gens de ſa maiſon. Sa femme étoit à la tête : les deux préfets du prétoire, Norbanus & Petronius Secundus en avoient connoiſſance : Parthéne ſon chambellan, eu qui il avoit tant de confiance, qu'il lui permettoit de paroître en ſa préſence avec l'épée, Sigérius autre chambellan, Entellus garde des archives impériales, Etienne intendant de Domitille, & d'autres pareillement attachés à l'empereur par des liens particuliers,

Ils conſpirent contre lui, ayant l'impératrice à leur tête.

tramerent le complot & l'exécuterent.

Suet. 1. 3. & 14. & *Dio.* Domitia avoit été éperdûment aimée de Domitien, qui l'enleva, comme je l'ai dit, à Elius Lamia ſon mari. Il eut d'elle un fils, vers les * commencemens de ſon empire, & il la décora du nom d'*Augusta*. Mais Domitia s'étant follement épriſe de l'Hiſtrion Paris, il s'en fallut peu qu'il ne la punît de mort, & il ne fut détourné de ce deſſein que par les repréſentations *Tillem.* d'Urſus, homme recommandable par ſon eſprit & par ſon rang. Il ſe contenta donc de la répudier, & peu après il eut la foibleſſe de la reprendre. On a lieu de penſer qu'elle ne ſe mit pas beaucoup en peine de mériter ſon pardon & l'affection de ſon mari par une meilleure conduite. Elle parvint enfin à s'en faire tellement haïr, que ſi nous en croyons Dion, Domitien réſolut abſolument de lui ôter la vie. Le même hiſtorien ajoûte que tous ceux que j'ai nommés étoient menacés d'un pareil ſort, & qu'ils en furent inſtruits. Suétone ne dit rien de ſemblable. Il ne marque aucun danger précis & dé-

* *Le texte de Suétone eſt altéré dans l'endroit que je traduis. J'y donne l'interprétation qui m'a paru la plus vraiſemblable.*

terminé, que par rapport à Etienne, intendant de Domitille, qui étoit actuellement pourſuivi comme coupable d'infidélité dans l'adminiſtration des biens de ſa maîtreſſe. Du reſte il ſuppoſe que les conjurés n'eurent pour motif que des craintes générales, qui n'avoient point d'application ſinguliére pour chacun d'eux : & je m'en rapporte plus volontiers à ſon * témoignage.

Il ne paroît point qu'ils ſe ſoient preſſés d'en venir à l'exécution. Ils ſe donnerent le tems d'arranger leur plan & avant que de tuer Domitien, ils voulurent s'aſſûrer d'un ſucceſſeur à l'empire. Ils ſonderent quelques-uns des chefs du ſénat, qui refuſerent,

Ils s'aſſûrent du conſentement de Nerva, qu'ils deſtinoient pour ſucceſſeur à Domitien. *Dio.*

* *Le récit de Dion n'a aucune vraiſemblance. Il raconte que Domitien ayant deſſein de faire mourir ſa femme & pluſieurs officiers de ſa chambre & de ſa maiſon, écrivit leurs noms ſur des tablettes ; qu'un enfant, qui lui ſervoit de jouet, enleva ces tablettes de deſſous le chevet de ſon lit pendant qu'il dormoit ; que Domitia ayant rencontré cet enfant prit les tablettes, les lut, & les fit lire à tous ceux qui y étoient intéreſſés. Ce trait eſt viſiblement une répétition anticipée de ce qui arriva à l'empereur Commode : & une preuve qu'il eſt ici déplacé, c'eſt que l'hiſtorien met un intervalle conſidérable entre la découverte de ces tablettes fatales, & la mort de Domitien. Or on conçoit aiſément, qu'au premier inſtant où Domitien ſe ſeroit apperçû que ſes tablettes étoient égarées, il n'auroit pas manqué de prévenir les conjurés.*

n'oſant s'engager dans une entrepriſe ſi hazardeuſe ; & qui néanmoins leur garderent le ſecret. Enfin ils s'adreſſerent à Nerva, reſpectable vieillard, & comblé de dignités, alors relégué à Tarente, ſi le témoignage de Philoſtrate doit être compté pour quelque choſe : mais la ſuite des faits, motif ſupérieur à l'autorité de cet écrivain romaneſque, nous porte à croire que Nerva étoit à Rome. Domitien, à qui ſon mérite cauſoit de l'inquiétude, l'auroit fait mourir, s'il n'eût été trompé par un Aſtrologue, qui étant ami de ce ſénateur, perſuada au prince qu'il avoit lû dans les aſtres la fin prochaine de celui dont la vie lui donnoit de l'inquiétude. Nerva, qui ſavoit ce qu'il avoit à appréhender de Domitien & qui, ſuivant les idées alors reçues, regardoit comme légitime le projet de délivrer Rome d'un tyran, accepta la propoſition.

Domitien ſe tient ſur ſes gardes. Prétendues prédictions par leſquelles on veut qu'il ait été averti du ſort qui le menaçoit.

Les conjurés n'eurent donc plus qu'à concerter les moyens & le moment de l'attaquer ; & ils n'y furent pas peu embarraſſés. Car Domitien étoit fort peureux, & par cette raiſon extrêmement ſur ſes gardes. Il avoit toujours été frappé de la crainte d'une

mort violente : & rien, dit-on, ne l'engagea tant à ſe relâcher en partie ſur l'ordonnance qu'il avoit rendue pour faire arracher les vignes, qu'un Diſtique Grec, qui courut par-tout, & qui ayant été fait originairement contre le bouc, étoit tourné, au moyen d'un léger changement, contre Domitien. On y faiſoit parler la vigne, qui diſoit : « (a) Quand tu me rongerois juſqu'à la » racine, je porterai encore aſſez de » fruit pour fournir aux libations qu'il » faudra faire ſur la tête de Céſar, » lorſqu'on l'immolera ». Par un effet de la même frayeur, Domitien refuſa un honneur ſingulier que le ſénat lui offroit. On vouloit ordonner que lorſque le prince géreroit le conſulat, des chevaliers romains, revêtus des robes qu'ils portoient aux jours les plus ſolemnels, & tenant en main des piques, marchaſſent devant lui parmi ſes Licteurs. La vanité de Domitien le rendoit très-avide de ces ſortes d'honneurs : mais ici la peur fut la plus forte, & elle ne lui permit pas d'approcher de ſa perſonne des chevaliers armés. *Suet. Dom.* 14.

(a) Κἂν με φάγῃς ἐπὶ ῥίζαν, ὅμως ἔτι καρποφορήσω,
Ὅσσον ἐπισπεῖσαι Καίσαρι θυομένῳ.

Suet. 14 & 15. & Dio. Il ne tient pas à Suétone & à Dion, que nous ne croyions que Domitien avoit, non de ſimples preſſentimens, mais des avertiſſemens clair & précis du genre de mort par lequel il devoit périr, du jour & de l'heure qui devoient lui être funeſtes. Ils accumulent des préſages, des prédictions, des faits qui auroient de quoi étonner s'ils étoient bien prouvés. Je choiſis le plus frappant.

Un aſtrologue nommé Aſclétarion, avoit, diſent-ils, prédit la maniere & le jour de la mort de Domitien. Il fut décelé & amené devant le prince, à qui il avoua le fait. Interrogé ſur la deſtinée qui lui étoit réſervée à lui-même, il dit qu'il ſeroit bientôt déchiré par des chiens dévorans. Domitien, pour le convaincre de faux, ordonna qu'il fût brûlé : ce qui fut exécuté ſur le champ. Mais il ſurvint une grande pluie, qui éteignit le feu : & des chiens trouvant ce cadavre à demi rôti, ſe jetterent deſſus & le dévorerent. L'empereur en fut inſtruit par un farceur, qui avoit coutume de le divertir des nouvelles de ville, & qui lui conta celle-là pendant ſon ſouper.

Si le récit de nós auteurs eſt exact, s'ils

s'ils ne l'ont point embelli par quelques circonſtances de leur invention, on ne peut s'empêcher d'admirer un rapport ſi juſte entre la prédiction & l'événement. Mais on ſait combien les hommes crédules, & amateurs du merveilleux, prêtent à la lettre, preſque ſans s'en appercevoir, en racontant de ſemblables prodiges. Ce qui paroît vrai, c'eſt que Domitien, qui croyoit à l'aſtrologie & à toutes les ſortes de divinations, avoit l'eſprit frappé, dans les derniers tems qui précéderent ſa mort, de l'idée d'un danger prochain & extrême.

Il prit une nouvelle précaution pour tâcher de n'être point ſurpris par une attaque imprévûe. On avoit trouvé ſous le regne de Néron, dans des carrieres des Cappadoce, une * pierre d'une nature ſinguliere, dure comme le marbre, & en même-tems tranſparente, ou plutôt lumineuſe. Car ſelon le témoignage de Pline le naturaliſte, dans un temple bâti de cette pierre par Néron, on voyoit clair les portes

Plin. Hiſtor. Natur. XXXVI. 22

* *Cette pierre fut appellée d'un nom qui exprimoit ſa vertu*, phengites, *lumineux, du mot Grec* φέγγος *lumiere, éclat. Je ne ſais pas ſi elle eſt connue aujourd'hui.*

Suet. fermées. Domitien voulut mettre à profit cette découverte, & afin que perſonne ne pût l'approcher même par derriere ſans être apperçû, il fit revêtir de feuilles d'une pierre ſi utile pour ſes vûes, les murailles des portiques où il ſe promenoit ordinairement.

Il avoit toujours été d'un accès très-difficile : il s'enfonça alors plus que jamais dans la ſolitude & dans les ténebres. Mais tant d'attentions furent inutiles, parce qu'il ne vouloit pas employer le ſeul moyen efficace, qui eût été de ſe rendre aimable. (*a*) Dans ces murs, dit Pline, par leſquels il croyoit mettre ſa vie en ſûreté, il enferma avec lui la trahiſon, les embûches, & un Dieu vengeur. La peine dûe à ſes crimes écarta les gardes, força les barrieres, & ſe fit jour à travers des paſſages étroits & ſoigneuſement fermés, comme ſi elle eût rencontré de larges ouvertures.

Il eſt tué dans ſa chambre par les conjurés.

Les conjurés, qui étoient tous de ſa maiſon, comme je l'ai remarqué,

(*a*) Ille tamen, quibus ſibi parietibus & muris ſalutem ſuam tueri videbatur, dolum, & inſidias, & ultorem ſcelerum Deum incluſit. Dimovit perfregitque cuſtodias pœna; anguſtoſque per aditus & obſtructos, non ſecus ac per apertas fores & invitantia limina, irrupit. *Plin. Pan.* 49.

après avoir long-tems délibéré, convinrent enfin du jour & du moment. Etienne, qui étoit le plus robuſte, ſe chargea de porter le premier coup : & voici de quelle maniere la choſe s'exécuta. *Suet. 16. 17. & Dio.*

Le dix-huit ſeptembre, vers la cinquieme heure du jour, Domitien, qui, dit-on, craignoit ce moment, comme pouvant lui être fatal, demanda quelle heure il étoit. On lui répondit qu'il étoit midi : & cette réponſe lui fit grand plaiſir, parce qu'il s'imagina que le péril étoit paſſé. Il ſe diſpoſoit à aller prendre le bain, lorſque Parthéne ſon chambellan lui dit, qu'Etienne intendant de Domitien, demandoit à lui parler pour une affaire de grande conſéquence, qui ne ſouffroit point de délai. L'empereur ayant donné ordre que tout le monde ſe retirât, entra dans ſa chambre, & fit appeller Etienne, qui avoit le bras gauche en écharpe. Il le portoit ainſi depuis pluſieurs jours, comme s'il y eût eu quelque mal, afin de pouvoir cacher, comme il fit, un poignard dans l'écharpe, ſans donner de ſoupçon. Il dit à l'empereur qu'il venoit lui découvrir une conjuration tramée contre ſa perſonne, &

il lui donna un mémoire qui en contenoit le détail. Pendant que Domitien liſoit avec beaucoup d'attention & même de ſaiſiſſement, Etienne tira ſon poignard, & le lui enfonça dans le ventre. La bleſſure n'étoit pas mortelle : & Domitien je jetta ſur le meurtrier, & le terraſſa, appellant au ſecours, & demandant l'épée qui devoit être ſous ſon chevet. Un enfant qui ſe trouva dans la chambre, chargé, ſuivant l'uſage, du ſoin des Dieux Lares, courut au lit, & il ne trouva que la * garde de l'épée : Parthéne en avoit ôté la lame. Toutes les portes étoient fermées. Ainſi perſonne ne put ſecourir le prince, & ceux qui étoient deſtinés à achever le meurtre, ſavoir, un affranchi de Parthéne, un gladiateur, & deux bas officiers, eurent toute liberté de tomber ſur Domitien, qui ſe débattoit contre Etienne, & s'efforçoit tantôt de lui arracher ſon poignard, tantôt de lui porter ſes doigts tout déchiquetés dans les yeux, pour les lui crever. Le renfort d'aſſaſſins fit

* *M. de Tillemont traduit* le fourreau : *& cela eſt plus aiſé à concevoir. Mais le mot* capulus, *dont ſe ſert Suétone, ne paroît pas ſouffrir cette interprétation.*

bientôt ceſſer le combat, en perçant Domitien de ſept coups. Cependant accoururent au bruit quelques officiers de la garde, qui vinrent trop tard pour ſauver le prince, mais qui tuerent Etienne ſur la place.

Une circonſtance bien remarquable, ſi elle eſt vraie, de la mort de Domitien, c'eſt qu'Apollonius de Tyanes, qui étoit alors à Ephéſe, en eut, dit-on, connoiſſance dans le moment même que le meurtre s'exécutoit. Philoſtrate raconte qu'Apollonius diſcouroit ſur le midi dans un jardin, où toute la ville d'Ephéſe étoit aſſemblée pour l'entendre. Tout d'un coup il s'arrête, comme frappé de terreur: il baiſſe la voix, & parle d'un air diſtrait, comme s'il eût eu devant les yeux un objet intéreſſant qui eût attiré toute ſon attention: il garde quelques momens le ſilence. Enſuite regardant fixément la terre, il fait trois ou quatre pas, & s'écrie: « Frappe le tyran, frappe. » Tout l'auditoire demeura étrangement ſurpris. « Meſſieurs, dit Apollonius, » ayez bon courage: le tyran a été tué » aujourd'hui. Que dis-je? aujour- » d'hui. Dans l'inſtant même, de par » Minerve, dans l'inſtant où je me

On dit qu'Apollonius de Tyanes à Epheſe eut connoiſſance du meurtre dans l'inſtant même où il s'exécutoit. *Phil Apol. VIII.* 16. & *Dio.*

» ſuis tû, il ſubiſſoit la peine de ſes » crimes. » Ce diſcours fut regardé par les Ephéſiens comme une folie. Mais au bout de quelques jours il ſe trouva vérifié par la nouvelle de la mort de Domitien, qui arriva de Rome.

Philoſtrate donne ce fait pour conſtant : Dion ne veut pas qu'il ſoit permis d'en douter. Nous n'avons aucun intérêt à le nier, puiſqu'il n'excede pas la puiſſance des démons, avec leſquels Apollonius entretenoit commerce par la magie. J'obſerverai ſeulement que Philoſtrate & Dion ſont des écrivains ſi crédules, que le poids de leur témoignage eſt peu capable de contrebalancer l'abſurdité d'une ſemblable merveille. Ma défiance paroîtra encore plus juſtement fondée, lorſqu'on aura lu l'article détaillé & circonſtancié que je donnerai ſur Apollonius de Tyanes, à l'exemple de M. de Tillemont. Mais auparavant je dois achever ce que j'ai encore à dire ſur Domitien.

Age de Domitien. Ses funérailles furtives.

Ce prince avoit, lorſqu'il fut tué, quarante-quatre ans, dix mois & vingt-ſix jours. Ainſi il étoit né l'an de Rome 802, le vingt-quatre octobre. Il régna quinze ans & cinq jours. Son corps ne reçut aucuns honneurs après

Dio & Suet. Dom. 1, & 17.

ſa mort : & même ſi l'on n'eût pris ſoin de le dérober à la vengeance du ſénat, il couroit riſque d'être traité avec ignominie. Il fut emporté précipitamment dans une biere hors de la ville. Sa nourrice, qui ſe nommoit Phyllis, lui célébra de modiques funérailles dans une maiſon de campagne qu'elle avoit ſur la voie Latine. Enſuite elle fit porter furtivement les cendres dans le temple de la maiſon Flavia, & elle les mêla avec celles de Julie fille de Tite, dont elle avoit auſſi élevé l'enfance.

Quelques détails ſur l'extérieur de ſa perſonne. *Suet.* 13.

Il étoit grand de taille, bien fait de ſa perſonne : ſon viſage annonçoit la modeſtie, & il rougiſſoit très-aiſément. Il s'en faiſoit honneur, & dans un diſcours au ſénat, il s'en vanta en ces termes : « (*a*) Juſqu'ici, meſſieurs, » vous avez approuvé & mes ſentimens, & la pudeur qui regne ſur mon » viſage. » Mais l'intérieur démentoit bien cette modeſtie apparente. La rougeur (*b*) habituelle de ſon viſage étoit en lui, dit Tacite, un préſervatif contre la honte, qui n'avoit plus de ſigne par où ſe manifeſter.

(*a*) Uſque adhuc certè animum meum probaſtis & vultum. *Suet.*

(*b*) Sævus ille vultus, & rubor à quo ſe contra pudorem muniebat. *Tac. Agr.* 45.

Il devint chauve de bonne heure ; & il en étoit très-mortifié : enſorte qu'il prenoit à offenſe, ſi on en faiſoit devant lui le reproche même à un autre, ſoit par raillerie, ſoit ſérieuſement. C'eſt pour cela que Juvénal voulant le déſigner d'une façon injurieuſe & piquante, l'appelle *Néron le chauve*. Néanmoins Domitien dans un petit écrit qu'il compoſa *ſur le ſoin que demandent les cheveux*, & qu'il adreſſa à un ami chauve comme lui, le conſoloit & ſe conſoloit lui-même avec aſſez de courage ſur leur commune diſgrace. « (*a*) Ne voyez-vous pas, lui » diſoit-il, en s'appliquant les paroles » d'Achille dans Homere, combien je » ſuis avantagé du côté de la figure & » de la taille ? Cependant mes cheveux » éprouvent le même ſort que les vô- » tres, & je ſupporte avec conſtance » le déſagrément de voir ma cheve- » lure vieillir pendant que je ſuis en- » core jeune. C'eſt une leçon qui nous » apprend que rien n'eſt ni plus agréa-

Juv. Sat IV.

(*a*) Οὐχ ὁράας οἷος κἀγὼ καλός τε μέγας τε ; *Il. XXI. v.* 108.

Eadem me tamen manent capillorum fata, & forti animo fero comam in adoleſcentia ſeneſcentem. Scias nec gratius quidquam decore, nec brevius. *Suet.*

» ble, ni de plus courte durée, que
» tout ce qui ſert à l'ornement. »

Sur ſes diſpoſitions par rapport à la littérature. *Suet.* 10.

On voit par ce morceau qui ne manque ni de goût, ni d'élégance, que Domitien étoit capable de bien écrire & de bien parler, s'il eût voulu s'en donner la peine. Il avoit affecté dans ſa jeuneſſe, comme je l'ai déja dit plus d'une fois, de paroître aimer la poéſie. Mais c'étoit pure feinte. Lorſqu'il fut empereur, il ne témoigna que de l'indifférence pour les beaux arts. Contre l'uſage des premiers Céſars, imité ſans doute par ſon pere & par ſon frere, il ſe ſervoit de la plume d'autrui pour dreſſer ſes lettres, ſes ordonnances, ſes harangues. Il ne liſoit même rien, ni poéſie, ni hiſtoire, mais ſeulement les mémoires de Tibere, où il étudioit les maximes de la tyrannie. L'unique preuve qu'il donna d'attention pour la littérature, fut le ſoin qu'il eût de réparer les bibliothéques conſumées par les différens incendies qui avoient ſucceſſivement affligé Rome. Il raſſembla des exemplaires de toutes parts, & il envoya d'habiles copiſtes à Alexandrie pour tranſcrire les livres qui lui manquoient, & rendre plus corrects ceux qu'il avoit. Ainſi Domitien étoit du

nombre de ceux qui ſont bien aiſes d'avoir des livres, comme une parure, comme un ameublement qui orne leurs ſalles, ſans tirer à conſéquence pour leur eſprit.

Il tiroit parfaitement de l'arc. *Suet.* 19.

Il étoit ſi moû & ſi nonchalant, qu'il négligeoit même les exercices du corps. Seulement il tiroit de l'arc avec beaucoup d'adreſſe : foible mérite pour un empereur.

On peut le comparer à Tibere.

Nous avons vû qu'il ne poſſédoit preſque aucune des qualités qu'exige le rang ſuprême, & qu'il eut tous les vices des tyrans. On l'a comparé à Néron. Il paroît, comme l'a obſervé M. de Tillemont, qu'il avoit plus de reſſemblance avec Tibere, par l'humeur ſombre, par la méchanceté réfléchie, par une politique auſſi artificieuſe que cruelle.

Le Sénat déteſte ſa mémoire : le peuple demeure indifferent : les ſoldats le regrettent. *Suet.* 23.

Le ſénat, qui l'avoit déteſté & redouté vivant, fut charmé de ſa mort. Dès qu'elle fut ſçûe, les ſénateurs coururent à l'envi au milieu de leur aſſemblée, & là ils ſatisfirent leur haine contre ſa mémoire par les acclamations les plus atroces : ils vouloient que l'on jettât ſon corps aux Gémonies : ils ordonnerent que l'on arrachât ſur le champ les buſtes qui le repréſentoient

ſes portraits, ſes ſtatues, & qu'on les jettât par terre; que l'on effaçât ſon nom & des faſtes, & de tous les monumens publics; & il nous en reſte encore pluſieurs, où paroît l'exécution de ce décret du ſénat. Le peuple, qui n'avoit pas été l'objet des violences & des cruautés de Domitien, & que d'un autre côté nulle raiſon n'invitoit à l'aimer, prit peu de part à ſon ſort. Les ſoldats, dont il s'étoit étudié à gagner l'affection par des complaiſances & par des largeſſes, le regretterent amérement. Il ne tint pas à eux qu'il ne fût mis au rang des Dieux, & que ceux qui l'avoient tué ne fuſſent punis ſur le champ. Nous verrons les ſuites de leurs mouvemens ſous Nerva, après que j'aurai acquitté ma promeſſe ſur ce qui concerne Apollonius de Tyanes.

Foris, Epit. Conj.

§. V.

DIGRESSION

SUR APOLLONIUS DE TYANES.

Apollonius de Tyanes comparé à J. C. par les ennemis de la Religion chrétienne. L'idée qui résulte de sa vie écrite par Philostrate, est qu'il fut ou magicien ou imposteur. Naissance d'Apollonius, ornée de prodiges. Ses premieres études. Il s'attache à la philosophie de Pythagore. Il embrasse la vie pythagoricienne. Il établit sa résidence dans le temple d'Esculape à Eges en Cilicie. Sa générosité envers son frere et ses autres parens. Il retire son frere de la débauche. Il garde le silence, et ne laisse pas d'appaiser, sans ouvrir la bouche, une sédition furieuse. Il commence à dogmatiser dans Antioche. Distribution de sa journée. Il forme la résolution d'aller aux Indes conférer avec les Brachmanes. A Ninive, il s'attache Damis. Sa réponse pleine de forfanterie à un Péager. Il apprend des Arabes à entendre le langage des animaux. Il passe vingt mois à la

Cour de Bardane roi des Parthes. Sa morgue philosophique. Il fait preuve d'amour pour la simplicité et le désintéressement. Il voit les Mages, dont il ne fait qu'une médiocre estime. L'Inde pays de merveilles. Ignorance d'Apollonius et de son historien. Apollonius arrive dans l'Inde. Phraotès Roi philosophe. Entretiens d'Apollonius avec les Brachmanes. Merveilles sur merveilles. Apollonius quitte les Indes, et vient en Ionie. Il y est accueilli avec toutes sortes d'honneurs. Il prévoit la peste d'Ephése, et la fait cesser. Observations sur ce fait. Il vient à Athénes, et y reçoit un affront. Sa doctrine sur les libations. Il guérit un prétendu possédé. Il démasque un fantôme qui abusoit un de ses disciples pour le dévorer. Bévûe historique d'Apollonius et de son historien. Il vient à Rome. Il se ménage, et néanmoins il ne laisse pas d'être accusé, et s'en tire heureusement. Prétendu miracle de résurrection. Il se transporte en Espagne. Merveille de ce pays débitées par Apollonius. Ses discours contre Néron. Quelques prétendues

prédictions. Son voyage d'Espagne en Egypte. Ses entretiens avec Vespasien, visiblement faux et romanesques. Avis d'Apollonius à Vespasien sur la maniere de bien gouverner. Apollonius refuse d'accompagner Vespasien à Rome. Offensé de ce que cet Empereur avoit privé les Grecs de la liberté, il lui écrit d'une maniere insolente. Lion reconnu par Apollonius pour avoir été autrefois Amasis. Apollonius fait le voyage de la haute Egypte, et voit les Gymnosophistes, de qui il est assez mal reçu. Il va en avant pour voir les sources du Nil, et ne passe pas les cataractes. A son retour Apollonius voit Tite en Cilicie. Il ne fait plus de longs voyages, mais il ne se fixe dans aucune ville. Ses querelles avec le philosophe Euphrate. Euphrate accuse Apollonius devant Domitien. Récit de la défense d'Apollonius, tout romanesque. Le meurtre de Domitien connu dans le moment par Apollonius à Ephése. Son attention à dérober la connoissance de sa mort. Sa gloire a duré autant que le Paganisme. Il ne reconnoissoit d'autre Divinité que la Nature.

CE qui a ſur-tout rendu célebre Apollonius de Tyanes, c'eſt l'audace qu'ont eue les ennemis de la religion chrétienne, de le comparer, & même de le préférer à Jeſus-Chriſt. Hiéroclès, grand perſécuteur des chrétiens, avoit compoſé un ouvrage où il faiſoit cet indigne paralléle, & dont nous avons la réfutation par Euſébe de Céſarée.

Apollonius de Tyanes comparé à J. C. par les ennemis de la Religion Chrétienne

Il ne paroît pas qu'Apollonius lui-même ait eu la penſée de ſe rendre le rival de Jeſus-Chriſt. Il étoit trop orgueilleux pour ſe meſurer avec le modele d'une humilité toute divine ; & les chrétiens ne faiſoient pas de ſon tems une aſſez grande figure dans le monde, pour qu'il regardât comme un exploit digne de lui, la victoire qu'il auroit remportée ſur eux & ſur leur chef. Dans tous les diſcours qu'on lui attribue, il ne fait aucune mention de J. C. ni des chrétiens, & Philoſtrate ſon hiſtorien ne les nomme pas dans ſon ouvrage.

C'eſt l'orgueil, c'eſt l'amour effréné d'une folle gloire ; qui a engagé Apollonius à embraſſer un genre de vie ſingulier, à ſe diſtinguer par ſes

façons de parler & de penſer, par ſa conduite, par ſon habillement, de tout le reſte des hommes ; à ſe faire paſſer pour ami des Dieux, & même pour un Dieu ; à jouer le rôle de Thaumaturge : le tout pour s'attirer l'admiration du vulgaire, au riſque d'être regardé par les hommes judicieux comme un impoſteur ou un magicien.

L'idée qui reſulte de ſa vie écrite par Philoſtrate eſt qu'il fut ou Magicien ou impoſteur.

Telle eſt en effet l'idée que donnera de lui à tout lecteur intelligent l'ouvrage compoſé en ſon honneur par Philoſtrate. C'eſt moins une vie, qu'un panégyrique écrit principalement ſur les mémoires de Damis, imbécile admirateur d'Apollonius. Philoſtrate y paroît lui-même rempli d'une profonde vénération pour ſon héros. Il le peint réellement comme un eſprit ſupérieur, ayant une très-grande étendue de connoiſſances, détaché des plaiſirs & de l'argent, frugal juſqu'au prodige, déſintéreſſé, chaſte. Mais contre ſon intention, ce même écrivain nous adminiſtre les preuves d'un orgueil pouſſé juſqu'à l'extravagance par Apollonius, & d'une conduite myſtérieuſe qui annonce la fourberie. Crédule & débitant froidement les fables les plus abſurdes, même dans des cas auxquels

ſon philoſophe n'eſt pas directement intéreſſé, il décrédite ſon témoignage ſur les merveilles dont il le fait auteur. Ajoutez des ignorances & des bévues groſſieres par rapport à des événemens récens & célebres. En un mot, de la lecture de l'ouvrage de Philoſtrate, il ne réſulte qu'une impreſſion de mépris pour l'hiſtorien, & d'indignation contre le fourbe dont il a écrit l'hiſtoire. Que ſeroit-ce, ſi nous avions les mémoires de ceux qui ont attaqué la réputation d'Apollonius encore vivant, & qui l'ont traité de charlatan & d'impoſteur ?

Qu'on ne s'imagine point que ce ſoit un zele pieux qui me faſſe tenir ce langage. Je rends compte naïvement de l'effet qu'a produit ſur moi la lecture de la vie d'Apollonius par Philoſtrate : & j'eſpere que l'abrégé fidele que j'en vais tracer ici, affectera de même mes lecteurs.

Naiſſance d'Apollonius ornée de prodiges.

Apollonius naquit à Tyanes en Cappadoce ſous le regne d'Auguſte. Et s'il eſt vrai qu'il ait vécu cent ans, comme ça été l'opinion de quelques-uns, il doit être né vers l'an de Rome 748. quatrieme avant l'ère commune de J. C. Sa naiſſance a été ornée de pro-

Phil. I. 4. 6.

diges par ſes admirateurs. Pendant que ſa mere étoit groſſe de lui, elle eut un ſonge dans lequel elle vit Protée, qui lui diſoit : « Vous accoucherez de » moi. » Prédiction manifeſte de la ſageſſe de l'enfant qui naîtroit d'elle ; de la multiplicité de ſes talens, qui le rendroit habile à prendre toutes ſortes de formes ; & de la connoiſſance qu'il auroit des choſes les plus cachées.

Lorſque ſes couches approchoient, un nouveau ſonge l'avertit d'aller dans une prairie cueillir des fleurs. Elle y alla & s'endormit. Pendant ſon ſommeil, une troupe de cygnes vint ſe ranger autour d'elle en chœur, & tout d'un coup ils s'éleverent en battant des aîles, & formant un concert par leur chant mélodieux. Elle s'éveilla, & accoucha dans le moment. Et afin que le ciel concourût avec la terre pour célébrer la naiſſance de celui qui devoit être le confident de la divinité, il arriva dans le même tems qu'un tonnerre prêt à tomber ſe releva, & ſe diſſipa dans les airs.

Sur ces preuves, auxquelles il faut ajouter le voiſinage d'une fontaine miraculeuſe conſacrée à Jupiter, les compatriotes d'Apollonius, le diſoient fils

de ce Dieu : mais pour lui, il ne s'eſt jamais donné que pour le fils d'Apollonius, qui étoit l'un des plus riches & des plus illuſtres citoyens de Tyanes.

Ses premieres études. 7.

Son enfance n'a rien de remarquable, ſinon qu'il y donna des marques d'eſprit, de facilité à apprendre, & qu'il fit des progrès rapides dans l'étude des lettres. Lorſqu'il eut atteint l'âge de quatorze ans, ſon pere l'envoya à Tarſe, pour y prendre les leçons du rhéteur Euthydéme. Le maître lui plut, mais non le ſéjour de Tarſe, qui étoit une ville de plaiſirs. Le jeune Apollonius, annonçant dès-lors cette ſévérité de mœurs, dont il fit profeſſion toute ſa vie, obtint de ſon pere la permiſſion de ſe tranſporter avec ſon maître à Eges, ville voiſine de Tarſe, mais plus tranquille, où l'on menoit une vie moins diſſipée, & plus convenable à ſon caractere ſérieux; & où l'attiroit ſur-tout un temple d'Eſculape, renommé dans toute la contrée par les fréquentes apparitions du Dieu, & par les guériſons merveilleuſes qui s'y opéroient.

Il s'attache à la philoſophie de Pythagore.

Dans ce nouveau ſéjour, il joignit à la rhétorique l'étude de la philoſophie, & il voulut faire connoiſſance

avec toutes les ſectes. Il écouta des diſciples de Platon, de Zénon, d'Ariſtote. Il ne négligea pas même de s'inſtruire des dogmes d'Epicure. Mais la philoſophie de Pythagore eut toute ſa tendreſſe. Nul maître ne lui convenoit mieux que ce myſtérieux philo-
Plut. Numa. ſophe, qui avoit étayé un mérite réel par les artifices de la charlatanerie. Pythagore apprivoiſa un aigle, & l'accoutuma à voler au-deſſus de ſa tête. En traverſant l'aſſemblée des jeux olympiques, il découvrit ſa cuiſſe, qui parut d'or aux yeux des aſſiſtans. (*a*) Magnifique dans ſon langage, il alloit, dit un poëte, à la chaſſe des hommes, & il croyoit qu'ils avoient beſoin d'être dupés, pour être amenés au bien. Ce goût de merveilles capables d'éblouir le vulgaire étoit préciſément celui d'Apollonius. Il ſe livra donc à la philoſophie pythagoricienne : & quoiqu'Euxénus, qui lui en enſeigna les maximes, y conformât peu ſa conduite, & que pythagoricien dans la ſpéculation, il vécût en vrai épicurien : Apollonius, ſans ſe laiſſer ébranler par

(*a*) πυθαγόρην δὲ γόητα, ἀποκλίνοντ' ἐπὶ δόξας,
Θήρῃ ἐπ' ἀνθρώπων, σεμνηγορίης ὀαρισπήν.

un tel exemple, embraſſa le ſyſtême complet; & à l'âge de ſeize ans, il prit la réſolution de vivre ſelon toute l'auſtérité pythagoricienne.

Il laiſſa croître ſa chevelure : il renonça à manger jamais de rien qui eût eu vie : il s'abſtint de vin : il ne porta plus de chauſſure, plus d'habits qui fuſſent la dépouille d'aucun animal. La terre lui fournit ſeule ſa nourriture & ſon vêtement. Sur l'article de la chaſteté, il alla même au-delà du précepte de Pythagore, qui s'étoit contenté d'éloigner ſes diſciples de l'adultere. Apollonius ſe fit une loi de garder une continence perpétuelle : &, ſi nous en croyons ſon panégyriſte, il fut fidele a cet engagement. Il eſt vrai qu'on a mis ſur ſon compte une intrigue avec une très-belle femme, mere du ſophiſte Alexandre Péloplaton. Mais Philoſtrate nie le fait : & ce qui donne du poids a ſon témoignage, c'eſt que le philoſophe Euphrate, qui eut de très-grands démêlés avec Apollonius, & qui entreprit de le décrier ſans nul ménagement, ne lui reprocha jamais aucun dérangement dans les mœurs. Laiſſons la choſe pour ce qu'elle eſt. Quoique la continence n'ait été une vertu com-

Il embraſſe la vie pythagoricienne. 8. 13.

Phil. Sophiſt. Il. Alex.

Phil. Apol. l. 13.

mune que parmi les chrétiens, il n'eſt pas impoſſible qu'un homme auſſi ſingulier qu'Apollonius s'en ſoit piqué.

Il établit ſa réſidence dans le temple d'Eſculape à Eges en Cilicie. §. 12.

Il établit ſa réſidence dans le temple d'Eſculape, & il y fit l'apprentiſſage du métier qu'il exerça toute ſa vie, c'eſt-à-dire, de la ſupercherie d'un prétendu commerce entretenu avec les Dieux. Eſculape dit à ſon prêtre, qu'il étoit ravi d'avoir Apollonius pour témoin des guériſons qu'il opéroit. Il lui renvoya un malade, qu'Apollonius guérit d'une façon qui n'a rien du tout de merveilleux. C'étoit un jeune homme qui avoit altéré ſon tempérament par la débauche, & qui continuant toujours les mêmes excès augmentoit ſon mal. Apollonius lui rendit la ſanté par la diete, & par un régime de ſobriété.

Un Cilicien très-riche, qui avoit perdu un œil, ayant offert un magnifique ſacrifice dans le temple d'Eſculape, le prêtre charmé s'en félicitoit avec Apollonius, voulant l'engager à employer ſon crédit auprès du Dieu en faveur d'un ſi généreux bienfaiteur. Apollonius lui demanda le nom de cet homme, & l'ayant appris : « Je m'i-» magine, dit-il, que c'eſt un crimi-» nel, qui ne mérite pas d'avoir accès

» ici. » Eſculape qui s'entendoit parfaitement avec Apollonius, ne manqua pas la nuit ſuivante d'ordonner à ſon prêtre de chaſſer cet indigne ſuppliant. C'étoit un inceſtueux, à qui ſon épouſe outragée avoit fait payer la peine de ſon crime en lui arrachant un œil.

Je croirois peu néceſſaire de rapporter les ſollicitations infames d'un gouverneur de Cilicie rejettées avec indignation par Apollonius, qui étoit alors un très-beau jeune homme dans la premiere fleur de l'âge, ſi ce fait n'étoit accompagné d'une prédiction qui eſt la premiere que l'on attribue à notre devin philoſophe. Car comme le corrupteur rebuté le menaçoit de lui faire trancher la tête: « Je vous at» tends, lui répondit Apollonius, à un » tel jour. » Le jour venu, le magiſtrat fut mis à mort par ordre de l'empereur, comme coupable d'intelligence avec Archélaüs, roi de Cappadoce, que Tibére dépouilla de ſes Etats ainſi qu'il a été raconté ailleurs. *T. II. L. V. p. 217.*

Sa généroſité envers ſon frere & ſes autres parens. Il retire ſon frere de la débauche. *Phil. Ap. I. 11.*

A l'âge de vingt ans, Apollonius perdit ſon pere. Obligé par cette raiſon de retourner à Tyanes, il n'y reſta que le tems néceſſaire pour s'acquitter des derniers devoirs de la piété filiale, &

pour partager la ſucceſſion paternelle avec un * frere aîné qu'il avoit. Dès qu'il fut libre de ſes ſoins, il revola à ſon ſéjour chéri, au temple d'Eges, qu'il avoit changé, dit ſon hiſtorien, en un Lycée, qui ne retentiſſoit que de diſcours & de converſations philoſophiques. Il attendit le tems de ſa majorité : & lorſqu'il ſe vit maître de ſon bien, le premier uſage qu'il fit de la liberté où il ſe trouvoit d'en diſpoſer, fut d'en céder la moitié à ſon frere, qui avoit, diſoit-il, plus de beſoins que lui.

Ce frere étoit dérangé, aimant la bonne chere, le vin, le jeu, les femmes. Quelqu'un ayant repréſenté à Apollonius qu'il devoit tâcher de ramener ſon frere : « L'entrepriſe eſt diffi-» cile, répondit-il. Il ne me ſied pas, » à moi qui ſuis le plus jeune, de cen-» ſurer mon aîné. » Néanmoins ayant gagné ſon affection par la libéralité dont je viens de parler, il y ajouta des manieres inſinuantes. « Notre pere,

* *Parmi les lettres d'Apollonius, il s'en trouve une, (c'eſt la 55e.) où il eſt fait mention d'un troiſieme frere. Si cette lettre, qui renferme des traits peu convenables, ce me ſemble, au caractere d'Apollonius, eſt véritablement de celui dont elle porte le nom, il faudra dire que Philoſtrate ne parle point ici du plus jeune des trois freres, parce qu'il étoit encore en bas âge.*

» lui

» lui dit-il, tant qu'il a vécu, nous in-
» ſtruiſoit & nous donnoit ſes avis.
» Maintenant je n'ai plus que votre
» conſeil, & vous le mien. Si donc
» vous remarquez que je tombe dans
» quelque faute, avertiſſez-moi. Si au
» contraire il y a quelque choſe à dé-
» firer dans votre conduite, ſouffrez
» que je vous faſſe mes remontrances.»
Par cette voie de douceur il parvint à ſe faire écouter, & à retirer ſon frere de la débauche.

Le bien qui lui reſtoit, étoit encore conſidérable, & il en fit des largeſſes à des parens à qui ce ſecours étoit utile, ne ſe réſervant à lui même qu'un fort petit revenu : action tout-à fait louable, s'il ne l'avoit pas gâtée par la vanité. Car ſe comparant avec Anaxagore, qui avoit laiſſé ſes terres incultes, enſortes qu'elles ſervoient de pâturages aux troupeaux d'autrui, avec Cratès, qui avoit jetté ſon or & ſon argent dans la mer, il obſervoit que ces deux philoſophes avoient manqué le but, puiſque l'un ne s'étoit rendu utiles qu'à des beſtiaux, & non aux hommes; & que l'autre n'avoit pas même fait le profit des animaux. Apollonius diſoit vrai : ſa conduite eſt tout

autrement ſenſée que celle d'Anaxagore, & des Cratès : mais il devoit laiſſer à d'autres le ſoin de le dire.

Il garde le ſilence pendant cinq ans, & ne laiſſe pas d'appaiſer, ſans ouvrir la bouche, une ſédition furieuſe. *V. Bayle, art.* Pythagoras *Philoſt. Ap. l.* 14. & 15.

Il n'avoit pas encore fait le noviciat de ſilence qu'exigeoit la diſcipline Pythagoricienne, & il s'y condamna pour cinq ans : terme le plus long auquel Pythagore eût pouſſé cette épreuve par rapport à ſes diſciples. Car il s'étoit ſouvent contenté de deux ans pour ceux en qui il reconnoiſſoit plus de gravité & de maturité : & il eſt aſſez ſingulier qu'Apollonius ſe ſoit traité lui-même ſelon la régle que ſon maître impoſoit aux plus babillards. C'eſt que ſon goût le portoit toujours à l'extrême. En tout cas il ſe rendoit juſtice. Nul tems de ſa vie ne lui parut, de ſon aveu, plus long ni plus pénible, que ſes cinq années de ſilence. Il s'en dédommagea bien dans la ſuite. Dans le tems même de ſon obſervation, ſi ſa langue demeuroit dans l'inaction, toute ſa perſonne parloit. L'air du viſage, les mouvemens de tête, les yeux, la main, tout étoit employé pour ſuppléer au défaut de la parole qu'il s'interdiſoit : &, ſi nous en croyons ſon hiſtorien, par ces interprêtes muets, il fit plus que n'auroient pû opérer les dif-

cours les plus éloquens. Ce n'étoit qu'un jeu pour lui d'appaiſer, ſans ouvrir la bouche, les mouvemens populaires qui s'excitoient ſouvent au ſujet des jeux & des ſpectacles dans les villes de Pamphylie & de Cilicie, où il paſſa tout ſon tems de ſilence. Sa merveilleuſe vertu trouva un exercice digne d'elle dans une ſédition qui avoit pour principe la diſette & la cherté des vivres, objet ſi capable de porter une populace aux derniers excès de fureur, & dont l'impreſſion céda à la préſence & à des ſimples geſtes d'Apollonius. Cette ſcene comique de la part du philoſophe, mérite d'être rapportée ici avec toutes ſes circonſtances.

Aſpendus, l'une des grandes villes de la Pamphylie, ſouffroit actuellement la famine par l'injuſtice des riches, qui ſerroient le bled afin de le vendre à un plus haut prix. Le peuple s'en prit, comme il ne manque jamais d'arriver, au magiſtrat, qui ſe voyant menacé de périr, ſe refugia auprès d'une ſtatue de l'empereur, aſyle redoutable ſous Tibére, comme on doit bien s'en ſouvenir. Cependant la multitude emportée, & ne connoiſſant dans ſa rage aucun frein, ſe préparoit à brûler le ſup-

pliant au pied de la ſtatue même. Dans le moment arrive Apollonius, & s'adreſſant au magiſtrat, il fait un geſte de la main pour l'interroger ſur la cauſe de l'émeute. Le magiſtrat répondit qu'il n'avoit rien à ſe reprocher, & qu'au contraire il ſouffroit lui-même injuſtice avec le peuple, & périroit avec lui, ſi on perſévéroit à lui refuſer audience. Apollonius ſe retourna vers les mutins, & par un ſigne de tête il leur ordonna de ſe diſpoſer à écouter. Non ſeulement ils ſe tûrent, mais ils quitterent le feu qu'ils avoient déja dans les mains, & le dépoſerent ſur un autel. Le magiſtrat reprenant courage, nomma les auteurs de la miſere publique, qui ſe tenoient à la campagne, ayant de différens côtés leurs maiſons & leurs magaſins. Les Aſpendiens vouloient y courir. Par un geſte de défenſe Apollonius les arrêta, & leur fit entendre qu'il valoit mieux mander les coupables, & obtenir d'eux qu'ils apportaſſent volontairement leurs bleds à la ville. On les manda : ils vinrent : & leur vûe ayant renouvellé les plaintes du peuple, les vieillards, les femmes, les enfans jettant des cris lamentables, peu s'en fallut qu'Apollo-

nius n'oubliât la loi qu'il s'étoit impoſée, & n'exprimât par des paroles les ſentimens d'indignation & de pitié qui le pénétroient en même tems. Il reſpecta néanmoins ſon engagement Phythagorique, & s'étant fait apporter des tablettes, il y écrivit ces mots : „ Apollonius aux monopoleurs des „ bleds d'Aſpendus. La terre eſt juſte, „ elle eſt la mere commune de tous: & „ vous, avides & injuſtes, vous vou„ lez qu'elle ne ſoit la mere que de „ vous ſeuls ! Si vous ne changez de „ conduite, je ne vous laiſſerai pas ſub„ ſiſter ſur la face de la terre. „ Les coupables intimidés par cette menace, garnirent les marchés de bleds, & la ville reprit vie.

Le romaneſque perce de toutes parts dans cette narration. Bayle * a eu raiſon de dire que le ſage de Virgile, qui a (*a*) beſoin de paroles pour gouverner & calmer une multitude irritée, n'auroit été que l'apprentif d'Apollonius.

* *art.* Apollonius.

Après le tems de ſon ſilence fini, notre philoſophe vint à Antioche, & ce fut alors qu'il commença à dogmatiſer dans Antioche.

Il commence à dogmatiſer dans Antioche.

(*a*) Ille regit dictis animos, & pectora mulcet.

Philoſt. Ap. I. 16. 17. tiſer. Il ne cherchoit point pour débiter ſes diſcours les endroits les plus fréquentés de la ville. « Ce n'eſt pas » diſoit-il, un auditoire nombreux » que je deſire : il me faut des hom- » mes pour auditeurs. » Il établiſſoit donc ſa demeure dans les temples : & voici quelle étoit la diſtribution de ſa journée.

Diſtribution de ſa journée. Le matin, au lever de l'aurore, il s'occupoit des pratiques myſtérieuſes qui regardoient ſon prétendu commerce avec les Dieux, & auxquelles il n'admettoit que ceux qu'il avoit éprouvés par un ſilence de quatre ans. Enſuite il aſſembloit les prêtres du temple où il habitoit : & s'il ſe trouvoit dans une ville Grecque, comme Antioche, ſi les divinités du temple dont il s'agiſſoit, & les cérémonies de leur culte lui étoient connues, il philoſophoit avec les prêtres ſur les choſes divines, il remarquoit les abus qui s'étoient gliſſés dans leurs obſervances religieuſes, & il leur donnoit ſes conſeils ſur les moyens d'y mettre ordre. Car il avoit pour le culte des idoles, & de cette multitude de faux Dieux du paganiſme, un zele vif & ardent. Durant le cours de ſes voyages, lorſqu'il étoit

arrivé dans un pays barbare, dont il ne connoiſſoit ni les Dieux, ni la religion, il s'en inſtruiſoit ſoigneuſement, & réformateur univerſel il travailloit à perfectionner & à redreſſer les vûes & les idées des prêtres ſur la nature de la divinité, & ſur le genre de culte qui devoit lui être le plus agréable.

Après avoir paſſé la premiere partie de la journée avec les Dieux, ſuivant ſon expreſſion, la ſeconde à parler des Dieux, il ſe croyoit permis de s'occuper des choſes humaines, & il ſe livroit à ſes diſciples. Il leur donnoit la liberté de l'interroger, & ſur quelque matiere qu'ils ſouhaitaſſent d'être inſtruits, il ſe mettoit en devoir d'y ſatisfaire par ſes réponſes. A la ſuite de ces leçons privées, il en faiſoit de publiques à l'heure de midi, auxquelles il admettoit tous ceux qui étoient curieux de l'entendre, & il y traitoit quelque point de morale ou de religion. C'étoit-là ſon dernier travail de la journée, après lequel il prenoit le bain, toujours à l'eau froide. Car il regardoit les bains chauds comme amolliſſant les corps, & nuiſibles à la ſanté.

Son ton décisif. Il ne doute de rien.

Son ſtyle dans ſes diſcours ne reſſembloit en rien à celui des Sophiſtes. Il n'y montroit aucune affectation ni de grands mots, ni de puriſme Attique. Mais il parloit d'un ton de maître & d'oracle, par ſentences courtes, nerveuſes, & prononcées avec autorité. Jamais de doute, toujours le faſte de la déciſion. « Je ſais: il me paroît: » vous devez ſavoir »: c'étoient-là ſes formules ordinaires. Quelqu'un lui ayant demandé un jour, pourquoi il ne cherchoit point le vrai. « C'eſt que » je l'ai cherché dans ma jeuneſſe, ré» pondit-il. Maintenant il n'eſt plus » queſtion de chercher, mais d'enſei» gner ce que j'ai trouvé. » Celui qui avoit commencé à l'interroger inſiſta, & lui dit: « Comment donc doit par» ler le ſage ? Comme un législa» teur, reprit Apollonius. Car le lé» gislateur preſcrit aux autres comme » loix les maximes dont il s'eſt per» ſuadé lui-même. »

On ſent combien cette arrogance marque un profond oubli de l'incertitude & des bornes étroites des connoiſſances humaines. Ce n'étoit pas là le ton de Socrate ni de ſes diſciples. Apollonius mépriſoit de ſemblables

modeles : & il enchérit encore en diverſes occaſions ſur les traits d'orgueil que je viens de rapporter. Il ſe vantoit de ſavoir toutes les langues, ſans les avoir appriſes, & même de pénétrer les penſées ſecrétes des hommes. Sur la fin de ſa vie il ne feignoit point de dire : « Je ſais plus que qui que » ceſoit : car je ſais tout. » Ceci paſſe l'orgueil : c'eſt extravagance, ou plutôt c'eſt charlatanerie, & deſſein formel d'en impoſer. 19. *VII.* 14.

Il forme la réſolution d'aller aux Indes conférer avec les Brachmanes.

Apollonius encore jeune comptoit avoir épuiſé toute la ſageſſe des Grecs, & curieux d'y joindre le ſavoir étranger, il réſolut d'aller aux Indes conférer avec les Brachmanes, & de voir en paſſant les Mages de Babylone & de Suſe. Il avoit alors ſept diſciples, à qui il propoſa ſa penſée, les invitant à le ſuivre. Il les en trouva ſi éloignés, qu'ils tenterent même de le détourner d'un voyage rempli de fatigues & de péril. Il leur répondit : « J'ai conſulté » les Dieux, je vous ai déclaré ma » réſolution. Je voulois éprouver ſi » vous auriez le courage de marcher » ſur mes pas. Puiſque vous molliſ- » ſez, adieu : continuez de vous ap- » pliquer à la philoſophie. Pour moi, *Phil. Apol. I.* 18.

» il faut que j'aille où m'appelle la ſa-
» geſſe, & un Génie ſupérieur aux
» conſeils humains. » Il partit ainſi d'Antioche, accompagné ſeulement de deux eſclaves, qui écrivoient, l'un très-vîte, & l'autre très-bien.

A Ninive, il s'attache Damis.

Arrivé à Ninive, il fit acquiſition de l'imbécille Damis, dont il étonna tout d'un coup l'imagination timide par ſes propos audacieux & bouffis d'arrogance. De ce moment Damis le regarda comme élevé au deſſus de la condition humaine, & au moins comme un Dieu du ſecond ordre. Il ne le quitta plus, & il le ſuivit dans toutes ſes courſes, moins comme diſciple, que comme adorateur. Ils ſe mirent donc enſemble en route, & vinrent à Zeugma ſur l'Euphrate. Là l'hiſtorien d'Apollonius nous fournit de ſa part un petit trait de forfanterie.

Sa réponſe pleine de forfanterie à un péager ac.

On exigeoit en ce lieu, qui étoit le grand paſſage de l'Euphrate, un droit de péage. Celui qui le levoit, demanda à Apollonius ce qu'il menoit avec lui. »Je
» mene, répondit-il, la tempérance, la
» juſtice, la vertu, la modération, la for-
» ce, la patience. « Le péager, demi-barbare & eſprit groſſier, entendant tous ces noms féminins accumulés, crut

que c'étoient autant de femmes eſclaves : & ſe félicitant d'avoir une bonne ſomme à recevoir, il dit à Apollonius : « Ecrivez ſur mon livre les noms de » ces eſclaves. » Ce ne ſont point des » eſclaves que je mene avec moi, re» prit Apollonius : elles ſont mes maî» treſſes. » On reconnoît en tout la ſingularité, la bizarrerie, la préſomption du perſonnage.

Il apprend des Arabes à entendre le langage des animaux.

En traverſant la Méſopotamie, il acquit une connoiſſance bien précieuſe : il apprit à entendre & à interpréter le langage des animaux. Cette ſcience étoit toute commune parmi les Arabes, & c'eſt d'eux qu'Apollonius la reçut, Le moyen qu'ils employoient pour y parvenir, étoit de manger le foie ou le cœur d'un dragon. Il fallut donc, ſelon la remarque d'Euſébe, que notre philoſophe s'écartât, au moins pour cette fois, de ſon abſtinence Pythagoricienne. Mais plutôt jugeons avec le même auteur, qu'un trait tel que celui-là ſuffit pour faire perdre toute créance à l'écrivain qui le débite.

Euſ. adv. Hierocl. 10. & 22. 23.

Il paſſe vingt mois à la cour de Bar-

Apollonius en arrivant à Babylone, trouva Bardane* aſſis ſur le trône des

* *M. de Tillemont penſe que Philoſtrate eſt en contradiction avec Tacite ſur la durée du régne*

dane roi des Parthes. Arſacides. Tacite nous peint ce prince comme un fier & vaillant guerrier : Philoſtrate le donne pour habile dans la langue & dans les ſciences des Grecs, ami des ſages & de la ſageſſe. Apollonius fit un ſéjour de vingt mois à ſa cour. J'en abrégerai beaucoup le récit, en tâchant néanmoins de ne rien omettre d'eſſentiel.

Tac. XI. An. 8-10. Phil. Apol. I. 21-41.

Sa morgue philoſophique. Et d'abord je remarque qu'il parla du roi avec une irrévérence qui eût mérité châtiment, & qui lui attira de ſa part l'accueil le plus favorable. Lorſqu'il entroit dans Babylone, on lui préſenta la ſtatue d'or du prince à adorer. » Qui eſt celui-ci ? dit Apollonius. » C'eſt le roi, lui répondit-on. Eh » bien, celui que vous adorez, ſera » bien heureux, s'il peut obtenir d'être loué par moi comme partiſan de » la vertu.» En diſant ces mots, le philoſophe paſſa outre, & entra dans la ville.

On le mena au tribunal de ceux que l'on appelloit les oreilles du roi. Car les magiſtrats des rois Arſacides, auſſi

de Bardane. Oléarius, editeur de Philoſtrate, entreprend de les concilier. Il ne ſeroit pas bien étonnant que l'écrivain de la vie d'Apollonius ſe fût trompé. Mais ſon erreur ne me paroît pas clairement prouvée.

bien que ceux des anciens rois de Perſe, étoient appellés les yeux & les oreilles du prince qu'ils ſervoient. Le plus ancien de ce tribunal demanda à Apollonius, pourquoi il mépriſoit le roi. » Je ne l'ai point encore mépriſé, » répondit-il. » Mais auriez-vous la hardieſſe de le traiter avec mépris ? « Oui, de par Jupiter, ſi après avoir » conféré avec lui, je ne le trouvois » pas vertueux. » Quels préſens lui apportez-vous ? »Je lui apporte la force » de courage, la juſtice & tous les au- » tres dons pareils. » Après bien des diſcours de cette eſpece, le vieux Satrape parut ravi en admiration. « Heu- » reuſe aventure ! s'écria-t-il. Le roi » eſt déja rempli de vertus. Les con- » ſeils d'un auſſi ſublime philoſophe » que celui-ci le rendront encore plus » parfait. »Tout le tribunal ſe leva, & alla porter au roi la bonne nouvelle de l'arrivée d'un grec, le plus ſage des hommes, & le plus capable de lui donner d'utiles avis. Bardane étoit déja diſpoſé par un ſonge à bien recevoir Apollonius, & il ordonna qu'on l'introduisît ſur le champ.

Le philoſophe ſoutint parfaitement ſa morgue dans une occaſion d'un ſi

grand éclat. Il traverſa les ſalles & les appartemens, ſans daigner jetter un regard ſur toutes les belles choſes qui s'offroient de toutes parts à ſes yeux; & appellant Damis, il s'entretint avec lui d'une compagne de Sappho, qui avoit compoſé des hymnes en l'honneur de Diane.

Du plus loin que le roi l'apperçut, il s'écria: « C'eſt Apollonius, que mon » frere Mégabate a connu à Antioche » révéré & adoré de tous les gens de » bien. Je le reconnois tel qu'il m'a été » dépeint. » En même tems il l'invita à prendre part à un ſacrifice qu'il alloit offrir au ſoleil, en lui immolant un cheval. Le Pythagoricien ne voulut point ſe ſouiller par l'effuſion du ſang. » Sacrifiez, prince, dit-il, ſelon vo- » tre uſage. Pour moi, voici le mien. » Il prit de l'encens, & fit cette priere au ſoleil: « Aſtre du jour, conduiſez- » moi dans tous les pays où c'eſt votre » volonté & la mienne que je voyage. » Puiſſé-je connoître un grand nom- » bre de gens de bien! Pour ce qui eſt » des méchans, je ne veux ni les con- » noître, ni en être connu. » En finiſſant ces mots, il jetta l'encens dans le feu, & après pluſieurs obſervations ſu-

perſtitieuſes ſur les évolutions de la fumée, ſur les figures qu'elle prenoit, & autres futilités ſemblables, il ſe retira.

Lorſque le ſacrifice du roi fut achevé, Apollonius revint, & il converſa avec ce prince, qui eut la patience de l'entendre ſe vanter & s'exalter lui-même juſqu'aux nues. « Ma ſageſſe, » diſoit Apollonius, eſt celle de Py- » thagore, qui m'a appris à honorer » les Dieux ſelon le rit que vous m'a- » vez vû pratiquer ; à les entendre, » ſoit qu'ils ſe manifeſtent, ſoit qu'ils » demeurent inviſibles ; à entrer en un » commerce familier avec eux. « Il rendit compte, toujours avec le même faſte, de ſa maniere de s'habiller & de ſe nourrir : après quoi il ajoûta : » Je » ne partagerai point les plaiſirs de la » table, ni aucune ſorte de délices & » de luxe, ſoit avec vous, ſoit avec » qui que ce puiſſe être. Mais ſi vous „ avez des inquiétudes qui vous agi- „ tent, des difficultés dont vous ne „ trouviez point la ſolution, je vous „ rendrai tout clair & facile. Car non „ ſeulement je ſais ce qu'il faut faire, „ mais je prévois l'avenir. „ Bardane l'en crut ſur ſa parole, ſans le mettre

à l'épreuve, & lui dit qu'il étoit plus charmé de le poſſéder, qu'il ne le ſeroit de la conquête de tout ce qui appartenoit aux Perſes & aux Indiens.

J'avoue que je trouve tout cela ſouverainement ridicule. Damis, ſur les mémoires duquel a travaillé Philoſtrate, a communiqué à tous les perſonnages qu'il introduit ſur la ſcene la vénération ſtupide, dont il étoit prévenu pour ſon maître. Qui reconnoîtroit un roi des Parthes dans les procédés que je viens de décrire? L'arrogance que l'hiſtorien attribue à Apollonius, & dont il lui fait un mérite, n'eſt propre qu'à le décrier. Voici des faits plus capables de lui attirer l'eſtime, quoique toujours infectés du levain de la préſomption.

Il fait preuve d'amour pour la ſimplicité, & de déſintéreſſement.

Bardane lui ayant offert de le loger dans ſon palais. « Si vous veniez, dit » Apollonius, à Tyane ma patrie, & » que je vous invitaſſe à loger chez » moi, y conſentiriez-vous? Non, de » par Jupiter, répondit le roi: à moins » que l'édifice où vous voudriez me » loger, ne pût contenir tous mes offi- » ciers & toute ma garde. » Je ſuis » dans le même cas, reprit Apollonius. » Si j'étois logé au-deſſus de ma cou-

» dition, je ne me trouverois pas à l'ai-
» ſe. (a) Car le trop fatigue plus les ſa-
» ges, que le trop peu ne vous déplaît. »
Il prit donc un logement chez un particulier.

Son déſintéreſſement égala ſon amour pour la ſimplicité. Le roi voulant lui témoigner ſa conſidération par des effets, lui envoya un eunuque chargé de lui dire qu'il pouvoit faire dix demandes à ſon gré, qui toutes lui ſeroient accordées. L'eunuque avoit ordre de l'exhorter à les faire grandes & importantes, parce que l'intention du roi étoit de ſignaler ſa magnificence à l'égard d'un homme qu'il eſtimoit au-deſſus de tous ceux que la Gréce avoit jamais portés. La choſe devoit s'exécuter le lendemain avec cérémonie dans une audience ſolemnelle en préſence de toute la cour.

Apollonius s'y étant rendu, dit au roi: « Prince, je ne me refuſerai point
» entiérement à votre libéralité. Mais
» au lieu de dix graces, que vous vou-
» lez m'accorder, je ne vous en deman-
» derai qu'une, qui me tiendra lieu
» de toutes. Vous avez non loin d'ici

(a) Τὸ ὑπερβάλλον λυπεῖ τὺς σοφὺς μᾶλλον, ἢ ὑμᾶς τὸ ἐλλεῖπον. 33.

*Voyez Hiſt. Anc. T. III. pp. 125. & 152

» des Grecs iſſus de ces anciens* Eré-
» triens, que Darius fils d'Hyſtaſpe,
» tranſporta il y a ſix cens ans, en ce
» pays. Il leur aſſigna un terrein ingrat
» où ils n'ont qu'un très-petit eſpace
» de bonne terre, qu'ils cultivent avec
» ſoin. Mais aux approches de la ré-
» colte, des Barbares leurs voiſins
» viennent tout ravager, les privant
» du fruit de leurs travaux, & les ré-
» duiſant à une affreuſe diſette. Je vous
» prie donc de les mettre à couvert de
» cette vexation, & de les faire jouir
» en paix du lieu d'exil que Darius
» leur a donné. » Le roi acquieſça à la demande d'Apollonius, & lui répondit: « Juſqu'au jour d'hier, les Erétriens
» dont vous me parlez, étoient re-
» gardés comme mes ennemis & les
» ennemis de mes peres, parce qu'au-
» trefois ils nous ont attaqués les pre-
» miers par l'incendie des Sardes. Mais
» de ce moment ils ſeront traités com-
» me amis, & je leur donnerai pour
» gouverneur un homme de bien qui
» leur rendra bonne juſtice. Au reſte
» pourquoi refuſez-vous neuf dons que
» je ſuis diſpoſé à vous faire? C'eſt
» que je n'ai point encore acquis d'a-
» mis dans ce pays-ci. Et vous n'avez-

» vous beſoin de rien ? Il me faut des » fruits & du pain. Avec cela je fais » bonne chere. »

Rien n'eſt plus noble aſſurément, que ce procédé d'Apollonius. Il ſe ſoutint juſqu'à la fin : & lorſqu'il partit pour les Indes, il pria le roi de l'acquitter envers l'hôte chez qui il avoit logé, & envers les Mages avec leſquels il avoit eu pluſieurs conférences. Ainſi il ne tira rien pour lui-même, & il n'uſa que pour les autres de la libéralité & de la bienveillance d'un grand prince. Il n'avoit qu'une paſſion, qui étoit l'orgueil philoſophique.

Il voit les Mages, dont il ne fait qu'une médiocre eſtime.

Il vit les Mages, comme je viens de le dire, mais myſtérieuſement, ſeul avec eux, & ſans admettre à de ſi hauts entretiens même ſon fidéle Damis. Il convint qu'il avoit reçu d'eux quelques lumieres, & prétendit leur en avoir auſſi communiqué de ſon côté. Ils étoient, ſelon lui, des hommes ſages, mais non juſqu'à la perfection. C'étoit dans les Indes qu'il devoit trouver des philoſophes dignes de toute ſon eſtime. 26.

L'Indepays de merveilles.

L'Inde eſt le pays des merveilles pour Apollonius & pour Damis. Les hommes de ſept pieds & demi, les ſer-

Phil. Ap. libb. II. & III.

pens de ſoixante-&-dix coudées, une femme moitié noire & moitié blanche, tout cela ne coûte rien à vos voyageurs. Je me réſerve à détailler les prodiges des Brachmanes, qui appartiennent plus directement à mon ſujet. Ici je ſuis bien aiſe de faire obſerver quelques bévûes géographiques & aſtronomiques de nos philoſophes & de leur hiſtorien.

Ignorance d'Apollonius & de ſon hiſtorien.

Ils appellent du nom de Caucaſe la chaîne de montagnes qui borne les Indes à l'occident, & les ſépare de l'état des Perſes. C'étoit une erreur déja ancienne, & imaginée par les Macédoniens contemporains d'Alexandre, pour flatter ridiculement ce conquérant, dont ils diminuoient la gloire en ſe propoſant de l'augmenter. Strabon, qui a vécu dans le même temps & le même pays qu'Apollonius, mais qui étoit ſans comparaiſon plus judicieux & plus inſtruit que ce prétendu ſage, a fort bien remarqué cette erreur, dont Philoſtrate & ſon héros ne ſe ſont pas ſeulement doutés. Ils tranſportent, dans ce même pays la fable de Prométhée, les chaînes qui avoient attaché cet infortuné aux rochers du Caucaſe, ſubſiſtoient encore, & avoient été vûes par Damis.

Strabo. L. XI. p. 505. & L. XV. p. 188.

En montant la montagne dont il s'agit, qui eſt le Paropamiſus, Apollonius débite à Damis ſa ſcience aſtronomique. Il lui dit que de ces lieux ſi exhauſſés le ciel paroît plus azuré, les aſtres plus grands, & que le ſoleil ſe leve avant la fin de la nuit. « Phénomenes, ajoute-t-il, qui ne ſont pas » ignorés même des pâtres. » Diſons plutôt, qui ne ſont pas crûs même des gens les plus groſſiers.

Après avoir paſſé le fleuve Indus, Apollonius ſe trouva dans les états d'un roi philoſophe, nomme Phraotès, amateur de la ſimplicité, vivant ſans faſte, & ſans gardes, ſe contentant pour ſa nourriture des fruits de la terre, qu'il cultivoit de ſes propres mains, s'abſtenant de l'uſage du vin, en un mot ſuivant en tout les maximes Pythagoriciennes, ou plutôt les maximes des philoſophes Indiens, dont Pythagore avoit pris les leçons. La rencontre ne pouvoit être plus heureuſe pour Apollonius, qui pourtant ne paſſa que trois jours avec Phraotès, parce que les uſages des Indiens ne permettoient pas aux étrangers de demeurer un plus long eſpace de tems dans leurs villes. Il eſt bon de remarquer qu'Apollonius

Apollonius arrive dans l'Inde.

Phraotès roi philoſophe.

Phil Ap. II. 23. & ſeqq.

qui ſavoit toutes les langues, eut cependant beſoin d'interprête pour entendre Phraotès, tant que ce prince lui parla indien. Mais après le premier abord, leurs converſations ſe tinrent en Grec, que le roi Indien parloit fort aiſément.

Entretiens d'Apollonius avec les Brachmanes. Merveilles ſur merveilles.

Après les trois jours révolus, Apollonius ſe mit en marche pour aller à l'habitation des Brachmanes, qui étoit le terme de ſon voyage. C'eſt ici que le merveilleux eſt prodigué ſans meſure. Ces ſages habitoient entre l'Hyphaſis & le Gange, ſur une colline environnée d'un nuage, qui leur ſervoit de rempart, & à l'aide duquel ils ſe rendoient viſibles ou inviſibles, ſelon qu'il leur plaiſoit. Ils n'étoient pas moins redoutables par une puiſſance ſurnaturelle, que dignes de reſpect par leurs ſublimes connoiſſances. Car ils avoient les éclairs & les foudres à leurs diſpoſition, & telles étoient les armes dont ils ſe ſervoient pour repouſſer leurs ennemis. « Alexandre, diſoit » Phraotès à Apollonius, n'a pas pé- » nétré juſqu'à eux. Mais s'il s'en fût » approché, & qu'il eût oſé les atta- » quer, il n'auroit pas réuſſi dans ſon » entrepriſe, quand même il eût eu

Phil. Ap. III. 12. & ſeqq.

II. 33.

» dix mille Achilles & trente mille
» Ajax dans ſes armées. Hercule &
» Bacchus en ont fait l'épreuve : &
» les tentatives qu'ils ont hazardées
» de concert, & en réuniſſant leurs
» forces pour s'emparer d'une petite
» colline, ont tourné à leur honte. »
En effet Apollonius en y montant reconnut les veſtiges ineffaçables de leur défaite. Ils avoient employé pour cette attaque des Pans ou Faunes : & la terre avoit conſervé les empreintes de pieds fourchus, de viſages, de barbes, & de dos, qui paroiſſoient avoir gliſſé le long de la pente. *III. 13. & ſeqq.*

Ce ne furent pas là les ſeules merveilles que la colline offrit aux regards avides d'Apollonius. Sans parler d'un puits merveilleux, qui dans la réalité paroît n'avoir été qu'une eau minérale, imprégnée de parties métalliques, il vit deux tonneaux, l'un des pluies, l'autre des vents : reſſources aſſurées pour humecter, ou pour deſſécher la terre, ſelon le beſoin qu'elle en auroit.

Il avoit été mandé ſeul par les Brachmanes, & lorſqu'il arriva, il les trouva tous aſſis, & Iarchas, le chef de la bande, ſur une eſpece de trône plus élevé & plus orné que les ſieges

des autres. Iarchas, pour faire tout d'un coup ſes preuves, & frapper d'admiration cet étranger, au lieu de lui demander qui il étoit, d'où il venoit, ce qui l'amenoit, lui raconta à lui-même toute ſon hiſtoire, dans quelle ville & de quels parens il étoit né, ce qui lui étoit arrivé pendant ſon ſéjour à Eges en Cilicie, comment il avoit trouvé Damis à Ninive, & ſe l'étoit attaché : en un mot il lui fit le détail de toute ſa vie & des aventures de ſon voyage : le tout en grec, qu'il parloit comme ſa langue naturelle.

Cependant approchoit l'heure de midi, à laquelle ils avoient coutume d'adorer le ſoleil. Ils commencerent par prendre le bain pour ſe purifier. Enſuite ayant formé un chœur dont Iarchas étoit le Coryphée, * ils frapperent tous la terre d'une baguette qu'ils avoient à la main. Auſſi-tôt la terre prenant une courbûre ſemblable à celle d'une vague qui s'enfle, les pouſſa en l'air à la hauteur de deux coudées. En cet état ils chanterent une hymne, après laquelle ils redeſcendirent à terre : & Iarchas ayant fait don-

* *On appelloit ainſi le principal perſonnage du chœur dans les tragédies Gréques.*

ner

ner à Apollonius le ſiege du roi Phraotès, reprit ſa place, & lui dit : « Interrogez-moi ſur ce qu'il vous plaira. Car vous avez trouvé des hommes qui ſavent de tout. »

Apollonius lui demanda donc s'ils ſe connoiſſoient eux-mêmes. « Nous commençons par-là, répondit le philoſophe Indien. Qui penſez-vous que vous ſoyez ? Nous ſommes des Dieux. Et comment êtes-vous des Dieux ? C'eſt que nous ſommes des hommes de bien. » Langage abſurde, & dont la contradiction ſaute aux yeux. Apollonius inſiſta, & dit à Iarchas : « Quelle eſt votre opinion ſur l'ame ? Celle, répondit Iarchas, que Pythagore a enſeignée aux Grecs, la tenant de nous. En ſauriez-vous bien autant que Pythagore ? reprit Apollonius : & de même qu'il ſe ſouvenoit d'avoir été Euphorbe au tems de la guerre de Troie : pourriez-vous dire qui vous avez été avant que votre ame animât le corps qu'elle gouverne maintenant ? » Le Brachmane ne fut point embarraſſé, & il aſſûra qu'il avoit été pluſieurs ſiecles auparavant le roi Gangès, fils du fleuve de même nom, prince ſage, ver-

tueux, & doué de toutes les perfections. Il ajoûta, en montrant un jeune homme de vingt ans, qui vivoit dans leur compagnie: « Celui-ci a été Palaméde: & indigné de ce qu'Ulyſſe, » qui paſſe pour ſage, a tramé autrefois contre lui une inſigne perfidie, » & de ce qu'Homére n'a pas daigné » faire de lui la plus légére mémoire, » il a pris en haine la philoſophie, & » il ne demeure avec nous que par » contrainte & malgré lui. »

Après avoir ainſi ſatisfait aux queſtions d'Apollonius, Iarchas l'interrogea à ſon tour, & lui demanda s'il ſe ſouvenoit qui il avoit été dans les ſiecles précédens: « Je m'en ſouviens » peu, répondit le philoſophe Grec, » parce que l'état que je tenois n'eſt » pas fort digne de mémoire. Eh quoi? » reprit Iarchas, avez-vous honte » d'avouer que vous avez été pilote » d'un vaiſſeau Egyptien? » Apollonius convint du fait, & il raconta une action louable qu'il avoit faite ſous cette forme.

Je demande pardon à mes lecteurs de les entretenir de pareilles inepties, qui ne méritent qu'un ſouverain mépris. J'abrége autant qu'il m'eſt poſ-

ſible. Mais j'ai rencontré plus d'une fois des hommes religieux & pleins de reſpect pour la révélation, à qui les prétendus miracle d'Apollonius ſembloient pouvoir faire quelque apparence de difficulté : & je ſuis bien aiſe de convaincre une bonne fois tous ceux qui me liront, qu'Apollonius étoit un fourbe, & ſon hiſtorien un homme ſans eſprit & ſans jugement.

Quelle autre idée peut donner d'eux le repas des philoſophes Indiens, où les trépieds d'airain marchent d'eux-mêmes comme ceux que Vulcain dans Homére a fabriqués pour les Dieux ; où des échanſons pareillement d'airain puiſent le vin & l'eau dans les grands vaſes, & font le tour de la table, préſentant la coupe à chaque convive; où la terre produit tout d'un coup à l'uſage de la compagnie des lits de gazon; où les mets ſe ſervent eux-mêmes, mieux aſſaiſonnés, que ſi le cuiſinier le plus habile y eût mis la main ? Qui peut douter que ce ne ſoient là de pures fables, de vrais contes de Fées ; & que par conſéquent on ne doive regarder celui qui les a débités le premier, comme un impoſteur, & celui qui les

rapporte d'après ſon autorité, comme un imbécille ?

Remarques particulieres. Tout le reſte eſt de même trempe : & ſans m'y arrêter davantage, j'obſerverai ſeulement que le roi de la contrée étant ſurvenu, Apollonius ne converſe avec ce prince, qu'à l'aide d'Iarchas, qui lui ſert d'interprête ; que pendant un ſéjour de quatre mois, il eut de fréquens entretiens avec les Brachmanes ſur l'aſtrologie, ſur toutes les eſpeces de divinations, ſur les ſacrifices occultes, ſur les cérémonies de l'évocation des Dieux, mais toujours ſeul & ſans Damis qui ne fut appellé que lorſqu'il s'agiſſoit de la philoſophie commune & ordinaire ; enfin qu'entre ces ſages régna, comme parmi les hommes vulgaires, un commerce réciproque de flatteries, & que de même qu'Apollonius ſe montra admirateur paſſionné de la ſageſſe Indienne, les philoſophes Indiens à leur tour lui prédirent, lorſqu'il prit congé d'eux, qu'il ſeroit adoré comme un Dieu, & qu'il jouiroit vivant de ce grand privilege.

Apollonius quitte les In- Pour ſon retour il prit la mer, & ayant rangé toute la côte depuis les

embouchures de l'Indus juſqu'à celle de l'Euphrate * dans le golfe Perſique, il remonta ce dernier fleuve & vint à Babylone, où il trouva encore Bardane régnant, & reçut de lui le même accueil. De-là il pourſuivit ſa route par Ninive, & gagna Antioche : & comme cette ville livrée aux délices ne faiſoit pas d'Apollonius l'eſtime qu'il croyoit mériter, il s'embarqua à Séleucie, paſſa dans l'isle de Chypre, où il viſita le temple de Vénus à Paphos & enfin il vint établir ſa réſidence au moins pour un tems dans l'Ionie. des, & vient en Ionie.

Il eut lieu d'être ſatisfait de la maniere dont ſon arrivée y fut célébrée. Les villes & les peuples s'empreſſoient de lui témoigner leur admiration : les oracles chantoient ſes louanges, & le Dieu de la médecine lui envoyoit de ſon temple de Pergame les malades pour être guéris. Apollonius ſe donna alors tout de bon pour Thaumaturge. Sa ſageſſe perfectionnée par le commerce qu'il avoit eu avec les philoſophes de l'Inde, le mettoit en état Il y eſt accueilli avec toutes ſortes d'honneurs.

* *Je n'ai point changé l'expreſſion de Philoſtrate, quoique ce ſoit par le Tigre que l'Euphrate ſe jette dans la mer.*

d'opérer les plus grandes merveilles.

Il prévoit la peste d'Ephèse, & la fait cesser.

Il en fit le premier essai à Ephèse dans une occasion d'éclat. Il prévit que cette ville étoit menacée de la peste, & il l'annonça aux Ephésiens, mais d'une façon énigmatique. Dans les discours de morale qu'il leur faisoit, il s'interrompoit pour s'adresser à la terre avec un grand cri. « O terre, » disoit-il, demeure la même. » Puis apostrophant d'un ton de menace le démon de la peste, mais sans le nommer il lui donnoit ses ordres. « Sau- » ve ceux-ci : tu ne passeras point par » ce lieu. » Quoique ces prophéties ne fussent pas fort claires, les Ephésiens en comprirent le sens, mais ils en firent peu de cas, regardant ce langage comme celui d'un charlatan qui vouloit faire crier merveille. Il les quitta donc, & parcourut les autres villes d'Ionie.

Au bout d'un tems la prédiction se vérifia, & les Ephésiens attaqués de la peste, implorerent le secours d'Apollonius. Il étoit à Smyrne, & ne croyant pas devoir différer un moment, il dit: « Partons ; » & aussi-tôt il se trouva dans Ephèse. Il en assembla les malheureux habitans, il leur promit de

faire ceſſer la maladie dans le jour même, & il les mena au théatre. Là ils apperçurent un mendiant, vieux, clignant les yeux d'une façon ſinguliere, portant une beſace, où étoient quelques morceaux de pain, couvert de haillons, hideux de viſage. « Frappez » cet ennemi des Dieux, cria Apollo» nius aux Ephéſiens, & accablez-le » de pierres. » Ils furent ſurpris & choqués d'un ordre qui paroiſſoit ſi contraire à l'humanité, d'autant plus que le mendiant les ſupplioit en toute humilité, & tâchoit de les émouvoir à compaſſion. Apollonius inſiſta: & quelques uns ayant commencé à jetter quelques pierres comme pour eſcarmoucher, cet homme, qui avoit les yeux à demi fermés, les ouvrit en plein, & il lança ſur l'aſſemblée des regards étincelans. Sur cet indice les Ephéſiens jugerent que c'étoit le démon de la peſte, & ils le couvrirent d'une ſi grande multitude de pierres, qu'il s'en forma un tertre qui avoit quelque hauteur. Après un intervalle Apollonius ordonna aux Ephéſiens d'ôter les pierres, afin de pouvoir reconnoître quelle bête ils avoient tuée: & ils trouverent, non plus un homme, mais un

chien noir, grand comme un lion, & de la gueule duquel il ſortoit beaucoup d'écume. La maladie ceſſa: Apollonius fit dreſſer dans le lieu même une ſtatue, qui repréſentoit ce chien, & qui devoit ſervir de taliſman, & il la conſacra à Hercule.

Obſervations ſur ce fait.

Tel eſt le récit que nous a laiſſé Philoſtrate de ce prétendu miracle, le plus éclatant de ceux dont on a voulu faire honneur à Apollonius. J'ai déja obſervé & prouvé que cet écrivain ne mérite aucune créance, & par conſéquent il eſt permis de trancher la difficulté en niant le fait. Mais en s'en tenant même à ſon témoignage, Apollonius ne peut éviter de paſſer pour fourbe. Car après avoir prédit la peſte comme inſpiré & éclairé d'en-haut, dans l'apologie qu'il dreſſa long-tems après pour être préſentée à Domitien, il n'attribue cette préviſion à aucune cauſe ſurnaturelle, mais à la frugalité & à la ſimplicité de ſon régime, qui lui tenant les ſens plus dégagés, plus alertes, plus vifs, le rendoit ſuſceptible d'impreſſions dont les autres ne ſentoient point l'effet, & le mettoit ainſi en état de prévoir les maux qui ſe préparoient, avant qu'ils fuſſent arri-

VIII. 7.

vés. L'aventure du chien noir eſt un tour de gibeciere. Nos joueurs de gobelets en font tous les jours de plus ſurprenans. Le mal ceſſa, parce qu'il devoit ceſſer : & ceux qui voudroient faire de cet événement un miracle, ſeroient donc obligés de reconnoître quelque vertu dans Hercule, à qui Apollonius rapportoit la gloire de la guériſon des Ephéſiens. En ce cas ce ſeroit pure magie, & opération du démon.

Je pourrois tirer parti contre Apollonius de ſon entretien avec l'ombre d'Achille, qui ne roule que ſur des objets frivoles, & où l'impoſteur montre qu'il n'a pas même aſſez d'eſprit pour donner au conte qu'il invente une tournure capable de lui faire honneur. Mais je me hâte d'avancer, & de le ſuivre à Athénes, où il reçut un affront. Car s'étant préſenté pour être initié aux myſteres de Cérès Eleuſine, il fut repouſſé par l'Hiérophante, qui lui déclara qu'il n'initieroit point un fourbe, & qu'il ne découvriroit point les myſtéres à un homme qui n'étoit pas pur en ce qui regarde le culte des dieux. Apollonius ne ſe déconcerta point. » Tu n'as pas marqué, dit-il à l'Hié-

VI. 11. &c.

Il vient à Athénes, & y reçoit un affront. *IV.* 18.

» rophante, le plus grand de mes cri-
» mes : c'eſt que j'en ſais plus que toi
» ſur les myſteres dont tu es le miniſ-
» tre. » Philoſtrate ajoûte que l'Hiéro-
rophante étourdi de la fierté de cette réponſe, & voyant que ſon refus étoit improuvé de la multitude, ſe radoucit, & offrit à Apollonius de l'initier.
» Non, reprit celui-ci : ce ne ſera pas
» toi, mais ton ſucceſſeur qui m'ini-
» tiera. » & la choſe ſe fit quatre ans après : Ce qui réſulte bien clairement de tout ce récit, c'eſt que la premiere fois qu'Apollonius ſe préſenta aux myſtéres de Cérès, il fut refuſé comme fourbe & magicien.

Sa doctrine ſur les libations. 19-25.

Pour ſe laver du reproche que lui avoit fait le prêtre de Cérès, il parla beaucoup ſur le culte des Dieux pendant le ſéjour qu'il fit à Athénes : & voici quelle étoit une de ſes graves inſtructions. En traitant des libations, il blâmoit l'uſage établi de boire dans la coupe dont on ſe ſervoit pour cette cérémonie. Il vouloit de plus que cette coupe eût deux anſes, & qu'en faiſant la libation on versât la liqueur par le côté de l'anſe, qui n'eſt point celui par lequel on boit.

Il guérit un

Il ne falloit pas être poſſédé du dia-

ble pour ſe moquer de pareilles bagatelles, débitées ſérieuſement par un philoſophe qui ſe vantoit des plus ſublimes connoiſſances. Cependant un jeune homme qui aſſiſtoit à ce diſcours, s'étant mis à rire, Apollonius reconnut à ce ſigne qu'un démon s'étoit rendu maître de ſon ame & de ſon corps. Il le dit: & à ſon ſeul regard l'eſprit malin, irrité, mais tremblant, proteſta qu'il alloit ſortir du corps du jeune homme; & pour preuve de l'exécution de ſa promeſſe, il ajoûta qu'il alloit renverſer une ſtatue qu'il déſigna. La ſtatue fut renverſée: le jeune homme non ſeulement fut guéri du mal qu'il ne ſe connoiſſoit pas, mais il renonça à la vie débauchée qu'il avoit menée juſqu'alors, & il devint diſciple & ſectateur d'Apollonius.

prétendu poſſédé.

Il faut mettre ce beau miracle de notre philoſophe avec un autre d'une eſpece encore plus ſinguliere, qu'il opéra peu de tems après à Corinthe. Ménippe, jeune homme de vingt-cinq ans, très-bien fait de ſa perſonne, cynique de profeſſion, & néanmoins attaché à Apollonius, ſe croyoit aimé d'une femme riche, belle, qui avoit fait des avances vers lui, qui l'attiroit

Il démaſque un fantôme qui abuſoit un de ſes diſciples pour le dévorer.

chez elle ; & il ſe préparoit à l'épouſer. Apollonius, par ſes lumieres ſupérieures, connut que cette prétendue femme étoit un fantôme cruel & ſanguinaire, qui engraiſſoit Ménippe pour le dévorer & ſe nourrir de ſa chair. Il ne s'en expliqua pas clairement, ſe contentant d'avertir ſon diſciple qu'il nourriſſoit un ſerpent dans ſon ſein. Mais pendant que l'on célébroit la nôce, il ſe tranſporta ſur le lieu, & déclara alors à Ménippe que tout ce qu'il voyoit, le vin qu'il bûvoit, les mets qui étoient ſur la table, la vaiſſelle d'or & d'argent, les domeſtiques, n'étoient que de vaines apparences ſans corps & ſans réalité : & en effet à l'ordre d'Apollonius tout cela diſparut. La femme ſe fit preſſer un peu davantage. Elle ſembloit pleurer, elle demandoit quartier au philoſophe, le priant de ne la point tourmenter, & de ne la point contraindre d'avouer ce qu'elle étoit. Il tint bon : & ce fut une néceſſité pour elle de reconnoître qu'elle étoit une Empuſe, * (c'eſt le nom que l'on donnoit à ces fantômes, créés par des imaginations échauffées)

* *Le nom & la choſe ont aſſez de rapport avec les Vampires de Bohême.*

& que ſon deſſein avoit été de ſe repaître du ſang & des chairs de Ménippe. Philoſtrate ſe félicite d'avoir éclairci, à l'aide des mémoires de Damis, cet important événement, dont on n'avoit communément qu'une idée vague & confuſe.

Apollonius paſſa un tems conſidérable dans la Gréce, parcourant tous les temples fameux, aſſiſtant aux fêtes & aux ſpectacles, qui ſe célébroient, comme l'on ſait, chez les Grecs avec un très-grand appareil, & faiſant partout le perſonnage de réformateur & de cenſeur.

Après avoir fait un tour en Créte, il réſolut d'aller à Rome, quoique la qualité de philoſophe n'y fût pas alors une bonne recommandation, & qu'elle pût même attirer des périls. Car Néron faiſoit la guerre à la philoſophie, & tenoit * actuellement Muſonius en priſon. Mais Apollonius après avoir vû tant de bêtes féroces dans les dé- Il va à Rome. 344. 77

* *M. de Tillemont doute avec beaucoup de fondement, ſi Philoſtrate ne nous conte pas ici des fables. Car Muſonius Rufus, célébre philoſophe Stoïcien, dont il eſt ſouvent fait mention dans Tacite, avoit été exilé, & non pas empriſonné par Néron. Voyez T. IV. de cette hiſtoire, L. XII. p. 373.*

ſerts de l'Arabie & des Indes, n'avoit point encore vû de tyran : & il vouloit ſavoir, diſoit-il, quelle bête c'étoit, combien elle avoit de têtes, ſi elle étoit armée d'ongles crochus & de dents en forme de ſcie. Beau motif pour un philoſophe ! Lorſqu'il étoit déja près d'Aricie, il vit venir à ſa rencontre un homme de ſa connoiſſance, nommé Philolaüs, qui lui exagéra les dangers auxquels il s'expoſoit en entrant dans Rome : & qui n'épargna rien pour le détourner de ſa réſolution, & l'engager à rebrouſſer chemin. Les diſcours de Philolaüs, & ſes frayeurs peintes ſur ſon viſage & dans tous ſes mouvemens, frapperent de terreur les diſciples d'Apollonius ; & ſur trente-quatre qu'il amenoit, il ne lui en reſta que huit qui vouluſſent le ſuivre. Apollonius loua beaucoup le courage de ceux-ci, & ſe mettant à leur tête il continua ſa route.

Bévûe hiſtorique d'Apollonius & de ſon hiſtorien.

Je remarquerai en paſſant une bévûe d'Apollonius & de ſon hiſtorien ſur un fait bien célébre. Parlant du meurtre d'Agrippine alors tout récent, ce philoſophe dit que Néron avoit fait périr ſa mere par un naufrage, quoiqu'il ſoit conſtant qu'elle ſe ſauva de

ce naufrage, & qu'elle fut enſuite aſſommée & poignardée dans ſon lit.

De quelque bravoure que ſe piquât Apollonius, il y joignoit la prudence : comme il parut par une petite aventure, qui ſuivit de près ſon arrivée à Rome. Il s'étoit logé dans une hôtellerie, où vint un homme qui faiſoit métier d'aller de maiſon en maiſon chanter les vers de Néron : & quiconque n'étoit pas ravi en admiration, ou ne le payoit pas bien, devenoit criminel de leſe-majeſté. Apollonius & ſa compagnie écouterent aſſez froidement ce chanteur, & en conſéquence il ne manqua pas de les accuſer d'impiété envers le prince. Notre philoſophe feignit de n'être pas ému de ce diſcours, mais cependant il fit payer au muſicien ſon ſalaire.

Il ſe ménage, & néanmoins il ne laiſſe pas d'être accuſé, & il s'en tire heureuſement.

Pendant tout le ſéjour qu'il fit à Rome, il obſerva des ménagemens, il évita ce qui pouvoit faire de l'éclat. Cependant il lui échappa quelques paroles, qui lui attirerent une accuſation. Il comparut devant Tigellin, qui fut bien effrayé, lorſque le mémoire de griefs qu'on lui avoit remis, devint entre ſes mains un papier blanc, ſur lequel il ne paroiſſoit plus aucun ve-

ſtige d'écriture. Le préfet du Prétoire interrogea l'accuſé en ſecret, & ſur ſes réponſes il le renvoya libre en exigeant néanmoins une caution qui répondît de lui, & qui ſe chargeât de le repréſenter. Je coule légérement ſur ces faits, parce que nous en trouverons d'autres de même genre, qui mériteront plus d'attention.

Prétendu miracle de réſurrection.

Mais je ne dois pas omettre un prétendu miracle de réſurrection, qui paroît copié d'après celui du fils de la veuve de Naïm. On portoit au tombeau une jeune perſonne d'âge nubile, que l'on croyoit morte. Celui qui devoit l'épouſer, ſuivoit le lit funebre en pleurant & en ſe lamentant beaucoup. Arrive Apollonius, qui ordonne que l'on poſe le lit à terre. « Je » vais, dit-il, faire ceſſer vos larmes. » Il demanda le nom de la jeune fille, queſtion aſſez ſinguliere dans la bouche d'un Thaumaturge capable de reſſuſciter un mort. Il prend cette jeune perſonne par le bras, & murmurant tout bas avec un air de myſtere quelques paroles que perſonne n'entendit, il la rappelle à la vie, & elle retourne à la maiſon de ſon pere. Philoſtrate n'oſe pas aſſûrer qu'elle fût morte, &

il dit que ceux qui furent préſens à cette ſcene étoient dans le même doute. Il obſerve que ſon viſage avoit une moiteur, qui prouve au moins un reſte de chaleur vitale. Ne doutons pas qu'elle ne fût bien vivante, & que ſi ce n'eſt point ici un conte inventé à plaiſir, ce ne ſoit une comédie jouée avec adreſſe.

Il ſe tranſporte en Eſpagne.

Lorſque Néron partit pour la Gréce, il rendit, ſi nous en croyons Philoſtrate, une ordonnance pour chaſſer les philoſophes de Rome. Quoi qu'il en ſoit de ce fait, qui n'eſt atteſté par aucun autre écrivain, Apollonius s'éloigna de Rome & de l'Italie, & s'en alla en Eſpagne viſiter le détroit d'Hercule & Cadix.

Merveilles de ce pays débitées par Apollonius V. 1.-6.

C'étoit encore là un pays fécond en merveilles. L'extrémité du monde connu, l'entrée de l'Océan, voilà un fond ſur lequel l'imagination des Grecs trouvoit à travailler. Apollonius ne s'y oublie pas. Nul crépuſcule à Cadix. L'éclat de la lumiere ſuccede ſans milieu aux ténébres de la nuit, & vient ſubitement frapper les yeux comme un éclair. Deux arbres ſinguliers, & tels qu'on n'en voit point dans aucun autre endroit du monde. Ils ſortent du tom-

beau de Géryon, & il en coule des gouttes de ſang. Notre philoſophe, qui ſait tout, connoît la cauſe du flux & reflux de la mer. Il y a de profondes cavernes dans le baſſin de l'Océan, d'où partent les vents qui, lorſqu'ils ſoufflent, pouſſent les flots vers la terre, & les ramenent en ſe retirant. Cette belle théorie eſt confirmée par une expérience de même aloi. C'eſt que les mourans à Cadix, n'expirent jamais pendant que la mer monte, mais ſeulement lorſqu'elle baiſſe.

Ses diſcours contre Néron. Quelques prétendues predictions. 7-27.

Apollonius ſe voyant loin de Néron, parla contre lui avec plus de hardieſſe. Philoſtrate même lui attribue quelque part dans la révolution qui délivra le genre humain de ce fléau. Mais l'intendant de la Bétique, qu'il ſuppoſe avoir été engagé par Apollonius à ſe lier avec Vindex, n'eſt point connu dans l'hiſtoire, & ſon emploi ne le mettoit pas en état d'influer beaucoup dans les affaires générales. Le même Philoſtrate fait auſſi honneur à ſon prophete de quelques prédictions, par rapport aux guerres civiles qui ſuivirent la mort de Néron, & aux cataſtrophes promptes & ſanglantes des trois princes qui remplirent après lui

le trône des Céſars. Mais cet homme ſi pénétrant dans l'avenir, connoiſſoit aſſez mal le paſſé, puiſqu'il fait mourir 13.
chez les Gaulois occidentaux l'empereur Othon, qui ſe tua à Brixellum ſur le Pô dans la Gaule Ciſalpine. Par une erreur encore plus groſſiere, il ſuppoſe ailleurs que le même Othon avoit 32.
été adopté avec Piſon par Galba.

Son voyage d'Eſpagne en Egypte.

Pendant que ces grands mouvemens agitoient tout l'empire Romain, Apollonius voyagea. Il alla d'Eſpagne en Sicile : delà il paſſa en Gréce, & s'étant arrêté à Athénes, il ſe fit initier aux myſteres de Cérès Eleuſine. Il s'embarqua enſuite au Pirée, dans le deſſein d'aller viſiter l'Egypte, qu'il n'avoit point encore vûe, & où il étoit, ſi nous nous en rapportons au témoignage de ſon hiſtorien, extrémement déſiré. Le vaiſſeau qu'il monta, le conduiſit à l'isle de Chio, d'où il vint à Rhodes, & après y avoir ſéjourné quelque tems, il arriva enfin à Alexandrie, peu avant que Veſpaſien s'y rendît.

Ses entretiens avec Veſpaſien, viſiblement faux & romaneſques.

C'eſt ici un endroit très-remarquable de la vie d'Apollonius. Nulle part l'hiſtorien ne fournit de plus fortes armes contre lui-même & contre ſon

héros, & les entretiens de l'empereur & du philoſophe ſont plus romaneſques, que les trépieds qui marchoient d'eux-mêmes chez les Indiens, & que les échanſons d'airain qui ſervoient à table. Pour les mieux ſentir, je prie le lecteur de ſe rappeller l'idée non ſeulement du rang ſuprême que tenoit Veſpaſien, mais de ſon caractere ſolide & judicieux. Rien n'y eſt plus contraire, que ce que je vais raconter d'après Philoſtrate.

Voyez T. V. L. XIV. p. 334. Tacite a crû que Veſpaſien vint à Alexandrie, pour être maître de l'Egypte, qui étoit la mere nourrice de Rome, & pour faire la guerre à Vitellius par la famine, pendant que Mucien la lui feroit par les armes. Il s'eſt trompé; c'eſt, ſelon Philoſtrate, le deſir de voir Apollonius qui amena Veſpaſien à Alexandrie. Il avoit mandé Apollonius, étant encore en Judée, afin de le conſulter ſur la penſée qu'il avoit de ſe faire déclarer empereur: & ce philoſophe avoit refuſé de l'aller trouver, diſant qu'il ne vouloit pa mettre le pied dans un pays, que ſes habitans rendoient impur & ſouillé ſoit par leurs actions, ſoit par les horribles calamités qu'ils ſouffroient. I

fallut donc que Veſpaſien paſſât outre, & qu'il ſe laiſſât proclamer empereur, ſans avoir l'attache d'Apollonius. Mais il y ſuppléa, en venant ſoumettre à ſa déciſion la choſe faite, & ſavoir de lui s'il devoit garder l'empire ou l'abdiquer.

Lorſqu'il approcha d'Alexandrie, le peuple, les magiſtrats, les prêtres, les philoſophes allerent au-devant de lui. Apollonius ſeul, ſans ſe déranger en rien, demeura dans le temple, occupé de ſes ſoins accoutumés. Veſpaſien après avoir répondu obligeamment & avec bonté, mais en peu de mots, aux félicitations des Alexandrins, demanda tout d'un coup des nouvelles d'Apollonius. Dion Chryſoſtôme rhéteur & philoſophe, lui répondit qu'il le trouveroit dans le temple. « Allons donc, dit l'empereur, » prier les Dieux, & converſer avec » un homme bien eſtimable par l'élé- » vation des ſentimens. »

Il ne ſe donna que le tems d'offrir ſon ſacrifice; & avant que d'écouter les députés des peuples & des villes, il adreſſa à Apollonius, en préſence de toute la multitude qui rempliſſoit le temple cette humble ſupplication, 28.-35

» Faites-moi empereur. » Je l'ai déja » fait, répondit le modeſte philoſophe. » Car lorſque je demandois aux Dieux » un empereur ami de la juſtice, gé- » néreux modéré, reſpectable par ſes » cheveux blancs, vrai pere de la pa- » trie, vous étiez l'objet de mes prie- » res. » Veſpaſien fut charmé de cette réponſe, à laquelle applaudit tout le peuple: & enhardi par le ſuccès, il lui propoſa cette queſtion difficile: » Que faut il penſer du gouvernement » de Néron? » Je ſupprime la réponſe d'Apollonius, qui n'a rien de remarquable: mais j'obſerverai que ce philoſophe non content d'être conſulté par l'empereur comme un maître par ſon diſciple, lui nomme ſes camarades pour conſeillers, & l'exhorte à profiter des ſages avis des philoſophes Dion & Euphrate.

Veſpaſien, au lieu d'être bleſſé de cette audace, prend Apollonius par la main & le menant au palais, il lui fait ſon apologie ſur ce qu'à l'âge de ſoixante ans, il avoit formé, en aſpirant à l'empire, un projet qui ſembloit ne convenir qu'à un jeune ambitieux. Il fut bien récompenſé de cette confidence. Apollonius lui applaudit, &

de plus il l'avertit que la veille du jour qu'il lui parloit, le Capitole avoit été brûlé.

Chaque trait de connoiſſance ſurnaturelle dans Apollonius a ſon contrepoids à côté. Comment croire une telle merveille ſur la foi d'un écrivain, qui a aſſez peu de jugement pour démentir la verité hiſtorique par rapport à des faits connus de tout l'univers ? Philoſtrate nous débite que l'incendie du Capitole étoit arrivé à l'occaſion des mouvemens que Domitien avoit faits pour ſe mettre en armes, & pour combattre contre Vitellius : pendant qu'il eſt certain que Domitien, encore trop jeune pour agir, n'eut d'autre part à ces événemens, que d'avoir été chercher un aſyle dans le Capitole, & de s'en être ſauvé, après la priſe de la place, avec grand peine & grand danger.

La fin de la converſation avec l'empereur & le philoſophe répondit à tout le reſte. A l'heure de midi Apollonius ſe retira, en diſant que cette heure étoit conſacrée par les philoſophes Indiens à l'adoration du ſoleil ; & que s'étant voué à leur inſtitut, il ne lui étoit pas permis de manquer à une de leurs plus ſaintes pratiques.

Je ne croirois pas qu'il fût poſſible d'imaginer rien de plus abſurde que ce qu'on vient de lire, ſi Philoſtrate ne nous fourniſſoit pour le lendemain une ſcene qui l'eſt encore davantage. Apollonius étant entré dans le cabinet du prince, l'avertit que Dion & Euphrate étoient dans l'antichambre, & il lui propoſa de les faire appeller. » Qu'ils entrent, dit Veſpaſien : ma » porte n'eſt jamais fermée aux hom- » mes ſages, mais pour vous mon » cœur vous eſt ouvert. Voilà donc un conſeil compoſé de trois philoſophes, qui, avec les travers dont ils étoient pleins, n'auroient pas été sûrement capables de gouverner un village; & Veſpaſien leur demande des avis & des leçons pour le gouvernement de l'empire Romain.

Euphrate parla le premier, & il le fit avec une inſolence qui méritoit punition. Il commença par établir que des philoſophes ne devoient point flatter ceux qui les conſultoient. Il prétendit enſuite que Veſpaſien avoit mal poſé l'état de la queſtion, & qu'il ne s'agiſſoit pas d'examiner comment il devoit gouverner l'empire, mais s'il devoit être empereur. Il lui reprocha comme

comme une lâcheté, l'inaction dans laquelle il s'étoit tenu par rapport à Néron. « Vous vous êtes laiſſé, lui » dit-il, dérober par Vindex une gloi» re qu'il vous convenoit d'acquérir. » Lorſque j'entendois vanter vos vic» toires ſur les Juifs, je me diſois à » moi-même : N'a-t-il donc rien de » mieux à faire ? Maintenant diſtin» guons dans votre projet deux par» ties. Vous attaquez Vitellius : vous » faites bien. C'eſt un nouveau Né» ron qu'il faut détruire. Mais après » que vous en aurez délivré la terre, » au lieu de vous ſubſtituer en ſa pla» ce, aboliſſez la monarchie, deve» nue trop juſtement odieuſe, & ren» dez la liberté au peuple romain. ».

Euphrate dans cette façon d'opiner avoit un motif ſecret. Il étoit jaloux de la préférence que Veſpaſien donnoit ſur lui à Apollonius ; & ſçachant que ſon confrere approuvoit en plein le ſyſtême du prince, il ſe faiſoit un plaiſir de le contredire.

Dion, quoique plus doux, étoit entré dans ſon complot. Cependant il n'embraſſa pas entiérement ſon avis. Il craignoit, diſoit-il, que le peuple romain, façonné depuis ſi long-tems au

joug de la tyrannie, ne pût pas aiſément s'accommoder du Gouvernement démocratique, comme les yeux au ſortir des ténebres ſont éblouis par l'éclat d'une trop vive lumiere. Il conſeilloit donc à Veſpaſien de donner aux Romains le choix entre la démocratie & le Gouvernement d'un ſeul. « S'ils » choiſiſſent la liberté, ajouta-t-il en » s'adreſſant à Veſpaſien, vous ſerez » récompenſé par une gloire bien pré- » férable au plaiſir de commander ; » vous verrez toute la ville remplie de » vos portraits, de vos ſtatues ; & vous » nous fournirez une matiere de pané- » gyrique au-deſſus de tout ce que l'on » a jamais accordé d'éloges à * Har- » modius & à Ariſtogiton. Si le peu- » ple Romain préfere la Monarchie, à » quel autre que vous pourra-t-il ſon- » ger ? »

Je crois qu'il n'eſt point de lecteur à qui ces diſcours ridicules n'inſpirent du mépris. Veſpaſien en fut tout autrement affecté : il en eut un ſenſible chagrin ; le trouble parut ſur ſon viſa-

* *Libérateurs d'Athénes, dont la mémoire fut toujours célébrée par les plus grands honneurs & les éloges les plus magnifiques. Voyez Hiſt. Anc. T. III. L. V.*

ge, comme s'il n'eût osé être empereur, à moins que Dion & Euphrate ne le trouvassent bon. Tous demeurerent quelque tems dans le silence : & ce ne fut pas Vespasien qui le rompit : il avoit besoin d'être remis par Apollonius.

Ce philosophe prit donc la parole, & réfuta avec un sérieux tout-à-fait comique ceux qui avoient parlé avant lui. Pour éviter l'ennui, je supprime son discours. J'en rapporterai seulement deux endroits : l'un, dans lequel il est si mal informé de l'état des choses, qu'il suppose les deux fils de Vespasien chacun à la tête d'une armée, quoique Domitien fût constamment alors à Rome sans aucun commandement, & qu'il soit très-probable que Tite avoit accompagné son pere à Alexandrie. L'autre endroit exprime parfaitement l'orgueil du personnage qui parle. « Si je m'intéresse, dit-il, » à voir Vespasien empereur, ce n'est » pas pour moi. Peu m'importe par » qui la terre soit gouvernée : je vis » sous la direction immédiate des » Dieux. Mais je serois fâché que le » troupeau du genre humain périt » faute d'un bon berger. »

Veſpaſien toujours imbécille, applaudit au diſcours d'Apollonius, qui lui avoit rendu le courage. « Certes, » lui dit-il, ſi vous aviez lû dans mon » ame, vous n'auriez pas pû repréſenter plus fidélement mes penſées. Je » vous ſuis pour guide, car je regarde » comme divin tout ce qui vient de » vous. Enſeignez-moi comment doit » ſe conduire un ſage prince. »

Avis d'Apollonius à Veſpaſien ſur la maniere de bien gouverner. 36.

Apollonius ne ſe fit point preſſer, & prit tranquillement le ton de maître avec un empereur âgé de ſoixante ans, qui avoit paſſé toute ſa vie dans l'adminiſtration des plus grandes affaires, gouverné des provinces, & commandé des armées. Il faut pourtant avouer que la plûpart des avis qu'il lui donne ſont ſenſés : & j'en citerai quelques-uns pour ne le point fruſtrer de la gloire qui lui eſt dûe, & lui rendre juſtice en bien comme en mal.

« Ne tenez point en réſerve, dit-il, » des amas d'or & d'argent. En quoi » de pareils tréſors valent-ils mieux » que des monceaux de ſable ? Ne » vous enrichiſſez pas par des impoſitions qui faſſent gémir ceux qui les » payent. C'eſt un or faux & malheureux, que celui que vous acheteriez

» par les larmes de vos ſujets. Le meil-
» leur uſage que vous puiſſiez faire des
» richeſſes, c'eſt d'en ſoulager ceux qui
» ſont dans le beſoin, & de conſerver
» aux riches la poſſeſſion de ce qui leur
» appartient légitimement.

» Que la loi vous commande. Vous
» établirez de ſages loix, ſi vous vous
» y ſoumettez le premier.

» Honorez les Dieux avec plus de
» ſoin encore que vous ne faiſiez ſim-
» ple particulier. Vous avez reçû d'eux
» de grandes choſes, & vous en avez
» de grandes à leur demander.

» Le vin, le jeu, les femmes ne vous
» ont pas corrompu même dans votre
» jeuneſſe. Ainſi il eſt inutile que je
» vous en parle maintenant. Mais la
» ville de Rome a grand beſoin de
» réforme ſur cet article. Procédez-y
» doucement. Il n'eſt pas poſſible de
» ramener tout d'un coup un grand
» peuple à la ſageſſe. Proſcrivez tantôt
» un abus, tantôt un autre. Attaquez
» le vice tantôt à découvert, tantôt
» par des voies plus cachées; & accou-
» tumez peu à peu les eſprits à une
» façon de penſer plus ſérieuſe & plus
» ſolide. »

Tels ſont les principaux avis que

donne Apollonius à Veſpaſien : & il n'y manque que d'être ſortis d'une bouche plus propre à les faire reſpecter.

Apollonius refuſe d'accompagner Veſpaſien à Rome. 47. 41.

Pendant tout le tems que Veſpaſien ſéjourna à Alexandrie, il continua, je ne dirai pas de faire accueil à Apollonius, mais de l'écouter avec la docilité d'un diſciple : & lorſqu'il partit pour Rome, il témoigna ſouhaiter de l'emmener avec lui. Mais le philoſophe vouloit viſiter la haute Egypte, boire l'eau du Nil à ſa ſource, & ſurtout conférer avec les * Gymnoſophiſtes, qui habitoient en Ethiopie **, & comparer leur doctrine avec la ſageſſe indienne. Il s'excuſa donc par ces raiſons d'être du voyage de l'empereur, qui lui dit en le quittant : « Ne » vous ſouviendrez-vous pas de nous ? » Oui, répondit Apollonius, ſi vous » perſévérez dans le bien, & ſi vous » vous ſouvenez de vous-même. »

* *Philoſtrate les appelle* Γυμνὸς, nûs. *Je traduis* Gymnoſophiſtes *d'après les Interpretes Latins & François, quoique ce nom ſoit conſacré par la plûpart des Ecrivains aux Philoſophes de l'Inde.*

** *Il paroît que le pays où habitoient les Gymnoſophiſtes eſt la Thebaïde, appellée abuſivement par Philoſtrate du nom d'Ethiopie, puiſqu'elle faiſoit partie de l'Egypte. C'eſt ce qui m'a autoriſé à qualifier ces philoſophes tantôt Egyptiens, tantôt Ethiopiens.*

Il ne le revit plus. Quoiqu'invité plusieurs fois par Vespasien à venir à Rome, il refusa constamment, ne pouvant lui pardonner d'avoir ôté la liberté à la Gréce. Philostrate rapporte trois billets laconiques d'Apollonius à Vespasien, d'un style & d'un ton tout-à-fait injurieux. Vespasien y est comparé à Xercès, qui a asservi la Gréce; il y est mis au-dessous de Néron, qui lui a donné la liberté. En voici un, qui ne contient que ce peu de mots: « Puisque vous êtes si ennemi des » Grecs, que vous les réduisez en » servitude, quel besoin avez-vous » de ma conversation? » Je crois bien qu'Apollonius pouvoit être assez insolent pour écrire de cette façon à un prince dont il connoissoit la douceur: mais ce qui est absolument incroyable, c'est que Vespasien recherchât l'entretien d'un pareil extravagant.

Offensé de ce que cet Empereur avoit privé les Grecs de la liberté, il lui écrit d'une maniere insolente.

Il ne convenoit pas qu'Apollonius quittât l'Egypte, sans y signaler la sagesse plus qu'humaine qu'il tiroit de son commerce avec les Dieux. Un lion lui en présenta l'occasion. Cet animal étoit apprivoisé au point, non seulement de se laisser gouverner par son maître, mais de caresser tous les hom-

Lion reconnu par Apollonius pour avoir été autrefois Amasis.

42.

mes qui l'approchoient. On le laiſſoit entrer dans les temples, parce qu'il n'avoit point les inclinations cruelles de ceux de ſon eſpece. Il n'étoit point avide de ſang : les membres des victimes déchirés & ſanglans ne le tentoient point. Il vivoit preſque à la pythagoricienne, ſe contentant de gâteaux au miel, de fruits, de légumes, ſi ce n'eſt pourtant qu'il mangeoit de la chair cuite. Ce lion ſi plein de douceur flattoit un jour Apollonius d'une maniere où il paroiſſoit de la prédilection. « Savez-vous, dit le philoſophe aux aſſiſtans, ce que me veut cet animal ? » Il ſouhaite que je vous diſe que c'eſt » l'ame d'Amaſis, ancien roi d'Egypte, qui a paſſé dans ſon corps. » Lorſque le lion eut entendu ces paroles, il rugit d'une façon plaintive, il plia les genoux, verſa des larmes. « Vous » le voyez, reprit Apollonius. Il n'eſt » pas juſte qu'un animal ſi noble faſſe » le métier de mendiant. Envoyez-le à » Léontopolis, *, & nourriſſez-le dans » le temple de cette ville. » Les Egyptiens, adorateurs des bêtes, entrerent aiſément dans la penſée d'Apollonius.

* *Ville des Lions, en Egypte. Ces animaux y étoient honorés.*

Le ſort du lion en devint meilleur, mais non celui de ſon conducteur, dont je vois les intérêts ici abſolument négligés.

Apollonius fit le voyage de la haute Egypte avec dix de ſes diſciples, prenant tantôt le Nil, tantôt le chemin des terres, & viſitant, ſuivant ſon uſage, tous les temples, tous les monumens du pays, tous les lieux renommés.

Apollonius fait le voyage de la haute Egypte, & voit les Gymnoſophiſtes, de qui il eſt aſſez mal reçu.

Il fut aſſez mal reçû des Gymnoſophiſtes, qu'avoit indiſpoſés contre lui un courrier dépêché par le jaloux Euphrate, pour les avertir qu'Apollonius venoit à eux prévenu en faveur de la ſageſſe indienne. Or il y avoit rivalité entre les philoſophes de l'Ethiopie & ceux de l'Inde. Je n'entrerai point dans le détail de ce qui ſe paſſa entre Apollonius & les Gymnoſophiſtes. Je n'y trouve rien de fort intéreſſant, ſi ce n'eſt une réflexion judicieuſe de Theſpéſion, chef de la philoſophie éthiopienne, contre les preſtiges mal-à-propos aſſociés aux préceptes de la ſageſſe.

V. 43. & VI. 1. 22.

« Nous vivons, dit-il, d'une façon » très-unie. La terre ne nous fournit » point de lits de gazon, nous ne nous » ſoutenons point en l'air ; les ſources

» de lait & de vin ne coulent point à
» nos ordres. Nous obtenons de la ter-
» re par notre travail une nourriture
» ſimple & frugale, & nous la trou-
» vons plus agréable, préciſément
» parce qu'elle nous a coûté des ſueurs.
» La ſageſſe marche avec la ſimplicité,
» & elle n'a pas beſoin de cet appareil
» théatral, que vous avez vû chez les
» Indiens. Je ſais, je ne ſais pas; fai-
» tes ceci, évitez cela : voilà le lan-
» gage qui convient au Sage, ſans
» faſte, ſans fracas, ſans affectation
» d'éblouir par le merveilleux les yeux
» du vulgaire. »

Rien n'eſt mieux penſé ni mieux dit. Mais l'amateur de la ſimplicité gâte tout par une bravade qu'il ajoûte. « Si
» nous n'opérons pas, dit-il, ces mer-
» veilles qui vous ont inſpiré de l'ad-
» miration pour les Indiens, ce n'eſt
» pas le pouvoir qui nous manque,
» c'eſt le mépris qui nous en empê-
» che. Et pour preuve, orme qui m'é-
» coutez, ſaluez le ſage Apollonius. »
L'arbre obéit, & d'une voix qui reſſembloit à une voix de femme *, il ſalua le philoſophe étranger.

* *Le mot grec qui ſignifie* Orme πτελέα, *eſt du féminin.*

L'eſprit romaneſque & le goût du menſonge, accompagnent, comme l'on voit, par-tout Apollonius, auſſi bien en Egypte qu'aux Indes. Admirateur décidé de la ſageſſe indienne, il fut très-ſcandaliſé du diſcours de Theſpéſion, & il entreprit de le réfuter. Mais ces diſcuſſions miſérables nous ennuieroient ſans aucun fruit.

Il va en avant pour voir les ſources du Nil, & ne paſſe pas les cataractes. 23. 27.

Après un ſéjour qui ne fut pas long, Apollonius quitta les Gymnoſophiſtes pour aller voir les ſources du Nil. Il ne vit que les cataractes, qu'il appelle du nom de ſources. Il en reconnoît pourtant d'autres ultérieures, auxquelles préſidoit un démon, qui régloit la juſte meſure des eaux du fleuve.

Satyre.

Dans ce pays il trouva un ſatyre, qu'il endormit & rendit ſage en lui donnant du vin à boire : & Philoſtrate ne veut pas que l'on doute de ce fait. Car il a connu lui-même dans l'isle de Lemnos un homme dont la mere recevoit ſouvent les viſites d'un ſatyre. Tel eſt le jugement & le ſens du grave hiſtorien d'Apollonius.

A ſon retour Apollonius voit Tite en Cilicie. 30. 34.

Au retour de ſon voyage d'Ethiopie, notre philoſophe apprit que Tite venoit de terminer la guerre des Juifs par la priſe de Jéruſalem ; & charmé

de la modération que ce jeune prince faiſoit paroître après la victoire, il l'en félicita par lettres. Tite non moins diſpoſé que ſon pere à révérer Apollonius, l'engagea à ſe rendre auprès de lui en Cilicie : & dans leurs entretiens le prince & le conquérant fait le perſonnage de diſciple, & le philoſophe garde le ton de ſupériorité. Ne pouvant ou ne voulant pas accompagner Tite à Rome, il établit ſon ſubſtitut auprès de lui Démétrius le cynique, à qui il écrivit en ces termes: « Je vous » donne à l'empereur Tite pour maî» tre, par rapport à la façon dont il » doit gouverner. » Ce fait n'eſt pas aiſé à concilier avec l'hiſtoire, qui nous apprend que Démétrius fut banni de Rome par Veſpaſien à cauſe de ſon inſolence, & qu'il n'évita la mort que par le mépris que l'empereur faiſoit de lui.

Laiſſons-là ces fables abſurdes, au milieu deſquelles je trouve un trait digne de mémoire & vraiment beau. Ceux de Tarſe préſentoient à Tite une requête ſur des objets qui les intéreſſoient infiniment. Tite leur répondit qu'il s'en ſouviendroit lorſqu'il ſeroit à Rome, & qu'il ſe rendroit lui-même

leur agent auprès de ſon pere. Cette réponſe étoit favorable & obligeante : mais Apollonius n'en fut pas content. « Si j'accuſois devant vous quel-» ques-uns de ceux-ci, dit-il à Tite, » d'avoir conſpiré contre vous & con-» tre l'empire, d'avoir entretenu des » intelligences avec les Juifs enfermés » dans Jéruſalem, quel traitement » éprouveroient-ils de votre part ? » Je les ferois périr ſur le champ, répondit le prince. « Hé quoi ! reprit le phi-» loſophe, n'eſt-il pas honteux de tirer » vengeance dans le moment, & de » différer les graces ; de décider par » vous-même du ſupplice, & d'atten-» dre des ordres pour diſpenſer les » bienfaits ? » Tite fut frappé de cette remontrance : & il accorda à ceux de Tarſe ce qu'ils lui demandoient.

Il ne fait plus de longs voyages, mais il ne ſe fixe dans aucune ville. 35.

Apollonius ne voulut point, comme je l'ai dit, ſuivre Tite à Rome. Il ne lui reſtoit plus néanmoins de longs voyages à faire. Sa curioſité étoit ſatisfaite. Il avoit vû les Mages en Chaldée, les Brachmanes dans les Indes, les Gymnoſophiſtes en Egypte : il avoit vû les colonnes d'Hercule & Cadiz. Mais ſon caractere inquiet ne lui permettoit pas de ſe tranquilliſer dans

un séjour fixe. Il passa le reste de sa vie à errer de ville en ville, dans l'Ionie sur-tout, & dans la Gréce. Je ne le suivrai point dans toutes ces différentes petites courses. Je ne trouve plus dans sa vie qu'un fait important à raconter, qui est son accusation devant Domitien. Mais il faut reprendre les choses de plus haut.

Ses querelles avec le philosophe Euphrate.

J'ai dit, d'après Philostrate, qu'Euphrate étoit jaloux de la considération où il voyoit Apollonius auprès de Vespasien. C'est, selon le même historien, cette jalousie, qui accrûe & portée à l'excès par des disputes vives & continuelles entre ces deux philosophes, porta enfin Euphrate à s'ou-
VII. 9. blier jusqu'au point de se rendre accusateur de son confrere.

Il est pourtant à propos d'observer qu'Euphrate, qui nous est représenté par Philostrate comme un méchant homme, a en sa faveur un témoignage bien respectable. Pline le jeune, après l'avoir connu & pratiqué pendant fort long-tems, lui donne les plus grands
Plin. I. ep. 10. éloges. « (a) La régularité de ses mœurs, » dit Pline, est parfaite, & il y joint

(a) Vitæ sanctitas summa, comitas par. Insectatur

» une égale douceur. C'eſt aux vices
» qu'il en veut, & non aux hommes :
» il ne réprimande point avec hauteur
» ceux qui ſont en faute, il travaille
» à les réformer. »

Il eſt encore bon de remarquer qu'il ne paroît dans Euphrate aucun ſoupçon de preſtiges & d'impoſture. Au contraire, c'eſt par cet endroit qu'il attaque Apollonius devant Veſpaſien. « Aimez, dit-il, ce prince, & em- *Phil. Apol. V. 37.*
» braſſez la philoſophie naturelle.
» Mais pour celle qui ſe vante d'être
» l'interprête des Dieux, rejettez-la.
» Car ceux qui l'enſeignent nous en-
» flent d'un vain orgueil, en débitant
» bien des choſes fauſſes & inſenſées
» ſur la divinité. »

Sous ce regard Euphrate a donc l'avantage ſur Apollonius. Mais ſur l'article de l'intérêt, Apollonius, ſelon le rapport de ſon hiſtorien, prend bien ſa revanche, & brille beaucoup vis-à-vis d'Euphrate. Après la conférence qu'Apollonius, Dion & Euphrate eu- *V. 38.*
rent avec Veſpaſien ſur ſon élévation à l'empire, ce prince voulut les récompenſer magnifiquement, & promit de

vitia, non homine : nec caſtigat errantes, ſed emendat.

leur donner tout ce qu'ils ſouhaiteroient. Apollonius ne demanda rien. Dion fit une demande plus noble que n'étoit le déſintéreſſement même de ſon confrere. Il pria le prince d'accorder le congé à un jeune homme qui avoit quitté l'étude de la philoſophie pour les armes, & qui vouloit revenir à ſa premiere profeſſion. Mais Euphrate demanda de l'argent pour lui & pour ſes amis : ce qui lui attira de la part d'Apollonius ce reproche piquant : « Eh quoi ! pendant que vous aviez » tant de choſes à demander à l'em- » pereur, vous conſeilliez la Démo- » cratie ? »

Euphrate chercha à ſe venger en prévenant, comme je l'ai dit, les Gymnoſophiſtes contre Apollonius. Lorſque celui-ci fut de retour, la querelle des deux philoſophes éclata avec une aigreur ſcandaleuſe. Nous avons des lettres d'Apollonius à Euphrate, toutes plus inſultantes les unes que les autres. Il l'attaque, & dans ces lettres, & dans quelques autres, non-ſeulement ſur l'intérêt, mais ſur les mœurs. Il lui reproche des liaiſons de débauche avec un certain Baſſus, qu'il accuſe de l'avoir voulu aſſaſſiner, après avoir empoiſonné ſon propre pere.

Apoll. Ep. 1-8. 14-18. 36.37.50.52 6..74.76.80

Euphrate irrité, comme on le peut penſer, ne garda plus de ménagement, & ſe rendit délateur contre Apollonius auprès de Domitien. Il lui imputoit le crime de magie, & celui de rébellion. Il prouvoit le premier chef par la ſingularité de ſon vêtement & de ſa maniere de vivre, par la facilité qu'il avoit de ſe laiſſer traiter de Dieu, par le fait de la peſte d'Ephéſe. A l'égard du ſecond, il prétendoit qu'Apollonius ſollicitoit Nerva & pluſieurs autres ſénateurs à conſpirer contre l'empereur, & qu'il avoit fait un ſacrifice abominable, & immolé un enfant pour chercher dans ſes entrailles la connoiſſance de l'avenir, & des moyens de faire réuſſir la conjuration.

Euphrate accuſe Apollonius devant Domitien. *VII.* 9. 20. *VIII.* 5.

L'hiſtoire de la défenſe d'Apollonius eſt toute romaneſque, & elle renferme tant de circonſtances abſurdes & viſiblement fauſſes, que l'on eſt en droit de douter du récit entier. Je ſuis pourtant obligé de raconter les choſes telles que Philoſtrate nous les débite, mais ſans me rendre garant de rien, & ſans demander créance même pour ce que je ne réfuterai pas expreſſément.

Récit de la défenſe d'Apollonius, tout romaneſque. *VII.* & *VIII.*

Le fait des intelligences d'Apollo-

nius avec Nerva & d'autres ſénateurs, étoit vrai. Il ne ſe ménageoit pas même beaucoup dans ſes diſcours, & il lui échappoit, en préſence de témoins, des paroles ſéditieuses, qui exprimoient le deſir de voir l'empire délivré du joug inſupportable de Domitien. Ce prince averti des intrigues qui ſe tramoient contre ſa perſonne, mais n'en ayant pas la preuve compléte, exila, comme je l'ai dit, Nerva à Tarente, confina Salvidiénus & Rufus dans des isles; & pour s'éclaircir pleinement de tout le myſtere, il fit expédier un ordre au proconſul d'Aſie d'arrêter Apollonius, & de le lui envoyer. Notre philoſophe devin connut par révélation l'ordre qui avoit été donné contre lui, avant que le proconſul en fût informé: & ſur-le-champ il ſe mit en chemin pour venir à Rome. Il lui auroit été aiſé, comme il s'en vanta depuis, de diſparoître, & de ſe retirer dans des pays, où les délations n'avoient point lieu. Mais en ce cas il abandonnoit ſes amis, contre leſquels ſa fuite auroit été une conviction. Ce fut par ce motif généreux qu'il vint ſe jetter au milieu du danger, ſans être retenu par les repréſentations de Dé-

métrius le cynique, qu'il rencontra à Pouzzoles, & qui l'exhorta vivement à ſe mettre en ſûreté.

Dès qu'il fut arrivé à Rome, Caſpérius Elianus, préfet du prétoire, qui l'ayant connu en Egypte avoit toujours conſervé de l'attachement & même du reſpect pour lui, mais qui étoit obligé de cacher la faveur qu'il lui portoit, de peur de ſe rendre ſuſpect, ordonna qu'on le ſaisît, & qu'on l'amenât en ſa préſence. Sa charge lui procura la facilité de ſe ménager un entretien ſecret avec l'accuſé, qu'il inſtruiſit des griefs portés ſur le mémoire de l'accuſateur, & à qui il donna des avis ſur la conduite qu'il lui convenoit de tenir dans ſa défenſe: après quoi il le mit à la garde d'un officier juſqu'à nouvel ordre. Au bout de quelque tems il le fit conduire dans une priſon, mais de maniere qu'Apollonius y conſervoit la liberté de marcher, de ſe promener, de parler à qui il vouloit. Il vécut dans la priſon à ſa maniere accoutumée, converſant avec les autres priſonniers, leur donnant des conſeils philoſophiques ſur ce qu'ils devoient faire pour ſe rendre leur état plus doux, & s'entretenant

avec Damis, qui lui tint toujours fidele compagnie, de toute autre choſe que de ſon affaire, dont il paroiſſoit fort peu occupé.

Domitien, avant que de le juger ſolennellement, voulut le voir & l'interroger en particulier. Il déſiroit, comme je l'ai dit, & eſpéroit tirer de lui des éclairciſſemens ſur les deſſeins de Nerva & de ceux qui étoient dans la même cauſe. Voici la réponſe d'Apollonius. « Je connois, dit-il, Nerva » pour le plus modéré des hommes, » doux, affectionné à votre ſervice, » capable de bien gouverner de grandes affaires, mais en craignant ſi fort » le poids, qu'il fuit les honneurs. Je » penſe de même de Salvidiénus & de » Rufus. Ils ne ſont nullement propres » ni à former des projets de rébellion, » ni à entrer dans ceux qui ſeroient » formés par un autre. » Ici notre philoſophe peche groſſiérement contre la ſincérité. Il avoit lui-même exhorté fortement ceux dont il parle à conſpirer contre Domitien, & il ſavoit que la bonne volonté ne leur manquoit pas, mais la hardieſſe & les occaſions. Son panégyriſte ne fait néanmoins aucune remarque ſur ce menſonge,

parce qu'il le jugeoit glorieux, étant dans la dangereuſe perſuaſion que contre un tyran tout eſt permis, & que les loix de la morale n'obligent plus vis-à-vis d'un ennemi du genre humain.

Domitien, mécontent de la réponſe d'Apollonius, s'emporta violemment contre lui. « Tu me regardes donc, » lui dit-il, comme un calomniateur, » puiſque tu traites d'hommes vertueux & modeſtes ceux que j'ai trouvés coupables de complots criminels » contre moi. Je penſe bien que s'ils » étoient à leur tour interrogés ſur ton » compte, ils ne conviendroient point » que tu fuſſes ni magicien, ni téméraire, ni fanfaron, ni avide d'argent, ni contempteur des loix. Mais » tous vos ſubterfuges ſont inutiles : » je ſuis informé de tout ce qui s'eſt » paſſé entre vous, comme ſi j'avois » été de la confidence. » Apollonius avec un ſens-froid étonnant lui répliqua : « Seigneur, il eſt honteux pour » vous, ou de chercher par la voie des » procédures juridiques les choſes dont » vous êtes perſuadé, ou d'être perſuadé de ce qui doit être encore examiné & diſcuté par les formes judiciaires. Vous êtes plus injuſte à mon

» égard que le calomniateur qui m'at-
» taque. Il demande à vous inſtruire,
» & vous êtes déja perſuadé avant que
» de l'avoir entendu. »

Tel que Domitien nous eſt repréſenté dans tous les monumens de l'Antiquité, il n'eſt pas aiſé de croire qu'un homme qui lui auroit tenu ce langage remportât ſa tête ſur ſes épaules. Philoſtrate, il eſt vrai, obſerve que l'empereur fut extrêmement irrité. Mais cette colere aboutit à ordonner que l'on coupât à Apollonius les cheveux & la barbe, qu'on le ramenât en priſon, & qu'on lui mît les fers aux pieds & aux mains. Apollonius le pouſſa à bout, en ſe moquant des peines qu'il lui faiſoit ſubir. Sur l'ordre de le raſer, il dit : « Je ne m'attendois pas que
» mes cheveux & les poils de ma bar-
» be duſſent courir quelque riſque dans
» cette affaire. » Sur les chaînes il adreſſa la parole à l'empereur, qui l'avoit traité de magicien : « Comment,
» lui dit-il, ſi je ſuis magicien, vien-
» drez-vous à bout de m'enchaîner? »
Ces manieres inſultantes ne furent point punies, & le ſurcroît de colere qu'elles cauſerent à Domitien, s'exhala en paroles.

Apollonius ne fut que deux jours dans les fers, & pendant ce peu de tems, Philoſtrate raconte de lui deux grands traits de forfanterie. Un eſpion de l'empereur étant venu le trouver, & feignant de plaindre ſon ſort, lui demanda comment ſes jambes pouvoient ſupporter les entraves qui les ſerroient. « Je n'en ſais rien, répondit-» il. Car mon eſprit eſt ailleurs. » Le ſecond trait eſt plus fort, & conſiſte non dans une ſimple bravade, mais dans une opération, qui s'éléveroit, ſi elle étoit réelle, au-deſſus des loix de la nature. Damis ſe déſeſpéroit, & n'enviſageoit qu'une mort prochaine pour ſon maître & pour lui. Apollonius commença par le raſſurer, en lui prédiſant qu'ils ne ſeroient mis à mort ni l'un ni l'autre. « Et quand ſerez-vous » délivré de vos chaînes, dit Damis? » Si vous m'interrogez, répondit » Apollonius, ſur l'ordre qui doit être » donné pour m'ôter les fers, ce ſera » aujourd'hui. Si vous parlez de ce » qui dépend de moi, ce ſera tout à » l'heure. » En même-tems il tira ſa jambe hors des fers, & enſuite la remit. Damis eſt le ſeul témoin de cette merveille : & ſoit qu'il l'ait inventée, ſoit,

ce qui eſt plus vraiſemblable, qu'il ait été la dupe de la ruſe & de la fourberie de ſon maître, qui avoit peut-être trouvé le moyen de limer la chaîne, il n'eſt point de ſuppoſition qu'il ne ſoit plus aiſé d'admettre que ſon récit.

Le même jour à midi commença à ſe vérifier la prédiction d'Apollonius. Un officier vint lui annoncer que l'empereur avoit ordonné qu'on lui ôtât ſes chaînes & qu'on le remît au même état dont il avoit d'abord joui dans la priſon, juſqu'à ce qu'il fût entendu dans ſes défenſes : ce qui ſeroit probablement dans cinq jours.

Le lendemain Apollonius fit partir Damis, & lui ordonna d'aller l'attendre à Pouzzoles, vis-à-vis de l'isle de Calypſo. * Obſervons en paſſant que la ſituation de l'isle de Calypſo eſt très-incertaine parmi les plus ſavans géographes, & qu'aucun ne la place près de Pouzzoles. Mais Philoſtrate n'y regarde pas de ſi près. Damis ſe rendit par terre au lieu marqué, & mit trois jours à faire le chemin.

Apollonius eut audience au jour qui lui avoit été annoncé, & il fut mandé

* *Voyez le Dictionnaire de la Martinière au mot* Calypſo.

pour

pour venir plaider ſa cauſe devant l'empereur aſſiſté de tout ce qu'il y avoit de plus illuſtre dans Rome. Domitien qui eſpéroit acquérir par les diſcours du philoſophe des preuves contre Nerva, & contre ceux qu'il regardoit comme lui étant unis, étoit bien aiſe de mettre en évidence les motifs légitimes & ſolides qu'il auroit de ſévir contre de ſi illuſtres perſonnages. Apollonius apporta à ce redoutable tribunal une ſécurité que rien ne peut égaler. En y venant de la priſon, il converſa tranquillement avec le greffier qui l'amenoit, badinant même d'une maniere aſſez froide. Car il ne brilloit pas par le talent de la plaiſanterie. Ce qui eſt plus étonnant, c'eſt qu'il affecta des airs de mépris par rapport au prince, ne daignant pas même le regarder. L'accuſateur en fit la remarque, & le preſſa de regarder celui qui étoit le Dieu de l'univers. Apollonius éleva les yeux en haut, pour marquer qu'il adreſſoit ſes regards & ſes reſpects à Jupiter.

Le jugement ſe paſſa d'une façon très-ſinguliere. Apollonius avoit préparé un long plaidoyer, que Philoſtrate a inſéré dans ſon huitieme livre.

Mais il n'eut point lieu d'en faire uſage. Ni l'accuſateur ne plaida contre lui, ni l'accuſé n'eut beſoin de prononcer un diſcours ſuivi. L'empereur interrogea lui-même Apollonius ſur les quatre griefs que j'ai rapportés; & le philoſophe le ſatisfit ſur chacun par une réponſe très-courte.

« Pourquoi, lui dit Domitien, vous » diſtinguez-vous des autres par le » vêtement? La terre qui me nourrit, » m'habille, répondit Apollonius, & » je laiſſe les malheureux animaux en » paix. »

Domitien lui demanda enſuite pourquoi il ſouffroit qu'on l'appellât Dieu. Il répondit que tout homme de bien étoit honoré de ce titre. Nous avons vû qu'il tenoit des philoſophes Indiens ce langage également abſurde & impie, auquel il apporte néanmoins des adouciſſemens dans l'apologie dont j'ai fait mention. Il s'y juſtifie ſur ce point, en diſant qu'il y a entre Dieu & l'homme une liaiſon, une affinité, une reſſemblance; que le Sage a quelque choſe de divin; & autres expreſſions, qui ſont ſuſceptibles d'un bon ſens. Mais il y nie formellement qu'aucune ville ſe ſoit aſſemblée par décret pour

[*VIII. c. 7. ſect. 7.*

ſacrifier à Apollonius. Cependant il eſt de fait qu'il ſe laiſſoit adorer publiquement. La preuve en eſt dans un entretien rapporté par Philoſtrate entre notre philoſophe & un officier de guerre, qui peu après ſon arrivée à Rome lui parla des adorations qu'il ſouffroit qu'on lui rendît. « Et qui eſt-ce » qui m'a adoré, dit Apollonius ? C'eſt » moi, répondit l'officier, qui étant » encore enfant vous adorai à Ephéſe, » lorſque vous nous eûtes délivrés de » la peſte. » Apollonius convint du fait, & l'approuva. « Vous aviez rai- » ſon, dit-il, vous & la ville d'Ephé- » ſe que j'avois ſauvée. » Qui ne reconnoît dans ces tergiverſations un fourbe orgueilleux, dont la vanité ſacrilége étoit flattée par les honneurs divins, & qui lorſqu'il ſe voyoit attaqué ſur un ſi odieux attentat, cherchoit à ſe mettre à couvert par des interprétations & des ſubterfuges ? *VII.* 21.

Cette même duplicité de conduite & de langage ſe remarque par rapport à l'article de la peſte d'Ephéſe, qui faiſoit le troiſieme chef d'accuſation contre lui. A Ephéſe, il s'étoit laiſſé adorer comme ſauveur de la ville. Interrogé par Domitien ſur ce point, il *VII.* c. 5. & c. 7. *fed.* 9.

n'eſt plus, comme je l'ai déja obſervé, qu'un ſage, que la frugalité de ſa vie met à portée de ſentir avant les autres l'approche d'un mal avenir, & qui renvoye à Hercule l'honneur de la guériſon.

Reſtoit le quatrieme grief, qui rouloit ſur les intelligences d'Apollonius avec Nerva & les autres ſénateurs dont j'ai parlé. Lorſqu'il fut queſtion de ce point, le plus intéreſſant de tous ſans comparaiſon pour Domitien, Philoſtrate veut que nous croyions que le prince fut embarraſſé & déconcerté. Il garda long tems le ſilence : il réfléchit beaucoup : il parut agité de différentes penſées qui ſe combattoient. Enfin ſans nommer Nerva, ſans donner aucun ſigne de colere, il tourna ſon interrogation d'une façon captieuſe. « Lorſque vous ſortîtes de vo-
» tre maiſon un tel jour, dit-il à Apol-
» lonius, & que vous allâtes en pleine
» campagne, à qui ſacrifiâtes-vous cet
» enfant ? » La réponſe d'Apollonius eſt inintelligible. Prenant le ton d'un maître qui remettroit ſur les voies un enfant : « Que dites-vous là ? répon-
» dit-il. Si je ſuis ſorti de ma maiſon
» au jour que vous me marquez, j'ai

VIII. c. 5. & c. 7. ſect. 10.

» fait le ſacrifice dont on m'accuſe. Si » j'ai ſacrifié, j'ai mangé de la victi- » me. J'invoque ici des témoins di- » gnes de foi. » Le ſens de ces paroles eſt développé dans l'apologie, que j'ai déja citée plus d'une fois. Apollonius veut dire qu'au jour dont on lui parle il n'étoit point chez lui, mais chez un de ſes diſciples nommé Philiſcus, malade à la mort; qu'il y paſſa le jour et la nuit, & par conſéquent qu'il n'a point été à la campagne, & n'a point fait le ſacrifice abominable qu'on lui impute, & qui eſt ſi contraire à ſes principes, qu'il vaudroit autant l'accuſer d'avoir mangé de la chair humaine. Enfin qu'il eſt en état de prouver ce qu'il avance par le témoignage de Téléſinus homme conſulaire, des deux médecins qui voyoient le malade, & de trente de leurs diſciples, qui les accompagnoient.

Si l'empereur & ſes aſſeſſeurs virent dans la réponſe énigmatique d'Apollonius tout ce que je viens d'expoſer, ils avoient aſſurément une grande pénétration d'eſprit. Il faut pourtant qu'ils aient compris ce myſtérieux langage; car tout le tribunal y applaudit, & Domitien vaincu par ce conſen-

tement unanime, déchargea Apollonius de l'accuſation, en lui ordonnant néanmoins de reſter juſqu'à ce qu'il eût avec lui un entretien particulier. « Je vous rends graces, Seigneur, dit » Apollonius avec une fermeté plus » grande encore qu'il n'avoit juſques-» là témoignée. Mais par les manœu-» vres des ſcélérats ſemblables à ceux » qui m'ont accuſé, les villes entieres » ſont renverſées, les isles ſont rem-» plies d'exilés, les provinces de deuil » & de larmes, les armées de lâcheté, » le ſénat de défiances & de ſoupçons. » Ce n'eſt point pour mon intérêt que » je parle : je ne crains rien. Mon ame » par ſa nature eſt invulnérable, & il » ne vous eſt pas donné de vous ren-» dre maître de mon corps. Non, ajou-» ta-t-il en citant un vers d'Homere, » (a) vous ne me ferez point mourir. Car » mon deſtin m'affranchit de la crainte » de vos coups ». En achevant ces mots, il diſparut du milieu de l'aſſemblée, & le même jour il ſe retrouva à Pouzzoles, & rejoignit Damis : digne concluſion du Roman.

(a) *Ce ſont les paroles d'Apollon à Achille, qui le pourſuivoit.*

Οὐ γὰρ μὲ κτανέεις, ἐπεὶ οὔ τοι μοῖρα-μος εἰμὶ. *Hom. II. XXI.* 13.

Un prodige ſi éclatant, arrivé ſur le plus grand théatre de l'univers, dans Rome, ſous les yeux d'une illuſtre aſſemblée à laquelle préſidoit l'empereur, dut aſſurément faire grand bruit. Cependant nul autre auteur que Philoſtrate n'en parle aucunement. Dion, tout avide qu'il eſt du merveilleux, a paſſé cette merveille ſous ſilence. Pline, qui vivoit dans le même tems, & qui dans une de ſes lettres cite des prodiges, dont il cherche la cauſe & l'interprétation, ne dit pas un mot de celui-ci. Reléguons-le donc hardiment au pays des fables, & ne ſoyons point les dupes de notre déférence pour un auſſi mépriſable écrivain que Philoſtrate. *Plin. VII. ep. 27.*

Apollonius avoit appris à Domitien à ne point eſpérer de réuſſir dans les entrepriſes qu'il tenteroit contre ſa liberté & contre ſa vie. Auſſi laiſſa-t-il notre philoſophe jouir d'une pleine ſécurité. Apollonius paſſa tranquillement le reſte du regne de ce prince dans la Grece & dans l'Ionie, non ſeulement ſans ſe cacher, mais avec un très-grand éclat, au milieu d'un cortege nombreux de diſciples, & d'auditeurs de toute eſpece. C'eſt tout ce que cet eſ-

pace de tems me paroît offrir de mémorable dans la vie d'Apollonius, ſi ce n'eſt la reſſource qu'il trouva pour ſes beſoins dans le tréſor de Jupiter Olympien. Manquant d'argent il demanda mille drachmes * au prêtre qui avoit la garde de ce tréſor, & il les reçut. Il en uſoit familiérement avec Jupiter, comme avec un ami & un égal.

* *Cinq cens francs.*

Le meurtre de Domitien connu dans le moment par Apollonius à Ephéſe.

J'ai rapporté la derniere merveille qui couronna la gloire de ce prétendu Thaumaturge; & il eſt inutile de répéter ici ce que j'ai dit touchant le meurtre de Domitien connu d'Apollonius à Ephéſe, ſi nous en voulons croire Philoſtrate & Dion, dans le moment même qu'il s'exécutoit à Rome.

Son attention à dérober la connoiſſance de ſa mort. *Phil. Apol. VIII. 27. 31.*

Très-peu de tems après, Apollonius diſparut du milieu de la ſociété humaine, ſans que l'on puiſſe marquer au juſte les circonſtances de ſa mort. Voici ce qui la précéda.

Nerva, qui ſuccéda à Domitien, comme je le raconterai bientôt, ne ſe vit pas plutôt établi ſur le trône des Céſars, qu'il écrivit à Apollonius en ces termes : « Les conſeils des Dieux » & les vôtres m'ont élevé à l'empire ; » mais pour le conſerver & le régir, » j'aurai grand beſoin de vos lumie-

» res. » Notre philoſophe probablement ſe ſentoit défaillir : & il étoit tems, puiſque, ſi l'on peut compter ſur les dates de Philoſtrate, Apollonius avoit alors cent ans. C'eſt en ce ſens qu'il faut prendre la réponſe énigmatique qu'il fit à Nerva. « Nous nous » verrons, lui diſoit-il, pendant un » long tems, ſans avoir perſonne à qui » nous commandions, ni perſonne qui » nous commande. » On a prétendu que cette réponſe contenoit auſſi une prédiction de la mort prochaine de Nerva. L'événement ſeul a fait naître cette idée.

Le fourbe prit enſuite ſes meſures pour n'avoir point de témoins de ſa mort, afin qu'elle ne démentît point les merveilles par leſquelles il avoit prétendu diviniſer ſa vie. Il avoit eu ſouvent à la bouche cette parole célébre, qu'il n'avoit jamais pratiquée. « Faites enſorte que votre vie demeu- » re cachée ; » & il ajoutoit : « Si vous » ne pouvez y réuſſir, cachez au moins » votre mort. » Le précepte de cacher ſa mort eſt bizarre & ſans objet par rapport au grand nombre des hommes : mais il convenoit parfaitement aux vûes de l'impoſteur. Damis, fidele

compagnon de toutes ſes démarches depuis plus de ſoixante ans, étoit un obſtacle à ce deſſein. Apollonius réſolut de l'éloigner, & il ſaiſit l'occaſion que lui offroit l'invitation qui lui avoit été faite par Nerva. Il feignit ne vouloir pas manquer à un ami ſi eſtimable pour ſa vertu, & parvenu à la premiere place de l'univers. Il dreſſa donc une lettre remplie de leçons & d'avis ſur le Gouvernement, & il chargea Damis de la porter à l'empereur, en lui diſant qu'elle contenoit des choſes qui ne pouvoient être expliquées que par celui qui l'avoit écrite, ou par le plus fidele & le mieux inſtruit de ſes diſciples. C'étoit un menſonge. Car Damis témoignoit dans ſes Mémoires que cette lettre auroit pû être envoyée par d'autres que par lui. Il en fut la dupe. Il ne ſe rappella point ce que ſon maître avoit dit tant de fois du deſſein où il étoit de dérober la connoiſſance de ſa mort. Il avoit l'eſprit ſi peu ouvert, qu'il ne comprit pas même le ſens des paroles par leſquelles Apollonius lui dit adieu, & qui néanmoins n'étoient pas obſcures dans la bouche d'un homme centénaire : « Damis, en philoſo-» phant ſeul, ayez-moi toujours de-

» vant les yeux ». Il partit, & il ne revit plus Apollonius.

Ainſi finiſſoient les Mémoires de Damis, qui n'avoit rien écrit touchant la mort de ſon maître. Philoſtrate a voulu ſuppléer à ce ſilence, & il paroît viſiblement incliner à croire qu'Apollonius ne mourut point, & fut enlevé au ciel. Il remarque avec complaiſance qu'on ne montre nulle part le tombeau de ce philoſophe, & qu'on lui a bâti un temple à Tyanes ſa patrie. Cependant il rend témoignage à une tradition qui eſt ſans doute la véritable, & ſelon laquelle Apollonius mourut à Ephéſe entre les bras de deux femmes eſclaves.

La gloire de cet impoſteur a duré autant que le paganiſme. L'impératrice Julie, épouſe de Sévére, princeſſe qui aimoit beaucoup les lettres & la philoſophie, s'intéreſſoit à la mémoire d'Apollonius; & ce fut par ſes ordres que Philoſtrate compoſa la vie, ou plutôt le panégyrique de ce philoſophe. Antonin Caracalla lui conſacra un temple. Alexandre Sévére avoit ſon image dans une chapelle domeſtique qui lui ſervoit d'oratoire, & par un aſſortiment bien ſingulier il l'aſ-

Sa gloire a duré autant que le Paganiſme.

Bayle, art. Apollonius de Tyanes.

ſocioit pour le culte avec Abraham & Jeſus-Chriſt. Vopiſcus dans la vie d'Aurélien témoigne une profonde vénération pour Apollonius, & le traite nettement de Dieu. Hiéroclès, ſous Dioclétien, avoit eu l'audace, comme je l'ai dit, de comparer Apollonius à J. C. Et il paroît par S. Auguſtin, que les défenſeurs de l'idolâtrie expirante faiſoient de ce paralléle une de leurs principales reſſources. Mais qu'eſt-ce que toute cette gloire, qui n'a jamais eu qu'un éclat médiocre, & qui depuis treize ſiecles eſt totalement tombée dans l'oubli?

Il ne reconnoiſſoit d'autre Divinité que la nature.

Je ne parle point ici des bréches que ſa réputation a ſouffertes, & des attaques que lui ont livrées, & de ſon vivant & après ſa mort, ceux qui le définiſſant mieux que les autres l'ont qualifié magicien, fourbe, & impoſteur. Mais je crois devoir obſerver que cet homme ſi zélé pour réformer & épurer le culte des Dieux, qui s'eſt laiſſé adorer lui-même comme un Dieu, étoit un impie qui ne reconnoiſſoit d'autre divinité que la nature. La preuve de ce que j'avance ſe trouve dans une de ſes lettres, dans laquelle après avoir établi qu'il n'y a ni géné-

Ep. 58.

ration ni deſtruction, mais ſimple changement de forme dans l'univers, il ajoute : « Ce ſujet de toutes les formes, comment l'appellerons-nous, » ſinon la premiere ſubſtance, ſeule » agiſſante & ſeule paſſive, qui eſt toute en toutes choſes, le Dieu éternel, » à qui l'on ôte injuſtement ſon caractere propre par la variété des noms » & des apparences ? » C'eſt-là, ſi je ne me trompe, le pur Spinoſiſme, digne couronnement des preſtiges, des extravagances, & de l'orgueil inſenſé, que la vie d'Apollonius préſente de toutes parts à un lecteur attentif.

Comme les derniers traits de cette vie ſont liés avec l'hiſtoire des empereurs, j'ai cru ne me pas écarter de mon ſujet en donnant quelques détails ſur un fourbe ſi fameux. Je reprends l'ordre des faits à la mort de Domitien.

LIVRE XVIII.

FASTES DU REGNE DE NERVA.

An. R. 847. De J. C. 96. C. FULVIUS VALENS. C. ANTISTIUS VETUS.

Nerva eſt proclamé empereur par le crédit de ceux qui avoient fait périr Domitien.

Son gouvernement doux & modéré péche même par excès d'indulgence.

An. R. 848. De J. C. 97. NERVA AUGUSTUS III. L. VIRGINIUS RUFUS III.

Mort de Virginius. Tacite conſul ſubſtitué fait ſon éloge funebre.

Calpurnius Craſſus conſpire contre Nerva, qui lui pardonne.

Les prétoriens veulent venger la mort de Domitien, & animés par Caſpérius Elianus, préfet du prétoire, ils

s'attroupent séditieuſement, & forcent Nerva de leur livrer les auteurs du meurtre de ſon prédéceſſeur.

On reçoit nouvelle d'un avantage remporté ſur les Barbares en Pannonie.

Nerva reconnoiſſant que l'empire a beſoin d'un ſoutien plus ferme que lui, adopte Trajan, qui commandoit alors l'armée de la baſſe Germanie.

NERVA AUGUSTUS IV. An. R. 849.
TRAJANUS CÆSAR II. De J.C. 96.

Nerva meurt vers la fin de janvier.

NERVA.

§. I.

Nerva est proclamé et reconnu Empereur. Douceur de son caractere et de son Gouvernement. Il abolit l'action de lése-majesté, rappelle les exilés, punit les délateurs. Plinerecherche par Régulus. Il attaque Publicius Certus lâche oppresseur d'Helvidius. Nerva prive Certus du consulat qui lui étoit destiné. Facilité excessive de Nerva. Mot de Mauricus. Mot de Fronto. Edit de Nerva pour confirmer les dons de son prédécesseur. Traits de sagesse et de bonté. Il rétablit les Pantomimes. Troisieme Consulat de Virginius et sa mort. Sédition des Prétoriens qui forcent Nerva de leur livrer les meurtriers de Domitien. Adoption de Trajan. Mort de Nerva.

Nerva eſt proclamé & reconnu Empereur. *Dio. Eutr. Victor uterque.*

AVANT que de tuer Domitien, les conſpirateurs avoient pris toutes les meſures néceſſaires pour ſubſtituer Nerva en ſa place. Ainſi dès le jour

même, qui étoit le dix-huit ſeptembre, Nerva fut proclamé & reconnu empereur. Il avoit dans ſes intérêts Pétronius Secundus, préfet du prétoire, qui entraîna ſans doute par ſon autorité les cohortes qu'il commandoit. Le chambellan Parthéne l'aida auſſi de ſon crédit après de ſes amis. Les ſénateurs n'avoient pas beſoin d'être ſollicités. Ils déteſtoient Domitien : ils étoient remplis d'eſtime pour Nerva. Ils ſe porterent donc avec effuſion de cœur à lui décerner tous les honneurs & tous les titres, dont l'aſſemblage conſtituoit la dignité impériale.

Au milieu de ces applaudiſſemens & d'une félicitation univerſelle, un ſage ami oſa tenir au nouveau prince un langage tout différent. Arrius Antonius, qui fut ayeul maternel de l'empereur Tite Antonin, en embraſſant Nerva, lui dit qu'il eſtimoit l'empire heureux de l'avoir pour chef. « Mais quant à ce qui vous regarde, » ajouta-t-il, je ſuis plus diſpoſé à » plaindre votre ſort qu'à le louer. » Vous perdez la tranquillité de la vie » privée : & à quels orages ne vous » expoſez-vous pas ? Que de fatigues ? » Que de dangers, & pour votre per-

Capit T. Anton. 1. & Vict. Epit. in Nerva.

» ſonne, & pour votre réputation, juſ-
» qu'ici ſans tache ? Vous aurez à vous
» défendre des embûches de vos enne-
» mis : vous aurez à craindre l'avidité
» de vos amis, que vous ne pourrez
» ſatisfaire ſans nuire au bien public,
» ni fruſtrer ſans changer leur zele en
» haine contre vous. »

Arrius avoit un objet précis en annonçant des dangers à Nerva. Les prétoriens regrettoient Domitien : ils avoient demandé à grands cris qu'on leur livrât les auteurs de ſa mort : & ce n'étoit qu'avec beaucoup de peine qu'ils s'étoient laiſſé appaiſer par les remontrances des premiers de la ville, & par la promeſſe que leur fit Nerva d'une gratification. Ils parurent rentrer dans le calme. Mais ce n'étoit qu'un feu mal éteint, qui ſe réveilla bientôt après, & qui cauſa à Nerva, comme nous le verrons, de vives allarmes.

Les légions répandues dans les provinces ſuivirent l'impreſſion & l'exemple de la capitale : ſi ce n'eſt pourtant que Philoſtrate veut qu'il y ait eu des mouvemens dans l'armée de Pannonie, que réprima, ſi nous l'en croyons, l'éloquence du ſophiſte Dion Chry-

Phil. Soph. l. 7.

ſoſtome, qui s'étoit exilé dans ces contrées. Mais un fait qui n'a pour garant que cet écrivain fabuleux, me paroît bien mal appuyé.

Douceur de ſon caractere & de ſon gouvernement.

Nerva méritoit par ſa vertu l'élévation à laquelle il fut porté. C'étoit un caractere extrêmement judicieux & modéré, aimant les gens de bien, reſpectant les loix : il ne lui manqua, pour être un prince accompli, que la vigueur & la fermeté. Né avec des inclinations douces & même timides, on conçoit aiſément qu'il ne s'étoit pas fortifié par l'âge, & que * ſoixante & dix ans de vie, joints à une ſanté toujours délicate, avoient dû faire dégénérer ſa douceur en foibleſſe.

Son Gouvernement enchanta les Romains, d'autant plus ſenſibles au bonheur dont il les faiſoit jouir, qu'ils ſortoient d'un état violent où ils avoient éprouvé toutes les rigueurs de la tyrannie. Le commencement du regne de Nerva eſt appellé par Pline l'épo-

* *Je ſuis Eutrope & S. Jérôme, quoique Dion & Victor donnent ſeulement, l'un ſoixante-cinq, l'autre ſoixante-trois ans de vie à Nerva. Et ma raiſon eſt que le calcul d'Eutrope s'accorde mieux avec le langage de Pline, qui parle toujours de Nerva Empereur, comme d'un vieillard, comme d'un prince fort avancé en âge.*

Plin. IX. ep. 13. Tac. Agr. 3.

que du retour de la liberté. (a) Tacite loue ce ſage prince d'avoir ſû allier deux choſes autrefois contraires & ennemies, l'autorité ſuprême d'un ſeul & la liberté des citoyens : & le ſiecle ouvert par Nerva eſt ſelon lui le ſiecle de la félicité publique.

Il abolit l'action de leſe-majeſté, rappelle les exilés, punit les délateurs.

Son premier ſoin fut de réparer les maux du Gouvernement précédent. Il déchargea de l'accuſation ceux qui étoient actuellement pourſuivis pour prétendu crime de léſe-majeſté : & il abolit entiérement cette vexation odieuſe & cruelle, la terreur des honnêtes gens, & l'un des principaux reſſorts de la tyrannie. Il fit ceſſer pareillement la perſécution contre les Chrétiens, en défendant d'accuſer perſonne pour cauſe de judaïſme. Il rappella les exilés, & annulla les confiſcations prononcées injuſtement contr'eux. Parmi ceux à qui le bienfait du prince rendit leur état, l'hiſtoire nous fait connoître en particulier Junius Mauricus, frere d'Arulénus Ruſticus, Arria, veuve de Thraſéa, Fannia, fille d'Arria, & belle-mere d'Helvidius Priſcus mis

(a) Quanquam primo ſtatim beatiſſimi ſeculi ortu Nerva Cæſar res olim diſſociabiles miſcuerit, Principatum & libertatem.

à mort par Domitien : & il ne nous eſt pas permis d'oublier l'apôtre S. Jean, qui ſortit de l'isle de Pathmos & revint à Ephéſe. *Euſ. Chron.*

Non content de protéger & de rétablir dans la poſſeſſion de leurs droits & de leurs biens ceux que la calomnie en avoit dépouillés, Nerva les vengea de leurs délateurs. Les affranchis & les eſclaves, qui par leurs accuſations avoient cauſé la ruine de leurs patrons & de leurs maîtres, furent punis de mort : & il fut dit qu'à l'avenir aucun homme de condition ſervile ne ſeroit écouté en jugement, ſur quelque matiere que ce pût être, contre ceux dont il ſeroit ou auroit été eſclave. Les autres délateurs, ſans être traités ſi rigoureuſement, éprouverent néanmoins la juſtice de Nerva, qui renouvella & aggrava les peines portées contr'eux par l'ordonnance de Tite, dont il a été parlé en ſon lieu.

Des perſonnes du plus haut rang s'étoient mêlées de cet indigne métier, & on juge bien que leur crédit & leur puiſſance les mirent à l'abri du châtiment mérité : mais on les voyoit dans un état d'humiliation qui faiſoit la joie publique. Nous pouvons en citer

Pline recherché par Régulus. *Plin. l. ep. 5.*

pour exemple le fameux Régulus. Il fit des démarches de ſoumiſſion auprès de Pline, dont il avoit perſécuté les amis, & qu'il ſe ſouvenoit d'avoir offenſé perſonnellement. Il craignoit d'être accuſé par lui dans le ſénat, & pour obtenir que Pline voulût bien oublier le paſſé, il recourut à la médiation de tous ceux qu'il ſavoit avoir quelque autorité ſur ſon eſprit. Pline s'abſtint en effet d'intenter action contre ce ſcélérat, qui (*a*) étoit riche, intrigant, à qui pluſieurs faiſoient la cour, qu'un plus grand nombre encore craignoit comme capable de leur nuire : motif plus puiſſant ſur la plûpart des hommes que l'affection. D'ailleurs Régulus s'étoit obſervé ſous Domitien, & avoit pris ſoin de cacher ſes forfaits. Un attentat commis en plein ſénat ſur la perſonne du plus vertueux citoyen de Rome parut à Pline un plus digne objet de ſon zele.

Il attaque Publicius Certus, lâche oppreſſeur d'Helvidius. *Plin. IX. ep. 13.*

On ſe ſouvient que lorſqu'Helvidius Priſcus fut accuſé dans le ſénat, un ancien préteur nommé Publicius Certus, ſe montra aſſez lâchement cruel

(*a*) Eſt enim locuples, factioſus ; curatur à multis, timetur à pluribus, quod plerumque furtius amore eſt. *Plin.*

pour mettre la main ſur lui, & aider les archers à le mener en priſon. Certus fut récompenſé de ce crime, & il étoit, à la mort de Domitien, intendant du tréſor public, & déſigné conſul. Ce fut cet inſigne criminel que Pline réſolut d'attaquer, par vénération pour la mémoire d'Helvidius, par attachement pour Arria & Fannia, qui étoient depuis peu revenues d'exil, par le deſir de venger la vertu & la décence publique indignement outragées. Je voudrois qu'à des motifs ſi louables il n'eût pas ajouté lui-même celui de ſe faire de la réputation.

Dans l'exécution de ce deſſein il ſe conduiſit avec autant de prudence que de courage. Il laiſſa paſſer les premiers jours du regne de Nerva, pendant leſquels chacun ſe hâtant de profiter du moment favorable demandoit tumultuairement & obtenoit juſtice contre ſes ennemis particuliers, avec la précaution néanmoins de ne pourſuivre que ceux qui étoient foibles & avoient peu de crédit. Pline jugea plus à propos de donner le tems à ce premier feu de s'amortir, & aux eſprits de ſe raſſeoir & de ſe calmer, afin que toutes choſes ſe fiſſent en regle, & que Cer-

tus ne pût pas prétendre avoir été opprimé par l'emportement de la haine publique contre le Gouvernement précédent. Il étoit réſolu d'agir ſeul, s'il le falloit. Mais il crut convenable de propoſer l'affaire à Anteia, veuve d'Helvidius, à Fannia ſa belle-mere, & à Arria, mere de Fannia, & de leur demander ſi elles vouloient ſe rendre parties. Elle y conſentirent avec joie, & Pline ſe diſpoſa à pourſuivre Certus au nom de ces dames & au ſien.

Le premier jour de ſénat qui ſuivit, il ſe leve, & demande la permiſſion de parler. Il commença par des généralités, & on l'écoutoit avec beaucoup d'attention. Lorſqu'il entama la matiere, & qu'il fit connoître à qui il en vouloit, ce fut une réclamation univerſelle. De tous les coins de la ſalle il s'éleva des voix contre lui. On lui demandoit pourquoi il parloit hors de ſon rang, pourquoi il vouloit occuper le ſénat d'une affaire que les magiſtrats n'avoient point miſe en délibération. Quelques-uns s'écrioient : « Encore de nouveaux dangers ! Nous » avons eu bien de la peine à échap- » per. Qu'on nous laiſſe au moins vivre » en paix. » Pline écouta toutes ces clameurs

clameurs ſans ſe troubler, ſans ſe déconcerter, (a) ſoutenu, comme il l'obſerve lui-même, par le mérite de l'entrepriſe, & éprouvant quelle différence il y a entre déplaire ou être déſapprouvé. Il ne put néanmoins reprendre ni continuer ſon diſcours, parce que le conſul lui ordonna d'attendre ſon rang pour parler.

Pendant qu'on traitoit des affaires courantes, un conſulaire s'approche de Pline, & lui fait une grave remontrance ſur la hardieſſe de ſa démarche. Il l'exhorte à revenir ſur ſes pas. «Vous » vous ferez remarquer, lui dit-il, des » princes qui viendront dans la ſuite. » A la bonne heure, répondit Pline, » s'ils ſont mauvais». A peine ce premier moniteur s'étoit-il retiré, qu'un ſecond vient à la charge. «Que faites-» vous? dit-il à Pline: à quoi penſez-» vous? à quel danger ne craignez-» vous point de vous expoſer? Pour-» quoi comptez-vous ſur l'état préſent » des choſes, n'ayant aucune aſſûran-» ce de l'avenir? Vous attaquez un » homme déja intendant du tréſor pu-

(a) Tantùm ſuſceptæ rei honeſtas valet, tantumque ad fiduciam vel metum differt, nolint homines quod facias, an non probent.

» blic, & bientôt conſul, dont le cré-
» dit eſt immenſe, qui a des amis très-
» puiſſans ». Il lui cita en particulier le commandant des légions de Syrie, dont Pline remarque en paſſant que la réputation * étoit très-équivoque. A ces vives repréſentations toujours la même réponſe : (a) « J'ai tout peſé, j'ai
» tout prévû : & je ne refuſe point
» d'être puni, s'il le faut, d'une très-
» bonne action, pendant que je pour-
» ſuis la vengeance d'une lâche et in-
» digne cruauté ».

Cependant vint le tems d'opiner. Ceux qui parlerent les premiers, & qui formoient la tête de la compagnie, prirent preſque tous la défenſe de Certus, quoiqu'il n'eût point été nommé, & lui firent ainſi eux-mêmes l'application des expreſſions générales de l'accuſateur. Lorſque le tour de Pline fut venu, il ſoutint avec vigueur

* *M. de Tillemont entend autrement les paroles de Pline*, non ſine magnis dubiiſque rumoribus. *Selon lui le ſens eſt que l'on appréhendoit quelques mouvemens de la part du gouverneur de Syrie. Je me rendrois volontiers à l'autorité de ce grand homme. Mais l'interprétation que j'ai ſuivie me paroît plus ſimple & plus naturelle.*

(a) Omnia præcepi, atque animo mecum antè peregi. Nec recuſo, ſi ira caſus attulerit, luere pœnas ob honeſtiſſimum factum, dum flagitioſiſſimum ulciſcor.

ce qu'il avoit commencé: il réfuta ſur le champ tout ce qui avoit été avancé par les défenſeurs de Certus : & ſoit par la force de ſes raiſons, ſoit par la fermeté de ſa conduite, il ramena tous les eſprits. Ceux qui s'étoient récriés d'abord contre lui, revinrent à lui applaudir. Veiento ſeul voulut répliquer, & ne put obtenir qu'on l'écoutât : ce qui ayant cauſé une altercation, le conſul rompit l'aſſemblée ſans qu'il y eût rien de décidé. Pline fut accablé de complimens & de félicitations. On lui ſavoit gré ſur-tout d'avoir lavé le ſénat du reproche d'inégalité & d'inconſéquence; d'indulgence à l'égard des membres de la compagnie, pendant qu'il uſoit de ſévérité contre les autres coupables.

Nerva prive Certus du conſulat qui lui étoit deſtiné.

L'affaire n'alla pas plus loin. Nerva ne ſouffrit point qu'elle fût remiſe à la délibération du ſénat : mais il priva Certus du conſulat qui lui étoit deſtiné. Il rendit ainſi une demi-juſtice : & c'étoit quelque choſe pour un prince qui ſavoit mieux favoriſer les bons, que punir les méchans.

Facilité exceſſive de Nerva.

Mot de Mauricus.

Cette facilité exceſſive de Nerva lui fut reprochée non pas durement, mais avec liberté, par Junius Mauricus,

Plin. IV. ep. 22. dont j'ai eu occaſion de parler plus d'une fois. Ce grave ſénateur, après ſon retour d'exil, étoit à table avec l'empereur, & il voyoit parmi les convives Veiento, l'un des inſtrumens de la tyrannie de Domitien. On vint à parler de l'aveugle Catullus Meſſalinus, qui ne vivoit plus alors, & dont la mémoire étoit en exécration à cauſe de ſes délations odieuſes, & des avis ſanguinaires qu'il avoit toujours été le premier à ouvrir dans le ſénat. Comme chacun en diſoit beaucoup de mal, Nerva lui-même propoſa cette queſtion : « Que penſez-vous qu'il lui » fût arrivé, s'il eût vécu juſqu'aujour- » d'hui? Il ſouperoit avec nous », répondit Mauricus.

Rien n'étoit mieux dit, ni plus vrai. Nerva eût été charmé que la vertu fût triomphante : mais il ne ſavoit arrêter ni le vice, ni l'abus du bien. La liberté qu'il avoit accordée de tirer vengeance des délateurs, dégénéra en licence : & Dion rapporte à ce ſujet un mot remarquable de Fronto perſonnage conſulaire, & homme de ſens, qui voyant les accuſations ſe multiplier ſans fin, & en conſéquence les eſprits s'échauffer, la diviſion s'allumer, oſa dire :

Mot de Fronto. *Dio.*

« Il eſt fâcheux ſans doute d'obéir à » un prince, ſous qui rien n'eſt permis » à perſonne : mais ce n'eſt pas un » moindre inconvénient, que tout ſoit » permis à tous ».

Edit de Nerva pour confirmer les dons de ſon prédéceſſeur.

Je ne voudrois pourtant pas adopter en plein cette cenſure un peu chagrine. Fronto ne rendoit pas aſſez juſtice au gouvernement de Nerva, qui à l'exception d'un ſeul article, c'eſt-à-dire, de l'indulgence pouſſée trop loin, fut parfaitement louable, & réglé ſur le modele de celui de Tite. Il confirma, comme lui, par un édit tous les dons de ſon prédéceſſeur. Pline nous a conſervé cet édit, qui reſpire la bonté. « J'ai (a) préféré, dit Nerva, » le bien public à mon repos, & mon » intention en acceptant l'empire a » été d'accorder de nouveaux bien- » faits, & de ratifier les anciens. Que » ceux qui en ont obtenu de mon pré- » déceſſeur n'aient aucune défiance, » & qu'ils n'appréhendent point que » la mémoire du prince à qui ils en » ſont redevables ne nuiſe à leur ſoli-

Plin. X. ep. 66.

(a) Hoc ſibi quiſque civium meorum ſpondere poteſt, me ſecuritatem omnium quieti meæ prætuliſſe, ut & libenter nova beneficia conferrem, & ante me conceſſa ſervarem. Ne tamen aliquam gaudiis publicis afferat hæſitationem vel eorum

» dité. Je ne prétends point même » abolir ces conceſſions pour les reſti- » tuer enſuite, afin que l'on m'en ait » l'obligation : je ne veux point fati- » guer ceux qui en jouiſſent, en les » aſſujettiſſant à la néceſſité d'en obte- » nir la confirmation. Qu'ils me laiſ- » ſent m'occuper du ſoin de répandre » de nouveaux dons, & qu'ils ſachent » que l'on ne doit me demander que » ce que l'on n'a pas ».

Traits de ſageſſe & de bonté.

Dio. Victor uterque.

Ce langage dans la bouche de Nerva étoit ſérieux, & il en prouva la ſincérité par des effets. Il conſacra des ſommes conſidérables à acheter des terres, qu'il diſtribua enſuite aux pauvres citoyens. Il pourvut à la nourriture & à l'éducation des enfans de l'un & de l'autre ſexe, nés de parens pauvres dans toute l'étendue de l'Italie.

qui impetraverunt diffidentia, vel ejus memoria qui præſtitit, neceſſarium pariter credidi ac lætum, obviam dubitantibus indulgentiam meam mittere. Nolo exiſtimet quiſquam, quæ alio principe vel privatim vel publicè conſecutus, ideo ſaltem à me reſcindi, ut potiùs mihi debeat, ſi illa rata & certa. Nec gratulatio ullius inſtauratis eget precibus: & qui habent * me, quem fortuna Imperii vultu meliore reſpexit, novis beneficiis vacare patiantur, & ea demum ſciant roganda eſſe, quæ non habent.

* *Les éditions portent* non habent : *ce qui me paroît une faute contraire au ſens.*

Il ſoulagea par ſes libéralités pluſieurs villes affligées de différens fléaux. Il fit remiſe des accroiſſemens de taxe, dont on avoit chargé ceux qui étoient lents à payer les tributs.

Pour ſuffire à ces largeſſes & à pluſieurs autres de même nature, il fit établir par le Sénat des commiſſaires qui travaillaſſent à diminuer les dépenſes de l'état; il diminua lui-même la ſienne; il retrancha des fêtes & des ſpectacles dont les frais étoient énormes; enfin manquant d'argent, il vendit des meubles précieux, des joyaux, & même des biens-fonds, ſoit de ſon patrimoine, ſoit du domaine impérial. *Plin. Pan* 62.

Plein de conſidération & de déférence pour le ſénat, il ne décidoit aucune affaire qu'après avoir pris l'avis des chefs de cette auguſte compagnie; &, ce que Tite avoit fait le premier, ce que n'avoit jamais voulu accorder Domitien, il jura qu'il ne feroit mourir aucun ſénateur. Il tint parole: & Calpurnius Craſſus, iſſu des anciens Craſſus, ayant conſpiré contre lui avec quelques-autres membres du ſénat, Nerva ſuivit à la lettre l'exemple qu'avoit donné Tite dans un cas

pareil. Il fit aſſeoir les conjurés à côté de lui dans un ſpectacle, & il leur mit en main les épées des gladiateurs, les invitant à examiner ſi elles étoient en regle, & les rendant ainſi maîtres de ſa vie. Toute la vengeance qu'il tira d'un complot ſi criminel, ſe réduiſit à exiler Calpurnius Craſſus à Tarente, & il n'écouta point les repréſentations des ſénateurs, qui blâmoient ſa clémence comme exceſſive & périlleuſe.

Nerva rendoit la juſtice avec aſſiduité & intelligence : l'étude & la connoiſſance du droit étoient héréditaires dans ſa famille. Son * ayeul avoit été l'un des plus grands Juriſconſultes de Rome. Il confirma la loi de Domitien qui défendoit de faire des eunuques : il abolit celle par laquelle Claude avoit permis les mariages de l'oncle avec la niéce. J'ai parlé du droit de vingtieme impoſé par Auguſte ſur les ſucceſſions collatérales. Aux cas d'exemption marqués dans la premiere loi Nerva en ajouta d'autres, & il fraya la route à Trajan pour porter encore plus loin ſur cette matiere l'équité & la munificence.

T. I. L. II. p. 402.

Plin Pan. 7. 40.

* *Cocceius Nerva, qui ſe laiſſa mourir de faim ſous Tibere.* *Voyez T. II. p. 624.*

Par tous ces traits de ſageſſe & de bonne conduite réunis, il paroît que Nerva ſe glorifioit à juſte titre d'avoir gouverné de maniere, qu'il pouvoit en quittant l'empire rendre bon compte de tout ce qu'il avoit fait ; & rentrer ſans crainte dans la condition privée. *Dio.*

Il n'en avoit jamais perdu de vûe la modeſtie. Il refuſa les honneurs exceſſifs, & défendit qu'on lui dreſſât aucune ſtatue d'or ni d'argent ; & il ſe faiſoit une gloire d'égaler preſque les particuliers avec lui.

Il eſt fâcheux qu'on ait à lui reprocher d'avoir favoriſé la corruption publique en rétabliſſant les pantomimes bannis par ſon prédéceſſeur. Mais le peuple avoit demandé leur rappel à grands cris, & il falloit à Nerva de puiſſans motifs pour lui inſpirer la force de réſiſter aux mouvemens ſéditieux d'une multitude. Il rétablit les pantomimes. *Plin. Pan.* 48.

Ce bon prince ne pouvoit mieux marquer quel cas il faiſoit de la vertu, qu'en honorant le célébre Virginius d'un troiſieme conſulat, en même-tems qu'il ſe faiſoit lui-même conſul pour la troiſieme fois. Troiſieme conſulat de Virginius, & ſa mort.

Depuis la belle action que Virgi-

nius avoit faite en refuſant l'empire après la défaite de Vindex, & qu'il réitéra & confirma par de nouveaux refus en plus d'une occaſion, il n'eſt plus parlé de lui dans l'hiſtoire juſqu'à ce troiſieme conſulat dont Nerva voulut décorer ſon tombeau. Car il approchoit alors de quatre-vingt-trois ans. On ne peut gueres douter qu'il n'ait été conſidéré de Veſpaſien & de Tite, princes amis de la vertu. (*a*) Il ſe vit célébré par les éloges des poëtes & des hiſtoriens : il jouit de la gloire, & *,* pour me ſervir de l'expreſſion de Pline, il vécut avec ſa poſtérité. Cette douce ſéduction ne lui inſpira point un fol orgueil : il garda la modeſtie, qui eſt un des principaux caracteres d'une grande ame : & Pline, dont il fut tuteur, qu'il aima avec tendreſſe, & qui, malgré la diſproportion de l'âge, entretint avec lui un commerce d'amitié intime, aſſûre ne l'avoir jamais entendu parler qu'une ſeule fois de l'action qui faiſoit ſa gloire. Le trait mérite de trouver place ici. Cluvius Rufus, fameux hiſtorien, diſoit un jour à Virginius : « Vous ſavez

Plin. Ep. II. 1. *V.* 3. *VI.* 10. *IX.* 19.

(*a*) Legit ſcripta de ſe carmina, legit hiſtorias, & poſteritati ſuæ interfuit. *Plin. II.* 1.

» avec quelle fidélité doit s'écrire „ l'hiſtoire. Ainſi je vous prie de me » pardonner, ſi vous trouviez dans » mes ouvrages quelque choſe qui ne » vous fût pas agréable. (a) Ignorez-» vous, répondit Virginius, que ce » que j'ai fait, je l'ai fait afin que les » écrivains euſſent toute liberté de » dire de moi ce qu'ils jugeroient à » propos ». Cette réponſe eſt noble, & devoit faire repentir Cluvius de ſon fade compliment.

Virginius, déja âgé lorſque Domitien monta ſur le trône, s'enfonça dans la retraite, paſſant la plus grande partie de ſa vie à une maiſon de campagne qu'il avoit près d'Alſium, & qu'il appelloit le nid de ſa vieilleſſe. Il n'en ſortoit gueres, & ne ſe montroit à Rome que pour des fonctions néceſſaires, ou pour des devoirs d'amitié, qu'il perſiſta à rendre à Pline depuis même qu'il eut pris le parti de s'en diſpenſer à l'égard de tous les autres. Cette modeſte obſcurité dans laquelle il s'enveloppa, le mit à l'abri des fureurs d'un tyran jaloux & ſoupçonneux.

(a) Tunc, Cluvi, ignoras, ideo me feciſſe quod feci, ut eſſet liberum vobis ſcribere quæ libuiſſet. *Plin. IX.* 19.

Parvenu au regne de Nerva, il recommença à jouir des honneurs dûs à ſon mérite : mais ce ne fut pas pour long-tems. Ayant été fait conſul pour la troiſieme fois, comme je l'ai dit, il avoit préparé un diſcours d'action de graces à l'empereur, pour le prononcer dans l'aſſemblée du ſénat, & il s'exerçoit chez lui à le réciter. Un grand livre, qu'il ſe trouvoit avoir à la main, tomba, & Virginius en voulant le ramaſſer gliſſa ſur le plancher, tomba lui-même, & ſe rompit la cuiſſe. Comme il étoit fort âgé, l'accident en fut plus fâcheux, & la fracture ne put point être ſolidement guérie. Il traîna aſſez long-tems, & mourut. Sa mort fut honorée par des funérailles publiques : & Pline obſerve que le bonheur qui l'avoit accompagné durant ſa vie, lui donna encore pour panégyriſte après ſa mort le plus grand orateur du tems, Corneille Tacite actuellement conſul.

Virginius avoit pris ſoin de compoſer ſon épitaphe en deux vers, qui ne rappelloient que l'unique action par laquelle il ſe croyoit ſurtout illuſtré. En voici la traduction. « Ci git » Virginius, qui après avoir répri-

» mé (*a*) l'entrepriſe de Vindex, aſſû-
» ra la poſſeſſion de l'empire, non à
» lui-même, mais à la patrie. »

Ce héros aimoit les lettres : il s'amuſoit quelquefois à faire des vers, & même un peu libres. Pline le compte parmi ceux de l'exemple deſquels il s'autoriſe pour compoſer des poëſies, où il s'égayoit au-delà des bornes de l'honnêteté & de la décence, ne faiſant pas réflexion que ce n'eſt point par leurs endroits foibles qu'il faut imiter les grands hommes.

Nerva, depuis ſon avénement à l'empire, s'étoit vû reſpecté & chéri, & il avoit joui du calme que méritoit la droiture & la pureté de ſes intentions. Mais ſa facilité, propre à le faire aimer des bons, l'expoſoit à être bravé par les ſéditieux & les mutins. C'eſt de quoi il fit une fâcheuſe épreuve dans le ſoulevement des prétoriens, qui animés par Caſpérius Elianus l'un des préfets du prétoire, vinrent avec des cris furieux aſſiéger leur empereur dans ſon palais, demandant qu'il leur livrât les meurtriers de Domitien.

Sédition des Prétoriens, qui forcent Nerva de leur livrer les meurtriers de Domitien. *Dio. Victor uterque. Plin. Pan.* 5. 6.

(*a*) Hîc finis eſt Rufus, pulſo qui Vindice quondam Imperium aſſeruit, non ſibi, ſed patriæ. *Plin. VI*, 10.

Il n'eſt point d'effort que ne tentât Nerva, pour ſauver ceux à qui il étoit redevable de l'empire. La bonté & la reconnoiſſance lui donnerent du courage : & quoique ſon corps éprouvât tous les effets d'une peur extrême, la vigueur de l'ame ſe ſoutint. Il ſe préſenta aux ſoldats forcénés, & ſe découvrant la gorge, il les exhorta à le frapper plutôt lui-même. Mais un ſpectacle ſi touchant ne put arrêter leur fureur, parce que la foibleſſe du gouvernement de Nerva leur avoit appris à mépriſer ſon autorité. Ils s'opiniâtrerent à exiger qu'on leur abandonnât leurs victimes, & Nerva fut forcé d'y conſentir. Ils tuerent d'un ſeul coup le préfet du prétoire Pétronius Secundus : mais ils prirent un plaiſir inhumain à exercer les plus grandes cruautés ſur le chambellan Parthene. Et Caſpérius non content d'avoir (*a*) humilié la ſouveraine puiſſance, en la privant de ſa plus douce prérogative, qui conſiſte à mettre à l'abri ceux qu'elle protége, contraignit encore Nerva d'approuver ce qui venoit d'être fait, & de témoi-

(*a*) Ablata mitiſſimo ſeni ſervandorum hominum poteſtas, ereptumque Principi illud in Principatu beatiſſimum, quod nihil cogitur. *Plin.*

gner dans un discours au peuple, qu'il remercioit les soldats d'avoir purgé le monde des plus scélérats de tous les mortels.

Adoption de Trajan.

Cette cruelle aventure produisit pourtant le plus heureux effet, puisqu'elle fut cause de l'adoption de Trajan. Nerva sentit qu'il avoit besoin d'un appui ; & en homme supérieur, il le chercha, non dans sa famille, non dans ses connoissances, mais dans un mérite solide & prouvé. Trajan étoit celui qu'il lui falloit, & il est à propos de faire ici connoître son origine & ses commencemens.

Plin. Pan. 7. 10. & 13. Dio. Victor uterque. Eutrop.

Né à Italica * dans la Bétique, il appartenoit néanmoins à l'Italie par ses ancêtres. Cette ville reconnoissoit pour fondateur le premier Scipion l'Africain, qui en quittant l'Espagne, dont il avoit chassé les Carthaginois, déposa en un lieu voisin du Bétis * les soldats que l'âge & les blessûres rendoient désormais incapables du service. La nouvelle ville s'accrut, devint florissante, & acquit les droits de municipe & de colonie Romaine.

* *Sevilla Vera.*

Appian. Iber.

* *Le Guadalquivir.*

Le pere de Trajan est le premier de sa famille qui soit parvenu aux honneurs dans Rome. Nous avons eu occa-

ſion de le nommer pluſieurs fois, & toujours avec diſtinction & avec éloge dans la guerre des Juifs. Il fut mis par Veſpaſien au rang des patriciens, s'éleva au conſulat, & obtint les ornemens du triomphe.

Son fils encore jeune l'accompagna & ſur l'Euphrate & ſur le Rhin; & dès ſes premieres années il ſe fit un grand nom dans les armes. Il endurciſſoit ſon corps aux fatigues, il faiſoit à pied de longues marches, comme le dernier ſoldat, il ſe rendit familiers par une habitude aſſidue tous les exercices militaires, il travailla dans toutes ſes campagnes à acquérir les connoiſſances néceſſaires à un homme deſtiné à commander les armées: populaire, affable, mais toujours avec dignité, il ſe faiſoit aimer du ſoldat, eſtimer & chérir de ſes égaux. Il mérita ainſi les honneurs auxquels ſa naiſſance lui donnoit droit d'aſpirer, & il devint conſul ordinaire ſous Domitien. Après ſon conſulat, il paroît qu'il ſe retira en Eſpagne, puiſque ce fut de-là que Domitien le manda pour le mettre à la tête des légions de la baſſe Germanie. Dans cette place, l'une des plus brillantes de l'état, il ſuivit le même ſyſ-

même de conduite, qu'il avoit tenu n'étant que ſimple tribun : mêmes exercices, même conſtance à ſupporter les fatigues de la guerre, même affabilité envers tous, ſans préjudice de la fermeté & de l'autorité du commandement : & telle fut la recommandation qu'il ſe procura auprès de Nerva, à qui il n'étoit lié, comme je l'ai dit, ni par le ſang, ni par un commerce d'amitié familiere.

Les grandes qualités de l'ame étoient accompagnées dans Trajan des avantages du corps : une ſanté vigoureuſe, une haute taille, un air de tête plein de dignité & de majeſté, un âge mûr, qui ne ſe ſentoit pas néanmoins encore des infirmités de la vieilleſſe, quoiqu'il en portât dans ſes cheveux blancs les marques vénérables. Il paſſoit alors quarante ans. *Plin. Pan. 4.*

Nerva s'étant donc fixé au choix que lui dictoit l'amour du bien public, prit occaſion de la nouvelle qui étoit arrivée d'un avantage remporté par les armes romaines en Pannonie. Ayant alors ajouté à ſes noms celui de Germanique, il monta au capitole pour offrir à Jupiter la branche de laurier, qui lui avoit été envoyée com-

me ſigne de la victoire, & en préſence de toute la multitude aſſemblée pour la cérémonie, il déclara qu'il adoptoit Trajan. S'étant de-là tranſporté au ſénat, il aſſocia ſon fils adoptif à tous ſes droits : il lui conféra les titres de Céſar, de Germanique, d'empereur, il lui fit part de la puiſſance Tribunicienne. C'étoit moins un ſucceſſeur qu'il ſe déſignoit, qu'un collégue qu'il ſe donnoit.

Cette élection eſt un exemple rare & parfait des deux côtés. Nerva n'y eut en vûe que l'intérêt de l'empire, & Trajan avoit été ſi éloigné de ſolliciter la premiere place de l'univers, qu'il ne ſavoit pas même ce qui ſe paſſoit à Rome ; & qu'il ſe trouva fils de l'empereur & aſſocié à la ſouveraine puiſſance, avant que d'y avoir ſeulement penſé. Il reçut à Cologne la nouvelle de ſon adoption, & la pricipale joie qu'il en reſſentit, fut de pouvoir remédier aux maux qui l'avoient rendu néceſſaire. Son nom ſeul avoit abattu tout d'un coup la ſédition, & rétabli le calme dans la ville : & ſa vigueur acheva l'ouvrage en vengeant l'inſulte faite à la dignité Impériale. Nerva lui avoit demandé cette ven-

geance par une lettre écrite de ſa main, où il employoit un vers d'Homere, tiré de la priere de Chryſès à Apollon : « Que (*a*) les Grecs expient par vos » traits les larmes qu'ils m'ont fait ré- » pandre ». Trajan manda près de ſa perſonne Caſpérius Elianus, & les autres inſtigateurs du trouble, & il en délivra l'état, ſoit par la mort, ſoit par l'exil.

Mort de Nerva.

L'adoption de Trajan fut la derniere action d'éclat du regne de Nerva. Il n'abdiqua point l'empire, mais il en remit tous les ſoins au digne ſucceſſeur qu'il avoit choiſi, & il goûta le repos dont ſon âge & ſes infirmités avoient beſoin. Il vécut ainſi trois mois, au bout deſquels s'étant laiſſé aller à un mouvement de colere contre Régulus, qui n'étoit que trop capable de lui en fournir l'occaſion, il prit la fiévre, & en mourut vers la fin de janvier, étant conſul pour la quatrieme fois avec Trajan, qui l'étoit lui-même pour la ſeconde. Il avoit régné un peu plus de ſeize mois, & vécu ſoixante-&-douze ans.

(*a*) Τισειαν Δαναοὶ ἐμὰ δάκρυα σοῖσι βέλεσσιν. *Hom. Il. I.* 42.

Tillem. Il eſt le premier empereur qui ne fût pas d'origine Italienne. Sa famille étoit Crétoiſe, mais devenue Romaine, au moins depuis ſon biſayeul, qui eut grande part à l'amitié d'Auguſte. Pour lui, il naquit à Narni, dans l'Ombrie, & fils, petit-fils, & arriere-petit-fils de conſul, il fut élevé lui-même deux fois au conſulat, avant que de parvenir à l'empire. Il aima la poëſie, & ſi nous en croyons Martial, il y réuſſit excellemment. C'eſt apparemment ce goût qui lui concilia l'amitié de Néron, ſous lequel il obtint les ornemens du triomphe n'étant encore que préteur déſigné. On lui reproche l'intempérance dans l'uſage du vin : & ſa réputation du côté des mœurs devient équivoque par le ſoupçon dont nous avons fait mention en parlant de la corruption des premieres années de Domitien.

FASTES DU REGNE DE TRAJAN.

NERVA AUGUSTUS IV. — An. R. 849. De J.C. 98.
TRAJANUS CÆSAR II.

Trajan reçoit à Cologne la nouvelle de la mort de Nerva, & eſt proclamé Auguſte.

Il reſte dans la Germanie pendant toute l'année.

A. CORNELIUS PALMA. — An. R. 850. De J.C. 99.
C. SOSIUS SENECIO.

Trajan fait ſon entrée dans Rome à pied, ſans aucun faſte.

Il gagne tous les cœurs par la douceur, la modération & la ſageſſe de ſon gouvernement.

Il reçoit le titre de pere de la patrie. On lui défere celui d'*Optimus*, ou *très-bon*, qui ne paſſa néanmoins dans l'uſage ordinaire que pluſieurs années après.

En acceptant un troiſieme conſulat, il ſe ſoumet à tout le cérémonial qu'obſervoient les particuliers.

An. R. 851. De J. C. 100 TRAJANUS AUGUSTUS III.
M. JULIUS FRONTO III.

Trajan conſul jure l'obſervation des loix.

Il témoigne une déférence parfaite pour le ſénat, qui en exprime ſa reconnoiſſance par les acclamations les plus flatteuſes.

Affaire de Marius Priſcus.

Affaire de Claſſicus.

Panégyrique de Trajan, prononcé par Pline conſul au mois de ſeptembre.

Mariage d'Adrien avec Sabine petite-niéce de Trajan.

An. R. 852. De J. C. 101. TRAJANUS AUGUSTUS IV.
SEX. ARTICULEIUS PÆTUS.

Adrien Queſteur de l'empereur.

Uſage du ſcrutin introduit dans les élections des magiſtrats par le ſénat.

Guerre contre les Daces. Décébale leur roi eſt forcé de ſe ſoumettre à des conditions très-dures. La paix lui eſt accordée : & Trajan entre en triomphe dans Rome cette année même, ou la ſuivante.

Adrien avoit ſuivi Trajan dans cette guerre. Luſius Quietus y exerça

un commandement important, & s'y distingua beaucoup.

. . . . . SURANUS. An. R. 853, De J.C. 102.
L. LICINIUS SURA.

Mort de Frontin. Pline lui succéde dans la dignité d'Augure.

Jeux gymniques abolis à Vienne.

Renouvellement des anciennes ordonnances qui défendoient aux avocats de recevoir de l'argent des parties.

Ordonnances de Trajan contre la brigue, & pour n'admettre à aspirer aux charges, que ceux qui auroient le tiers de leur bien en fonds de terres ou en maisons dans l'Italie.

TRAJANUS AUGUSTUS V. An. R. 854. De J.C. 103.
L. MAXIMUS.

Trajan bâtit le port de Centumcelles, ou *Civita Vecchia*.

Divers jugemens rendus par lui avec beaucoup d'équité.

Pline part pour son gouvernement de Pont & de Bithynie.

L. LICINIUS SURA II. An. R. 855. De J.C. 104.
. . . . . MARCELLUS.

Palais d'or brûlé.

Lettre de Pline à Trajan ſur les chrétiens.

Seconde guerre contre les Daces. Pont bâti par Trajan ſur le Danube.

An. R. 856. TI. JULIUS CANDIDUS II.
DeJ.C.105. A. JULIUS QUADRATUS II.

Tremblemens de terre en Aſie & en Grece.

Adrien tribun du peuple.

Décébale vaincu, déſeſpéré, ſe tue lui-même. La Dace eſt réduite en province Romaine. Colonies établies dans la Dace, & dans les pays voiſins. Second triomphe de Trajan.

Conquête de l'Arabie Pétrée par Cornélius Palma.

An. R. 857. . . . . COMMODUS.
DeJ.C.106. . . . . CEREALIS.

Grand-chemin dreſſé & conſtruit dans les marais Pomptins.

Conjuration de Craſſus, punie ſeulement par l'exil.

Trajan entreprend la guerre contre les Parthes, & ſe tranſporte en Orient.

An. R. 858. L. LICINIUS SURA III.
DeJ.C.107 C. SOSIUS SENECIO II.

Préture d'Adrien.

Trajan

Trajan fait la conquête de l'Arménie. Il refuſe Parthamaſiris, qui étoit venu dans ſon camp lui demander l'inveſtiture de cette couronne. Parthamaſiris eſt tué dans un combat.

AP. ANNIUS TREBONIANUS GALLUS. An. R. 879.
M. ATILIUS METELLIUS BRADUA. De J. C. 103.

Adrien commande dans la baſſe Pannonie.

Il ſemble que l'on doive rapporter à cette année la conquête de la Méſopotamie par Trajan. Priſe des villes de Batné, de Singares, de Niſibe. Ce fut Luſius Quietus qui prit la ville de Singares.

Otages donnés à Trajan par Choſroès, roi des Parthes. Paix ou tréve entre les Parthes & les Romains.

L'Arabie Pétrée réduite en province romaine.

Trajan fait reconnoître ſa puiſſance parmi les peuples qui habitoient au nord de l'Arménie, entre le Pont Euxin & la mer Caſpienne.

Ces exploits peuvent avoir occupé Trajan pendant une ou pluſieurs des années ſuivantes, ſur leſquelles nous n'avons aucun fait précis à placer.

Nous ſuppoſons auſſi qu'il revint à Rome, & qu'il y paſſa pluſieurs de ces mêmes années.

An. R. 860. A. CORNELIUS PALMA II.
De J. C. 109. . . . . TULLUS.

Adrien, conſul ſubſtitué.

An. R. 861. . . . . PRISCIANUS, ou CRISPINUS.
De J. C. 110. . . . . ORFITUS.

An. R. 862. C. CALPURNIUS PISO.
De J. C. 111. M. VETTIUS BOLANUS.

An. R. 863. TRAJANUS AUGUSTUS VI.
De J. C. 112. T. SEXTIUS AFRICANUS.

An. R. 864. L. PUBLILIUS CELSUS II.
De J. C. 113. C. CLODIUS CRISPINUS.

Q. NINNIUS HASTA.
An. R. 865. P. MANILIUS VOPISCUS.
De J. C. 114.

Trajan, après avoir dédié ſa magnifique place dans Rome, où il fit ériger la colonne qui porte ſon nom, retourne en Orient pour renouveller la guerre contre les Parthes.

An. R. 866. L. VIPSTANUS MESSALA.
De J. C. 115. M. VERGILIANUS PEDO.

Furieux tremblement de terre à Antioche. Le conſul Pedo y périt, &

Trajan lui-même n'échappe qu'à grande peine.

Il consulte l'oracle d'Héliopolis.

Il fait la conquête de l'Assyrie.

Il revient vers Babylone, repasse le Tigre, & prend les villes de Ctésiphon & de Suse.

Révolte des Juifs dans la Cyrénaïque, dans l'Egypte & dans l'isle de Chypre.

L. ÆLIUS LAMIA. An. R. 867. De J.C. 116.
ÆLIANUS VETER.

Trajan descend par le Tigre dans le Golfe Persique, & pousse sa navigation jusqu'à la grande mer.

Il s'empare d'un port sur la côte méridionale de l'Arabie Heureuse.

Les provinces conquises sur les Parthes par Trajan, savoir l'Arménie, la Mésopotamie & l'Assyrie, profitent de son absence pour se révolter.

Il apprend cette nouvelle à Babylone, dont il visitoit les ruines, & où il rendit des respects à la mémoire d'Alexandre le Grand.

Il est obligé de recommencer la guerre pour faire rentrer sous le joug les provinces révoltées.

Il donne Parthamaſpatès pour roi aux Parthes.

Il met le ſiege devant Atra, & eſt obligé de le lever.

Les Juifs ſont réduits par Martius Turbo dans l'Egypte & dans la Cyrénaïque.

Trajan charge Luſius Quietus de purger la Méſopotamie de la race des Juifs. Ils ſont vaincus, & leur vainqueur eſt fait gouverneur de la Paleſtine.

Port d'Ancone.

An. R. 868 . . . . QUINTIUS NIGER.
De J. C. 117. C. VIPSTANUS APRONIANUS.

Maladie de Trajan. Il reſte dans un état de langueur.

Il part pour s'en retourner à Rome, laiſſant Adrien à la tête de ſon armée en Syrie.

Toutes les conquêtes de Trajan en Orient perdues pour les Romains.

Il meurt à Sélinonte en Cilicie : & Adrien lui ſuccede à l'empire, ſur une fauſſe adoption, qui eſt l'ouvrage de l'impératrice Plotine.

Trajan eſt mis au rang des Dieux. Ses cendres ſont portées à Rome, & placées ſous ſa colonne.

TRAJAN.

§. II.

Trajan est le meilleur et le plus grand Prince qu'aient au les Romains. Honneurs divins décernés à Nerva. Lettre de Trajan au Sénat. Les Barbares contenus. La discipline rétablie. Trajan refuse le Consulat. Il revient à Rome. Modestie de son retour. Il accepte le nom de pere de la patrie. Son entrée dans Rome. Il fait au peuple une largesse, et y comprend les enfans. Attention de Trajan à remédier à différentes calamités. Il procure l'abondance dans Rome par la douceur du Gouvernement. Il purge Rome de la race des délateurs. Il est attentif à empêcher l'abus des droits du Fisc. Il modere l'imposition du vingtieme. Il est riche de sa frugalité. Le mérite considéré et honoré par Trajan. Mot célebre de Trajan à son Préfet du Prétoire. Ses sentimens pendant qu'il étoit particulier, furent la regle de sa conduite lorsqu'il

*se vit Empereur. Il eut des amis, parce qu'il aimoit lui-même. Sa confiance en Sura. Il aimoit ses amis sans intérêt. Facilité de ses audiences. Gaieté familiere dans ses repas. Son goût pour la chasse. Fruits du bon exemple du Prince. Le peuple lui demande l'expulsion des Pantomimes. Combats gymniques supprimés à Vienne. Trajan protege les Lettres et les beaux Arts. Sa modération à l'égard des possessions des particuliers. Il met en vente, ou donne une grande partie des Maisons impériales. Peu curieux de bâtir pour lui, il réserve sa magnificence pour les ouvrages publics. Témoignages simples et vrais de la vénération publique envers Trajan. Il les préfere aux honneurs excessifs. On lui donne le surnom d'*Optimus. *Acclamations du peuple et du Sénat, pleines de tendresse, et méritées par mille traits de sagesse et de bonté. Affaire de Marius Priscus. Affaire de Classicus. Consulat et Panégyrique de Pline. Largius Macedo ancien préteur, assassiné par ses esclaves. Commencement de l'élévation d'Adrien, par son mariage avec Sabine, petite-niece de*

Trajan. Quatrieme Consulat de Trajan. Adrien Questeur de l'empereur. Guerre contre les Daces. Leur Roi demande la paix, et ne l'obtient qu'aux conditions les plus dures. Triomphe de Trajan. Combat de gladiateurs. Pantomimes rétablis. Deux ans de paix. Trajan se livre aux soins du Gouvernement. Mort de Frontin. Son caractere et ses ouvrages. Pline lui succede dans la dignité d'Augure. Trait louable d'un Questeur. L'usage des suffrages par scrutin, introduit dans les élections des Magistrats par le Sénat. La brigue réprimée. Obligation imposée aux candidats d'avoir des biens-fonds en Italie. Renouvellement des anciennes Ordonnances, qui défendoient aux Avocats de rien recevoir des parties. Cinquieme Consulat de Trajan. Diverses affaires jugées avec beaucoup d'équité et de lumiere par Trajan. Modestie et douce familiarité de Trajan dans ses repas. Port de Centumcelles. Port d'Ancone. Pline va gouverner le Pont et la Bithynie. Lettre de Pline au sujet des Chrétiens. Réponse de Trajan. Per-

sécution de l'Eglise sous Trajan. Mort de Pline. Son caractere peint d'après ses lettres, par M. Rollin. Trait tout-à-fait honorable à la probité de Pline. Amitié entre Pline et Tacite. Tacite paroît avoir survécu Pline. Ordre dans lequel il a écrit ses ouvrages. Ce que l'on sait de sa naissance et de sa vie. Mort de Silius Italicus. Idée de sa vie. Mort de Martial. Juvenal a écrit sous Trajan la plupart de ses satyres. Mort du délateur Régulus. Traits de son audace et de sa fourberie. Enfant de treize ans qui remporte le prix de Poésie.

Trajan eſt le meilleur & le plus grand Prince qu'aient eu les Romains.

TRAJAN paſſe avec raiſon pour le plus grand & le meilleur prince qu'aient jamais eu les Romains. On peut en citer qui l'aient égalé en bonté. On peut lui trouver parmi ceux qui l'ont précédé ou ſuivi, des rivaux pour le mérite de la guerre. Sa gloire propre eſt d'avoir réuni les talens & les vertus, d'avoir mérité également l'admiration & l'amour. Ces deux caracteres ſont imprimés ſur toutes les parties de ſa conduite pendant un regne de près de vingt ans, & lui aſſû-

reroient le premier rang d'eſtime entre tous les empereurs Romains, s'il n'avoit pas été trop héros pour être un prince accompli.

Il falloit que les affaires de la Germanie impoſaſſent à Trajan une eſpece de néceſſité de reſter dans le voiſinage du Rhin & du Danube, puiſque ni ſon adoption, ni la mort de Nerva ne le déterminerent à revenir à Rome. Lorſqu'il ſut que ſon pere adoptif n'étoit plus, & le laiſſoit par ſa mort maître de l'empire, ſon premier ſoin fut de remplir les devoirs que la reconnoiſſance & la piété filiale exigeoient de lui. Suivant l'uſage ſacrilége qu'autoriſoit le paganiſme, il le fit mettre au rang des Dieux, & lui décerna un temple, un prêtre & des autels. En même-tems il écrivit au ſénat de ſa propre main, pour renouveller l'engagement que Nerva avoit pris avec cette compagnie de * reſpecter la vie des ſénateurs, & de n'en faire jamais mourir aucun.

Honneurs divins décernés à Nerva. Lettre de Trajan au Sénat. An. R. 849. *Plin. Pan.* 11. *Dio.*

Il paſſa en Germanie toute l'année

Les Barbares contenus.

* *Je m'écarte du texte de Dion ou de ſon abréviateur, ſelon lequel Trajan promet de n'ôter ni la vie ni l'honneur à aucun homme de bien : promeſſe vague, & que pourroit faire le plus déterminé tyran comme le meilleur Prince. J'ai exprimé ce que mon Auteur devoit dire, & non ce qu'il dit.*

de ſon ſecond conſulat, qui étoit la premiere de ſon regne. Nous ne pouvons néanmoins ſpécifier aucun exploit de guerre, par lequel il ait ſignalé ſa préſence en ces contrées. Il fit mieux : il contint les Barbares, qui n'oſerent, même pendant que le Danube étoit glacé, profiter de la commodité du paſſage pour entreprendre leurs courſes accoutumées. Non moins ſage que vaillant, Trajan arrêta auſſi l'ardeur du ſoldat romain, qui vouloit entrer ſur les terres ennemies. Cette conduite, également éloignée de la molleſſe & de la témérité, lui réuſſit. Les Germains, qui avoient appris à mépriſer ſous Domitien les armes romaines, commencerent à les redouter. Il demanderent la paix, & donnerent des ôtages.

Plin. Pan. 12. 19.

La diſcipline rétablie.

Un autre objet, bien digne d'un grand prince, l'occupa encore dans ces commencemens de ſon regne. Ce fut le rétabliſſement de la diſcipline militaire, non ſeulement dans l'armée qu'il commandoit en perſonne, mais dans toutes celles de l'empire. Les défiances éternelles & ſanguinaires de Domitien avoient mis les généraux dans la néceſſité d'appréhender de trop

bien faire. Ils laiſſoient tout languir, de peur que la gloire qu'ils acquerroient ne devînt un crime. Trajan plein de mérite n'étoit point allarmé d'en trouver dans ſes inférieurs. Au contraire, il leur inſpiroit & par ſes ordres, & par ſes exemples, toute la vigueur & toute l'activité néceſſaires pour rendre le ſoldat ſoumis à ſes chefs & terrible aux ennemis. Afin que ſes lieutenans fuſſent reſpectés, il les honoroit (*a*) lui-même. Il n'affectoit point de les obſcurcir par l'éclat de ſa majeſté impériale, & il vouloit qu'en ſa préſence & ſous ſes yeux ils exerçaſſent tous leurs droits, & jouiſſent de toute leur autorité.

Trajan reſuſe le conſulat. *Plin. Pan.* 56. 58.

Trajan étoit encore en Germanie au commencement de l'an de Rome huit cent cinquante, qui eut pour conſuls Palma & Sénécion. C'étoit un uſage établi que les empereurs priſſent le conſulat immédiatement après leur avénement au trône, & le ſénat ne manqua pas d'inviter & de preſſer Trajan de ſe conformer à

(*a*) Tu major quidem omnibus eras, ſed ſine ullius diminutione major: eamdem auctoritatem præſente te quiſque, quam abſente, retinebat. Quin etiam pleriſque ex eo reverentia acceſſerat, quod tu quoque illos reverebare. *Pan.*

l'exemple de ſes prédéceſſeurs. La modeſtie de ce prince le porta à penſer que s'étant trouvé conſul lorſque par la mort de Nerva il étoit parvenu à l'empire, il avoit ſatisfait à la coutume. Il refuſa le conſulat qu'on lui offroit, & il laiſſa à deux particuliers l'honneur d'ouvrir l'année.

Il revient à Rome. Modeſtie de ſon retour. An. R. 850. *Plin. Pan.* 20.

Réſolu enfin de revenir à Rome, où le rappelloient les vœux de tous les citoyens, il ſe mit en marche avec un cortége digne du rang ſuprême, mais exactement diſcipliné. Les pays qu'il traverſa n'éprouverent ni vexation, ni rapine, ni injuſtice. La mémoire étoit toute récente du ravage qu'avoit cauſé ſur cette même route le paſſage de Domitien; & Trajan, pour aider à rendre plus exacte cette comparaiſon, qui tournoit toute à ſa gloire, donna dans un placard affiché publiquement par ſon ordre le calcul des ſommes dépenſées pour le voyage de ſon prédéceſſeur & pour le ſien. Sur quoi Pline lui adreſſe cet éloge accompagné d'une judicieuſe réflexion: « (*a*) Dans une pareille démarche, » lui dit-il, vous aviez moins en vûe

(*a*) Non tam pro tua gloria, quàm pro utilitate communi, edicto ſubjeciſti quid in utrumque ve-

» votre gloire que l'utilité commune.
» Il eſt bon que l'empereur s'accou-
» tume à compter avec l'empire ; que
» dans ſes voyages il s'impoſe cette
» obligation ; qu'il rende publique la
» dépenſe qu'il aura faite : de là il
» arrivera qu'il ne fera point une
» dépenſe qu'il ait honte de rendre
» publique. »

Il accepte le nom de pere de la patrie. 21.

C'eſt entre le départ de Trajan & ſon arrivée à Rome, que Pline dans ſon panégyrique place l'acceptation du nom de pere de la patrie, qui étoit offert à ce prince depuis long-tems par le ſénat. Trajan voulut mériter un ſi beau titre avant que de le porter : & ce ne fut que lorſqu'il crut s'en être rendu digne par ſes bienfaits, qu'il ſe réſolut à le recevoir, moins encore comme un honneur, que comme un engagement à traiter les citoyens comme ſes enfans.

Son entrée dans Rome. 22. 23.

Il prouva ces ſentimens au jour de ſon entrée dans Rome, qui ne parut pas tant l'entrée d'un ſouverain dans ſa capitale, que le retour d'un pere au

ſtrum eſſet impenſum. Aſſueſcat Imperator cum Imperio calculum ponere, ſic exeat, ſic redeat, tanquam rationem redditurus : edicat quid abſumpſerit ; ita fiet ut non abſumat quod pudeat edicere.

milieu de ſa famille. Il marchoit à pied, précédé de ſes licteurs, qui gardoient un ſilence modeſte, & ſuivi de quelques compagnies de ſoldats auſſi tranquilles que des bourgeois. (*a*) Revenu empereur au lieu d'où il étoit ſorti ſimple particulier, il ne paroiſſoit point qu'il fût arrivé en lui aucun changement. S'égalant à tous, il n'affectoit d'autre ſupériorité que celle de la vertu. Il reconnoiſſoit ſes anciens amis, & prenoit plaiſir à en être reconnu. Il ſaluoit gracieuſement les ſénateurs & les premiers de l'ordre des chevaliers. Tout le monde avoit la liberté de l'approcher ; & il fut ſouvent obligé de s'arrêter par la foule qui le preſſoit.

On peut aiſément juger que cette foule étoit immenſe. Aux motifs généraux qui attirent toujours une grande multitude à ces ſortes de cérémonies, ſe joignoit celui d'une affection tendre pour un prince ſi plein de modeſtie & de bonté. Tout âge, tout ſexe y accourut : les (*b*) malades même

(*a*) Ut reverſus Imperator unde privatus exieras, agnoſcis, agnoſceris ! Eoſdem nos, eumdem te putas, par omnibus, & hoc tantùm ceteris major, quo melior. *Plin. Pan.* 21.

(*b*) Ægri quoque, neglecto medentium impe-

s'y traînoient, pour ſatisfaire leurs yeux par un ſpectacle, qui en les comblant de joie ſembloit leur rendre la ſanté. Les uns diſoient qu'ils avoient aſſez vécu, puiſqu'ils voyoient Trajan à la tête de l'empire : les autres en concluoient que c'étoit pour eux une nouvelle raiſon de ſouhaiter de vivre. Les femmes ſe louoient de leur fécondité, & elles félicitoient leurs enfans d'avoir à paſſer leur vie ſous un Gouvernement qui ne ſeroit occupé que du ſoin de les rendre heureux.

C'eſt au milieu de ces diſcours ſi flatteurs pour une belle ame, que Trajan monta au Capitole, & enſuite ſe rendit au palais impérial, où il entra du même air que s'il eût revû ſa demeure privée. Plotine ſa femme imitoit ſa modeſtie : & lorſqu'elle fut ſur les degrés du palais, ſe tournant vers la multitude qui la ſuivoit, elle lui adreſſa ces paroles remarquables : *Dio.*
« Telle que j'entre ici, telle je veux

rio, ad conſpectum tui, quaſi ad ſalutem ſanitatemque, prorepere. Inde alii ſe ſatis vixiſſe te viſo, te recepto ; alii nunc magis eſſe vivendum prædicabant. Feminas etiam tunc fecunditatis ſuæ maxima voluptas ſubiit, quum cernerent cui Principi cives, cui Imperatori milites peperiſſent. *Plin. Pan.* 22.

» en ſortir. La fortune ne changera rien
» dans mes mœurs.

Il fait au peuple une largeſſe, & y comprend les enfans. 25. 28.

Il n'y avoit point de fard ni d'artifice dans la conduite ſi aimable & ſi populaire de Trajan. Elle partoit du cœur, & les effets y répondirent. Il n'avoit encore payé aux troupes que la moitié de la gratification que les empereurs avoient coutume de leur faire en arrivant à la ſouveraine puiſſance : & le peuple, qu'il paroiſſoit moins important de contenter, reçut de lui en entier la diſtribution deſtinée au ſoulagement des pauvres citoyens. Il fit cette largeſſe noblement : & au lieu que ç'avoit été l'uſage de n'y compter que les préſens, il voulut que ceux qui étoient retenus ou par affaires, ou par maladie, ou par quelque autre raiſon que ce pût être, reçuſſent, dès qu'ils ſe préſenteroient, la libéralité à laquelle ils avoient droit. Il y comprit même les enfans en bas âge, ſans attendre qu'on lui demandât cette grace, & ſe faiſant une joie de prévenir les vœux des peres. Les réflexions de Pline ſur ce dernier article ſont ſi belles, que je ne puis me réſoudre à en priver mon lecteur. « Vous avez voulu, dit-il à Trajan,

» que (*a*) dès les premieres années de
» leur enfance vos citoyens trouvaſſent
» en vous un pere commun, à qui ils
» fuſſent redevables de leur éducation;
» qu'ils crûſſent & ſe fortifiaſſent par
» vos dons, puiſqu'ils croiſſoient pour
» vous; que les alimens que vous leur
» auriez accordés dans un âge tendre,
» les conduiſiſſent à être un jour payés
» comme vos ſoldats; & que tous
» vous dûſſent autant à vous ſeul, que
» chacun doit à ceux de qui il tient la
» vie. »

Les expreſſions de Pline ſemblent marquer, non une libéralité paſſagere, mais un ſecours continué pendant toute la durée de l'éducation: & ſuivant Dion, Trajan ne renferma pas dans Rome une munificence ſi louable, il l'étendit à toutes les villes de l'Italie. (*a*) *Dio.*

Pendant qu'il répandoit ainſi ſes

(*a*) Ut jam inde ab infantia te parentem publicum munere educationis experirentur; creſcerent de tuo qui creſcerent tibi, alimentiſque tuis ad ſtipendia tua pervenirent, tantumque omnes uni tibi quantum parentibus ſuis quiſque deberet.

* *On a trouvé en* 1747, *à Plaiſance un acte original, gravé ſur une table d'airain, qui atteſte cette libéralité de Trajan, & les fonds aſſignés par lui pour les alimens des enfans de l'un & de l'autre ſexes. Cet acte a été inſéré par Al Terraſſon dans ſon* Hiſtoire de la Juriſprudence Romaine.

bienfaits, infiniment éloigné de retirer d'une main ce qu'il donnoit de l'autre, il diſpenſa même les peuples & les villes des contributions volontaires que les nouveaux empereurs avoient coutume de recevoir de leur part.

Plin. Pan. 41.

Il procure l'abondance dans Rome par la douceur du Gouvernement. 29. 32.

Il ſe fit auſſi un devoir de procurer l'abondance dans Rome & dans l'Italie, ſans néanmoins épuiſer les provinces. Les empereurs avoient toujours eu grande attention à approviſionner leur capitale : mais pour y réuſſir ils employoient ſouvent les enlévemens violens de bleds, les extorſions, les vexations. La voie dont ſe ſervit Trajan fut la douceur du Gouvernement. Il donna une liberté entiere à un commerce ſi néceſſaire. Les peuples des provinces trouvoient leur avantage à apporter leurs bleds en Italie : le fiſc les payoit avec fidélité. Ainſi (*a*) l'abondance régnoit dans Rome, & la diſette ne ſe faiſoit ſentir en aucun endroit. Trajan prit des meſures, & fit des établiſſemens qui tendoient à perpétuer ce bien ſi déſirable aux peuples, & ſi néceſſaire à la tranquillité de l'Etat.

Vict.

(*a*) Inde hìc ſatietas, nec fames uſquam.

La ville de Rome étoit ſi abondamment pourvûe, qu'elle devint la reſſource de l'Egypte affligée de la famine. Cette riche & fertile contrée nourriſſoit ordinairement en grande partie la capitale de l'univers. Mais la crûe du Nil ne s'étant point portée à la hauteur convenable, l'Egypte fut frappée de ſtérilité. Elle implora le ſecours de Rome, à qui elle avoit été juſqu'alors ſi utile : & Rome, par la ſage prévoyance de Trajan, ſe trouva en état de lui rendre le ſervice qu'elle étoit accoutumée d'en tirer elle-même tous les ans.

Attention de Trajan à remédier à differentes calamités.

Trajan eut la même attention à remédier à toutes les calamités qui arriverent ſous ſon regne. Rome ſouffrit une violente inondation du Tibre, & pluſieurs incendies, dans l'un deſquels fut brûlé le palais d'or de Néron. Il y eut en différentes provinces des tremblemens de terre, des diſettes, des maladies contagieuſes. La bonté du prince apporta à chaque plaie les ſoulagemens convenables. Pour prévenir, s'il étoit poſſible, la chûte des maiſons dans les ſecouſſes des tremblemens de terre, & diminuer les frais des réparations, il défendit qu'on leur donnât

Vict. Epit. & Euſeb. Chron.

plus de ſoixante pieds de hauteur.

Il purge Rome de la race des Délateurs. *Plin. Pan.* 94. 95.

Les délateurs avoient régné ſous Domitien, & la facilité exceſſive de Nerva l'avoit empêché de pouſſer contre eux la ſévérité auſſi loin que l'exigeoit la grandeur de leurs forfaits. Trajan ſuppléa à ce qu'auroit dû faire ſon prédéceſſeur, & il purgea Rome de toute cette race malfaiſante, qu'il fit embarquer ſur des vaiſſeaux, & tranſporter dans les mêmes isles déſertes, où tant d'innocens à leur pourſuite avoient été confinés. Si nous nous en rapportions aux expreſſions de Pline, il ſembleroit que cette flotte odieuſe eût été livrée à la merci des vents & des tempêtes. C'eſt apparemment un tour oratoire, qui, apprécié à ſa juſte valeur, ſignifie que l'on n'attendit pas la ſaiſon favorable pour mettre en mer des criminels ſi déteſtés, & que l'on étoit diſpoſé, s'ils périſſoient dans le trajet, à ſe conſoler aiſément d'une ſemblable perte.

A cet exemple ſi redoutable pour les délateurs à venir, Trajan ajouta une ordonnance ſévere, qui enchériſſoit ſur celles de Tite & de Nerva, & qui prononçoit des peines plus rigoureuſes contre ceux qui ſeroient

convaincus d'avoir accuſé injuſtement. Les délateurs, comme je l'ai obſervé ailleurs, étoient un mal qui naiſſoit de la diſpoſition des loix romaines, ſelon leſquelles il étoit permis à tout citoyen de ſe porter pour accuſateur en matiere criminelle. L'uſage de la partie publique dans les tribunaux n'étoit point connu. Il falloit donc laiſſer aux particuliers la liberté d'accuſer. Mais Trajan prit toutes les précautions poſſibles pour prévenir les accuſations injuſtes & tyranniques.

Il eſt attentif à empêcher l'abus des droits du Fiſc. *Plin. Pan.* 36.

Les droits du fiſc y ſervoient ſouvent d'occaſion. Les délateurs affectoient de faire valoir ces droits & de les étendre, pour avoir lieu ſous ce prétexte ſpécieux de ſatisfaire leur cupidité. Trajan, (*a*) ennemi de toutes flatteries, ſe tenoit particuliérement en garde contre celles qui ſe couvroient d'un zele faux pour ſes intérêts. Il n'abolit point ſans doute les redevances qui lui appartenoient légitimement, mais il empêcha qu'on n'en prît occaſion de vexer les citoyens. Les tribunaux étoient ouverts à qui-

(*a*) Ad tuas aures, quum ceteris omnibus tum maximè avaris adulationibus obſtructus eſt aditus. *Plin. Pan.* 41.

conque croyoit avoir à ſe plaindre des agens & des intendans de l'empereur: & le (*a*) fiſc, dont la cauſe n'eſt jamais mauvaiſe, dit Pline, que ſous un bon prince, perdoit ſouvent ſon procès.

Vict. Epit. in Juliano. On rapporte que Plotine ſa femme l'aida à conſerver ſa gloire exempte de toute tache ſur ce point. Pline aſſûre que les intendans choiſis par Trajan étoient ſi gens de bien, que dans les affaires qui regardoient les droits du prince, ſouvent les particuliers ne demandoient point d'autres juges. Mais un bon prince peut être trompé. Les diſtractions cauſées par les autres ſoins du Gouvernement, la pente même à la facilité & à l'indulgence donne lieu aux méchans d'obtenir, contre l'intention du ſouverain, des places deſtinées à la vertu, & d'abuſer du pouvoir qu'ils ſe trouvent avoir en main. Le cas, dit-on, arriva ſous Trajan: & quelques-uns de ſes intendans tourmenterent les provinces par des rapines odieuſes. Averti par Plotine, il punit les coupables, & il tint la main à prévenir dans la ſuite de pareils inconvéniens. Il avoit

(*a*) Sæpius vincitur Fiſcus, cujus mala cauſa nunquam eſt, niſi ſub bono Principe.

coutume de dire, que le fiſc eſt dans l'Etat (*a*) ce qu'eſt dans le corps humain la rate *, qui ne peut croître ſans que les autres membres en ſouffrent & tombent dans l'amaigriſſement.

Il modere l'impoſition du vingtieme

Trajan ne craignit pas même de faire bréche à ſes revenus, en appoſant de nouvelles reſtrictions au droit de vingtieme ſur les ſucceſſions collatérales, établi par Auguſte, & déja modéré par Nerva : & il voulut même que ſon ordonnance eût un effet rétroactif par rapport aux degrés de parenté qu'elle affranchiſſoit de cette impoſition, & que ceux qui ſe trouvant dans le cas de la nouvelle exemption n'auroient pas encore payé, ne pûſſent y être aſſujettis. *Plin. Pan.* 37. 40.

Ce qui eſt bien remarquable, c'eſt qu'après toutes ces libéralités de différentes eſpeces que je viens de rapporter, Trajan ſe trouvoit dans l'abondance. La frugalité, la bonne économie, la modeſtie du prince ſuffiſoit ſeule, comme Pline a ſoin de l'obſerver, pour ſuppléer à la diminution de

(*a*) Ut Fiſcum lienem vocaret, quòd eo creſcente artus reliqui tabeſcunt.

* *Je ne ſais ſi ce que Trajan dit ici de la rate eſt fondé en expérience. Il ſuffit que telle fût alors l'opinion commune.*

ſes revenus, & pour faire face à toutes les dépenſes qu'exigeoit de lui ſon inclination à ſoulager les peuples & à les combler de ſes bienfaits.

Le mérite conſidéré et honoré par Trajan.

Il n'eſt pas beſoin de dire que ſous un ſi bon prince les accuſations de prétendus crimes de léſe-majeſté ne furent point écoutées. On étoit même délivré de toute crainte à cet égard. On ne (a) faiſoit plus conſiſter la ſageſſe à ſe laiſſer oublier, & à enſevelir ſes talens dans les ténebres. Le mérite oſoit ſe montrer, & au lieu d'attirer des périls & des diſgraces, il étoit récompenſé & honoré. Trajan aimoit dans les citoyens la fermeté & l'élévation d'ame. Loin d'humilier & d'abattre les courages vigoureux, il ſe faiſoit un devoir de nourrir en eux la nobleſſe & la généroſité des ſentimens. C'étoit à eux qu'il donnoit les charges, les ſacerdoces, les gouvernemens de provinces : c'étoit pour eux qu'il prodiguoit les témoignages de ſon eſtime & de ſon

Plin. 42. 44.

(a) Salva eſt omnibus vita, & dignitas vitæ : nec jam conſideratus & ſapiens, qui ætatem in tenebris agit. . . . . Amas conſtantiam civium, rectoſque ac vividos animos non, ut alii, contundis ac deprimis, ſed foves & attollis. . . . His honores, his ſacerdotia, his provincias offers : hi amicitiâ tuâ, hi judicio florent. *Plin.* 44.

amitié.

amitié. Il penſoit (*a*) avec raiſon que de même qu'il n'y avoit rien de plus différent que le deſpotiſme & la puiſſance d'un empereur, auſſi nuls caracteres n'étoient plus diſpoſés à aimer leur prince, que ceux qui ſouffroient le plus patiemment la ſervitude.

Il n'ouvroit donc point ſon cœur aux ſoupçons, aux craintes, aux ombrages. Sa vertu lui répondoit de la fidélité de ceux qui devoient lui obéir. Il prouva bien cette noble confiance, lorſque mettant Sabaranus en poſſeſſion de la charge de préfet du Prétoire, il lui dit en lui donnant l'épée qui étoit la marque de ſa dignité: « (*b*) Je » vous confie cette épée pour l'em» ployer à me défendre, ſi je gouverne » bien; ou contre moi, ſi je me con» duis mal ». Parole magnanime, mais d'ailleurs propre à autoriſer l'idée que nous avons donnée du gouvernement de Rome ſous les empereurs, & à faire connoître que la conſtitution de l'état étoit toujours républicaine au fond, & que la dignité impériale doit

Mot célébre de Trajan à ſon préfet du Prétoire. *Plin.* 67. *Dio. Vict.*

(*a*) Scis, ut ſunt diverſa naturâ dominatio & principatus, ita non aliis eſſe principem gratiorem, quàm qui maximè dominum graventur. *Plin.* 45.

(*b*) Tibi iſtum ad munimentum meî committo, ſi rectè agam: ſin aliter, in me magis. *Vict.*

être regardée comme une ſimple magiſtrature, comptable envers la république.

Ses ſentimens pendant qu'il étoit particulier, furent la régle de ſa conduite lorſqu'il ſe vit empereur. *Plin.*

Trajan avoit eu dans la tyrannie de Domitien une bonne leçon, dont ſa modération étoit en partie l'effet & le fruit. « Vous (*a*) avez vécu avec nous » lui dit ſon panégyriſte : vous avez » couru des riſques, reſſenti des allarmes : telle étoit alors la condition » du mérite & de la vertu. Vous ſavez » & vous avez éprouvé combien déteſtent les mauvais princes ceux même qui les rendent mauvais : vous » vous ſouvenez des ſouhaits & des » plaintes que vous partagiez alors » avec nous : & maintenant que vous » êtes empereur, vous vous conduiſez » par les ſentimens que vous avez » pris n'étant que particulier. »

Pline en parlant ainſi ne faiſoit que répéter le langage de Trajan lui-même, qui, lorſqu'on lui reprochoit de ne pas aſſez conſerver une prétendue dignité dans ſa conduite, de deſcendre

(*a*) Vixiſti nobiſcum, periclitatus es, timuiſti : quæ tunc erat innocentium vita. Scis & expertus es quanto opere deteſtentur malos principes, etiam qui malos faciunt. Meminiſti, quæ optare nobiſcum, quæ fis queri ſolitus. Nam privato judicio principem geris. *Plin.*

à une trop grande familiarité, répondoit : « (a) Tels que j'ai souhaité dans » l'état de particulier que les empe- » reurs fussent à mon égard, tel, de- » venu empereur, je veux être à l'é- » gard des particuliers. » En effet, suivant l'exemple d'Auguste, il visitoit ses amis, sains & malades ; s'ils célébroient chez eux quelque fête domestique, il venoit se ranger parmi les convives ; il prenoit place souvent dans leurs voitures. Il se sentoit assez de mérite réel, pour n'avoir pas besoin de le rehausser par le faste.

Il (b) avoit des amis : parce qu'il étoit ami lui-même au sens le plus exact ; & il prenoit en eux une entiere confiance. On avoit voulu lui rendre suspect Licinius Sura, qui lui étoit très-attaché ; & qui paroît même avoir contribué à le faire adopter par Nerva. Trajan alla souper chez Sura : en entrant dans la maison, il renvoya toute sa garde : il employa le ministere du chirurgien de ce sénateur pour quelques soins que demandoient ses yeux, il se fit raser par son barbier : & après

Il eut des amis, parce qu'il aimoit lui-même. Sa confiance en Sura. *Plin.* 85. *Dio ap. Val. Vict. Epit.*

(a) Talem se imperatorem esse privatis, quales esse sibi imperatores privatus optasset. *Eutrop.*

(b) Habes amicos, quia amicus ipse es. *Plin.*

avoir pris le bain & ſoupé, il dit le lendemain à ceux qui avoient tenté de faire naître dans ſon eſprit des ombrages, « Si Sura eût eu deſſein de me » tuer, il l'auroit fait hier. »

C'eſt ainſi que Trajan ſe rendoit digne d'être aimé de cœur & d'affection. Il ſavoit (*a*) que l'amour ne ſe commande pas, & qu'il ne s'obtient que par l'amour. « Un prince, dit Pline, » peut être haï de quelques-uns, ſans » haïr lui-même, mais s'il n'aime il » ne peut être aimé. » Bien loin de craindre de s'avilir par l'amitié, Trajan ne connoiſſoit rien de bas pour un ſouverain que de haïr. Aimer lui étoit auſſi doux que d'être aimé.

Dio. L'hiſtoire compte pour les principaux de ſes amis Sura, dont je viens de parler, Soſſius Sénécion, à qui Plutarque adreſſe pluſieurs de ſes traités moraux, Cornélius Palma, & Celſus. Trajan leur fit à tous dreſſer des ſtatues, & il honora la mémoire de Sura, qui mourut avant lui, par de ma-

Vict. uterque

(*a*) Neque enim, ut alia ſubjectis, ita amor imperatur,... Poteſt fortaſſe Princeps iniquè, poteſt tamen odio eſſe nonnullis, etiam ſi ipſe non oderit: amari, niſi ipſe amet: non poteſt.... Placeat tibi ſemper hæc ſecta, nec unquam perſuadeatur humile eſſe principi, niſi odiſſe. *Plin.*

gnifiques funérailles, & par un monument qu'il conſacra à ſon nom. Il conſtruiſit des bains qu'il fit appeller les *bains de Sura*.

Il aimoit ſes amis pour eux-mêmes, & ſans intérêt propre, n'exigeant point leurs ſervices, & ſe faiſant une loi de leur laiſſer la liberté, ſoit de demeurer auprès de ſa perſonne, ſoit de ſe retirer de la cour, s'ils préféroient le repos. C'eſt de quoi Pline nous fournit un exemple remarquable. Un préfet du Prétoire, qui avoit été mis en place par Trajan, ſans avoir déſiré ni recherché cet emploi, s'en dégoûta bientôt, & demanda la permiſſion de le quitter, & d'aller paſſer le reſte de ſes jours à ſa campagne. L'empereur eût bien ſouhaité le retenir: mais il ne voulut point lui impoſer de néceſſité. Il céda à ſes inſtances ſans ceſſer de l'aimer. Il l'accompagna juſques ſur le rivage de la mer: il l'embraſſa tendrement au moment de la ſéparation, & en l'invitant à revenir il lui permit de s'en aller.

Il aimoit ſes amis ſans intérêt. *Plin.* 86. 87.

Ses bontés ne ſe faiſoient pas ſentir à ſes ſeuls amis. Elles éclatoient dans la facilité de ſes audiences auxquelles il admettoit tout le monde indiffé-

Facilité de ſes audiences. 47-49.

remment, Nulle place publique, nul temple n'étoit plus ouvert ni plus acceſſible que le palais de Trajan. Nerva avoit fait mettre ſur le frontiſpice du palais impérial cette inſcription, PALAIS PUBLIC. Trajan rempliſſoit toute l'étendue de ce terme. Il ſembloit que la demeure du prince fût la demeure de tous les citoyens. On n'y trouvoit nulle porte fermée, on n'y trouvoit nul rebut, nulle difficulté de la part des gardes. Tout y étoit modeſte & tranquille, comme dans une maiſon privée. Trajan faiſoit accueil à tous, écoutoit tous ceux qui ſe préſentoient. Humain, affable, occupé des affaires dont on venoit lui parler, comme s'il n'en eût eu aucune autre, il ſe prêtoit même aux converſations familieres de ceux qui n'avoient point d'affaire à lui communiquer. On avoit pleine liberté de venir lui rendre des devoirs, pleine liberté de s'abſenter. Vivant ainſi au milieu de ſes citoyens comme un pere au milieu de ſes enfans, il trouvoit dans l'amour des peuples une ſûreté, que les gardes redoublées, la terreur & la cruauté n'avoient pû procurer à Domitien. Oui, dit Pline, nous apprenons par

expérience, (*a*) que la meilleure défense d'un prince est sa bonté & sa vertu. Nulle citadelle, nul rempart plus invincible, que de n'avoir besoin ni de citadelle ni de rempart. En vain s'environnera d'une garde redoutable celui qui ne sera point gardé par l'affection des siens. Les armes irritent & provoquent les armes.

Gaieté familiere dans ses repas.

Trajan savoit goûter les douceurs de la société, & elles étoient l'assaisonnement de ses repas. Il avoit toujours à sa table quelques-uns des premiers & des plus vertueux citoyens. La liberté & même l'enjouement, régnoient dans ses entretiens. Il attaquoit, il répondoit. On n'admiroit point la vaisselle d'or & d'argent, ni la variété des mets, & la finesse des ragoûts. Une gaieté aimable, des propos familiers, quelquefois roulant sur des matieres de littérature, faisoient de la table de Trajan un vrai & agréable délassement & pour l'empereur & pour ses convives.

(*a*) Discimus experimento fidelissimam esse custodiam principis ipsius innocentiam. Hæc arx inaccessa, hoc inexpugnabile munimentum munimento non egere. Frustra se terre succinxerit, qui septus caritate non fuerit: armis enim arma irritantur.

Son goût pour la chaſſe. 81-82.

En général les manieres de Trajan étoient ſimples, & ſes divertiſſemens portoient ce caractere de ſimplicité. Il aimoit la chaſſe, & il s'y exerçoit ſans faſte & ſans molleſſe, allant lui-même lancer la bête, & la pourſuivant à travers monts & vallées. S'il faiſoit quelque promenade ſur mer, il obſervoit la manœuvre, il s'y aſſocioit lui-même, & manioit la rame, quand il s'agiſſoit de vaincre la violence des vents & des flots. Je ne me laſſe point d'employer ce que je trouve de plus beau dans les réflexions de Pline. Voici de quelle maniere il raiſonne ſur la nature des amuſemens de Trajan. « (a) Il » eſt, dit-il, des plaiſirs qui rendent » témoignage à l'intégrité des mœurs » & à la tempérance de celui qui les » goûte. Quel eſt l'homme dont les » occupations n'aient pas au moins » une apparence de ſérieux ? Le loiſir » nous décéle. L'exercice de la chaſſe, » tout militaire, fait honneur à un » prince, dont (b) les délaſſemens ne

(a) Sunt voluptates quibus optimè de cujuſque gravitate, ſanctitate, temperantiâ creditur. Nam quis adeo diſſolutus, cujus non occupationibus aliqua ſpecies ſeveritatis inſideat. Otio prodimur. *Plin.* 82.

(b) Inſtar refectionis exiſtimas mutationem laboris. 81.

» ſont qu'un changement de travail.
» Ce (a) n'eſt pas, ajoûte Pline, que le
» ſoin d'endurcir le corps & de le ren-
» dre robuſte, doive être regardé par
» lui-même comme digne de grands
» éloges. Mais ſi ce corps plein de vi-
» gueur eſt gouverné par un ame en-
» core plus vigoureuſe, ſi à la force
» extérieure on joint un courage qui
» ne ſe laiſſe point énerver, ni amollir
» par les faveurs de la fortune & par
» les voluptés qui environnent le trô-
» ne, c'eſt alors que je louerai un
» exercice où la fatigue plaît, & qui
» fait acheter l'accroiſſement des for-
» ces par des courſes laborieuſes. »

Fruits du bon exemple du prince. *Plin.* 83.84.

L'exemple des vertus de Trajan influa d'abord ſur ſa famille. Sa femme & ſa ſœur imitoient ſa modeſtie : elles vivoient dans une parfaite union, & le rendoient auſſi heureux dans ſon domeſtique, qu'il étoit grand au dehors. Au moins c'eſt ainſi qu'en parle Pline, dont peut-être les éloges ſouffrent

(a) Nec verò laudaverim per ſe magnopere duritiam corporis & lacertorum. Sed ſi, his validior toto corpore animus imperitet, quem non fortunæ indulgentia molliat, non copiæ principales ad ſegnitiem luxumque detorqueant, tunc ego.... lætum opere corpus, & creſcentia laboribus membra mirabor. 82.

ici quelque reſtriction. Car la protection conſtante que Plotine accorda à Adrien contre l'inclination de Trajan, & la manœuvre qu'elle joua pour élever le même Adrien à l'empire, ne donnent pas une fort bonne idée de la déférence de cette impératrice pour les volontés de ſon époux.

Mais rien ne nous empêche d'ajouter foi au témoignage de Pline, lorſ-
1435. qu'il aſſure que les mœurs publiques ſe réformerent ſur celles du prince, & que ſous un empereur ſi vertueux on eut honte d'aimer le vice. » Telle eſt, » dit-il, la (a) force de l'exemple du ſou» verain. Nous ſommes une cire molle » entre les mains: nous le ſuivons par » tout où il nous mène. Car nous vou» lons mériter ſon affection & ſon eſ» time: & c'eſt de quoi ne peuvent ſe » flatter ceux qui ne lui reſſemblent » pas. Ajoutez le puiſſant motif des » récompenſes. En effet la vertu ou le » vice (b) récompenſé font les bons ou » les mauvais. Peu d'hommes ont l'a» me aſſez élevée pour aimer le bien

(a) Flexibiles quamcumque in partem ducimur à principe, atque, ut ita dicam, ſequaces ſumus. Huic enim cari, huic probati eſſe cupimus: quod fruſtrà ſperaverunt diſſimiles. 45.

(b) Præmia bonorum malorumque bonos ac

» en lui-même, & pour ne pas ſe dé-
» cider entre la vertu & ſon contraire
» ſuivant le ſuccès. Le très-grand nom-
» bre eſt de ceux qui voyant le prix du
» travail s'accorder à la nonchalance,
» & la folie de la débauche emporter
» les honneurs dûs à la ſageſſe & à la
» bonne conduite veulent parvenir
» par les voies qui réuſſiſſent aux au-
» tres, & imitent les vices honorés.
» Et réciproquement lorſque la vertu
» attire la faveur du prince, & les
» graces qui en ſont les ſuites, ſon éclat
» naturel, ſecondé par la récompenſe,
» reprend ſes droits ſur les cœurs. »

La multitude même ſe montra docile aux leçons de vertu que Trajan lui préſentoit. On ſait quel étoit l'enthouſiaſme du peuple pour le jeu des pantomimes. Domitien les avoit chaſſés : Nerva avoit été forcé de les rétablir. Le peuple demanda à Trajan la ſuppreſſion d'un ſpectacle enchanteur, qui réuniſſoit tous les attraits du vice. Ainſi ce prince eut la gloire de réfor-

Le peuple lui demande l'expulſion des pantomimes. 46.

malos faciunt. Pauci adeo ingenio valent, ut non turpe honeſtumque, prout bene aut ſecus ceſſit, expetant fugiantve. Cæteri, ubi laboris i[illegible] tiæ, vigilantiæ ſomno, frugalitatis luxuriæ merces datur, eadem iſta, quibus alios artibus aſſecutos vident, conſectantur. 44.

mer un abus pernicieux, ſur la priere de ceux même qui en avoient toujours été les protecteurs : & au lieu d'y employer la crainte (*a*), guide infidéle dans la route du devoir, il laiſſoit à ceux qu'il amenoit au bien l'honneur de paroître s'y être portés de leur propre mouvement.

Combats Gymniques ſupprimés à Vienne. *Plin. ep. lib. 22.*

L'heureuſe influence de l'exemple de la capitale s'étendit aux provinces. Le premier magiſtrat de Vienne en Gaule, nommé Trébonius Rufinus, ſupprima par une ordonnance des combats Gymniques qu'un citoyen de la ville avoit fondés par ſon teſtament. L'affaire excita une conteſtation, & fut portée au tribunal de Trajan, qui la jugea aſſiſté d'un conſeil choiſi. Pline en étoit. Après que Trébonius eut plaidé lui-même ſa cauſe, on alla aux voix, & Junius Mauricus opina pour confirmer la ſuppreſſion ordonnée par le magiſtrat de Vienne, & il ajouta : « Plût aux Dieux, que l'on » pût auſſi abolir les mêmes ſpectacles » dans Rome ! » Son avis paſſa, & les combats Gymniques de Vienne demeurerent ſupprimés.

(*a*) Infidelis recti magiſter eſt metus. 45.

Trajan protége les lettres & les beaux arts. *Plin. Pan. 47 Vict. Epit.*

Trajan, ſans être lui-même ſavant, témoigna beaucoup d'eſtime pour les beaux arts, & pour ceux qui en faiſoient profeſſion. Son goût livré aux armes ne lui avoit pas permis de cultiver les lettres. Mais en eſprit ſupérieur, il ne laiſſoit pas de ſentir tout le prix des connoiſſances qu'il ne s'étoit pas trouvé dans le cas d'acquérir. Il les aimoit, il ſe plaiſoit à en entendre parler. Pour en faciliter la propagation, il établit des bibliotheques. Il (*a*) rappella donc à la vie toutes les parties de la littérature qui périſſoient par la perſécution qu'elles avoient ſouffertes ſous Domitien. Il avoit raiſon de protéger l'étude de la ſageſſe, & tous les arts qui perfectionnent l'humanité, puiſqu'il rempliſſoit dans ſa conduite les devoirs qu'ils preſcrivent. Leurs leçons faiſoient ſon éloge, & pour l'honneur qu'ils lui procuroient, il leur devoit l'amour & la protection. *Dio.*

Sa modération à l'égard des poſſeſ-

Pline nous adminiſtre encore pluſieurs autres traits du bon gouverne-

(*a*) Ut ſub te ſpiritum & ſanguinem & patriam receperunt ſtudia, quæ priorum temporum immanitas exſiliis puniebat !... At tu eaſdem artes in complexu, oculis, auribus, habes. Præſtas enim quæcumque præcipiunt : tantùmque illas diligis, quantùm ab illis probaris. 47.

sions des particuliers 50.

ment de Trajan, & je vais le rapporter dans l'ordre selon lequel il le présente. « (a) Vous nous rendez, lui dit-» il, participans de vos biens, de vo-» tre demeure auguste, de votre table: » & en même tems vous voulez que » nous jouissions de la propriété de ce » qui nous appartient. Vous n'enva-» hissez point toutes les possessions des » particuliers, comme ont fait plu-» sieurs de vos prédécesseurs. Césars » voit quelque chose qui n'est point à » lui: & enfin l'état se trouve plus » grand que le domaine du prince. »

Il met en vente, ou donne une grande partie des maisons impériales.

Trajan fit plus. Se trouvant surchargé de cette multitude de maisons de plaisance, de palais, de jardins superbes, que l'avidité des premiers Césars avoit envahis, il en fit mettre en vente une partie, il en donna une autre, ne croyant (b) posséder rien plus réellement que ce qu'il possédoit par ses amis.

Peu curieux de bâtir pour lui, il réserva sa magni-

Si par modestie & par libéralité il se défaisoit d'un grand nombre de bâtimens qui appartenoient à l'empereur,

(a) Quum rebus tuis ut participes fruamur, quæ habemus ipsi quàm propria, quàm nostra sunt? Est quod Cæsar non suum videat, tandemque imperium principi, quàm patrimonium, majus est. 50.

(b) Nihil magis tuum credis, quàm quod per amicos habes.

on conçoit aiſément qu'il étoit peu curieux d'en conſtruire de nouveaux à ſon uſage. Trajan aimoit la magnificence, mais par rapport aux édifices publics. Pline fait mention de portiques, de temples, élevés ou achevés par ſes ordres, d'une augmentation importante faite au cirque, dans laquelle il ne vouloit point ſe dreſſer de loge ſéparée, content d'être aſſis au ſpectacle comme les ſimples citoyens. ficence pour les ouvrages publics. 51.

Dans la ſuite de ſon régne il exécuta de plus grands ouvrages encore. Le plus célébre eſt la nouvelle place qu'il bâtit dans Rome, & qui porta ſon nom. Pour en préparer le ſol, il fallut couper une colline de cent vingt-huit pieds de hauteur. Il l'environna de galeries & de belles maiſons, & il érigea au milieu la fameuſe colonne qui ſubſiſte encore aujourd'hui ſous ſon nom, deſtinée à lui ſervir de tombeau, & dont la hauteur marque, ainſi que le porte l'inſcription, (a) celle à laquelle s'élevoit anciennement le terrein qui a été applani. Cette place & cette colonne ſont les ouvrages qui *Dio.* *Amm. Marc. L. XVI.*

(a) AD DECLARANDUM QUANTÆ ALTITUDINIS MONS ET LOCUS TANTIS OPERIBUS SIT EGESTUS.

frapperent d'une plus grande admiration l'empereur Conſtance, lorſqu'il vint à Rome. Il les trouva inimitables, & déſeſpéra de pouvoir jamais rien faire de pareil.

Vict. En embelliſſant Rome Trajan ne négligea point les provinces. Il y établit diverſes colonies: il tira un grand chemin dans toute la longueur de l'empire d'orient en occident, à travers des nations barbares, depuis le Pont-Euxin juſqu'en Gaule. Il fortifia des camps & des châteaux ſur les frontieres, & dans tous les endroits qui pouvoient en avoir beſoin. En Eſpa-

Ciaccon. de Col. Traj. gne, où il étoit né, un pont ſur le Tage à Alcantara, ouvrage merveilleux, & de grands chemins que tant de ſiécles n'ont pû entiérement détruire, ſont des monumens ſubſiſtans de ſa magnificence. Je parlerai ailleurs du port qu'il conſtruiſit à Civita-Vecchia, & du pont qu'il dreſſa ſur le Danube.

Témoignages ſimples & vrais de la vénération publique envers Trajan. Un prince qui faiſoit ainſi le bonheur de l'univers, en faiſoit pareillement les délices: & la reconnoiſſance publique ſe manifeſtoit envers lui d'une maniere auſſi ſimple que vraie. On

Plin. 52-55. ne lui décernoit point les honneurs divins. Ses ſtatues ne rempliſſoient point

la ville, il n'y en paroiſſoit qu'un petit nombre, & du même métal dont étoient celles des Brutus & des Camilles, de qui il repréſentoit ſi bien les vertus, Ses éloges ne faiſoient point retentir le ſénat, à tems, à contre-tems. Les ſénateurs ne ſe croyoient & n'étoient point obligés, lorſqu'ils opinoient ſur des matieres totalement étrangeres, d'offrir hors de propos leur encens au ſouverain. Ils le louoient quand l'occaſion l'exigeoit, par effuſion de cœur, naïvement, uniment, ſans emphaſe, ſans exagération. La ſincérité de leurs éloges les diſpenſoit du faſte dont la flatterie à beſoin pour couvrir ſes menſonges.

Par cette conduite ils entroient dans les intentions de Trajan, dont la modeſtie refuſoit tous les titres & tous les honneurs qui ſortoient de l'ordre commun. (a) « Vous ſavez, lui dit Pline, » où réſide la vraie gloire d'un mo- » narque, gloire immortelle, & ſur » laquelle ne peuvent rien ni les flam- » mes, ni la durée des ſiecles, ni la ja-

Il les préfére aux honneurs exceſſifs.

(a) Scis ubi vota principis, ubi ſempiterna ſit gloria, ubi ſint honores in quos nihil flammis, nihil ſenectuti, nihil ſucceſſoribus liceat. Arcus enim & ſtatuas, aras etiam templaque demolitur &

» louſe malignité des ſucceſſeurs. Les
» arcs de triomphe, les ſtatues, les au-
» tels & les temples ſont ſujets à périr
» par vétuſté, à tomber dans l'oubli,
» à éprouver la négligence de la poſ-
» térité, & même à réveiller les cen-
» ſures. Mais une ame élevée au-deſſus
» d'une vaine ambition, & qui ſait don-
» ner des bornes & un frein à l'or-
» gueil d'un pouvoir illimité, voilà
» ce qui aſſure des honneurs que le
» tems ne peut flétrir, & auxquels il
» communique au contraire une nou-
» velle fleur & une nouvelle vie. On
» loue plus volontiers un prince qui ſe
» gouverne par ſes maximes, à pro-
» portion qu'on y eſt moins obligé
» par la néceſſité. Ajoûtons que les
» ſouverains ſont certains par leurs
» état d'une renommée qui peut être
» bonne ou mauvaiſe, mais qui ne peut
» finir. Ce qu'ils ont donc à ſouhaiter,
» ce n'eſt pas qu'on ſe ſouvienne d'eux
» à jamais, mais que leur mémoire ſoit

obſcurat oblivio, negligit carpitque poſteritas. Contrà contemptor ambitionis, & infinitæ poteſtatis domitor ac frenator animus ipſâ vetuſtate floreſcit: nec ab ullis magis laudatur, quàm quibus minimè neceſſe eſt. Præterea ut quiſque factus eſt princeps, extemplo fama ejus, incertum bona an mala, cæterùm æterna eſt. Non ergo perpetua principi fama, quæ invitum ma-

» honorée. Or c'eſt ce qu'ils obtien-
» dront par les bienfaits & par la vertu,
» & non par les images & les ſtatues.»

Trajan ne ſouffrit jamais de ſon vivant qu'on lui érigeât des temples. Pour ce qui eſt des trophées, des arcs de triomphe, il ne s'oppoſa point à cette ſorte de monumens lorſqu'il les eut mérités par ſes exploits. On l'a même accuſé de les avoir trop multipliés: & tout le monde ſait la plaiſanterie par laquelle on le comparoit à la Pariétaire, parce que ſon nom, ainſi que cette herbe, s'attachoit à toutes les murailles. Peut-être l'ivreſſe de ſa haute fortune & des proſpérités militaires apporta-t-elle dans la ſuite quelque altération à la noble ſimplicité de ſes premiers ſentimens. Mais dans les commencemens de ſon régne je ne vois rien qui nous empêche de penſer avec Pline, que les témoignages de la vénération publique que lui attira ſa bonté, étoient, non ſeulement dans la vérité, mais ſelon ſon goût, bien au-deſſus des monumens les plus faſtueux.

Amm Marc L. XXVII.

net, ſed bona, concupiſcenda eſt. Ea porrò non imaginibus & ſtatuis, ſed virtute ac meritis propagatur. 55.

On lui donne le surnom d'*Optimus.*

La nation lui donna le surnom d'OPTIMUS, *très bon* : (*a*) surnom nouveau, & dont l'arrogance des précédens empereurs laissoit les prémices à Trajan. Ils avoient été curieux d'accumuler les titres superbes, & ils avoient négligé celui-ci, qui au jugement des justes estimateurs des choses, est sans contredit le plus beau dont puisse être décoré un mortel. Trajan en sentit toute la valeur, & par la continuité d'une bonne conduite soutenue pendant tout le cours de son régne, il s'en montra si digne, qu'il se le rendit propre en quelque façon. Ce nom devint son attribut spécial, son caractere distinctif: *Eutrop.* & dans les tems postérieurs, lorsque l'on prodiguoit aux nouveaux princes les acclamations les plus flatteuses, on leur souhaitoit qu'ils fussent plus heureux qu'Auguste, & meilleurs que Trajan : FELICIOR AUGUSTO, MELIOR TRAJANO.

Tillem. not. 6, sur Trajan Il est probable que l'usage de ce titre pour Trajan ne s'établit que par succession de tems. On peut croire que ce ne fut point une délibération expresse, mais la voix publique qui le

(*a*) Quod peculiare hujus & proprium arrogantia priorum principum fecit.

lui donna d'abord. Il s'accrédita peu à peu, & s'introduiſit par dégrés dans les monumens & dans les actes. Ce n'eſt que vers la fin du régne de cet empereur qu'on le trouve employé communément ſur ſes médailles.

Outre ce titre durable, que l'amour du peuple & du ſénat conſacra à Trajan, ſouvent des acclamations ſubites, & que l'on doit regarder comme l'expreſſion impétueuſe d'une affection qui ne pouvoit ſe contenir, rempliſſoient ce bon prince de joie, & le couronnoient de gloire. On s'écrioit ſouvent en ſa préſence: « Heureux citoyens ! » heureux Empereur ! Puiſſe-t-il renouveller toujours les mêmes traits » de bonté ! Puiſſe-t-il entendre toujours ſortir de notre bouche les mêmes vœux ! » (a) Et à de ſi tendres paroles Trajan rougiſſoit & verſoit des larmes de joie. Car il ſentoit que c'étoit à lui qu'elles s'adreſſoient, & non à ſa fortune.

Acclamations du peuple & du ſénat pleines de tendreſſe & meritées par mille traits de ſageſſe & de bonté.

Plin. Pan. 2.

Ce fut particuliérement à l'occaſion de ſon troiſieme conſulat qu'il mérita ces ſortes d'acclamations, ſi douces

(a) Ad quas ille voces lacrymis ac multo pudore ſuffunditur, Agnoſcit enim ſentitque ſibi, non principi, dici a.

Plin. 59-77. pour un bon prince. Les circonſtances dont il accompagna l'acceptation de cette charge, ſa geſtion, ſa démiſſion préſenta aux Romains des ſujets d'admiration, & des motifs d'attachement.

Et d'abord en conſentant à devenir conſul pour la troiſieme fois, il imita la modeſtie de Nerva, & il communiqua le même honneur à deux particuliers, auxquels il donna pareillement un troiſieme conſulat. Il les fit tous deux ſes collégues. Car il étendit pour lui juſqu'à quatre mois la durée du conſulat, qui pour les autres ſe renfermoit dans la moitié de cet eſpace. L'un d'eux eſt Frontin, ou plus vraiſemblablement Fronto, dont nous avons parlé ſous Nerva. L'autre nous eſt abſolument inconnu. Mais ce que nous ſavons, c'eſt qu'il les choiſit ſur la recommandation de l'eſtime publique, & du cas ſingulier que le ſénat faiſoit de leur mérite. Ils étoient du nombre de ceux que cette compagnie avoit nommés commiſſaires ſous le régne de Nerva, pour aviſer aux moyens de diminuer les dépenſes de l'état. Trajan ſe fit un devoir d'honorer ceux que le ſénat honoroit, & dans le même ordre dans lequel le ſénat les avoit placés.

Tillem. not. 8. ſur Trajan Plin.

Pline tire avec raiſon de cette circonſtance un ſujet d'éloge pour ſon prince, & il (*a*) l'exhorte à ſuivre toujours le même plan. « Jugez de nous, » lui dit-il, par la renommée : qu'elle » ſeule fixe vos regards & votre attention. Ne prêtez point l'oreille aux » rapports ſecrets, aux délations ſourdes, qui ne tendent à perſonne des » piéges plus dangereux, qu'à ceux » qui les écoutent. Il eſt plus ſûr de ſe » régler ſur le témoignage de tous, » que ſur celui d'un ſeul. Dans ces » confidences particulieres & myſté- » rieuſes un ſeul peut tromper & être » trompé. Mais jamais perſonne n'en » a impoſé à tous : jamais le rapport » de tous n'a trompé perſonne. »

Trajan déterminé à recevoir le conſulat, ne ſe diſpenſa d'aucune partie du cérémonial uſité alors par rapport aux candidats. Le peuple avoit encore quelque part dans les élections des magiſtrats, au moins pour la forme.

(*a*) Perſta, Cæſar, in iſta ratione propoſiti, taleſque non crede, qualis fama cujuſque eſt : huic aures, huic oculos intende. Ne reſpexeris clandeſtinas exiſtimationes, nulliſque magis quàm audientibus inſidiantes ſuſurros. Melius omnibus quàm ſingulis creditur. Singuli enim decipere & decipi poſſunt. Nemo omnes, neminem omnes fefellerunt. 62.

L'empereur ſe tranſporta au champ de Mars, & tranquille au milieu de l'aſſemblée il attendit, comme les autres aſpirans, ſa nomination.

A ce grand trait de modération Trajan en ajoûta auſſi-tôt un autre encore plus ſignalé. Dès qu'il fut nommé, il alla ſe préſenter au conſul qui avoit préſidé à l'aſſemblée, pour prêter le même ſerment que prêtoient en pareil cas les particuliers. Il étoit debout, & le conſul aſſis lui dicta la formule du ſerment dont l'empereur répéta toutes les paroles. Conſéquent dans ſes principes il monta, ou le même jour, ou lorſqu'il prit poſſeſſion du conſulat, à la tribune aux harangues, & jura l'obſervation des loix. Il fit une ſemblable demarche lorſqu'il ſortit de charge. Il reparut ſur la tribune, dédaignée depuis ſi long-tems par ſes prédéceſſeurs, il jura qu'il n'avoit rien fait contre les loix.

Je ne ſais ſi jamais aucun empereur, ſoit avant, ſoit après Trajan, s'eſt ſoumis à tout ce cérémonial. Mais il réſulte de ſa conduite ce que j'ai déja obſervé ailleurs, qu'il regardoit la république comme toujours ſubſiſtante; qu'il s'en croyoit, non le maître, mais le

le chef & le premier Magiſtrat ; & qu'il étoit perſuadé que la plénitude de la puiſſance ne réſidoit pas en lui, mais dans le corps de l'Etat.

C'eſt ce qu'expriment encore les termes de la harangue qu'il prononça dans le ſénat, le premier janvier. Il exhorta la compagnie à rentrer en jouiſſance de la liberté, à prendre ſoin de l'empire comme d'un bien commun, à veiller à l'utilité publique. Ce langage étoit uſité dans la bouche des empereurs ; mais de la part de Trajan il paſſa pour ſincere.

Ce qui n'étoit point du tout uſité, An. R. 851. c'eſt la formule dans laquelle il voulut que fuſſent conçûs les vœux que la République fit pour le trois janvier, ſuivant une coutume établie depuis Auguſte. Il appoſa lui-même aux vœux pour ſa conſervation & ſa proſpérité cette condition : (a) *Suppoſé qu'il gouverne bien, et pour l'avantage de tous, les affaires de la République.* C'étoit ſe rendre extrêmement populaire, & en même-tems ſe montrer bien ſûr de ſoi, que de ne deſirer la prolongation de ſes jours, que dépendamment du ſalut

(a) *Si bene Rempublicam & ex utilitate omnium regerit.* 67 & 68.

de la République ; & de ne point ſouffrir que l'on formât pour lui des vœux qui n'euſſent pour objet l'utilité de ceux qui les faiſoient.

Vint enſuite le jour de la déſignation des magiſtrats inférieurs aux conſuls, c'eſt-à-dire, préteurs, édiles, queſteurs, &c. Car c'eſt ainſi, je penſe, qu'il faut entendre les expreſſions générales de Pline, qui parlant de choſes très-connues de ſes auditeurs, n'a pas eu beſoin de s'expliquer d'une façon préciſe & déterminée. Cette nomination ſe faiſoit par les ſuffrages du ſénat, & Trajan y préſidoit comme conſul. On conçoit aiſément qu'une élection, à laquelle on procédoit ſous la préſidence de l'empereur, dépendoit principalement & preſque uniquement de lui. Mais Trajan déclara aux candidats, qu'ils ne devoient eſpérer du prince les honneurs qu'ils deſiroient, qu'autant qu'ils les auroient demandés au ſénat, & obtenus par les ſuffrages de cette auguſte compagnie, pour laquelle il les exhorta d'imiter ſon reſpect.

Dans le choix entre les candidats, il conſidéroit beaucoup la nobleſſe des ancêtres. S'il reſtoit encore quelques

rejettons de ces anciennes familles, que les Céſars travailloient depuis ſi long-tems à détruire ; il les encourageoit, il prenoit plaiſir à les élever, & par un déſintéreſſement bien louable, il honoroit en eux un avantage qu'il n'avoit pas lui-même. Il avoit auſſi beaucoup d'égard aux ſervices précédens : la bonne conduite dans une charge inférieure étoit la meilleure recommandation auprès de lui pour monter à un degré plus haut. Il peſoit les témoignages rendus aux candidats par des gens d'honneur & de probité. Il n'omettoit rien de ce qui pouvoit l'aider à découvrir le mérite, & à le mettre en place : le tout, ſans employer la puiſſance impériale, agiſſant preſque comme un ſimple ſénateur ; & donnant le ton par ſon exemple plus que par ſon autorité. Ceux qui ſe voyoient nommés d'une façon ſi honorable, étoient ſans doute bien ſatisfaits : mais Trajan avoit l'art de ne point renvoyer mécontens ceux mêmes qui n'avoient pû être placés. (a) Les premiers ſe retiroient comblés de joie, les autres conſolés par l'eſpérance.

(a) Alii cum lætitia, alii cum ſpe receſſerunt. Multis gratulandum, nemo conſolandus fuit. 69.

Ce n'eſt pas tout encore. A meſure que chaque candidat avoit été nommé pour la charge qu'il demandoit, Trajan le félicitoit avec la familiarité d'un ami. Il deſcendoit de ſa chaiſe curule pour aller au devant de lui & l'embraſſer : en ſorte que l'empereur & le candidat ſe trouvoient de niveau ; & le ſénat, témoin autrefois de l'orgueil dédaigneux de Domitien, qui à peine préſentoit ſa main à baiſer aux premieres perſonnes de l'Etat, voyoit avec raviſſement l'inégalité diſparoître entre celui qui donnoit la charge, & celui qui la recevoit. (*a*) Le ſénat ne fut pas maître de ſes tranſports. On s'écria de toutes les parties de la ſalle d'aſſemblée : *Vous en êtes d'autant plus grand, d'autant plus digne de nos respects.* Et rien n'étoit plus vrai. « Qui eſt au faîte de la grandeur, » dit Pline, ne peut plus croître qu'en » s'abaiſſant par bonté. Et la majeſté » de ſon rang ne court aucun riſque. » Nul danger n'eſt moins à craindre

(*a*) Quod factum tuum à cuncto ſenatu quàm verâ acclamatione celebratum eſt ! *Tanto major ! tanto auguſtior !* Nam cui nihil ad augendum faſtigium ſupereſt, hic uno modo creſcere poteſt, ſi ſe ipſe ſubmittat : ſecurus magnitudinis ſuæ. Neque enim ab ullo periculo fortuna Principum longiùs abeſt, quàm humilitatis. 71.

» pour un ſouverain, que celui de » l'aviliſſement. „

Trajan le craignoit ſi peu, ce danger, que dans (*a*) la priere par laquelle il avoit commencé, ſelon l'uſage, l'aſſemblée des élections, il n'avoit point fait difficulté de ſe mettre au troiſieme rang: " Je demande aux Dieux, avoit-„ il dit, que les différens choix qui „ vont ſe faire, tournent à votre avan-„ tage, à celui de la République, & „ au mien. „ Et il ajoûta aux vœux qui faiſoient la clôture de la cérémonie, ces paroles non moins pleines de modeſtie, quoiqu'elles exprimaſſent en même-tems une juſte confiance en ſa vertu : " (*b*) Puiſſent les Dieux exau-„ cer mes prieres, autant & à propor-„ tion que je continuerai de mériter „ votre eſtime. „

Le ſénat répondit à ces admirables ſouhaits par des acclamations de tendreſſe. " Heureux (*c*) prince ! s'écrioit-„ on : ne doutez pas que vous ne ſoyez „ aimé de nous à jamais. Croyez-en

(*a*) Precatus es, ut illa ipſa ordinatio comitiorum *bene ac feliciter eveniret nobis, Reipublicæ, tibi.* 72.

(*b*) *Ut ita precibus tuis Dii annuerunt, ſi judicium noſtrum meteri perſeveraſſes.* Ibid.

(*c*) *O te felicem !* . . . . . *Crede nobis, crede tibi* . . . Precati ſumus, *ut ſic te*

» notre témoignage, croyez-en celui
» que vous rend votre propre vertu.
» Que nous ſommes heureux nous-
» mêmes ! Puiſſent les Dieux nous
» aimer, puiſſent-ils aimer notre prin-
» ce, comme notre prince nous aime ! »

L'uſage de ces ſortes d'acclamations ſubſiſtoit depuis long-tems, comme je *T. III. p.* 204. l'ai obſervé ailleurs. Mais ce n'étoient communément que des paroles en l'air, qui ne partoient point du cœur, & qu'extorquoit la néceſſité des circonſtances. Auſſi ne s'embarraſſoit-on nullement d'en perpétuer le ſouvenir, & elles périſſoient en naiſſant. Celles dont une affection ſincere honoroit Trajan ne méritoient pas d'être traitées avec cette indifférence. Le ſénat ordonna, après avoir obtenu avec beaucoup de peine le conſentement du prince, qu'elles fuſſent gravées ſur le bronze, afin qu'elles piquaſſent l'émulation des empereurs qui lui ſuccéderoient, & qu'elles leur appriſſent à diſcerner les expreſſions du cœur d'avec la flatterie.

Dans les autres fonctions du conſulat, Trajan ſe montra toujours le

amarent Dii, quemadmodum tu nos; .... ut nos ſic amarent Dii, quomodo tu. .... O nos felices! 74.

même. Il n'en regarda aucune comme au-dessous de lui. Il les remplit toutes avec la même assiduité & la même exactitude que s'il n'eût été que consul. Il présidoit aux délibérations du sénat : il montoit sur le tribunal pour rendre la justice à tous ceux qui se présentoient. Il n'offusquoit aucune magistrature, & laissoit à chacune le libre exercice de ses droits. Comme les préteurs avoient toujours été traités de collégues des consuls, Trajan consul les appelloit ses collégues, n'ayant point égard au rang d'empereur qui l'élevoit si fort au-dessus d'eux.

Affaire de Marius Priscus.

L'affaire de Marius Priscus, qui se traita dans le mois de janvier, donna lieu à Trajan de faire preuve d'attention & de patience dans l'exercice du ministere du consulat. Priscus étant proconsul d'Afrique, avoit pillé la province : & il en disconvenoit si peu, qu'il se soumettoit volontairement à la peine portée par la loi contre les concussionnaires, c'est-à-dire, à la restitution de tout ce qu'il avoit enlevé. Mais ce n'étoit pas là son seul crime. Il étoit devenu cruel par avidité, & il ne s'étoit pas fait un scrupule de recevoir de l'argent pour condamner &

Plin. Ep. II. 11. & Pan. 76.

faire périr des innocens. L'énormité de ces derniers forfaits attira la cauſe au jugement du ſénat. Pline & Tacite plaiderent pour les Africains. L'affaire fut diſcutée pendant trois jours conſécutifs : & chaque ſéance dura juſqu'au ſoir. Trajan aſſiſta à tout, ſans ſe rebuter d'une telle longueur, ſans interpoſer ſon autorité pour gêner, en quelque façon que ce pût être, la liberté d'examiner & d'opiner. Sa bonté parut en ce que Pline ayant été obligé de parler pendant cinq heures de ſuite avec beaucoup de contention, l'empereur inquiet ſur le tort que pouvoit porter à une ſanté auſſi délicate que la ſienne cette violente fatigue, le fit avertir pluſieurs fois de ſe ménager. Enfin Priſcus fut condamné à l'exil, qui étoit la plus grande peine qu'impoſaſſent les loix romaines. Mais (*a*) il avoit ſauvé une partie de ſon injuſte butin, & il l'emporta dans le lieu de ſon exil. Là, ſelon l'expreſſion du Satyrique, *il jouit du Ciel même irrité contre lui*, faiſant bonne chere & gran-

(*a*) . . . . . Damnatus inani
Judicio, (quid enim ſalvis infamia nummis?)
Exul ab octava Marius bibit, & fruitur Dis
Iratis : at tu victrix Provincia ploras.
Juven. Sat. I.

de dépenſe, pendant que la province, qui avoit gagné ſon procès, reſtoit gémiſſante & dépouillée.

Affaire de Claſſicus. *Plin. Ep. III. 9.*

Il paroît que l'on doit rapporter à cette même année une autre affaire de même genre, dans laquelle Pline s'employa encore pour venger une province vexée par ſon proconſul. Cecilius Claſſicus, Africain d'origine, avoit traité la Bétique, comme Marius Priſcus, né dans la Bétique, en uſoit dans le même tems à l'égard des Africains. Pline, qui avoit déja ſervi le juſte reſſentiment de cette province contre Bébius Maſſa, ne crut pas pouvoir lui refuſer ſon ſecours dans une nouvelle occaſion où elle en avoit beſoin. Mais Claſſicus fut ſouſtrait au jugement du ſénat par une mort ou naturelle ou volontaire. Ainſi l'accuſateur n'eut à demander contre lui qu'un dédommagement ſur ſes biens en faveur des habitans de la Bétique: & il l'obtint. Il attaqua enſuite ceux qui s'étoient rendus les miniſtres des injuſtices de ce proconſul. Ils étoient en grand nombre, & ils ſe défendirent ſur la prétendue néceſſité pour des provinciaux d'obéir au magiſtrat romain. Leurs excuſes parurent avec rai-

ſon inſuffiſantes : & ils furent condamnés à différentes peines ſelon la diverſité des cas où ils ſe trouvoient. La province avoit impliqué dans l'accuſation la femme & la fille de Claſſicus. Il tomboit quelques ſoupçons ſur la femme, mais il n'y eut rien de prouvé : & elle fut déchargée de l'accuſation. Pour ce qui eſt de la fille, Pline la jugeant innocente, déclara qu'il ne la mettroit point en cauſe, & ne prêteroit point ſon miniſtere à une injuſte perſécution.

Il avoit été chargé de deux affaires contre Priſcus & contre Claſſicus, par délibération du ſénat : & les mêmes arrêts qui condamnoient les coupables furent remplis d'éloges pour le zele, le talent & la probité de l'avocat.

Conſulat & panégyrique de Pline *Plin. Pan.* 90, 93.

Pline fut conſul la même année qu'il plaida ces deux grandes cauſes. Il géra le conſulat pendant les mois de ſeptembre & d'octobre, & il y eut pour collégue Tertullus Cornutus, dont il parle ſouvent dans ſes lettres, ſon ami de tous les tems, le compagnon de ſes dangers ſous la tyrannie de Domitien, & déja aſſocié avec lui dans la charge d'intendant du tréſor public. Ce fut pour l'un & l'autre une

douce ſatisfaction de ſe voir de nouveau réunis dans l'exercice de la ſuprême magiſtrature. Chacun d'eux ſe crut obligé & pour ſoi-même & pour ſon collégue : & Trajan mit le comble à ſon bienfait par les louanges qu'il leur donna en les mettant en place, & par le témoignage qu'il leur rendit d'un amour pour la vertu & pour le bien public, qui les égaloit aux anciens conſuls.

Ce fut pendant ſon conſulat que Pline prononça ce fameux panégyrique, dont j'ai tiré preſque tout ce que j'ai dit juſqu'ici ſur Trajan. Quoique ce ſoit un éloge, & non pas un monument hiſtorique, j'ai crû pouvoir m'en ſervir avec confiance, parce qu'à très-peu de choſes près, l'hiſtoire parle de cet empereur comme Pline en a parlé.

L'ordre dans lequel ſes lettres ſont rangées invite à croire que c'eſt vers le tems où nous en ſommes, qu'arriva la mort tragique d'un ancien préteur, qui fut aſſaſſiné par ſes eſclaves. Il ſe nommoit Largius Macédo, fils d'un affranchi, maître dur & inhumain, & qui voyant (a) dans ſes eſclaves l'image

Largius Macédo, ancien Préteur, aſſaſſiné par ſes eſclaves. *Plin. Ep. III. 14.*

(a) Superbus dominus & ſævus, & qui ſerviſſe pa-

de la condition où ſon pere avoit vécu, au lieu de ſe ſentir engagé par cette conſidération à les traiter avec douceur, ſembloit au contraire en être aigri, & porté d'autant plus à exercer ſur eux toutes ſortes de barbaries. Ils ſe vengerent : & pluſieurs d'entr'eux s'étant ligués, l'attaquerent pendant qu'il étoit dans le bain, l'aſſommerent de coups, & le laiſſerent pour mort ſur le plancher. Il lui reſtoit pourtant encore de la vie : & d'autres eſclaves plus fideles lui ayant donné du ſecours, il reprit ſes ſens, & vécut aſſez pour voir le ſupplice de ſes aſſaſſins. Il ne paroît point que l'on ait penſé en aucune façon dans l'occaſion dont je parle, à exécuter cette loi terrible qui condamnoit à la mort tous les eſclaves enfermés ſous le même toît où leur maître avoit été tué : & l'on conçoit ici combien elle auroit été injuſte.

Commencement de l'élévation d'Adrien par ſon mariage avec Sabine petite-niece de Trajan. *Spart. Adr.* p. 4.

L'année du troiſieme conſulat de Trajan eſt la premiere époque de l'élévation d'Adrien, qui lui ſuccéda dans la ſuite à l'empire. Il épouſa cette année Julia Sabina, petite-niece de l'empereur, & ſa plus proche héritiere.

Bien des nœuds le lioient déja avec

trem ſuum parum, imo nimium meminiſſet. *Plin.*

Trajan. Il étoit né à Rome, mais originaire d'Italica, patrie de ce prince. Son grand-pere Marcellinus avoit été le premier ſénateur de ſa famille : ſon pere Ælius Adrianus Afer ne s'étoit pas élevé plus haut que la préture : mais Afer étoit couſin germain de Trajan, & en mourant, il le nomma tuteur de ſon fils, alors âgé de dix ans, avec Cœlius Tatianus * chevalier romain. Quand Trajan fut adopté par Nerva, Adrien ſervoit comme tribun dans l'armée de la baſſe Mœſie : & il fut député par cette armée pour aller féliciter ſon couſin & ſon tuteur ſur une adoption qui lui annonçoit le rang ſuprême. Il vint, il reçut du nouveau Céſar un emploi dans l'armée du haut Rhin : & à la mort de Nerva, il fut le premier qui en porta la nouvelle à Trajan dans la baſſe Germanie, & qui le ſalua empereur. Pour s'acquérir ce mérite auprès de lui, il eut même des obſtacles à vaincre, & il les ſurmonta par une activité ſinguliere. Servien ſon beaufrere, qui avoit le même objet, le traverſa, le retarda, juſ-

* *Saumaiſe prétend que ce Chevalier Romain ſe nommoit Attianus, & non Tatianus. Mais c'eſt une différence peu importante.*

qu'à lui faire rompre ſa chaiſe dans le chemin. Adrien acheva la courſe à pied, & prévint encore le courrier de ſon beau-frere.

Ce zele empreſſé fait aſſez connoître les vûes qu'avoit dès-lors Adrien, & qui n'étoient pas mal fondées, puiſque Trajan étoit ſans enfans. Mais ſes dépenſes, & les dettes qu'il contracta, prévinrent contre lui l'eſprit de Trajan, qui d'ailleurs ſe ſentoit peu d'inclination à l'aimer, ſans doute parce qu'il découvroit en lui, parmi beaucoup de grandes qualités, des germes de vices qui pouvoient devenir dangereux. Ce qu'Adrien avoit de louable n'étoit pas une puiſſante recommandation auprès de Trajan. Adrien, né avec les plus heureuſes diſpoſitions pour les belles connoiſſances, les embraſſa toutes. Il cultiva l'éloquence dans les deux langues, grecque & latine, il s'appliqua à la philoſophie, à l'étude des loix. Ce genre de mérite n'étoit pas le plus capable de plaire à Trajan, prince peu lettré. Adrien, par une ſuite de ſon goût pour les ſciences & pour les Arts aimoit la paix: & il parut par la conduite qu'il tint durant ſon regne, que l'honneur d'étendre l'empire par des

conquêtes le touchoit moins que celui de le bien gouverner. Trajan aimoit la guerre, & l'éclat des trophées & des victoires étoit ſa plus forte paſſion. Mais ſur-tout la légéreté & l'inconſtance capricieuſe de l'eſprit d'Adrien, ſon caractere envieux, ombrageux, jaloux du mérite d'autrui, étoient des vices qui devoient inſpirer de l'éloignement pour lui à un cœur auſſi magnanime que celui de Trajan. Adrien, qui avoit beaucoup de pénétration, ne manqua pas de s'appercevoir de ces diſpoſitions de l'empereur ſi peu favorables à ſon égard; & il ſe tourna vers Plotine, épouſe de Trajan, & qui avoit un grand crédit ſur l'eſprit de ſon mari. Il gagna l'amitié de cette princeſſe, il fut protégé par elle ſi conſtamment, que la malignité en conçut des ſoupçons contraires à la vertu de Plotine, & l'accuſa d'être gouvernée, dans le bien qu'elle faiſoit à Adrien, par une folle & criminelle paſſion. Dion l'aſſûre poſitivement. Quoi qu'il en puiſſe être, il n'eſt pas douteux que ce n'ait été Plotine qui, avec l'appui de Licinius Sura, engagea Trajan à donner, preſque malgré lui, Sabine ſa petite-niece en mariage à Adrien.

Dio, Liv. LXIX.

Spart.

Sabine étoit fille de Matidie, qui elle-même étoit fille de Marcienne ſœur de Trajan.

Quatrieme Conſulat de Trajan. An. R. 852. *Plin. Pan.* 79.

Le ſénat avoit été ſi charmé de la conduite de Trajan dans ſon troiſieme conſulat, qu'il le preſſa d'en prendre un quatrieme. Le prince céda aux inſtances des ſénateurs, & ſe fit conſul pour la quatrieme fois avec Articuleius Pétus.

Adrien Queſteur de l'Empereur. *Spart.*

Il choiſit cette même année Adrien pour ſon queſteur: & comme une des fonctions du queſteur de l'empereur étoit de lui ſervir d'organe, & de lire dans le ſénat les diſcours du prince, Adrien, en s'acquittant de ce miniſtere, s'attira la riſée par une prononciation ruſtique & provinciale. A l'âge de quinze ans, il avoit voulu voir ſa patrie & ſa famille, & il s'étoit tranſporté en Eſpagne, où il fit un ſéjour de quelques années, qui lui donna le tems de prendre l'accent de la province. D'ailleurs il s'étoit beaucoup plus appliqué juſques-là aux lettres grecques qu'aux latines. Averti par l'événement dont je viens de faire mention, il ſe corrigea : il ſentit la néceſſité de ſe perfectionner dans l'éloquence latine : il y donna tous ſes

ſoins, & il y réuſſit ſi bien, qu'il ſe rendit le meilleur orateur de ſon tems.

Après ſa queſture, il fut chargé de la rédaction des délibérations du ſénat. Mais il quitta bientôt cet emploi pour ſuivre Trajan à la guerre contre les Daces.

Guerre contre les Daces. *Voy.*

On ſe ſouvient que cette nation, & ſon roi Décébale, avoient fait trembler Domitien, qui s'étoit eſtimé heureux d'acheter la paix par un tribut, quoique non moins vain que lâche il eût affecté de triompher de ceux qui lui avoient donné la loi. Les Daces de leur côté, fiers de leur avantage, augmentoient leurs troupes & inſultoient les Romains. Ainſi la rupture du traité paroît devoir être attribuée en commun à Trajan & à Décébale. L'un ne pouvoit ſupporter une humiliation qui déshonoroit la majeſté de l'empire, & l'autre la faiſoit trop ſentir.

Nous ſommes peu inſtruits du détail des exploits de Trajan dans cette guerre, ſur laquelle nous n'avons d'autres mémoires que des abrégés aſſez informes de l'hiſtorien Dion. Nous ſavons ſeulement qu'il ouvrit la campagne par une victoire ſignalée, dans laquelle il détruiſit l'armée ennemie,

mais qui coûta du ſang aux Romains. Il y en eut beaucoup de tués, un plus grand nombre encore de bleſſés. Et Trajan montra à l'égard des uns & des autres les ſentimens d'un prince plein de bonté. Comme la multitude des bleſſés étoit telle, que les bandages manquoient aux plaies, il abandonna pour cet uſage ſa propre garderobe. Il rendit auſſi les derniers honneurs aux morts avec pompe, & voulut qu'on célébrât tous les ans leur mémoire par un ſacrifice ſolemnel.

Trajan ſuivit ſa victoire. Il partagea ſon armée en trois corps, dont il commandoit l'un en perſonne, & donna la conduite des deux autres à Luſius Quietus, ſeigneur maure, dont il ſera beaucoup parlé dans la ſuite, & à Maximus. Il pouſſa ainſi Décébale de retraite en retraite, força pluſieurs châteaux ſitués ſur de hautes montagnes, & enfin pénétra juſqu'à la capitale des Daces, Zarmiſegethuſa, ville importante alors, mais dont on ne voit plus que les ruines dans un bourg de Tranſilvanie, appellé Varhel.

Leur Roi demande la paix, & il ne l'obtient

Décébale avoit été effrayé dès les premiers mouvemens qu'il avoit vû faire à Trajan. Comme il étoit prince

habile & entendu dans la guerre, il comprit tout d'un coup que ce n'étoit plus à Domitien qu'il avoit affaire, & que les Romains ſous Trajan reprenoient toute leur ſupériorité, & redevenoient cette fiere nation à qui rien ne pouvoit réſiſter dans l'univers. La bataille qu'il perdit n'ayant que trop bien vérifié ſes craintes, il fit des démarches pour obtenir la paix. Il demanda une entrevûe, qui lui fut refuſée : & Trajan envoya en ſa place Licinius Sura & Claudius Livianus, préfet du prétoire. Décébale ayant dédaigné d'entrer en conférence avec de ſimples officiers de l'empereur, ou n'oſant ſe fier à eux, ſe contenta d'envoyer ſemblablement quelques perſonnes de ſa Cour. Rien ne fut conclu. Mais lorſqu'il ſe vit preſſé vivement, dépouillé de ſes fortereſſes, preſque aſſiégé dans ſa capitale, ayant appris d'ailleurs que ſa ſœur avoit été faite priſonniere par Maximus, il ſe réſolut à tout, & prit le parti d'une ſoumiſſion pleine & abſolue.

qu'aux conditions les plus dures.

Il accepta donc les conditions les plus dures. Il convint de livrer ſes armes, ſes machines de guerre, ſes ingénieurs, de rendre les transfuges, & de n'en

plus recevoir ; de détruire ſes forteresſes ; d'abandonner les conquêtes qu'il avoit faites ; enfin d'avoir les mêmes amis & les mêmes ennemis que les Romains. Après ces articles réglés, il eut la permiſſion de ſe préſenter devant Trajan : & en l'abordant, il ſe proſterna par terre, il jetta ſes armes bas, pour marquer qu'il s'avouoit vaincu, il promit d'exécuter avec fidélité ſes engagemens, &, ce qui me paroît bien remarquable, d'envoyer des ambaſſadeurs au ſénat, afin que le conſentement de cette compagnie mît le dernier ſceau à la paix. Au reſte, il paroît que ces ambaſſadeurs ne vinrent à Rome qu'avec Trajan, qui laiſſant garniſon dans Zarmiſegethuſa, & dans les autres poſtes importans de la Dace, repaſſa en Italie.

Lorſqu'ils furent introduits dans le ſénat, ils renouvellerent tout l'humiliant cérémonial que leur roi avoit ſubi lui-même devant Trajan : ils jetterent bas leurs armes, ils croiſerent les mains, comme des ſupplians qui attendoient de leurs vainqueurs la déciſion de leur ſort, & ils obtinrent ainſi leur pardon, & la ratification du traité.

Trajan en conſéquence de ſa victoire triompha, & prit le ſurnom de Dacique. Philoſtrate débite ſur ce triomphe une fable ridicule, qui s'aſſortit fort bien avec toutes les autres puérilités nées ſous la plume de cet écrivain ſans jugement. Il raconte que l'empereur avoit avec lui dans ſon char triomphal le ſophiſte Dion Chryſoſtome, & que ſe tournant ſouvent vers lui pendant la cérémonie, il lui adreſſoit ces douce reuſes paroles : « Je » ne ſais pas ce que vous dites : mais je » vous aime comme moi-même. » Avoir expoſé une pareille miſere, c'eſt l'avoir ſuffiſamment réfutée.

Triomphe de Trajan.

Phil. Soph. I. 7.

Le triomphe de Trajan fut ſuivi de fêtes & de ſpectacles. Il donna des combats de gladiateurs, dans leſquels ce prince guerrier ſe plaiſoit à voir une image de la guerre. Il ramena auſſi les pantomimes, dont la populace de Rome ne pouvoit ſe paſſer. Enivrée de leur jeu ſéducteur, ſi par un mouvement paſſager de zele pour la pureté des mœurs elle avoit demandé leur expulſion, elle revenoit bientôt par l'inclination du cœur à les regretter. Dion ajoute que Trajan les aimoit lui-même. Cet empereur, ſi parfait

Combats de gladiateurs. Pantomimes rétablis.

Dio. Plin. Pan. 33.

modele dans tout ce qui regarde le Gouvernement, n'étoit rien moins que réglé dans ſa conduite perſonnelle. L'hiſtoire lui reproche les déſordres les plus contraires à la nature. Et c'eſt, ſelon le témoignage de Dion, par un attachement de ce genre infâme au pantomime Pylade, qu'il fut porté à rétablir un ſpectacle ſi juſtement proſcrit par lui-même peu de tems auparavant.

Je place, d'après M. de Tillemont, la victoire de Trajan ſur les Daces dans l'année de ſon quatrieme conſulat, & ſon triomphe ſous la même année, ou ſous la ſuivante, qui eut pour conſuls Licinius Sura, & un Suranus peu connu d'ailleurs dans l'hiſtoire.

Deux ans de paix. Trajan ſe livre aux ſoins du Gouvernement. An. R. 853. & 854.

La paix avec les Daces dura deux ans, pendant leſquels Dion ne nous apprend rien ſur Trajan, ſinon que ce prince, rendu aux ſoins du Gouvernement intérieur de l'Etat, s'y livroit avec application, & ſe faiſoit un devoir de juger par lui-même les différends pour leſquels on recouroit à ſon autorité. Mais les lettres de Pline nous fourniſſent pluſieurs faits, parmi leſquels je choiſirai les plus intéreſſans.

Mort de

Pendant l'année du conſulat de

Sura, ou ſur la fin de la précédente, Frontin mourut, perſonnage renommé de ſon tems par les grandes places qu'il remplit avec dignité, & célebre encore aujourd'hui par les ouvrages qu'il a laiſſés à la poſtérité. J'ai parlé de ſa préture au commencement du regne de Veſpaſien. Il fut ſans doute élevé au conſulat par cet empereur, qui l'envoya commander dans la Grande Bretagne; & Tacite loue ſes exploits dans cette province. Nerva le fit intendant des aqueducs de Rome, emploi qui fut toujours occupé par des hommes du premier rang. C'étoit un eſprit ſolide, judicieux; appliqué à ſes devoirs, & qui aimoit à joindre à l'expérience les ſecours de la lecture & de l'étude. C'eſt à cette façon de penſer que nous devons ſes ouvrages, dont les principaux ſont une collection de ſtratagêmes, & des mémoires ſur les aqueducs de Rome. Il s'en explique lui-même dans une courte préface, qu'il a miſe à la tête de ce dernier traité. « Ayant été chargé, dit-il, » par l'empereur Nerva, de l'inten- » dance des aqueducs, (a) j'ai crû que

Frontin. Son caractere & ſes ouvrages. *Plin. Ep. IV. 8.*

Tac. Agr. 17.

Frontin. de Aquæd.

(a) Primum ac potiſſimum exiſtimo.... noſſe quod ſuſcepi. Neque enim ullum omnis actus

» mon premier ſoin devoit être de
» m'inſtruire de ce qui fait l'objet de
» ma charge. Car en toute adminiſtra-
» tion il faut poſer pour fondement la
» connoiſſance exacte de ce qu'il eſt
» beſoin d'y faire & d'y éviter. En ef-
» fet, quoi de plus honteux & de plus
» intolérable pour un homme de ſens,
» que d'être conduit dans ſes fonc-
» tions par les leçons des ſubalternes?
» Leur miniſtere eſt néceſſaire : mais
» ils ne doivent être employés que
» comme des aides & des inſtrumens
» dirigés par les ordres du chef. »

Pline lui ſuccede dans la dignité d'Augure. *Plin. Ep. V. l. IV. 8. X. 8.*

Pline loue la probité de Frontin, & le met au rang des perſonnages les plus eſtimables qui fuſſent dans Rome. Il lui ſuccéda dans la dignité d'augure, qu'il demanda & obtint de Trajan.

Un ſacerdoce tel que l'augurat, étoit comme le faîte de l'élévation pour les premieres têtes du ſénat : & Pline en fut félicité par un ami, qui inſiſtoit

certius fundamentum crediderim, quàm quæ facienda, quæque vitanda ſint, poſſe decernere. Nam quid viro tam indecorum & intolerabile, quàm delegatum officium ex adjutorum agere præceptis!... quorum etſi neceſſariæ partes ſunt, ut manus quædam & inſtrumentum agentis eſſe debent.

particuliérement

particuliérement ſur la conformité que ce nouveau grade mettoit entre lui & Cicéron, qui avoit auſſi été augure. Pline répond à ce compliment avec une modeſtie, placée ſans doute, mais qui n'en eſt pas moins aimable. « (a) » Plût aux dieux, dit-il, qu'ainſi que je » me vois devenu ſon égal par les hon- » neurs du ſacerdoce & du conſulat, » auxquels je ſuis même parvenu bien » plus jeune que lui, je puſſe de » même dans la plus grande maturité » de l'âge égaler la ſublimité de ſon » génie ! Mais les décorations qui » dépendent de la volonté des hommes, » m'ont été accordées ainſi qu'à bien » d'autres. Le talent divin par lequel » il s'eſt illuſtré, eſt trop difficile à » atteindre : il y auroit même de la » préſomption à l'eſpérer : il faut » l'avoir reçû du ciel ».

Un fait particulier, très-louable dans un jeune homme, mérite de trouver ici ſa place. Egnatius Marcel-

Trait louable d'un Queſteur. *Plin. ep. IV.* 12.

(a) Utinam, ut ſacerdotium idem, & conſulatum multo etiam junior quàm ille, ſum conſecutus, ita ſenex ſaltem ingenium ejus aliqua ex parte aſſequi poſſim ! Sed nimirum quæ ſunt in manu hominum, ea & mihi & multis aliis contigerunt : illud vero ut adipiſci arduum, ſic & ſperare nimium eſt, quod dari nonniſi à Diis poteſt. *Plin. Ep. IV.* 8.

linus étant allé dans une province, qui n'eſt pas nommée par Pline, en qualité de Queſteur, le greffier qu'il avoit mené avec lui, mourut avant l'échéance de ſes gages. Le jeune Queſteur, qui avoit reçu du tréſor public de quoi payer ſon Greffier, comprit que cet argent ne devoit pas reſter entre ſes mains. Il conſulta l'empereur ſur l'uſage qu'il en devoit faire, & il fut envoyé devant le ſénat. Là, s'éleva une conteſtation, qui fut plaidée & jugée en regle entre les héritiers du greffier & les intendans du tréſor public. Le ſénat prononça en faveur de ces derniers. Mais ce qui attira le plus ſon attention dans cet événement, ce fut la nobleſſe du procédé d'Egnatius, qui fut univerſellement applaudi.

L'uſage des ſuffrages par ſcrutin, introduit dans les élections des Magiſtrats par le ſenat.

T. VIII. p. 523.

Plin. ep. III 20 *& IV.* 25

Les affaires qui ſouvent avoient excité de grands mouvemens au tems de la république, ſe décidoient avec une pleine tranquillité ſous le gouvernement d'un ſeul : c'eſt de quoi nous avons un exemple dans ce qui regarde les ſuffrages par ſcrutin. On peut recourir à l'hiſtoire de M. Rollin pour les anciens tems. Voici de quelle maniere ce même objet fut réglé ſous les yeux de Pline qui nous en rend un compte fort exact.

Les élections des magiſtrats, depuis qu'elles avoient été réſervées au ſénat, ſe faiſoient de vive voix: & d'abord les choſes ſe paſſerent avec beaucoup de dignité & de décence. Chaque candidat étoit cité par ſon nom. Celui qui avoit été cité ſe levoit, & expoſoit briévement les motifs ſur leſquels il fondoit ſes prétentions: il rendoit compte de toute ſa vie: il repréſentoit les témoignages des généraux ſous leſquels il avoit ſervi; &, s'il étoit dans le cas, des magiſtrats ſupérieurs dont il avoit été Queſteur: il nommoit les perſonnages d'autorité qui s'intéreſſoient pour lui. Ceux-ci prenoient la parole; & d'un ton grave, ſans emphaſe, ſans ſollicitations empreſſées, ils marquoient les bonnes qualités qu'ils connoiſſoient à leur candidat, & les raiſons qui les engageoient à l'appuyer de leur recommandation. Si le candidat avoit quelque reproche à faire à un compétiteur ſur ſa naiſſance, ſur ſa conduite, il l'alléguoit modeſtement, ſans invective. Le ſénat écoutoit tranquillement tout ce que chacun avoit à dire, & faiſoit enſuite ſon choix avec maturité.

Du tems de Pline tout ce bel ordre

étoit changé. Les assemblées du sénat pour les élections imitoient, ou même surpassoient la licence des assemblées populaires. On ne savoit ni attendre son moment pour parler, ni se taire à propos, ni même demeurer en place. De toutes parts retentissoient des clameurs bruyantes : tous les solliciteurs s'avançoient au milieu de la salle avec leurs candidats : & là ils formoient plusieurs pelotons, grand fracas, confusion universelle. Frappés de ces inconvéniens, les sénateurs se réunirent tous à demander, soit sur la fin du troisieme consulat de Trajan, soit au commencement de l'année suivante, que l'on procédât aux élections par voie de scrutin. Le succès justifia ce nouvel arrangement : de dignes sujets furent mis en place : & chacun s'applaudissoit d'un remède si heureusement imaginé.

Comme toutes les choses humaines ont deux faces, Pline craignit dès lors l'abus des suffrages secrets. « (a) Je ne » réponds pas, écrivoit-il à un ami, » que dans ce qui se passe ainsi sous le » voile du silence, ne se glisse peut-

(a) Est periculum, ne tacitis suffragiis impudentia irrepat. Nam quotocuique eadem honesta-

» être bientôt le défaut de pudeur. » Car où ſont ceux qui reſpectent les » loix de l'honnêteté dans le ſecret, » comme ſous les yeux du public ? » Pluſieurs redoutent l'opinion que » l'on aura d'eux : peu s'embarraſſent » du témoignage de leur conſcience». Ce qu'il avoit prévû, arriva. A la premiere élection qui ſuivit, on trouva pluſieurs bulletins remplis de plaiſanteries, de badinages, de puérilités. «(a) Telle eſt, dit Pline, la témérité » qu'inſpire aux mauvais eſprits cette » penſée, *Qui le saura* ? » Le ſénat témoigna une extrême indignation d'un jeu ſi indécent & ſi déplacé. Mais les coupables demeurerent inconnus, & l'on fut réduit à gémir de ce que les maux étoient plus forts que les remédes.

Un autre abus régnoit dans la pourſuite des charges. Les candidats envoyoient des préſens, donnoient des repas, dépoſoient même des ſommes d'argent en main tierce pour être diſtribuées après le ſuccès, à ceux qui les

La brigue réprimée Plin. VI. ep. 19.

tis cura ſecreto, quæ palam ? Multi famam, conſcientiam pauci verentur. *Plin. III.* 20.

(a) Tantum licentiæ pravis ingeniis adjicit illa fiducia, *Quis ſciet* ? *Plin. IV* 25.

auroient bien ſervis. Il en fut fait des plaintes dans le ſénat, qui chargea les conſuls de recourir à l'empereur, & de le prier d'arrêter ces déſordres par ſon autorité ſuprême. Il le fit, & par une déclaration ſur la brigue il obligea les candidats à ſe comporter plus modeſtement.

Obligation impoſée aux candidats d'avoir des biens fonds en Italie.

Par la même loi il ſtatua que nul ne pourroit aſpirer aux charges, qu'il n'eût au moins le tiers de ſon bien placé en fonds de terre, ou en maiſons ſituées en Italie. Il jugeoit avec raiſon peu convenable, que des hommes qui aſpiroient à exercer la magiſtrature dans Rome, regardaſſent l'Italie comme un lieu de paſſage, où ils n'euſſent aucun établiſſement.

Renouvellement des anciennes Ordonnances, qui défendoient aux Avocats de rien recevoir des parties.

On avoit renouvellé peu auparavant les anciennes ordonnances, qui défendoient aux avocats de recevoir de leurs cliens ni argent ni préſent. Telle étoit la diſpoſition de la loi Cincia portée ſur la fin de la ſeconde guerre punique. Cette loi avoit été remiſe en vigueur au commencement du regne de Nerva. Mais la cupidité forçoit toutes les barrieres, & l'abus renaiſſant donna lieu, dans le tems dont je parle, au Préteur Licinius

Népos, homme ferme & vigoureux, de ſignaler ſon zele. Pline nous inſtruit dans trois de ſes lettres des démarches de ce Préteur, mais d'une façon qui laiſſe pour nous quelque obſcurité : & le détail des circonſtances ſeroit peu intéreſſant aujourd'hui. Je me contente d'obſerver que l'autorité du ſénat & celle du prince intervinrent dans la réforme entamée par Népos : & nous trouvons dans Pline le diſpoſitif d'un ſénatuſconſulte, qui impoſoit, non aux avocats, mais, ce qui me paroît ſingulier, aux parties, la néceſſité d'un ſerment ſur cette matiere. Il falloit que quiconque avoit quelque affaire, jurât, avant que d'être admis à plaider, qu'il n'avoit rien ni donné, ni promis à l'avocat qu'il chargeoit de ſa cauſe. *Plin. V. 4. 14. & 21.*

Pline, qui non-ſeulement s'étoit toujours abſtenu de toute convention, mais n'avoit jamais voulu recevoir de ſes cliens ni aucune gratification, ni même de ſimples préſens d'amitié, fut charmé de voir la loi qu'il s'étoit faite à lui-même, devenir une loi générale. On l'en félicitoit de toutes parts : & les uns lui diſoient en plaiſantant qu'il avoit été devin, les autres que le nou-

veau réglement mettoit ordre à ſes rapines & à ſes procédés avides. Il jouiſſoit ainſi d'une gloire, à laquelle il n'étoit que trop ſenſible ; ce qui n'empêche pas que la nobleſſe de ſa conduite ne ſoit très-louable. J'ai remarqué ailleurs que la différence des tems & des uſages a adouci parmi nous, à cet égard, la ſévérité des ordonnances Romaines, mais ſans ébranler les principes d'humanité & de généroſité, ſur leſquels elles étoient fondées, & qui conviennent eſſentiellement à une ſi honorable profeſſion.

Cinquieme conſulat de Trajan. An. R. 854.

L'an de Rome 854, Trajan prit un cinquieme conſulat avec Maximus, qui étoit lui-même conſul pour la ſeconde fois. Ce Maximus paroît être le même qui avoit étouffé la rébellion de L. Antonius ſous Domitien, & enſuite exercé avec gloire un commandement important dans la guerre de Trajan contre Décébale. L'année du cinquieme conſulat de Trajan fut encore une année de paix : & ce prince continua de faire aimer ſon gouvernement par des traits de bonté & de juſtice. En voici un qui montre ſon zele & ſes lumieres pour confondre la calomnie, & pour protéger l'innocence attaquée par une noire intrigue.

Luſtricus Bruttianus avoit mené dans la province dont il étoit gouverneur, un certain Montanus Atticinus ſur le pied d'ami, & il l'avoit employé en divers miniſteres. Il eut lieu de s'en repentir. Celui en qui il mettoit ſa confiance, étoit un ſcélerat qui ſe rendit coupable de toutes ſortes de crimes : en ſorte que Bruttien ſe crut obligé d'en écrire à l'empereur. Atticin outré & allarmé, ſe porta lui-même pour accuſateur de Bruttien : & par une horrible perfidie, ayant trouvé moyen de ſe faire remettre furtivement entre les mains les regîtres du magiſtrat, il en arracha un grand nombre de feuillets ; & il produiſoit au procès le livre ainſi mutilé, comme une preuve des malverſations de celui qu'il accuſoit. L'affaire s'inſtruiſit devant Trajan, Pline étoit l'un des juges. Les parties plaiderent elles-mêmes leur cauſe ſommairement, article par article : & Bruttien, ſûr de ſon innocence, ne ſe contenta pas de repouſſer les accuſations intentées contre lui, mais il développa tous les crimes de ſon accuſateur, & il fournit les preuves. Trajan, qui ne demandoit qu'à être éclairé, ſaiſit le vrai qu'on

Diverſes affaires jugées avec beaucoup d'equité & de lumiere par Trajan. *Plin. ep. VI.* 22.

lui préſentoit. Il voulut que l'on commençât par prononcer ſur l'accuſateur qui fut condamné à l'exil : & Bruttin, ſortit d'affaire glorieux & triomphant, avec un éclatant témoignage de ſon intégrité & de ſa bonne conduite.

Trajan ſe faiſoit un devoir de rendre lui-même la juſtice : & même pendant qu'il étoit dans ſes maiſons de plaiſance, il ne ſe croyoit pas permis d'interrompre ce ſoin important du gouvernement. Pline, qui paſſa trois jour avec lui à Centumcelles *, nous rend compte de trois affaires, qui remplirent chacune leur jour.

Plin. ep. VI. 31.

* *Civita Vecchia.*

La premiere regardoit le plus illuſtre citoyen d'Ephéſe, Claudius Ariſton, homme de mœurs magnifiques, & qui ſe rendoit populaire ſans aucune vûe d'ambition criminelle. La ſplendeur dans laquelle il vivoit, lui avoit attiré l'envie, & un miſérable délateur entreprit de le perdre. Ariſton fut abſous & vengé.

Le lendemain fut jugée une cauſe d'adultere. Galitta, femme d'un tribun des ſoldats qui ſe diſpoſoit à demander les charges, avoit ſouillé ſon honneur & celui de ſon mari par un commerce criminel avec un Centurion.

Le mari s'en étoit plaint au commandant de l'armée dans laquelle il ſervoit, & celui-ci en avoit écrit à l'empereur. Trajan commença par caſſer le Centurion, & même le bannir. Il étoit queſtion enſuite de faire le procès à la femme : & ſon mari, amolli par une indigne foibleſſe, ne s'empreſſoit pas de la pourſuivre. Il l'avoit même gardée auprès de lui depuis ce grand éclat, comme s'il ſe fût contenté de ſe débarraſſer d'un rival. On l'obligea de pouſſer juſqu'au bout l'action qu'il avoit entamée. Galitta fut condamnée, au grand regret de ſon accuſateur, & ſoumiſe aux peines de la loi portée par Auguſte contre les adulteres. Comme cette affaire n'étoit pas par elle-même de nature à devoir être jugée par l'empereur, & qu'il n'y avoit que la qualité des perſonnes intéreſſées qui l'eût mis dans le cas d'en prendre connoiſſance, il eut l'attention, en prononçant ſon jugement, d'exprimer cette circonſtance, & de marquer qu'il s'agiſſoit d'officiers de guerre, afin de ne pas paroître troubler le cours de la juſtice, ni évoquer à ſoi toutes les cauſes.

Le troiſieme jour on diſcuta une

affaire qui traînoit depuis long-tems ; & dans laquelle étoit impliqué Eurythmus affranchi de l'empereur. Le fond du procès rouloit ſur un codicille ſuſpecté de faux, & les héritiers du teſtateur avoient intenté action à ce ſujet contre Eurythmus, & contre un chevalier Romain nommé Sempronius Sénécio. D'abord ils s'étoient tous rendus parties : mais enſuite pluſieurs, comme par reſpect pour un affranchi de Céſar, demanderent à ſe déſiſter de leur accuſation. Sur quoi Trajan dit cette belle parole : « Pourquoi » vous déſiſter ? Mon affranchi n'eſt » point Polycléte, ni moi Néron ». Cependant il n'y eut que deux des héritiers qui ſe préſenterent au jour où l'affaire devoit être jugée, & ils demanderent, ou que tous ceux qui avoient avec eux un même intérêt fuſſent obligés de ſe joindre à leur requête, ou qu'il leur fût permis à eux-mêmes d'abandonner leur pourſuite. L'avocat de Sempronius & d'Eurythmus s'oppoſa à cette demande, diſant que ſes parties demeureroient chargées d'un ſoupçon qui les déshonoroit. « Ce » n'eſt pas là ce qui me touche, dit » Trajan avec vivacité. Moi-même je

» deviens ſuſpect de protéger l'injuſ-
» tice ». Et s'adreſſant aux juges il ajoûta : « Voyez quel parti nous de-
» vons prendre. Car il ſemble que
» ces gens-là veulent ſe plaindre de
» n'avoir pas eu la liberté de pourſui-
» vre leur droit ». Il fut décidé que tous les héritiers ſe mettroient en cauſe, ou que ceux qui auroient des raiſons de s'en diſpenſer les produiroient, afin que l'on pût juger ſi elles étoient valables : qu'autrement ils ſeroient aſſujettis à la peine des calomniateurs. Telle étoit la délicateſſe de Trajan par rapport à ſa réputation. Il ne vouloit pas y laiſſer la tache la plus légére ſur l'article de la juſtice dûe à tous les citoyens.

Modeſtie & douce familiarité de Trajan dans ſes repas.

Ainſi ſe paſſoit le tems de la journée à Centumcelles. Le ſoir on ſe raſſembloit pour le ſouper, auquel le prince appelloit toutes les perſonnes diſtinguées de ſa cour. La table étoit ſervie modeſtement & ſans faſte. Trajan donnoit à ſes convives le divertiſſement de la muſique & de la comédie; ou bien une converſation familiere & enjouée faiſoit durer agréablement le repas juſques bien avant dans la nuit. Le dernier jour l'empereur en-

voya à ceux qui l'avoient accompagné dans ce petit voyage des préſens d'hoſpitalité, ſuivant l'uſage pratiqué entre amis.

Port de Centumcelles.

Il s'occupoit actuellement à Centumcelles d'un ouvrage très-utile au public. Il y bâtiſſoit un port, auquel il donna ſon nom, & qui eſt aujourd'hui le port de Civita-Vecchia, où le pape tient ſes galeres. Trajan forma ce port en conſtruiſant deux jettées qui s'avançoient vers la mer, & à l'entrée deſquelles il éleva un môle en forme d'iſle, qui arrêtoit la violence des flots, & qui aſſûroit la tranquillité des vaiſſeaux dans le baſſin.

Port d'Ancone.

Tillem. Traj. art. 23. Ant. Expliquée. T. IV. Partie II. p. 295.

Dans la ſuite il conſtruiſit auſſi à ſes frais un port à Ancone ſur la mer Adriatique, voulant rendre l'accès de l'Italie commode & aiſé de toutes parts. On voit encore dans cette ville le monument qui fut érigé en ſon honneur par le ſénat & le peuple Romain en reconnoiſſance de ce bienfait. L'inſcription marque la dix-neuvieme année de Trajan, que nous comptons 867 de Rome.

Pline va gouverner le Pont & la Bithynie.

C'eſt peu de tems après le ſéjour que fit Pline à Centumcelles, que M. de Tillemont place ſon départ pour le

Pont & la Bithynie. Trajan l'envoya gouverner ces deux provinces comme son lieutenant avec la qualité de propréteur revêtu de la puissance consulaire. La Bithynie étoit province du peuple, & conséquemment avoit coutume d'être gouvernée par des proconsuls tirés au sort. Mais Trajan écrit lui-même à Pline, qu'il s'y étoit glissé bien des abus qui demandoient une réforme. Tout récemment les Bithyniens avoient accusé & poursuivi comme concussionnaires deux de leurs proconsuls, Julius Bassus & Rufus Varenus. On peut conjecturer que par ces raisons Trajan voulut mettre cette province directement sous sa main, au moins pour un tems, & il choisit Pline comme très-capable d'y rétablir le bon ordre.

Plin. ep. IV. 9 V. 20. VI 5. & 13. VII. 6. & 10.

Pline entra dans son gouvernement le dix-sept septembre, & il y resta environ dix-huit mois. Nous avons les lettres qu'il écrivit pendant cet espace à Trajan, & les réponses du prince. On y voit que Trajan souffroit qu'on lui donnât le nom de seigneur, *Domine*, qu'Auguste avoit toujours rejetté. Mais les circonstances étoient changées, & l'usage avoit prévalu.

Plin. Ep. I. X.

Ce que l'on doit remarquer dans le commerce épiſtolaire entre Pline & Trajan, c'eſt d'une part la fidélité du magiſtrat à demander les ordres du ſouverain ſur toutes les affaires tant ſoit peu douteuſes; & de l'autre, la dignité, l'équité, le bon ſens qui regnent dans les réponſes de Trajan, avec mille témoignages de bonté qu'il prodigue à Pline comme à un ami. Mais rien ne nous intéreſſe de plus près, que la fameuſe lettre de Pline au ſujet des chrétiens. Quoiqu'elle ſe trouve par-tout, elle fait une partie trop eſſentielle d'un ouvrage tel que celui-ci, pour qu'il me ſoit permis de l'omettre. Je la rapporterai toute entiere avec la réponſe de Trajan. Pline écrit à l'empereur en ces termes:

Lettre de Pline au ſujet des chrétiens. *Plin. X. 97.*

« C'eſt ma pratique conſtante, ſeigneur, de vous conſulter ſur tous » mes doutes. Car qui peut mieux que » vous, ou réſoudre mes difficultés, » ou ſuppléer au défaut de mes lumie- » res? Je n'ai jamais été appellé à l'inſ- » truction ni au jugement d'aucun » procès pour cauſe de chriſtianiſme: » & ainſi j'ignore ce qui mérite d'être » puni en ce genre, & juſqu'où l'on » doit porter, ſoit la rigueur de la pei-

» ne, ſoit l'exactitude des recherches.
» Je n'ai donc pas été peu embarraſſé
» à me décider ſur bien des chefs : il
» convient de faire une différence en-
» tre les âges, ou ſi ceux de l'âge le
» plus tendre doivent être traités com-
» me les perſonnes déja formées ; ſi le
» repentir peut mériter le pardon, ou
» ſi quiconque a été chrétien ne ga-
» gne rien à ceſſer de l'être ; ſi c'eſt le
» nom ſeul qu'il faut punir, quand
» même nul crime ne viendroit à ſa
» ſuite, ou les crimes qui accompa-
» gnent le nom. Voici la conduite que
» j'ai tenue par proviſion à l'égard de
» ceux que l'on m'a déférés comme
» chrétiens. Je les ai interrogés s'ils
» étoient chrétiens. Sur leur aveu,
» je leur ai réitéré une ſeconde & une
» troiſieme fois la même queſtion, en
» les menaçant de la mort. Quand ils
» ont perſiſté, je les ai envoyés au
» ſupplice. Car, ſans examiner ſi ce
» qu'ils avouoient étoit criminel, je
» n'ai point douté qu'au moins leur
» opiniâtreté & leur obſtination inflexi-
» ble ne méritât punition. Parmi
» ceux qui ont pouſſé la phrénéſie juſ-
» qu'à cet excès il s'eſt trouvé quel-
» ques citoyens Romains, que j'ai ſé-

» parés des autres pour les envoyer à
» Rome. L'attention à ſuivre cette na-
» ture d'affaires en a multiplié le nom-
» bre, comme il arrive ordinairement,
» & m'a préſenté de nouvelles eſpéces
» à décider. On m'a donné un mé-
» moire anonyme contenant une gran-
» de liſte de noms. Mais ceux qui m'é-
» toient ainſi déférés, ont nié qu'ils fuſ-
» ſent ou qu'ils euſſent jamais été Chré-
» tiens. Et en effet ils ont répété d'a-
» près moi les formules de priéres que
» nous adreſſons à nos Dieux : ils ont
» offert de l'encens & du vin à votre
» image, que j'avois fait apporter ex-
» près avec les ſtatues des Divinités :
» enfin ils ont maudit celui qu'ils ap-
» pellent Chriſt. Sur ces preuves j'ai
» crû devoir les décharger de l'accu-
» ſation. Car on aſſûre que l'on ne peut
» forcer à rien de ſemblable ceux qui
» ſont vraiment Chrétiens. Il s'en eſt
» trouvé d'autres qui ont d'abord avoué
» qu'ils étoient Chrétiens, & enſuite
» l'ont nié : d'autres encore, qui ont
» reconnu l'avoir été autrefois, mais
» qui ont déclaré ne l'être plus, de-
» puis trois ans, depuis un plus long
» eſpace, quelques-uns depuis vingt
» ans. Tous ont adoré votre ima-

» ge & les ſtatues des Dieux : tous
» ont conſenti à maudire Chriſt. Au
» reſte (a) ils proteſtoient que tout leur
» tort ou leur erreur n'avoit conſiſté
» qu'en ce qu'ils s'aſſembloient en un
» jour marqué avant le lever du ſoleil,
» & là adoroient Chriſt comme Dieu,
» chantoient des hymnes en ſon hon-
» neur, & s'engageoient par ſerment,
» non à aucun crime, mais à ne com-
» mettre ni vols, ni violences, ni adul-
» téres, à ne jamais manquer à la foi
» promiſe, à ne point retenir les dépôts
» qui leur auroient été confiés : après
» quoi ils ſe retiroient, & ſe raſſem-
» bloient enſuite de nouveau pour
» prendre enſemble une nourriture
» commune & innocente. Ils ajoû-
» toient qu'ils s'étoient même abſtenus
» de ces pratiques depuis la publica-
» tion de l'Edit, par lequel, confor-
» mément à vos ordres, j'ai défendu

(a) Affirmabant autem hanc fuiſſe ſummam vel culpæ ſuæ vel erroris, quod eſſent ſoliti ſtato die ante lucem convenire, carmenque Chriſto quaſi Deo dicere ſecum invicem; ſeque ſacramento non in ſcelus aliquod obſtringere, ſed ne furta, ne latrocinia, ne adulteria committerent, ne fidem fallerent, ne depoſitum appellati abnegarent : quibus peractis, morem ſibi diſcedendi fuiſſe, rurſuſque coeundi ad capiendum cibum, promiſcuum tamen et innocuum.

„ les assemblées. Pour m'assûrer plei-
„ nement du fait, j'ai ordonné que
„ l'on appliquât à la question deux
„ femmes esclaves ; & je n'ai décou-
„ vert d'autre crime qu'une superſti-
„ tion pleine de travers & de folie.
„ Par ces considérations j'ai suspendu
„ mes recherches, & j'ai pris le parti
„ de vous consulter, d'autant plus que
„ le nombre de ceux qui se trouvent
„ en danger à cette occasion est très-
„ grand, & embrasse des personnes de
„ tout âge, de tout sexe, de toute con-
„ dition. Car non seulement les villes,
„ mais les bourgades & les campagnes
„ sont infectées de la contagion de
„ cette superstition. Le mal n'est pour-
„ tant pas sans reméde. Déja je vois
„ les Temples, qui étoient devenus
„ presque déserts, se repeupler ; les sa-
„ crifices solemnels, long tems inter-
„ rompus, reprendre leur célébrité. Il
„ ne se trouvoit presque plus d'ache-
„ teurs pour les victimes : aujourd'hui
„ il s'en vend beaucoup. Delà il est
„ aisé de conclure quelle multitude de
„ personnes on peut ramener, si on
„ leur ouvre la porte du repentir. „

Cette lettre nous est infiniment pré-
cieuse par le beau témoignage qu'elle

rend à la pureté des mœurs de nos premiers peres : témoignage auquel on ne peut pas ſe refuſer, puiſqu'il ſort de la plume de celui qui les condamnoit à la mort. Elle atteſte la multiplication prodigieuſe des Chrétiens, ſi peu de tems après la naiſſance du Chriſtianiſme. Elle nous donne lieu de déplorer l'aveuglement d'un homme auſſi éclairé & auſſi judicieux que Pline, qui, ſans examiner le vrai ou le faux d'une doctrine, punit du dernier ſupplice quiconque y demeure conſtamment attaché. Trajan, ſi ſage & ſi bon Prince d'ailleurs, ne montra pas plus d'équité que ſon Lieutenant. Voici ſa réponſe.

Réponſe de Trajan.

« Vous avez agi comme vous de-
„ viez, mon cher Pline, dans la diſ-
„ cuſſion des cauſes de ceux que l'on
„ vous a déférés comme Chrétiens.
„ Car il n'eſt pas poſſible d'établir une
„ loi générale, ni une forme de pro-
„ céder qui ſoit applicable à tous les
„ cas. Il ne faut point faire de recher-
„ ches pour les découvrir : s'ils ſont
„ amenés à votre tribunal & convain-
„ cus, vous devez les punir : avec cet-
„ te reſtriction néanmoins, que ſi
„ quelqu'un nie qu'il ſoit Chrétien,

» & prouve ſa déclaration par des ef-
» fets, c'eſt-à-dire, en adorant nos
» Dieux, quand même il ſeroit ſuſpect
» pour le paſſé, ſon repentir doit lui
» procurer le pardon. (a) Pour ce qui
» eſt des mémoires anonymes, il ne
» faut y avoir égard dans aucun gen-
» re d'affaire. C'eſt une choſe de trop
» mauvais exemple, & qui ne con-
» vient point à notre tems. »

Il étoit bien digne de Trajan d'interdire l'uſage des délations anonymes. Mais dans la premiére partie de ſa réponſe quelle inconſéquence, que de défendre d'une part que l'on recherchât les Chrétiens, & d'ordonner de l'autre qu'ils fuſſent traités en criminels, lorſqu'il ſe trouveroit quelqu'un qui les denonçât?

Perſécution de l'Egliſe ſous Trajan *Tillem.*

Telle eſt au reſte l'idée que l'on doit ſe former de la perſécution que ſouffroit l'Egliſe ſous Trajan. Quoique ce Prince animé peut-être d'un zele ſuperſtitieux pour ſa Religion, ou plutôt trompé par une fauſſe politique, qui lui faiſoit regarder indiſtinctement toute nouveauté en matiere de

(a) Sine auctore vero propoſiti libelli nullo crimine locum habere debent. Nam & peſſimi exempli, neque noſtri ſeculi eſt.

culte comme dangereuſe pour l'Etat, haît les Chrétiens, & autoriſât leurs ſupplices, il ne rendit point d'Edit général contre eux. Des émeutes populaires, le caprice & la cruauté des Gouverneurs de Provinces, la loi que Trajan s'étoit faite à lui-même de punir de mort la perſévérance dans le Chriſtianiſme, voilà les cauſes qui firent ſous ſon regne un grand nombre de Martyrs. Les plus célebres de ces généreux athletes de J. C. ſont S. Siméon de Jéruſalem, & S. Ignace d'Antioche. Mais le récit de leur mort glorieuſe appartient à l'Hiſtoire Eccléſiaſtique. Je me renferme dans mon objet.

Il ne paroît pas que Pline ait vécu longtems depuis ſon retour du Gouvernement de Pont & de Bithynie. L'Hiſtoire n'en fait plus mention, & les événemens dont parlent ſes lettres ne s'étendent pas beaucoup au delà. Mort de Pline.

On ne peut lire cet Ecrivain ſans l'aimer, & je me ferois un devoir de tracer ici, par les faits que ſes lettres nous adminiſtrent, un tableau de ſon ame & de toutes ſes excellentes qualités, ſi ce deſſein n'étoit déjà exécuté par une main plus ſavante que la mien- Son caractère peint d'après ſes Lettres par M. Rollin. *Hiſt. Anc. T. XII.*

ne. M. Rollin s'eſt plû à peindre un caractere tout-à-fait ſemblable au ſien, ſi ce n'eſt qu'en lui la Religion rehauſſoit & ſanctifioit des vertus, que Pline dépriſoit par l'amour d'une gloire frivole, qui étoit ſa derniere fin.

Trait tout-à-fait honorable à la probité de Pline. *Plin. ep. V. 1.*

Comme M. Rollin n'a pas pû ni dû tout dire, il a laiſſé en arriere un fait, qui me paroît très-intéreſſant dans toutes ſes circonſtances, & très-honorable à Pline. Je crois que le Lecteur ſera bien aiſe de le trouver ici.

Pomponia Gratilla, qui paroît avoir été veuve d'Arulénus Ruſticus, & que Domitien relégua en même tems qu'il fit mettre à mort ſon mari, avoit d'un autre mariage un fils nommé Aſſudius Curianus, dont la conduite lui donnoit peu de ſatisfaction. Elle le déshérita par ſon teſtament, & inſtitua Pline ſon héritier avec Sertorius Sévérus ancien Préteur, & quelques Chevaliers Romains d'un nom & d'un rang diſtingués. Curianus réſolu d'attaquer le teſtament propoſa à Pline de lui faire don de ſa portion de l'hérédité, promettant de paſſer une contre-lettre qui détruiroit l'effet de la donation. La vûe de Curianus étoit d'acquérir par cette voie un préjugé contre la validité

lidité du teſtament qu'il vouloit faire caſſer. Pline lui répondit qu'il ne convenoit point à ſon caractere de faire une démarche publique pour la détruire par un acte ſecret. « D'ailleurs, ajoûta-t-il, vous êtes riche, vous n'avez point d'enfans : une donation » que je vous ferois, ſeroit ſuſpecte » d'intérêt. Enfin telle que vous la demandez, vous n'en retirerez aucun » profit : au lieu qu'une renonciation » à mon droit en votre faveur vous ſeroit utile ; & je ſuis prêt à en paſſer » l'acte, ſi je ſuis perſuadé une fois que » vous êtes injuſtement exhérédé. Hé » bien, répondit Curianus, je vous » prends vous-même pour juge.» Pline héſita un moment : & après y avoir penſé, « J'y conſens, dit-il. Car pour» quoi aurois-je moins bonne idée de » moi, que vous ne témoignez l'avoir ? » Mais je vous proteſte, & ſouvenez» vous-en, que j'aurai le courage, ſi » votre cauſe eſt mauvaiſe, de confir» mer le jugement de votre mere. « Il » en ſera ce que vous voudrez, répliqua » Curianus : car vous ne voudrez rien » que de juſte. » Pline ſe donna pour aſſeſſeurs les deux hommes les plus reſpectables de la ville, Cerellius & Fron-

tin ; & aſſiſté d'eux, il prit ſéance dans ſon appartement. Curianus plaida ſa cauſe. Pline lui répondit, parce que dans la compagnie aucun autre ne pouvoit défendre l'honneur de la teſtatrice. Enſuite il ſe retira dans ſon cabinet avec ſes aſſeſſeurs, & de leur avis il prononça le jugement en ces termes : « Curianus, votre mere a eu de » juſtes raiſons de vous deshériter. »

Un tel jugement, où Pline avoit fait les fonctions de juge, d'avocat, & de partie, fut reſpecté par celui contre lequel il étoit rendu. Curianus fit aſſigner au tribunal des Centumvirs les autres héritiers inſtitués par le teſtament de ſa mere, & il ne mit point Pline en cauſe. Déja le jour du jugement approchoit, & les co-héritiers de Pline en craignoient l'iſſue à cauſe du malheur des tems. Domitien vivoit encore : & comme quelques-uns d'entre eux avoient été amis de Ruſticus & de Gratilla, ils appréhendoient que, ſelon qu'il étoit arrivé à pluſieurs autres, une affaire civile ne devînt pour eux capitale. Ils témoignerent leur inquiétude à Pline, & le déſir qu'ils avoient de propoſer un accommodement. Pline ſe déchargea de la négocia-

tion. Il offrit à Curianus ce que les juriſconſultes appellent la quarte Falcidienne, c'eſt-à-dire, la quatrieme partie de la ſucceſſion, aſſûrée aux héritiers du ſang par la loi de Falcidius : & il s'engagea à y contribuer à raiſon de ſa part. Curianus accepta la propoſition : & ce qui montre combien une probité parfaite attire de conſidération & de reſpect, c'eſt que ce même Curianus, en mourant quelques années après, laiſſa à Pline (*a*) un legs, dont véritablement la valeur étoit médiocre, mais qui dans les circonſtances lui devoit faire & lui fit plus de plaiſir qu'une ample & riche ſucceſſion.

Amitié de Pline & de Tacite.

Pline fut lié d'une étroite amitié avec Tacite, & le nœud de cette liaiſon fut autant la ſociété des ſentimens de probité & de haine contre la tyrannie, que l'amour des lettres & la profeſſion de l'éloquence qui leur étoit commune. On les joignoit volontiers enſemble, comme les deux plus grands orateurs qui fuſſent alors : & Pline en fournit la preuve dans une petite aventure qu'il raconte avec complaiſance. Tacite à un ſpectacle ſe trouva aſſis à côté *Plin. ep. IX.* 23.

(*a*) Legatum mihi obvenit modicum, ſed ampliſſimo gratius. *Plin.*

d'un inconnu, qui après une converſation aſſez longue ſur des matieres de littérature, voulut ſavoir à qui il parloit. « Vous me connoiſſez, lui dit » Tacite, & même par les lettres : » Etes-vous Tacite, ou Pline ? » reprit avec vivacité cet inconnu. (*a*) L'idée de la littérature & de l'éloquence rappelloit tout d'un coup les noms de ces deux illuſtres amis, qui en étoient les héros.

Il n'y avoit entre eux nulle rivalité, nulle jalouſie. Ils s'envoyoient mutuellement leurs ouvrages, pour recevoir les avis l'un de l'autre, & ils ſe rendoient ce ſervice réciproque avec cordialité, avec franchiſe. Pline étoit plus jeune que Tacite, & dès ſon premier âge ſon ambition avoit été d'imiter un tel modele, & de le ſuivre immédiatement, quoiqu'à une grande diſtance, comme il s'exprime lui-même. Il parvint au point qu'il deſiroit, & c'étoit pour lui le ſujet d'une joie parfaite. « (*b*) Je ſuis charmé, écrit-il à Tacite, » de ce que ſi l'on parle d'éloquence,

Plin. VIII. 20.

(*a*) Exprimere non poſſum, quàm ſit jucundum mihi, quòd nomina noſtra, quaſi litterarum propria, non hominum, litteris reddantur. *Plin.*

(*b*) Gaudeo quòd, ſi quis de ſtudiis ſermo,

» on nous nomme enſemble ; ſi l'on
» fait mention de vous, mon nom
» vient à la ſuite du vôtre. Il y a des
» orateurs que l'on nous préfere à tous
» deux. Mais peu m'importe en quel
» rang l'on nous aſſocie : car c'eſt pour
» moi la premiere place, que celle
» qui vous ſuit. Vous devez même
» avoir remarqué, que dans les teſta-
» mens, à moins que le teſtateur ne ſoit
» ami particulier de l'un de nous deux,
» on nous met de compagnie, on nous
» fait le même legs. Toutes ces obſer-
» vations ont pour objet de nous enga-
» ger à nous aimer l'un l'autre avec
» encore plus d'ardeur, puiſque les
» lettres, la reſſemblance des mœurs,
» la renommée, & enfin les dernieres
» volontés des mourans nous uniſſent
» par tant de liens. »

Il paroît que Tacite a ſurvécu Pline. Car celui-ci, qui ne manque point

Tacite paroît avoir ſurvécu Pline. Ordre

unà nominamur ; quòd de te loquentibus ſtatim occurro. Nec deſunt qui utrique noſtrûm præferantur. Sed nihil intereſt meâ quo loco jungimur. Nam mihi primus, qui à te proximus. Quin etiam in teſtamentis debes adnotaſſe niſi quis fortè alterutri noſtrûm amiciſſimus, eadem legata, & quidem pariter accipimus. Quæ omnia huc ſpectant, ut invicem ardentiùs diligamus, quum tot vinculis nos ſtudia, mores, fama, ſuprema denique hominum judicia conſtrigant.

dans lequel il a écrit ſes ouvrages.

de rendre compte dans ſes lettres & de faire l'éloge de tous les amis que la mort lui enlève, n'y parle en aucune façon de la mort de Tacite. On peut même conjecturer, par l'importance & l'étendue des ouvrages que Tacite a compoſés, qu'il pouſſa ſa vie aſſez avant ſous le regne de Trajan. En effet il ne commença à écrire l'hiſtoire que ſous ce prince. Le premier ouvrage que nous ayons de lui, c'eſt-à-dire, la deſcription des mœurs des Germains, eſt daté du ſecond conſulat de Trajan, qui concourt avec la premiere année du régne de ce prince. Tacite donna enſuite la vie d'Agricola. Et le ſuccès de ces deux écrits, qui ſont des chefs-d'œuvre, l'ayant ſans doute encouragé, il entreprit ſes hiſtoires, qui comprenoient un eſpace de vingt-huit ans, depuis le ſecond conſulat de Galba, juſqu'à la mort de Domitien. Il témoigne qu'il ſe propoſoit alors de faire ſuivre l'hiſtoire des regnes de Nerva & de Trajan. Mais (a) quoiqu'il ſe félicite de pouvoir réſerver pour ſa vieilleſſe une ſi riche & ſi agréable matiere; quoiqu'il loue le rare bonheur

Lipſ. ad Tac Hiſt. & Tillem. Trajan. art. 21.

Tac. Hiſt. l. 1.

(a) Principatum divi Nervæ & imperium Trajani, uberiorem ſecurioremque materiam, ſene-

du tems où il écrivoit, & dans lequel il eſt permis, dit-il, de penſer ce que l'on veut, & de dire ce que l'on penſe; je m'imagine qu'il convenoit peu à un caractere auſſi libre que le ſien d'écrire l'hiſtoire d'un prince encore vivant, quelque digne de louange qu'il pût être. Auſſi, après qu'il eut achevé l'ouvrage que nous appellons ſes hiſtoires, au lieu de deſcendre ſuivant l'ordre des tems, il remonta beaucoup plus haut, & compoſa ſes annales, qui commencent à la mort d'Auguſte, & qu'il conduiſit juſqu'à celle de Nerva. Il avoit même deſſein, ſi la vie ne lui manquoit, de reprendre le regne d'Auguſte, après qu'il auroit terminé ſes annales. Il faut croire que la mort ou les infirmités le prévinrent. Car il ne nous reſte aucun veſtige de ce travail qu'il projettoit. Ses hiſtoires & ſes annales jointes enſemble faiſoient le nombre de trente livres. Mais nous en avons perdu treize; & des dix-ſept qui ont échappé au naufrage des tems, quatre ſont plus ou moins mutilés.

Tac. III. annal. 24.

Tacite pouvoit être fils d'un Cor- Ce que l'on ſait de ſa

eturi ſepoſui: rarâ temporum felicitate, ubi ſentire quæ velis, & quæ ſentias dicere licet. *Tac. Hiſt.* I. 1.

naiſſance & de ſa vie.

nélius Tacitus, chevalier romain & intendant de la Belgique, dont il eſt fait mention dans Pline le naturaliſte. Il entra dans la carriere des honneurs ſous Veſpaſien : Tite l'éleva en dignité : il devint préteur ſous Domitien, l'année même que ce prince donna ſes jeux ſéculaires : Nerva le fit conſul. Il plaida long-tems avec une éloquence dont le propre caractere étoit la nobleſſe & la majeſté. Ses ouvrages hiſtoriques l'ont immortaliſé. J'ai tâché de le fondre dans le mien : & après l'uſage que j'en ai fait, mes lecteurs le connoiſſent mieux que je ne ſaurois le peindre.

Plin. Hiſt. nat. VII. 6. Tac. Hiſt I 1.

Plin. ep. II. 11.

Mort de Silius Italicus. Idée de ſa vie.

Plin. ep. III. 7.

Un autre perſonnage moins illuſtre dans les lettres, mais qui ne laiſſe pas d'y tenir un rang, Silius Italicus mourut dans les premieres années du regne de Trajan. J'ai parlé de la bréche qu'il avoit faite à ſa réputation ſous Néron. Mais il ſe rétablit dans l'eſtime du public par le bon uſage qu'il fit de ſa faveur auprès de Vitellius, & par la ſageſſe & l'intégrité de ſa conduite dans le proconſulat d'Aſie. L'éloquence & la plaidoirie avoient fait ſon occupation pendant la vigueur de l'âge : la poëſie fut l'amuſement de

ſa vieilleſſe. Pline remarque avec raiſon, que (*a*) dans ſes vers on ſent plus de travail que de génie. Quoique médiocrement favoriſé des Muſes, il les cultiva avec conſtance. Retiré du tumulte des affaires, il partageoit ſa journée entre les entretiens littéraires, & la compoſition de ſon poëme ſur la ſeconde guerre Punique. Il vécut dans ce loiſir pendant un grand nombre d'années, (*b*) conſidéré & honoré comme l'un des premiers de la ville; ſans crédit & ſans puiſſance néanmoins, mais auſſi à l'abri de l'envie. Les infirmités croiſſant avec l'âge, il alla s'enfermer dans les maiſons de plaiſance qu'il avoit en Campanie: d'où ne le tira pas même l'obligation de faire ſa cour à un nouvel empereur. Il reſta à ſa campagne pendant que Trajan faiſoit ſa premiere entrée dans Rome. (*c*) Trait de liberté, glorieux au prince qui ne le trouva pas mauvais, glorieux au particulier qui oſa ſe le permettre. Silius étoit curieux en tableaux

(*a*) Scribebat carmina majore curâ quàm ingenio.

(*b*) Fuit inter principes civitatis, ſine potentia, ſine invidiâ.

(*c*) Magna Cæſaris laus, ſub quo hoc liberum fuit: magna illius qui hac libertate auſus eſt uti.

& en ſtatues, & il en raſſembla un très-grand nombre qui repréſentoient les hommes les plus illuſtres de l'antiquité. Il révéroit tous ces noms célébres : mais il ne témoignoit plus de vénération pour aucun que pour Virgile, dont il ſolemniſoit le jour de la naiſſance avec plus d'appareil que le ſien propre, & au tombeau duquel il alloit ſouvent rendre de religieux reſpects. A l'âge de ſoixante-&-quinze ans, il lui ſurvint un mal qui fut jugé incurable. Plutôt que d'en ſouffrir les douleurs, il aima mieux ſe laiſſer mourir de faim : & il exécuta ſa réſolution malgré toutes les repréſentations qu'on lui pût faire pour l'en détourner. Il mourut le dernier de ceux que Néron avoit fait conſuls, de même qu'il étoit le dernier des conſuls mis en place par ce prince. Il laiſſa un fils, qu'il vit conſulaire.

Mort de Martial. *Plin. ep. III.* 20.

La mort de Silius Italicus fut ſuivie de près de celle du poëte Martial, dont tout le monde connoît les épigrammes. Heureux, s'il y eût mis autant de modeſtie & de retenue, que l'on y trouve quelquefois de ſel & d'enjouement. Martial avoit peu à ſe louer de la fortune ; & les libéralités

de Domitien, ſouvent & baſſement mendiées, l'aidoient à ſe ſoutenir dans Rome. Lorſque ce prince ne fut plus, il fallut que Martial quittât le ſéjour de la capitale, & ſe retirât dans ſa patrie à Bilbilis * en Eſpagne. En partant il reçut une gratification de Pline, qu'il avoit loué dans ſes vers. Il vécut encore environ trois ans : & à juger de la date de ſa mort par l'ordre des lettres de Pline, il paroît qu'elle tombe ſous l'an de Rome 851.

Juvénal a écrit ſous Trajan la plûpart de ſes ſatyres.

On croit que Juvénal a écrit ſous le regne de Trajan la plûpart de ſes ſatyres. Elles ſe reſſentent beaucoup, comme M. Deſpréaux l'a obſervé, des cris de l'école dans leſquels leur auteur avoit été élevé. On y trouve ſans doute de grandes & belles maximes, de la nobleſſe, de l'énergie. Mais cette énergie eſt ſouvent pouſſée juſqu'à une impudence cynique : & d'ailleurs il regne en général dans ces piéces un ton déclamateur, bien peu capable de plaire à ceux qui ont ſçu goûter l'enjouement délicat, les graces légéres, & l'aimable négligence des ſatyres d'Horace. Je ne craindrai point

* *Il paroît que* Bilbilis *n'étoit pas loin du lieu où eſt maintenant* Catalaiud *en Arragon.*

de dire que Juvenal me paroît même au-deſſous de Perſe, qui eſt plus modeſte ſans comparaiſon, plus nourri de choſes, & dont le ſtyle obſcur, mais ſans emphaſe, annonce un écrivain perſuadé de ce qu'il dit.

Mort du délateur Régulus. Traits de ſon audace & de ſa fourberie. *Plin. ep II. 20. IV. 2. & 7. VI. 2.*

A tant de noms plus ou moins recommandables dans la littérature, je crois devoir joindre ici un de leurs contemporains, qui ne leur reſſemblera qu'en laid, mauvais orateur, malhonnête homme, mais fameux, important, accrédité & enrichi par l'abus qu'il fit de l'art de la parole. C'eſt Régulus dont je veux parler. J'ai déja eu occaſion d'en faire mention plus d'une fois: & Pline nous fournit ſur ſon compte pluſieurs anecdotes curieuſes & intéreſſantes.

Régulus eſt un exemple de ce que l'audace & l'effronterie peuvent faire ſans le ſecours d'aucun talent, & preſque malgré la nature. (a) Il avoit la voix foible & mal articulée, la langue épaiſſe, très-peu d'invention, nulle mémoire: & néanmoins il ſuppléoit en quelque façon à tout ce qui lui man-

(a) Imbecillum latus, os confuſum, hæſitans lingua, tardiſſima inventio, memoria nulla, nihil denique præter ingenium inſanum, & tamen

quoit par une fougue impétueuſe, qui impoſoit au vulgaire, & qui le faiſoit regarder comme orateur par ceux qui ne s'y connoiſſoient pas. C'étoit un caractere ardent, & puiſſant en intrigues. S'il avoit une cauſe à plaider, il demandoit & obtenoit la liberté de parler autant de tems qu'il jugeroit néceſſaire: il amaſſoit par ſes brigues une foule d'auditeurs: en un mot, il ſavoit mettre en œuvre tous les moyens que le deſir de briller & de faire du bruit ſubſtitue au mérite réel.

A l'ambition inſenſée il joignoit la paſſion des richeſſes: & toutes voies lui étoient bonnes pour en acquérir. Nous l'avons vû s'engraiſſer, encore jeune, du ſang des innocens qu'il accuſoit. Il reçut de Néron ſept * millions de ſeſterces, pour l'avoir aidé à détruire la maiſon des Craſſus. Il n'avoit pas moins d'ardeur à ſe faire mettre ſur les teſtamens des riches, & il employoit pour y parvenir la ruſe & l'audace tout enſemble. Voici quelques traits de ce genre, que Pline a réunis dans une lettre.

Tac. IV. p. 464.

Tac. Hiſt. IV. 42.

* *Huit cent ſoixante & quinze mille livres.*

Piſon Licinianus, frere de Craſſus

eâ impudentiâ ipſoque illo furore pervenit, ut à plurimis orator habeatur. *Plin. ep. IV. 7.*

dont Régulus avoit cauſé la perte, & exilé lui-même à la pourſuite, comme il eſt probable, de ce dangereux calomniateur, adopté depuis par Galba, & tué avec lui, avoit laiſſé une veuve nommée Vérania, qui vécut juſques ſous Trajan. Cette dame étant tombée dangereuſement malade, Régulus, qui ſavoit combien il devoit lui être odieux, vient néanmoins la voir, s'aſſied auprès de ſon lit, & feignant de s'intéreſſer beaucoup à ſa ſanté, il fait le perſonnage d'aſtrologue. Il lui demande quel jour & à quelle heure elle étoit née. Sur la réponſe qu'elle lui fit, il ſe compoſe le viſage, il prend un air ſérieux & appliqué, il remue les lévres, il compte par ſes doigts : le tout pour tenir en ſuſpens la malade, & lui faire entendre quelque choſe de merveilleux. » Vous êtes, lui dit-il, » dans votre année climatérique : » mais vous reviendrez de cette ma- » ladie. Et afin que vous en ſoyez plus » aſſûrée, je conſulterai un Haruſ- » pice, dont j'ai ſouvent expérimenté » le ſavoir. » En effet il offre un ſacrifice, & il rapporte à Vérania que les entrailles des victimes ſont d'accord avec les aſtres. On croit volontiers

ce qu'on ſouhaite. La malade flattée par l'eſpérance de la guériſon, demande ſon teſtament, & y ajoute un legs en faveur de Régulus. Peu de tems après le mal augmente : elle ſe ſent défaillir, & en mourant elle ſe plaint amérement de la tromperie qui lui avoit été faite. Mais l'impoſteur tenoit ſa proie, & il ſe moquoit de cris tardifs & impuiſſans.

Il ne fut pas ſi heureux dans une autre batterie qu'il dreſſa contre Velléius Bléſus, riche conſulaire. Il lui faiſoit la cour depuis quelque tems, lorſque Bléſus fut attaqué d'une grande maladie, & témoigna vouloir changer ſon teſtament. Régulus ne douta pas qu'il n'eût bonne part dans les nouvelles diſpoſitions que le malade alloit faire de ſon bien, & il exhorta, pria, preſſa les médecins d'employer toutes les reſſources de leur art pour lui prolonger la vie. Lorſque le teſtament fut fait & ſigné, il changea de langage. « Juſ-» qu'à quand, diſoit-il à ces mêmes » médecins, tourmenterez-vous un » pauvre moribond ? Pourquoi lui en-» viez-vous une mort douce, ſi vous » ne pouvez le faire vivre. » Bléſus mourut ; & comme s'il eût entendu

tous les discours de Régulus, il ne lui laissa pas une obole.

L'impudence, comme je l'ai dit, n'étoit pas en un moindre degré chez lui, que la fourberie : le trait suivant en est la preuve. Une dame illustre, nommée Aurélia, voulant faire signer son testament par sept témoins, ainsi que le droit Romain l'exigeoit, pria Régulus d'être l'un de ceux qui lui rendroient ce service. Pour la cérémonie de la signature elle avoit pris de très-beaux habits. Régulus témoigna souhaiter qu'elle voulût bien les lui léguer. Aurélia crut d'abord qu'il plaisantoit. Rien n'étoit plus sérieux. Il l'en pressa avec des instances réitérées ; il la força d'ouvrir son testament pour y insérer le legs qu'il demandoit : il l'observa pendant qu'elle écrivoit : après qu'elle eut écrit, il regarda & lut, afin de s'assurer que ses intentions étoient remplies. C'est par de semblables manœuvres, qu'étant né sans bien, il s'enrichit si prodigieusement, qu'un jour il dit à Pline, qu'il avoit désiré de savoir par les entrailles des victimes quand il pourroit arrondir ses possessions jusqu'à la valeur de soixante millions * de sesterces, & que les préfa-

* *Sept millions cinq cent mille livres.*

ges qu'il y avoit trouvés lui en promettoient le double.

Avec de ſi grands biens Régulus n'avoit qu'un fils, qu'il perdit preſque encore enfant. Pline ne croit pas que le pere fût véritablement affligé de cette mort, & il doute beaucoup, ſi l'intérêt ne l'emportoit pas dans ſon ame ſur les ſentimens de la nature. Car il avoit fait émanciper ce fils, afin de le rendre maître de diſpoſer de ſes biens maternels, qui étoient conſidérables; & depuis ce tems il le flattoit ſervilement, dans l'eſpérance & dans la vûe d'engager l'enfant à le nommer par teſtament ſon héritier. Il gagnoit donc à cette mort. Mais moins il avoit de douleur réelle, plus il en affecta les ſemblans, avec un éclat, avec un fracas, qui déceloit l'artifice. Son fils avoit de petits chevaux de ſelle & de caroſſe, des chiens, des roſſignols, des perroquets, des merles. Régulus fit égorger tous ces animaux autour du bûcher. Il multiplia, de toutes les façons imaginables, les ſtatues & les portraits de celui qu'il vouloit paroître pleurer. Il le fit repréſenter en bronze, en cire, ſur la toile, en argent, en yvoire, en marbre. Lui-même il com-

poſa un livre ſur la vie de ſon fils, qui étoit mort enfant, & il le lut publiquement devant un nombreux auditoire. Bien plus, il fit faire mille copies de ce livre, qu'il envoya dans toute l'Italie & dans les provinces : & il écrivit au ſénat de chaque ville, demandant que la compagnie choisît entre ſes membres celui qui auroit la plus forte & la plus belle voix, pour lire ce même livre au peuple aſſemblé.

Je terminerai ce morceau, peut-être trop long, ſur Régulus, par une judicieuſe réflexion de Pline. (a) « Quelle vivacité ! dit-il. Quel feu ! Que » de bien n'auroit pas pû faire Régulus, s'il eût tourné cette vigueur » vers des objets louables ! Je me trompe, ajoute Pline auſſi-tôt. Les bons » ont moins d'activité que les méchans : » & de même que l'ignorance produit » la hardieſſe, & que la lumiere au » contraire amene ſouvent la timidité,

(a) Hanc ille vim, (ſeu quo alio nomine vocanda eſt intentio quidquid velis obtinendi) ſi ad potiora vertiſſet, quantum boni efficere potuiſſet ! Quanquam minor vis bonis, quàm malis ineſt : ac ſicut ἀμαθία μὲν θράσος, λογισμὸς δὲ ὄκνον φέρει, ita recta ingenia debilitat verecundia, perverſa confirmat audacia. *Plin. ep. IV. 7.*

» auſſi les caracteres vertueux ſont af-
» foiblis dans leur marche par la mo-
» deſtie qui les retient, l'audace for-
» tifie les vicieux. »

J'ai obſervé ailleurs combien Régulus devint bas & rampant à la mort de Domitien. Il vécut encore quelques années. On peut juger par une lettre de Pline, qu'il étoit mort avant l'an de Rome 853.

Enfant de treize ans qui remporte le prix de poëſie. *Tillem. Traj art.* 18.

Après avoir parlé des hommes qui ſe ſont fait un nom dans la littérature, n'oublions pas un enfant célébre, Valérius Pudens, qui âgé de treize ans remporta le prix de poëſie aux jeux Capitolins, en 857.

Nous avons depuis long-tems perdu Trajan de vûe. Il faut revenir à ce prince, & raconter ce que nous ſavons de la ſeconde guerre qu'il entreprit contre les Daces.

§. III.

Seconde guerre de Trajan contre les Daces. Causes de la rupture. Décébale allarmé des préparatifs de Trajan, demande inutilement la paix. Il tente de faire assassiner Trajan. Il surprend par perfidie un officier important, qui s'empoisonne lui-même. Trajan construit un pont sur le Danube. Décébale vaincu et en danger d'être pris vivant, se donne la mort. Ses trésors qu'il avoit accumulés, sont découverts. Colonies établies par Trajan dans la Dace, et dans les pays voisins. Second triomphe de Trajan. L'arabie Pétrée subjuguée par Palma. Ouvrages de Trajan pendant son séjour à Rome. Crassus conspire contre lui, et est simplement condamné à l'exil. Trajan entreprend la guerre contre les Parthes, et se transporte en Orient. L'Arménie conquise par Trajan, et réduite en province Romaine. Conquête de la Mésopotamie. Trajan maintient la discipline par son exemple autant que par ses ordres. Lusius Quietus Maure de naissance, l'un des plus illustres gé-

néraux de Trajan. Peuples barbares au nord de l'Arménie soumis par Trajan. Retour de Trajan à Rome, d'où il repart vers l'an 865, *pour renouveller la guerre contre les Parthes. Furieux tremblement de terre. Trajan consulte l'oracle d'Héliopolis, et en reçoit une réponse énigmatique. Trajan jette un pont de batteaux sur le Tigre. Méthode des Romains pour construire un pont de batteaux. Trajan fait la conquête de l'Assyrie. Il revient vers le pays de Babylone. Trajan prend les villes de Ctésiphon et de Suse. Il paroît avoir été ébloui par ses prospérités. Il descend le Tigre, traverse le golfe Persique, et entre dans la grande mer. Il s'empare d'un port sur la côte méridionale de l'Arabie Heureuse. Il envie la gloire d'Alexandre. Il visite les ruines de Babylone. Rébellion des pays qui venoient d'être conquis. Trajan les soumet de nouveau. Il donne un roi aux Parthes. Trajan entreprend le siege d'Atra, et est obligé de le lever. Révoltes et désastres des Juifs à Cyrene, en Egypte, dans l'isle de Chypre, et dans la Mésopotamie. Maladie de Trajan. Les con-*

quêtes de Trajan en orient perdues pour les Romains. Projets et manœuvres d'Adrien pour se faire adopter par Trajan. Trajan avoit de tout autres vûes, et ne pensoit nullement à adopter Adrien. Il meurt, et Adrien lui succéde en vertu d'une adoption supposée. Honneurs rendus à la mémoire de Trajan. Durée de sa vie et de son regne. Vertus et vices de Trajan.

Seconde guerre de Trajan contre les Daces. Cauſes de la rupture

C'EST ſous l'an de Rome 855, que nous plaçons, d'après M. de Tillemont, le commencement de la ſeconde guerre de Trajan contre les Daces. La cauſe du renouvellement de la guérre eſt attribuée par Dion à Décébale, qui violoit ouvertement toutes les conditions du dernier traité de paix. Il recevoit des déſerteurs romains, il fabriquoit des armes, il rétabliſſoit ſes fortereſſes, il invitoit les nations voiſines à former une ligue avec lui. On peut même inférer de quelques lettres de Pline à Trajan, que Décébale entretenoit des intelligences avec les Parthes. Il attaquoit & harceloit les peuples qui dans la guerre précédente avoient pris parti

Dio.

Plin. Ep. X. 13-16.

Dio.

contre lui, & il s'empare à main armée d'un canton qui appartenoit aux Jazyges.

D'un autre côté on ſçait que Trajan étoit avide de conquêtes. Il comptoit n'avoir rien fait en forçant Décébale à ſe ſoumettre : il prétendoit le dépouiller. Son ſerment ordinaire, dans les choſes qu'il vouloit aſſûrer énergiquement, étoit : « Ainſi puiſſé-je ré- » duire la Dace en province Romai- » ne ! » Par ces raiſons il eſt aiſé de croire qu'il ſaiſit avec joie l'occaſion que Décébale lui préſenta de le faire déclarer par le ſénat ennemi du peuple Romain. *Amm. Marc. L. XXIV.*

Ce décret, & les préparatifs que fit Trajan en conſéquence pour aller conduire cette guerre en perſonne, comme il avoit fait la premiere, produiſirent un grand effet. Les Daces furent effrayés, & abandonnerent en foule leur roi pour paſſer dans le parti des Romains. Décébale allarmé d'une telle déſertion, demanda la paix. Mais on ne lui offrit d'autres conditions que de livrer ſes armes, & de ſe remettre lui-même à la diſcrétion de l'empereur. Il avoit l'ame trop haute pour ſe ſoumettre à une humiliation ſi dure, Décébale allarmé des préparatifs de Trajan, demande inutilement la paix.

& il préféra la guerre. Il aſſembla des troupes, il ſe fortifia par des alliances, & il ſe diſpoſa à bien recevoir Trajan.

Il tente de faire aſſaſſiner Trajan.

S'il s'en fût tenu là, on ne pourroit que louer ſon courage. Mais il enploya des voies pleines de lâcheté pour ſe défaire d'un ennemi, qu'il déſeſpéroit de pouvoir vaincre. Il apoſta des aſſaſſins pour tuer Trajan, qui toujours d'un abord facile, ſe rendoit ſur-tout acceſſible en tems de guerre. Un de ces miſérables fut ſoupçonné & arrêté; ayant été mis à la queſtion, il déclara ſes complices. Ainſi le noir projet de Décébale avorta.

Il ſurprend par perfidie un officier important, qui s'empoiſonne lui-même.

Après avoir manqué ſon coup ſur Trajan, il eſſaya de ſe rendre maître de la perſonne de quelqu'un qui lui fût cher, & il réuſſit à l'égard de Longinus, brave officier & commandant d'une Légion. Ayant demandé & obtenu une entrevûe avec lui, comme s'il eût été enfin réſolu de ſe ſoumettre, au lieu de ſe livrer entre ſes mains, il le ſurprit par perfidie, le fit ſaiſir, charger de chaînes, & amener dans ſon camp. Là il commença par l'interroger ſur les projets de Trajan. Mais il ne tira rien du priſonnier, qui n'eut garde de révéler le ſecret de ſon maître.

tre. Décébale le traita néanmoins humainement, & ſe contenta de le faire garder à vûe, parce qu'il eſpéroit profiter du deſir qu'avoit Trajan de recouvrer un excellent officier, pour obtenir des conditions favorables.

Il envoya donc à l'empereur un miniſtre, qui avoit ordre de lui porter parole pour la liberté de Longinus, ſuppoſé que l'on voulût reſtituer au roi des Daces tout le pays juſqu'au Danube, & les frais de la guerre. Quoique Trajan eût bien ſouhaité ne pas perdre Longinus, il n'étoit pas diſpoſé à l'acheter à un ſi haut prix. Il donna donc une réponſe générale, qui laiſſant Décébale incertain, l'empêcha de ſe porter à aucune extrêmité. Mais Longinus prit ſon parti. Ayant trouvé moyen d'avoir du poiſon par le miniſtere d'un affranchi qu'il avoit auprès de lui, il écrivit à Trajan une lettre pleine de prieres & de ſupplications pour tromper Décébale, il chargea ſon affranchi de cette lettre, & lorſqu'il l'eut mis ainſi en ſûreté, il s'empoiſonna pendant la nuit. Le roi des Daces fut très-irrité de ce que ſa proie lui avoit échappé, & il deſira de s'en venger ſur l'affranchi. Il dépêcha à Tra-

jan un centurion pris avec Longinus, pour demander qu'on lui renvoyât cet affranchi, promettant en échange le corps de Longinus & dix autres prisonniers. Trajan préféra avec raiſon la conſervation d'un homme vivant à la ſépulture d'un mort : & il garda dans ſon camp non-ſeulement l'affranchi, mais le centurion, qu'il craignoit d'expoſer à la cruauté de Décébale.

Trajan conſtruit un pont ſur le Danube.

Le plan de Trajan étoit, comme je l'ai dit, de conquérir la Dace, & d'en faire une province romaine. Pour cela il réſolut de conſtruire un pont qui lui aſſûrât à demeure un paſſage ſur le Danube. Rien n'eſt plus fameux dans l'hiſtoire que ce pont : & nous nous en formerions une grande idée, s'il nous étoit permis de nous fier à la deſcription que Dion nous en a laiſſée. Suivant cet écrivain, Trajan choiſit l'endroit où le fleuve eſt le plus reſſerré entre ſes rives, & par conſéquent plus rapide & plus profond. C'étoit au-deſſus de l'ancienne ville de *Viminacium*, * à peu de diſtance du lieu

* *Près de* Fétiſlau, *qui eſt ſur la droite du Danube ; & de* Zwerin, *qui eſt ſur la gauche, à quatre petites lieues au-deſſus de* Ruſzava *ou* Orſova. *Viminacium étoit ſur la droite du Danube, dans le fond d'un coude, que ce fleuve décrit vis-à-vis*

où eſt aujourd'hui Zwerin, dans la baſſe Hongrie.) Trajan bâtit dans le fleuve vingt piles de pierre de taille, de cent cinquante pieds de hauteur ſur ſoixante d'épaiſſeur: & il les couronna de vingt-&-une arches. Dion ne dit point ſi ces arches étoient de pierre ou de bois. La diſtance entre les piles étoit de cent ſoixante-&-dix pieds: ce qui avec l'épaiſſeur des piles, donne pour le pont une longueur de quatre mille ſept cent ſoixante-&-dix pieds romains, valant un peu plus de ſept cent vingt-&-une de nos toiſes *. La tête du pont ſur chacune des deux rives, étoit défendue par un fort château.

Dion admire la magnificence de cet ouvrage, qu'il éleve pour la difficulté de l'entrepriſe, & pour la grandeur de la dépenſe, au-deſſus de tous les autres monumens de Trajan. Il ſemble qu'il pouvoit encore nous faire admirer la célérité de la conſtruction. Car

de Vi-Palanka. *Le lieu ſe nomme aujourd'hui* Ram, *& il y a des veſtiges d'ancienne conſtruction. Ces poſitions m'ont été données par M. d'Anville.*

* *Un Mémoire que M. d'Anville a eu la bonté de me communiquer, réforme ces meſures, & réduit le Pont à une moindre longueur. Je fais imprimer à la fin du Volume ce Mémoire, où l'on reconnoîtra la préciſion & l'exactitude ordinaires de ce ſavant Géographe.*

ſon récit induit à penſer que le pont fut bâti en une campagne, qui eſt celle de l'an 855, & que l'année ſuivante Trajan le paſſa avec ſon armée.

Antiq. explicuce, T. IV. part. II. p. 185. Deux circonſtances, qui nous ſont adminiſtrées, l'une par la colonne Trajane, l'autre par les obſervations du comte de Marſigli faites ſur les lieux, diminuent notre admiration, mais nous dédommagent par une plus grande vraiſemblance. La colonne Trajane, ſur laquelle eſt repréſenté le pont du Danube, nous apprend qu'il n'avoit que deux petites arches de pierres : tout le reſte n'eſt qu'une grande & belle charpente. Le comte de Marſigli, qui aſſûre avoir curieuſement examiné l'endroit où le pont a été conſtruit, & qui a vû les piles encore ſubſiſtantes, dit que le Danube y eſt ſi peu profond en été, qu'il n'aura dû être nullement difficile d'y conſtruire des piles de pierres, ſur-tout dans un pays où les matériaux ſe trouvent en abondance : & il aſſûre que le pont du S. Eſprit ſur le Rhône eſt un ouvrage incomparablement plus merveilleux que n'étoit le pont ſur le Danube.

Theſ. Antiq. Sallengr. T. II. p. 989.

Décébale vaincu, & en danger

Trajan étant entré ſur les terres de l'ennemi, conduiſit les opérations de

la guerre avec non moins de circonſpection que d'activité. Il ne précipita rien, il ne hazarda rien témérairement: il ſe donna le tems de profiter de tous ſes avantages : & allant toujours en avant, mais avec ſûreté, il força la ville royale de Décébale, il ſoumit tout le pays : en ſorte que le roi des Daces n'ayant plus d'aſyle, & ſe voyant en danger d'être pris vivant, ſe tua lui-même de rage & de déſeſpoir. Sa tête fut envoyée Rome.

d'être pris vivant ſe donne la mort. An. R. 856. Dec.

C'eſt à quoi ſe réduit tout ce que l'abréviateur de Dion à jugé à propos de nous faire connoître touchant cette guerre, qui fut très-importante. Au lieu de nous mettre devant les yeux le plan de campagne conçû & exécuté par Trajan, la marche & la liaiſon de ſes deſſeins, comment un premier ſuccès ſervoit d'acheminement à un autre ; il nous décrit l'action d'un ſoldat qui ayant été bleſſé dans un combat, ſe retira d'abord au camp, & lorſqu'il ſçut que ſa bleſſure étoit mortelle, revint ſur le champ de bataille employer pour le ſervice du prince & de la patrie le peu de vie qui lui reſtoit. Cette action eſt belle ſans doute. Mais l'expoſé du ſyſtême entier de la

guerre auroit été tout autrement curieux & inſtructif. Il faut nous contenter de ce qui nous eſt donné.

Ses tréſors qu'il avoit cachés, ſont découverts.

Décébale avoit imaginé un moyen ſingulier de mettre en ſûreté ſes tréſors. Ayant détourné le fleuve Sargétia, * qui arroſoit ſa capitale, il avoit creuſé le milieu du lit de ce fleuve, & y avoit bâti une loge de pierres de taille, dans laquelle il fit porter ſon or, ſon argent, ſes pierreries, & tout ce qui ne craignoit point l'humidité : après quoi fermant avec de la pierre l'ouverture de la loge, il avoit recouvert le tout de terre, & laiſſé reprendre au fleuve ſon cours accoutumé. Pour ce qui eſt des meubles précieux, riches étoffes, & autres choſes pareilles, il avoit retiré tout ce qu'il poſſédoit en ce genre dans des cavernes ſolitaires & éloignées. Enfin, par une précaution barbare, pour aſſûrer ſon ſecret, il avoit fait tuer tous ceux qui lui avoient rendu ſervice dans ces différentes opérations. Après ſa mort, un ſeigneur Dace nommé Bicilis, qu'il avoit mis dans ſa confidence, ayant été fait priſonnier par les Romains,

* *On dit que les Hongrois nomment ce fleuve aujourd'hui* Strel, *& les Allemands* Iſtrig.

les inſtruiſit de tout ce que je viens de raconter. Trajan profita de l'avis, & ſe dédommagea des dépenſes de la guerre par les tréſors de Décébale. *

Colonies établies par Trajan dans la Dace & dans les pays voiſins. *Tillem.*

C'eſt ainſi que la Dace, ſuivant le vœu qu'il avoit tant de fois exprimé, fut réduite en province romaine. Il eut ſoin d'embellir & de fortifier ſa conquête, qui étoit conſidérable par l'étendue, puiſqu'elle avoit, ſelon Eutrope, mille fois mille pas, ou trois cent trente lieues de circuit. Mais ce grand pays avoit été dévaſté par les guerres: & Trajan, pour le repeupler, y amena des habitans de toutes les parties du monde romain. Parmi les colonies qu'il y établit, la principale eſt Zarmiſegethuſa, ancienne capitale du royaume de Décébale, à laquelle Trajan fit porter ſon nom, & qu'il appella *Ulpia Trajana*. Dans la Thrace & dans la Mœſie, provinces voiſines de la Dace, on trouve auſſi des villes bâties ou ampliſiées par cet empereur, & que l'on peut regarder comme des monumens de ſon attention ſur tout ce qui

* *Si l'on en croit Lazius cité par Fabretti,* (de Col. Traj. c. 8.) *des pêcheurs Valaques trouverent encore au milieu du ſeizieme ſiécle dans le fleuve Iſtrig des reſtes de ces tréſors, qui avoient échappé aux recherches de Trajan.*

pouvoit intéreſſer ſa conquête. L'hiſtoire fait mention entr'autres, d'une Nicopolis, ou *ville de la victoire*, d'une Marcianopolis, d'une Plotinopolis, ainſi appellées à cauſe de Marcienne & de Plotine, l'une ſœur, l'autre femme de Trajan.

Second triomphe de Trajan. *Plin. Epiſt. VIII. 4. Dio.*

De retour à Rome, il triompha une ſeconde fois des Daces, & il ſolemniſa ſon triomphe par des jeux qu'il donna au peuple pendant cent vingt-trois jours. Il paroît que ces jeux conſiſterent principalement en combats contre les bêtes, & entre gladiateurs. Dion compte onze mille bêtes fauves qui y furent tuées, & dix mille gladiateurs qui combattirent.

Les victoires de Trajan ſur les Daces firent un ſi grand éclat, qu'elles lui attirerent des ambaſſades de la part des peuples les plus reculés & les plus Barbares, & en particulier des Indiens, qui l'en envoyerent féliciter. Il ſubſiſte encore aujourd'hui un monument bien fameux de ces mêmes victoires. C'eſt la colonne Trajane, qui, ſuivant les explications de Ciacconius & de Fabretti, repréſente dans ſes bas-reliefs les principaux exploits de Trajan dans ſes deux guerres contre les Daces. Le

vainqueur en avoit lui-même écrit l'hiſtoire, ſi nous en croyons une citation de Priſcien. Mais il s'étoit ſi peu exercé dans l'étude des lettres, qu'il ne nous eſt pas aiſé de nous perſuader qu'il ait voulu devenir auteur. Nous ſoupçonnerons plutôt, que quelqu'un lui prêta ſa plume, & lui fit honneur d'un ouvrage, dont cet empereur étoit plus capable de fournir la matiere, que d'arranger la compoſition. *Priſcian. L. VI.*

L'Arabie Pétrée ſubjuguée par Palma.

Pendant qu'il étendoit les limites de l'empire au-delà du Danube, Palma, l'un de ſes lieutenans, qui commandoit les légions de Syrie, ſubjuguoit l'Arabie Pétrée, qu'il réduiſit en province romaine. C'étoit comme un eſſai & un gage des victoires que Trajan devoit bientôt remporter lui-même en Orient.

Ouvrages de Trajan pendant ſon ſéjour à Rome.

Le ſéjour qu'il fit à Rome entre la fin de la guerre des Daces & le commencement de celle qu'il entreprit contre les Parthes, ne fut pas long, & cependant il le ſignala par des ſoins & des ouvrages dignes d'un grand prince. C'eſt dans cet intervalle que Dion place la conſtruction d'une magnifique chauſſée qui traverſoit les marais Pomptins d'un bout à l'autre. Travail im-

menſe, mais infructueux. Malgré les tentatives perſévérantes que les Romains ont réitérées à diverſes repriſes pour deſſécher ces marais, ou pour les rendre pratiquables, la nature, plus puiſſante que tout l'art & les efforts des hommes, a toujours ramené les choſes à leur premier état, où elles ſont encore aujourd'hui.

Trajan fit auſſi fondre toute la monnoie qui s'étoit uſée & avoit perdu ſon poids par vétuſté.

C'eſt dans ce même tems que fut commencée la magnifique place qui porte ſon nom.

Craſſus conſpire contre lui, & eſt ſimplement condamné à l'exil.

Une conſpiration qui ſe trama contre lui, ne ſervit qu'à faire éclater ſa clémence. Craſſus, qui en étoit le chef, & qu'il faut ſans doute diſtinguer de Calpurnius Craſſus, auteur d'une conſpiration contre Nerva, fut renvoyé par le prince au jugement du ſénat, & condamné ſimplement à l'exil. Il y paſſa des jours tranquilles pendant tout le regne de celui à qui il avoit voulu ôter le trône & la vie. Il vivoit encore lorſqu'Adrien parvint à la ſouveraine puiſſance.

Spart. Agr. 5.

Trajan entreprend la guerre con-

Les ſoins de la paix ne ſuffiſoient pas à l'activité de Trajan. Il aimoit la

guerre juſqu'à la paſſion, & n'ayant plus d'occaſion de la faire en occident, il y chercha matiere du côté de l'orient & des Parthes. L'arménie lui fournit le prétexte qu'il ſouhaitoit.

ire les Parthes, & ſe tranſporte en Orient. *Dio.*

Nous ne pouvons point dire ce qui s'étoit paſſé dans cette contrée, depuis que Tiridate en avoit reçu la couronne des mains de Néron. Au tems dont je parle, Exédare étoit en poſſeſſion du royaume d'Arménie, & il en avoit pris l'inveſtiture de Choſroès actuellement roi des Parthes. Trajan prétendoit qu'en cela les droits de l'empire romain étoient violés, & il réſolut d'en tirer raiſon, ou plutôt de profiter de l'occaſion pour s'aggrandir. Car il ne ſe propoſoit pas de donner, comme avoient fait ſes prédéceſſeurs, la couronne d'Arménie à un prince qui la tînt de lui, mais d'en faire la conquête, & de la joindre à ſes Etats. Pour exécuter ce deſſein, il falloit avoir la guerre avec les Parthes: & cette idée le flattoit, comme lui annonçant des triomphes ſur une nation qui juſques-là s'étoit maintenue dans une ſorte d'égalité avec les Romains. Il doutoit d'autant moins du ſuccès, que les Parthes étoient alors affoiblis par des di-

viſions inteſtines, qui ne pouvoient manquer de donner de grands avantages à qui les attaqueroit dans cette poſition.

Nous ne ſavons ni l'origine ni les circonſtances de ces diviſions. Nous n'avons pas même avec certitude la ſuite des rois Parthes depuis Vologéſe juſqu'à Choſroès. On trouve ſous Tite un Artabane qui régnoit ſur cette nation. Pacorus la gouvernoit au commencement du regne de Trajan. Choſroès & Parthamaſiris dont nous aurons bientôt lieu de parler, étoient fils * de Pacorus. Voilà tout ce que nos auteurs nous fourniſſent d'inſtructions ſur l'état des affaires de l'Orient, lorſque Trajan partit de Rome pour aller y porter la guerre. M. de Tillemont place ce départ au mois d'octobre de l'année que nous comptons 857 de Rome.

Il paroît que Trajan, avant que d'employer la force, avoit tenté la voie de la négociation. Quelque paſſionné

* *C'eſt ce que porte expreſſement le texte de Dion p. 778. de l'Edition de Wechel. Il eſt vrai qu'à la page ſuivante Parthamaſiris eſt appellé neveu de Choſroès. Mais on doit ſuppoſer que c'eſt par erreur de Copiſte, & qu'il faut lire* ἀδελφόν, *au lieu d'* ἀδελφιδοῦν.

qu'il fût pour les armes, il eſtimoit les bons procédés, & il ne vouloit point paroître violent ni injuſte. Il s'étoit donc plaint à Choſroès de l'entrepriſe faite par lui ſur les droits du peuple romain au ſujet de la couronne d'Arménie. Mais il en reçut une réponſe fiere, qui le mit à l'aiſe, & lui donna pleine liberté de ſe ſatisfaire. En conſéquence il fit tous les apprêts d'une guerre auſſi importante, & il ſe mit lui-même en marche.

A peine étoit-il arrivé à Athénes, qu'il vit venir à lui une ambaſſade de Choſroès, à qui l'approche du danger avoit fait prendre d'autres penſées. Le roi des Parthes lui envoyoit des préſens, lui demandoit ſon amitié, l'informoit que ne trouvant point qu'Exédare convînt ni aux Romains ni aux Parthes, il l'avoit dépoſé. Enfin il prioit Trajan d'accorder à Parthamaſiris ſon frere l'inveſtiture du royaume d'Arménie, comme Néron l'avoit donnée à Tiridate.

Il auroit été peut-être difficile à Trajan de rejetter ces propoſitions, ſi elles lui euſſent été faites d'abord. Mais elles venoient trop tard. Il s'étoit mis en avances, & il ſe croyoit en droit de ne

point reculer. Il répondit donc aux ambaſſadeurs de Choſroès, que l'amitié ſe prouvoit par des effets, & non par des paroles. Qu'il ſeroit bientôt en Syrie, & que là, voyant les choſes de près, il ſe détermineroit au parti le plus convenable.

L'Arménie conquiſe par Trajan, & réduite en Province Romaine. An. R. 858.

Le parti qui lui convenoit, étoit la guerre : & le ſuccès répondit au delà de ſes eſpérances. Tout plia devant lui. Les villes lui ouvroient leurs portes : les petits rois de ces quartiers & les Satrapes venoient à ſa rencontre avec des préſens, proteſtant qu'ils ſe ſoumettoient à ſes ordres, & le reconnoiſſoient pour arbitre de leur ſort. Bientôt toute l'Arménie fut conquiſe, & Parthamaſiris, qui s'étoit d'abord mis en défenſe, revint, pour tenter une derniere eſpérance, au ſyſtême de ſoumiſſion qui avoit déja été propoſé à l'empereur romain.

Il lui écrivit une premiere fois, prenant le titre de roi, & il ne reçut aucune réponſe. Il ſentit de quel nom il falloit qu'il ſe dépouillât, & il l'omit dans une ſeconde lettre, par laquelle il demandoit à Trajan une conférence avec M. Junius, gouverneur de la Cappadoce. Trajan lui envoya le fils de

Junius : & cependant il continua d'aller en avant, & pouſſa ſes conquêtes. L'abréviateur de Dion ne nous inſtruit point de ce qui ſe paſſa entre Parthamaſiris & le député romain. Ce que nous ſavons, c'eſt que le prince Parthe prit une réſolution qui l'expoſoit, & qui lui réuſſit fort mal.

Il vint au camp romain, près d'Elégie, ville d'Arménie, ſans ſauf-conduit, ſans autre aſſûrance que l'idée qu'il s'étoit faite de la généroſité de Trajan, & qu'il portoit auſſi loin que ſes eſpérances. Il le trouva aſſis ſur ſon tribunal, & l'ayant ſalué, il ôta de ſon front le diadême, le mit aux pieds de l'empereur, & ſe tint debout en ſilence, comptant que le diadême qu'il venoit de quitter alloit lui être rendu. L'armée romaine accourut à ce ſpectacle, jetta de grands cris de joie, & proclama Trajan *Imperator*, ſe perſuadant que d'avoir réduit un Arſacide, fils & frere de rois Parthes, à ſe préſenter comme captif, c'étoit une victoire d'autant plus eſtimable, qu'elle n'avoit point coûté de ſang. Parthamaſiris fut effrayé de ces cris : il les regarda comme une inſulte & une menace, & il ſe retourna pour chercher le

moyen de s'enfuir. Mais ſe voyant environné de toutes parts, il demanda à Trajan une audience particuliere. Elle lui fut accordée. Trajan entra avec lui dans ſa tente, l'écouta, mais lui refuſa tout. Parthamaſiris déſeſpéré, confus, ſortit de la tente, & même du camp.

Il ſemble que Trajan, qui n'avoit deſſein ni de le retenir, ni de lui rien accorder, pouvoit le laiſſer ſe retirer en liberté. Il ne le fit point. Il voulut rendre toute l'armée témoin de ſes réponſes au prince Parthe. Il ordonna donc que l'on courût après lui, & qu'on le ramenât : enſuite de quoi il remonta ſur ſon tribunal, & l'invita à s'expliquer en préſence de toute l'aſſemblée.

Parthamaſiris étoit outré du traitement qu'il ſouffroit : il ne ſavoit pas quelle en ſeroit l'iſſue. Ainſi entrant en indignation, il ne ménagea ni les plaintes, ni les reproches, & il proteſta contre la violence qu'on lui faiſoit. « Je n'ai été, dit-il, ni vaincu par vous, » ni fait priſonnier. Je ſuis venu ici » volontairement, & dans l'eſpérance » d'y être traité ſuivant que mon rang » l'exige, & de recevoir de vous la

» couronne d'Arménie, comme Tiri-» date l'a reçûe de Néron. » Trajan lui répondit qu'il ne céderoit l'Arménie à perſonne, qu'elle appartenoit aux Romains, & qu'elle ſeroit gouvernée par un magiſtrat romain. Qu'au reſte Parthamaſiris prenoit de vaines allarmes pour ſa liberté, & qu'il lui étoit permis de s'en aller où il jugeroit à propos. Le prince Parthe ſe retira donc avec ceux de ſa nation qui l'avoient accompagné. Pour ce qui eſt des Arméniens, Trajan les retint comme ſujets de l'empire.

Parthamaſiris voulut au moins périr en roi, puiſqu'il ne pouvoit conſerver ſon royaume. Il tenta les dernieres reſſources, il combattit, quoiqu'avec des forces étrangement inégales : & ayant été tué, il laiſſa les Romains paiſibles poſſeſſeurs de l'Arménie. *Eutrop.*

Si Trajan n'eût eu en vûe que de venger la querelle de l'empire romain contre les Parthes, il avoit alors lieu d'être content. Mais la paſſion de la guerre & des conquêtes le dominoit. L'Arménie ſubjuguée ne fut pour lui qu'une amorce à pouſſer une entrepriſe qui lui réuſſiſſoit ſi bien. Il réſolut d'attaquer le domaine propre des

Parthes, & laiſſant garniſon dans toutes les places importantes du pays qu'il venoit de ſoumettre, il entra dans la Méſopotamie, & s'approcha d'Edeſſe.

Conquête de la Méſopotamie. An. R. 859.

Le roi d'Edeſſe Abgare avoit tenu juſques-là, à l'exemple de ſes prédéceſſeurs de même nom, une conduite flottante entre les Romains & les Parthes. Porté d'inclination pour ceux-ci, trop foible pour réſiſter à ceux-là, il avoit bien voulu envoyer des préſens à Trajan, mais non pas venir le trouver en perſonne. Lorſqu'il vit l'armée romaine dans ſon pays, ce fut pour lui une néceſſité de ſe décider, & il s'eſtima trop heureux de pouvoir obtenir le pardon de ſes tergiverſations précédentes. Il avoit une puiſſante recommandation, mais bien honteuſe pour Trajan, dans la jeuneſſe & la beauté de ſon fils Arbandès. S'étant ouvert par cette indigne voie un accès favorable, & ayant tiré parole qu'il ſeroit traité en ami, il ſortit au-devant de l'empereur, il le reçut dans ſon palais, & lui donna un repas, pendant lequel Arbandès exécuta une danſe dans le goût des Barbares de l'orient.

Trajan conquit la Méſopotamie. On marque en particulier comme réduites

par ſes armes les villes de Batné, de Singare & de Niſibe. C'eſt tout ce que nous ſavons de bien net ſur les exploits des Romains dans ce pays. Il ſemble que la providence ait eu deſſein d'enſevelir dans l'obſcurité les actions de Trajan, à proportion du deſir immodéré qu'il avoit de faire du bruit dans le monde. Nul empereur romain n'a été plus grand homme de guerre : nul n'a aggrandi l'empire par de plus importantes conquêtes. Son hiſtoire a été écrite par un nombre conſidérable d'auteurs. Et tout eſt perdu, hors quelques fragmens informes de Dion, & les minces abrégés d'Eutrope & d'Aurélius Victor. Ce dernier nous apprend que Choſroès fut obligé de donner des ôtages à Trajan : ce qui paroît ſuppoſer un traité par lequel la guerre fut terminée alors, ou au moins ſuſpendue. Le vainqueur reçut du ſénat le ſurnom de Parthique. *Tillem. Traj an. 20.*

L'Arabie Pétrée réduite en Province Romaine.

On peut rapporter à ce même tems la réduction entiere de l'Arabie Pétrée en province romaine. Elle avoit été conquiſe par Cornélius Palma, comme je l'ai dit. Mais des révoltes réitérées obligerent Trajan d'y porter *Amm Marc l. XIV.*

la guerre en perſonne. Il dompta enfin l'indocilité de ces peuples remuans, & il les força de recevoir un gouverneur romain, & de lui obéir.

Trajan maintient la diſcipline par ſon exemple autant que par ſes ordres.

Dans toute la guerre dont je viens de rendre compte, Trajan continua de maintenir l'exactitude de la diſcipline, non ſeulement par ſa vigilance, mais par ſon exemple. Il marchoit à pied à la tête des drapeaux : il paſſoit à gué les rivieres, comme le dernier de ſes ſoldats : il alloit de rang en rang, pour entretenir par-tout le bon ordre, & ramener ceux qui cherchoient à s'écarter. Dion ajoute une pratique, qui, ſi j'oſois en marquer mon jugement, me paroîtroit dangereuſe en bien des occaſions. Trajan répandoit quelquefois à deſſein de fauſſes allarmes, pour tenir toujours ſes troupes alertes, & les empêcher de s'endormir dans une molle ſécurité.

Luſius Quietus, Maure de naiſſance, l'un des plus illuſtres Généraux de Trajan. *Dio. ap Val*

Le principal ou plutôt le ſeul des généraux de Trajan, qui ſoit nommé dans cette brillante expédition, eſt Luſius Quietus, qui avoit déja ſervi ſi glorieuſement dans la guerre contre les Daces. Il étoit Maure de naiſſance, & ayant commencé par l'état de ſimple cavalier, il s'étoit élevé par ſon

mérite juſqu'à devenir commandant en chef de toutes les troupes auxiliaires de ſa nation que les Romains entretenoient dans leurs armées. Convaincu de quelques malverſations, il fut renvoyé ignominieuſement. Mais lorſque Trajan entreprit la guerre contre les Daces, Lúſius vint lui offrir ſes ſervices, qui furent acceptés. Il ſe ſignala par pluſieurs belles actions, qui effacerent ſi bien la tache de ſes fautes paſſées, qu'il mérita toute l'eſtime & la confiance de Trajan : il ſuivit cet empereur en Orient, & c'eſt lui qui prit la ville de Singare. Trajan continua de l'employer juſqu'à la fin de ſa vie & de ſon regne : il le fit préteur, & enſuite conſul ; & on prétend qu'il eut la penſée de le nommer ſon ſucceſſeur à l'empire. *Thémiſt.*

Peuples Barbares au Nord de l'Arménie ; ſoumis par Trajan.

On peut croire que ce fut la paix ou tréve conclue avec les Parthes, qui permit à Trajan de tourner ſes vûes ambitieuſes vers les peuples Barbares qui habitoient au nord de l'Arménie, & entre le Pont Euxin & la mer Caſpienne. Il donna un roi aux Albaniens. Il força les rois de l'Ibérie, de la Colchide, & de pluſieurs autres pays voiſins, à ſe ſoumettre à ſa puiſſance. Lu- *Eutrop.*

Themiſt. ſius ſous ſes ordres vainquit les Mardes. Enfin il paroît que toute la côte orientale du Pont Euxin juſqu'à Sébaſtopolis ou Dioſcurias, reconnut ſes loix. Du moins eſt-il certain par *Arr. Peripl. Ponti,* Arrien, que ſous le regne d'Adrien, qui ſuccéda à Trajan, & qui ne fit point de nouvelles conquêtes, toute cette contrée obéiſſoit aux Romains, ou à des rois dépendans & vaſſaux de Rome.

Retour de Trajan à Rome, d'où il repart vers l'an 865, pour renouveller la guerre contre les Parthes. *Voy. Tillem. not. 17. 21. & 22. ſur Traj.*

Nous ne pouvons déterminer le nombre d'années que ces grandes opérations retinrent Trajan en Orient. Il eſt très-probable qu'après les avoir terminées il retourna à Rome. On ne ſe perſuadera pas aiſément qu'il ait paſſé près de douze ans : ſavoir, depuis ſon départ en l'an 857 juſqu'à ſa mort arrivée en 868, ſans revoir ſa capitale. Cependant aucun auteur n'a parlé de ce retour : & on ne devine pas pourquoi, s'il eſt revenu à Rome, il n'a point triomphé des Parthes après de ſi glorieuſes victoires. Mais malgré ces difficultés, le doute ſur le fait du retour eſt levé par quelques médailles : & nous croyons devoir placer un ſéjour de Trajan entre ſes premiers exploits contre les Parthes, & ceux qui

nous reſtent à raconter. Nous ne ſavons point ce qu'il fit pendant ce ſéjour : nous ignorons pareillement les nouveaux motifs qui le ramenerent en Orient. Mais nous croyons pouvoir aſſûrer avec M. de Tillemont, qu'il repartit de Rome vers l'an 866. Il arriva aſſez tôt à Antioche, pour y courir un très-grand riſque par un furieux tremblement de terre au mois de janvier 866.

Furieux tremblement de terre à Antioche. An. R. 866 *Euſ. Chron.*, *Dio.*

L'Aſie, la Gréce, la Galatie avoient déja été affligées ſous le regne de Trajan, en différentes années, d'un pareil fléau. Mais le déſaſtre dont je parle, fut tout autrement funeſte, parce que le ſéjour de l'empereur à Antioche y avoit raſſemblé des troupes, des ambaſſadeurs avec leurs cortéges, une multitude de particuliers qui avoient des affaires en Cour, des marchands, des curieux : enſorte que le malheur d'une ſeule ville devint celui de tout l'empire romain. Les ſecouſſes, accompagnées de tonnerres dans l'air, de vents impétueux, de feux ſouterrains, furent ſi violentes, que tous les édifices ſembloient prêts à quitter leurs fondemens, & la plûpart furent renverſés. Trajan ſe ſauva avec aſſez

de peine par la fenêtre de la chambre où il fut ſurpris par cet affreux accident, & il en fut quitte pour de légeres contuſions. Dion, toujours amateur du merveilleux, dit que quelqu'un au-deſſus de l'homme pour la taille & pour la force, tira du danger ce prince chéri du ciel. Ce qui eſt vrai, c'eſt qu'il échappa: & le reſte du tems que dura le tremblement de terre, il le paſſa dans l'Hippodrome, loin de tout bâtiment. Le mal ſe fit ſentir dans une grande étendue de pays: mais c'étoit Antioche qui en étoit le centre, & qui en ſouffrit de plus horribles ravages. L'hiſtorien, ſans marquer préciſément le nombre des perſonnes qui y périrent, nous laiſſe à juger qu'il fut immenſe. Il ne nomme en particulier que Pédo, actuellement conſul. Lorſque le calme fut rétabli, on alla chercher dans les décombres & dans les maſures ceux qui pouvoient être encore en état de recevoir du ſecours. On n'y trouva que deux enfans vivans, l'un avec ſa mere auſſi vivante, qui l'avoit nourri & s'étoit nourrie elle-même de ſon propre lait; l'autre, qui tetoit encore ſa mere déja morte.

Trajan, avant que de ſe mettre en campagne,

campagne, fut exhorté & preſſé par ſes amis de conſulter ſur le ſuccès de la guerre qu'il alloit entreprendre l'Oracle d'Héliopolis en Phénicie, dont la réputation avoit un grand éclat dans ces contrées. Trajan n'étoit pas crédule, & il voulut mettre le Dieu à l'épreuve, avant que de lui donner ſa confiance. Il lui envoya un papier blanc bien cacheté, demandant réponſe ſur le contenu. Les prêtres qui deſſervoient les oracles, ſavoient parfaitement décacheter les papiers ſans qu'il y parût. Ainſi la réponſe à la conſultation, ou plutôt à la dériſion de l'empereur, fut un papier ſemblable au ſien, ſans un ſeul mot d'écriture. Trajan ne ſoupçonna point la fraude, & ſe croyant déſormais aſſuré de la divinité de l'oracle, il lui adreſſa dans un papier cacheté comme le premier une conſultation ſérieuſe, par laquelle il l'interrogeoit ſur le ſort qu'il devoit ſe promettre, & s'il retourneroit à Rome vainqueur des Parthes. Le Dieu prétendu n'en ſavoit pas aſſez pour ſatisfaire l'empereur ſur une ſemblable queſtion, & il ſe tira d'embarras en lui envoyant pour réponſe un ſymbole énigmatique, & ſuſceptible de mille inter-

Trajan conſulte l'Oracle d'Heliopolis, & en reçoit une réponſe enigmatique. *Macrob. Sat. I. 23.*

prétations différentes. C'étoit une baguette de ſarment rompue en pluſieurs morceaux. Après l'événement, on ne manqua pas de juſtifier l'Oracle, & de trouver dans ſa réponſe une claire prédiction de la mort de l'Empereur. On prétendit que la baguette rompue repréſentoit le corps du Prince réduit en cendres, & reporté en cet état à Rome.

Trajan jette un pont de bateaux ſur le Tigre.

Trajan n'avoit pas aſſurément deviné cette interprétation, & plein des grandes eſpérances dont le flattoient ſes ſuccès précédens, il entama la guerre au commencement du printems, & dirigea ſa marche vers l'Adiabene, qui faiſoit partie de l'Aſſyrie. Pour y entrer, il falloit paſſer le Tigre, & par conſéquent jetter un pont * ſur ce fleuve. Mais le pays ſe refuſoit à cette entrepriſe, parce qu'il étoit entiérement dénué de bois de conſtruction. Trajan trouva un expédient. Il fit conſtruire dans les forêts voiſines de Niſibe un très-grand nombre de batteaux, dont les pieces pouvoient ſe démonter & ſe rejoindre à volonté. Ces pieces ſu-

* *Le texte de Dion ne marque pas poſitivement que Trajan ait jetté un pont ſur le Tigre : mais il ne dit pas le contraire, & la choſe en ſoi eſt très-probable. Le paſſage du fleuve devient en ce cas d'une exécution bien plus aiſée.*

rent chargées sur des voitures, qui les porterent au bord du Tigre, vis-à-vis de la Cordyéne : & là on en rétablit les assemblages pour reformer les bateaux. L'entreprise du pont ne put pas s'exécuter sans difficulté, parce que les Barbares s'étoient préparés à en empêcher le succès, & par des vives & continuelles attaques ils troubloient le travail des Romains. Mais les premiers batteaux qui se trouverent en état, ayant été lancés à l'eau, & remplis de soldats légionnaires & de gens de trait, arrêterent aisément l'ardeur impétueuse des ennemis. D'autres bâtimens essayoient de passer au-dessus & au-dessous : & cependant on continuoit sans relâche à en dresser de nouveaux. Rien n'effraya plus les Barbares que cette multitude de batteaux, qui sembloit sortir de terre dans un pays où il ne croissoit point de bois. Ils prirent la fuite, & Trajan ayant construit tranquillement son pont passa le Tigre.

Nous trouvons dans un fragment d'un * ancien Auteur l'explication de la méthode, selon laquelle les Romains

Méthode des romains pour construire un pont de batteaux.

* *Henri de Valois a pensé que cet Auteur étoit Dion lui-même : en quoi il y a assez de vraisemblance, mais non pas certitude.*

Apud Suidam in Ζεῦγμα.

dreſſoient leurs ponts de batteaux: rien n'eſt plus ſimple. Les batteaux qu'ils deſtinoient à cet uſage, étoient d'une largeur conſidérable: & ils les amaſſoient au rivage un peu au-deſſus de l'endroit où ils prétendoient faire le pont. Au ſignal donné, ils lâchoient un de ces batteaux, qui deſcendoit ſuivant le cours du fleuve le long du bord dont ils étoient maîtres: & lorſqu'ils le voyoient arrivé à l'endroit marqué, ils jettoient dans l'eau un grand panier rempli de pierres attaché à un cable, & qui tenoit ainſi lieu d'ancre pour fixer le bâtiment. En même tems qu'ils l'aſſujettiſſoient en cette façon par le bout qui regardoit l'eau, ils l'attachoient par l'autre côté à la terre avec de bons cordages: & pour remplir l'intervalle qui ne manquoit gueres de ſe trouver entre le rivage & l'extrémité du batteau, ils étendoient des planches de l'un à l'autre, & établiſſoient ainſi la communication: enſuite de quoi ils couvroient le fond du bâtiment dans toute ſa longueur d'une matiére propre à faire un chemin ſolide & uni. Le reſte de l'ouvrage n'étoit qu'une répétition de la manœuvre que je viens d'expoſer. On faiſoit deſcendre un ſe-

cond batteau, que l'on joignoit au premier, puis un troiſieme, & ainſi de ſuite, juſqu'à ce qu'on eût atteint l'autre bord. Le dernier batteau, qui touchoit à la rive ennemie, avoit une porte, des tours, & étoit garni de catapultes, ou de machines à lancer des traits.

Trajan fait la conquête de l'Aſſyrie.

Trajan ayant paſſé le Tigre ſur un pont de cette conſtruction, ſoumit l'Adiabéne & toute l'Aſſyrie. Ce fut pour lui une grande joie de marcher ſur les pas d'Alexandre, & de réduire ſous ſon obéiſſance les villes d'Arbéle & de Gaugaméle, ſi fameuſes dans l'Hiſtoire du conquérant Macédonien. *Dio.*

Il revient vers le pays de Babylone.

Après la conquête de l'Aſſyrie, Trajan revint ſur ſes pas, repaſſa le Tigre, & deſcendit vers le pays de Babylone, ſans trouver aucun obſtacle qui arrêtât ſa marche. La puiſſance des Parthes étoit alors ruinée par les diſſenſions civiles qui les acharnoient depuis longtems les uns ſur les autres, & que n'avoit pû faire ceſſer même la préſence d'un ſi redoutable ennemi. Trajan voyageoit plutôt qu'il ne faiſoit la guerre, & il viſita la ſource du bitume qui avoit été employé pour la conſtruction des murailles de Babylone.

Dion décrit cette ſource comme une eſpece de puits, de l'embouchure duquel ſortoit une vapeur mortelle pour tous les animaux qui s'en approchoient de trop près : en ſorte que, dit-il, ſi par le bienfait de la nature cette exhalaiſon funeſte n'étoit retenue dans un petit eſpace, ſi elle s'étendoit, ſoit en hauteur, ſoit en circonférence, à une diſtance conſidérable, le pays demeureroit néceſſairement inhabité.

Trajan prend les villes de Ctéſiphon & de Suſe.

Traian voyant quelle étoit la foibleſſe des Parthes, crut pouvoir marcher vers la ville de Ctéſiphon leur Capitale. Suivant ce plan il falloit qu'il paſſât de nouveau le Tigre : & pour voiturer plus commodément les matériaux du pont qu'il devoit conſtruire, il réſolut de profiter du Naarmalcha, ancien canal creuſé par les Rois de Babylone pour recevoir une partie des eaux de l'Euphrate, & de le joindre par un nouveau canal à l'endroit du Tigre où il prétendoit dreſſer ſon pont. Mais on lui fit obſerver que le niveau de l'Euphrate, au lieu où il commençoit à travailler, s'élevoit beaucoup au deſſus de celui du Tigre, & il craignit d'épuiſer tellement le lit du premier de ces deux fleuves, que la navigation

Cellar. Géograph. Ant. III. 16.

Dit.

en devînt impratiquable. Il interrompit donc les travaux déja avancés, & il fit tranſporter par terre ſur des traîneaux les bois néceſſaires à la conſtruction du pont.

Se montrer devant la ville de Ctéſiphon & la prendre, ce fut une même choſe pour Trajan. Il s'empara auſſi de Suſe, ſiége autrefois de l'Empire des Perſes : & c'eſt probablement dans l'une ou l'autre de ces deux villes qu'il fit priſonnière la fille de Choſroès, & devint maître du trône d'or ſur lequel les Rois Parthes recevoient les hommages de leurs ſujets. Cette conquête lui confirma le titre de Parthique : & le Sénat lui décerna, non pas un triomphe, mais pluſieurs ; &, ſi nous nous en tenons à l'expreſſion de Dion, autant que le vainqueur en voudroit : flatterie baſſe et miſérable, ſi elle eſt vraie, et qui, ſuppoſé qu'elle fût aſſortie au goût de Trajan, marqueroit en lui un amour déréglé de la gloire, & une vanité peu digne d'un ſi grand Prince.

Lucian. Philop.

Spart. Adr. c. 13.

Dio.

Il faut avouer que les projets qu'il conçut & exécuta après la priſe de Ctéſiphon, fortifient le ſoupçon que nous venons d'exprimer. Il ſemble que la

Il paroît avoir été ébloui par ſes proſpérités.

grandeur de ſes ſuccès l'eût ébloui, & eût cauſé une ſorte d'ivreſſe à cette tête ſi forte & ſi ſolide. Il avoit acquis aſſez de gloire pour ſatisfaire ſon ambition, ſi l'ambition ſavoit ſe contenter. Les Parthes, juſqu'à lui ſouvent vainqueurs, & dont il n'avoit jamais été poſſible aux Romains d'entamer l'empire par des conquêtes, ſe trouvoient réduits par ſes armes à un prodigieux affoibliſſement : il avoit conquis ſur eux trois grandes Provinces, l'Arménie, la Méſopotamie, l'Aſſyrie. La ſageſſe demandoit ſans doute qu'il s'occupât du ſoin important d'affermir des conquêtes moins difficiles à faire qu'à conſerver ; & d'accoutumer à la domination Romaine des peuples qui ne l'avoient jamais éprouvée, & dont les mœurs étrangement différentes de celles de leurs nouveaux maîtres, les diſpoſoient à la révolte dès que l'occaſion s'en préſenteroit. Au lieu de cette vûe ſérieuſe & ſenſée, Trajan ſe laiſſa tenter par l'idée plus vaine encore que brillante, de pénétrer juſqu'à la grande mer.

Il deſcend le Tigre, traverſe le Golfe Perſique,

Il deſcendit le Tigre, & il ſoumit ſans peine l'isle Méſéné, formée par deux bras de ce fleuve à ſon embou-

chure, & par la mer. Mais d'abord la tempête, la rapidité du fleuve, le reflux maritime le mirent dans un grand péril. Cette leçon ne suffit pas pour l'arrêter. Il traversa toute la longueur du Golfe Persique, passa l'isle d'Ormus, & s'avança jusqu'au grand Océan. Là voyant un vaisseau qui partoit pour les Indes, il dit : « Si j'étois plus jeune, assurément je porterois la guerre » chez les Indiens ». Il se rabattit au moins sur l'Arabie heureuse, dont il fit ravager les côtes par une flotte, qui lui soumit la ville connue autrefois sous le nom d'Arabie, & fameuse encore aujourd'hui sous celui d'Aden, en deçà à l'Orient du détroit de Babelmandel *. C'est apparemment cette

Il entre dans la grande mer. An. R. 867.

Il s'empare d'un port sur la côte méridionale de l'Arabie heureuse.

** Arr. Peripl. Erythr.

* *M. de Tillemont semble attribuer aux conquêtes de Trajan en Arabie un bureau de Douanne établi sur la côte Orientale de la mer Rouge, en un lieu appellé le* Bourg blanc, *où l'on envoyoit, dit Arrien,* (Peripl. Erythr.) *un Centurion avec des troupes, & où on levoit le quart sur les marchandises qui entroient dans le port. Mais il est plus naturel de penser que c'est par l'Egypte que les Romains, qui en étoient maîtres depuis long-tems, avoient acquis le* Bourg blanc, *en traversant la largeur de la mer Rouge, qui n'est en cet endroit que de deux ou trois journées de navigation.*

** *Je suppose que le Périple de la mer Rouge, qui porte le nom d'Arrien, est véritablement de cet Auteur, quoiqu'il y ait sur ce point de la variété de sentimens entre les Doctes.*

expédition qu'a voulu désigner Eutrope, lorsqu'il a parlé d'une flotte destinée par Trajan à ravager les côtes des Indes. Cet Abréviateur peu instruit aura confondu les Indes & l'Arabie.

Il envie la gloire d'Alexandre.

Trajan ne s'y trompa pas. Il portoit envie au bonheur & à la gloire d'Alexandre, qui avoit pénétré jusqu'aux Indes : & néanmoins se consolant par ses exploits contre l'Arabie Heureuse, où n'étoit jamais entré Alexandre, il se glorifioit d'avoir passé les limites de ce Conquérant si renommé. Il écrivoit sur ce ton au Sénat, & il accumuloit dans ses lettres les noms d'un grand nombre de nations Barbares & inconnues, qu'il se vantoit d'avoir subjuguées : & les Sénateurs étourdis par ces noms nouveaux pour eux & bizarres, qu'ils n'avoient jamais entendus, qu'ils ne pouvoient presque pas répéter, ne savoient que multiplier sans fin les acclamations, les titres d'honneur, les arcs de triomphe, & ordonner les préparatifs d'une magnifique réception pour le vainqueur, lorsqu'il reviendroit à Rome : mais la Providence en avoit décidé autrement.

Trajan après avoir satisfait sa vaine

gloire par le voyage à l'entrée de l'Océan, vint regagner l'embouchure du Tigre, qu'il remonta. Il paſſa enſuite dans l'Euphrate pour aller viſiter la fameuſe ville de Babylone, autrefois la Reine de l'Orient. Il la trouva dans l'état de déſolation prédit par les Prophétes au tems de ſa plus grande gloire. Il n'y vit que des ruines, & les triſtes veſtiges de ce qu'elle avoit été. Sa vénération pour Alexandre le porta à honorer la mémoire de ce Héros par des ſacrifices offerts dans la maiſon même où il étoit mort. Mais pendant qu'il s'amuſoit à ces ſoins futiles, il reçut nouvelle du mauvais effet qu'avoit produit ſon abſence imprudente & un voyage d'indiſcrétion & de vanité.

Il viſite les ruines de Babylone.

Toutes ſes conquêtes s'étoient ébranlées, & avoient ſecoué le joug. Les troupes qui les gardoient, avoient été ou chaſſées ou taillées en pieces : & il fallut que Trajan recommençât la guerre tout de nouveau. Il envoya contre les rebelles Luſius d'un côté, Maximus de l'autre. Celui-ci, qui paroît être le même dont Trajan avoit tiré de grands ſervices dans la guerre contre les Daces, ne réuſſit pas également dans celle dont il s'agit ici. Il

Rebellion des pays qui venoient d'être conquis. Trajan les ſoumet de nouveau.

fut défait & tué dans un combat. Lusius fut plus heureux ou plus habile. Il reprit Nisibe : il emporta de force la ville d'Edesse, qu'il détruisit & brûla. Seleucie fut ramenée à l'obéissance par Erucius Clarus & Julius Alexander.

Il donne un Roi aux Parthes.

Ces avantages rétablirent la domination Romaine dans les pays nouvellement assujettis. Mais néanmoins Trajan, averti par le danger qu'il avoit couru de perdre toutes ses conquêtes, jugea nécessaire de mettre des bornes aux vastes projets qu'il avoit formés. Car il semble que son intention primitive étoit d'éteindre l'empire des Parthes, & d'en soumettre les peuples directement à ses loix. Il renonça à cette idée, & résolut de se contenter de leur donner un roi de sa main.

Chosroès vivoit encore, sans doute errant & fugitif. Trajan ne crut pas convenable à ses intérêts de le replacer sur un trône, que ce prince n'auroit jamais regardé comme un don des Romains, mais comme le patrimoine de ses ancêtres. Il jetta les yeux sur Parthamaspatès, qui ne nous est pas connu d'ailleurs. Il fit avec pompe la cérémonie de l'installation de ce nouveau roi. Il se transporta à Ctésiphon,

& ayant assemblé tous les Romains & tous les Parthes qui étoient dans la ville & dans le pays, il monta sur un tribunal fort élevé, & après un discours magnifique sur la grandeur de ses exploits, il déclara Parthamaspatès roi des Parthes, & lui ceignit le diadême.

Trajan entreprend le siége d'Atra & est obligé de le lever.

La ville d'Atra *, habitée par des Arabes, & située non loin du haut Tigre, entre ce fleuve & Nisibe, persistoit encore dans la révolte. Trajan résolut de la réduire, & il alla en personne mettre le siége devant cette place. Mais il perdit sa gloire, & la derniere campagne de sa vie fut la plus malheureuse.

Atra, sans être ni grande, ni riche, étoit défendue par sa situation au milieu d'un désert, où l'on ne trouvoit que peu d'eau, & d'une mauvaise qualité, point de bois, point de fourages. Les ardeurs du soleil dans une campagne aride se faisoient sentir violemment, & servoient d'une nouvelle défense à la place assiégée. Malgré de si

* *La position d'Atra souffre quelque difficulté. Je suis l'autorité d'Ammien Marcellin, qui a été sur les lieux. Dion la place en Arabie : ce qui ne peut avoir d'autre sens que celui que j'ai exprimé dans le texte, en disant que c'étoit une ville d'Arabes. Voyez Cellar. Geograph. Ant. III. 15.*

grands obſtacles, l'habileté de Trajan ſecondée par la valeur d'une armée toujours victorieuſe, pouſſa d'abord le ſiege avec ſuccès, & fit bréche à la muraille. Mais lorſqu'il voulut tenter l'aſſaut, il fut repouſſé avec perte: & quoiqu'il courût à cheval par-tout où ſa préſence ſembloit néceſſaire, il ne put rallier ſes troupes, ni arrêter leur fuite, & peu s'en fallut qu'il ne fût lui-même tué ou bleſſé. Il avoit pourtant quitté les marques de la dignité Impériale, pour n'être point reconnu. Mais ſa chevelure blanche & ſon air majeſtueux le décelerent : quelques-uns des ennemis l'ayant diſtingué à ces marques, tirerent ſur lui, & un cavalier fut tué à ſes côtés. Pour comble d'infortune, les tempêtes, la grêle, les éclairs & les tonnerres ſe mirent de la partie; & une prodigieuſe quantité de mouches infectoient le manger & le breuvage des ſoldats. Il fallut céder à la néceſſité. Trajan leva le ſiege, & ſe retira ſur les terres de l'Empire en Syrie. Sa mort ſuivit de près. Mais avant que de la rapporter, je dois rendre compte ici des mouvemens furieux des Juifs, qui accompagnerent, ou même précéderent ceux des autres nations dont je viens de parler.

Dans l'eſpace de près de cinquante ans, qui s'étoient écoulés depuis la priſe de Jéruſalem par Tite, l'impreſſion de terreur dont les Juifs furent d'abord frappés dans le moment de leur affreuſe diſgrace, avoit eu le tems de s'effacer, & ils ne ſentoient plus que la peſanteur d'un joug qui leur paroiſſoit contraire aux promeſſes & aux prédictions des Prophetes. La rébellion commença par ceux de Cyrêne, qui voyant l'Empereur éloigné & toutes les forces de l'empire tournées vers l'Orient, crurent que l'occaſion étoit favorable pour recouvrer leur liberté. Ils ſe ſouleverent, ayant pour chef un d'entre eux que Dion nomme André, l'an de Rome 866, & il eſt incroyable à quels excès ſe porta leur fureur. Ils ne ſe contentoient pas d'ôter la vie aux Romains & aux Grecs, au milieu deſquels ils habitoient. Ils leur faiſoient ſouffrir les ſupplices les plus horribles. Ils les ſcioient ſuivant la longueur du corps en commençant par la tête: ils en expoſoient d'autres aux bêtes, ou les forçoient à combattre comme gladiateurs: & pouſſant la rage plus loin que les animaux les plus féroces, ils mangeoient leurs chairs, & ſe frot-

Révoltes & défaites des Juifs, a Cyrêne, en Egypte, dans l'île de Chypre, & dans la Meſopotamie.

Dio & Euſ. Hiſt Eccleſ. IV. 2.

toient le corps de leur ſang, comme d'huile ou de parfum, ils les écorchoient & ſe revêtoient de leurs peaux. C'eſt de Dion que nous tenons ces affreux détails, auxquels j'avoue que j'ai peine à ajouter foi ſur ſon autorité, d'autant plus qu'Euſèbe, écrivain plus judicieux, ne dit rien de ſemblable. Je doute pareillement ſi Dion n'a point exagéré le nombre de ceux qui périrent par les mains des Juifs. Il le fait monter à deux cent vingt mille têtes dans la Cyrénaïque, & à deux cent quarante mille dans l'isle de Chypre, où la contagion de la révolte s'étoit communiquée.

Quoi qu'il en ſoit, Lupus préfet d'Egypte, ayant voulu, avec les forces qu'il avoit ſous ſon commandement, réprimer les rebelles de Cyrêne, fut battu, & obligé de s'enfermer dans Alexandrie. Là il ſe vengea ſur les Juifs établis dans cette grande ville, dont il tua un grand nombre, & réduiſit les autres en ſervitude.

Ce n'étoit pas ſimple vengeance, mais précaution néceſſaire. Les Juifs d'Alexandrie étoient d'intelligence avec ceux de Cyrêne, qui deſtitués du ſecours de leurs freres, & n'étant pas

assez forts par eux-mêmes pour assiéger la capitale de l'Egypte, se répandirent dans le plat pays, & y exercerent toutes sortes d'hostilités & de ravages. Ils marchoient alors sous les ordres d'un roi qu'ils s'étoient donné, & qu'Eusébe appelle Lucua.

Sur ces nouvelles l'empereur envoya en Egypte Martius Turbo avec des troupes de terre & de mer, d'infanterie & de cavalerie. Le nouveau commandant savoit la guerre, & étoit homme d'une activité infatigable. Néanmoins ce ne fut pas sans difficulté qu'il vint à bout d'étouffer une si puissante rébellion. Il lui fallut un tems considérable pour y réussir, & plusieurs combats. Enfin il resta vainqueur, & il rendit aux Juifs tous les maux qu'ils avoient faits dans la Cyrénaïque & dans l'Egypte.

Il est à croire que Turbo pacifia aussi l'isle de Chypre, qui avoit beaucoup souffert, comme je l'ai dit, de la part des Juifs. Ils y avoient détruit la ville de Salamine, & en avoient massacré tous les habitans. On ne peut pas douter qu'ils n'aient porté la peine de leurs cruautés forcenées, quoique les monumens anciens ne nous apprennent *Euſ. Chrop.*

rien de bien précis ſur ce point. Ils furent même exterminés de toute l'isle : & Dion aſſûre que de ſon tems il n'étoit permis à aucun Juif d'y habiter, ni d'y mettre le pied : en ſorte que ceux mêmes qui y abordoient forcément & pouſſés par la tempête, étoient ſans pitié mis à mort.

Depuis bien des ſiecles la Méſopotamie étoit remplie de Juifs : & Trajan les ſoupçonna, non ſans fondement, d'avoir formé les mêmes projets que leurs freres d'Egypte & de Cyrêne. Il chargea Luſius Quietus d'en purger la province : c'eſt l'expreſſion d'Euſebe. Les Juifs ſe mirent en défenſe : il ſe livra une bataille, dans laquelle ils furent défaits. Luſius en extermina un très-grand nombre, & s'étant ainſi acquitté de ſa commiſſion au gré de Trajan, il en fut récompenſé par le Gouvernement de la Paleſtine.

Maladie de Trajan. An. R. 868. *Dio.*

Ce Prince paſſa, comme je l'ai dit, l'hiver en Syrie. Il ſe propoſoit de rentrer en Méſopotamie, à l'ouverture de la campagne, et d'achever d'établir la domination Romaine dans un pays qui avoit peine à s'y façonner. Mais la maladie dérangea ſon plan. Il eut une attaque d'apoplexie, qui dégénérant en

paralyſie, le réduiſit à un état de langueur & d'inaction. Il ſe réſolut donc à reprendre le chemin de Rome, où le Sénat l'invitoit à venir goûter un repos ſi légitimement dû à ſes travaux & à ſes exploits. En partant, il laiſſa en Syrie ſon armée, dont il confia le commandement à Adrien. *Aurel. Vict. Dio.*

Celui-ci n'avoit ni le zele, ni peut-être la capacité néceſſaires pour continuer une guerre ſi difficile. Ainſi l'éloignement du Conquérant fut la perte de toutes ſes conquêtes. Les Parthes dédaignant le Roi que Trajan leur avoit donné, le dépoſerent, ſe remirent en poſſeſſion d'être gouvernés ſelon leurs Loix, & rappellerent Choſroès, qui avoit été détrôné par les Romains. L'Arménie & la Méſopotamie retournerent à leurs anciens Maîtres. Et voilà à quoi aboutirent les grands & glorieux exploits de Trajan. Pour tant de dépenſes, tant de dangers, tant de ſang répandu, il ne reſta aux Romains que la honte d'une entrepriſe manquée. Les conquêtes de Trajan en Orient perdues pour les Romains.

Comme la maladie de Trajan dura pluſieurs mois, elle donna le tems de dreſſer des batteries par rapport à ſa ſucceſſion qui devenoit incertaine, par- Projets & manœuvres d'Adrien pour ſe faire adopter par Trajan. *Spart. Adr.* 2. 3. 4.

ce qu'il étoit ſans enfans. Perſonne n'y avoit des prétentions plus apparentes qu'Adrien ſon compatriote, ſon allié, ſon proche parent, & actuellement parvenu à un degré d'élévation, au-deſſus duquel il n'y avoit plus que l'empire. J'ai dit qu'il avoit été queſteur, ſous le quatrieme conſulat de Trajan, l'an de Rome 852. Il fut fait tribun du peuple quatre ans après, en 856, Préteur en 858, Conſul ſubſtitué en 860, & enfin déſigné conſul ordinaire, & revêtu du commandement général de Syrie, la derniere année de Trajan.

C'étoient là bien des titres qui flattoient les eſpérances ambitieuſes d'Adrien, & il avoit pris ſoin de les appuyer par une attention continuelle à plaire en tout à Trajan, & à tâcher de mériter ſon amitié & ſon eſtime, depuis le moment qu'il le vit adopté par Nerva. On peut ſe rappeller ici les premieres démarches qu'il fit dans ce point de vûe. Il accompagna enſuite ce prince guerrier dans la plûpart de ſes expéditions : & commandant d'une légion dans la ſeconde guerre contre les Daces, il ſe ſignala par un grand nombre d'actions de bravoure, dont Trajan le récompenſa en lui donnant le diamant

qu'il avoit lui-même reçu de Nerva ; préſent qu'Adrien regarda comme un gage de ſon adoption future. Entre ſa préture & ſon conſulat, ayant été fait gouverneur de la baſſe Pannonie, il remplit avec un égal ſuccès les fonctions de général & de magiſtrat. D'une part il réprima les Sarmates, & maintint dans ſon armée l'exacte obſervance de la diſcipline militaire : de l'autre il réduiſit au devoir les intendans, qui portoient leurs prétentions au-delà de leurs droits véritables. C'eſt par cette bonne adminiſtration qu'il mérita le conſulat.

Pendant qu'il exerçoit cette ſouveraine magiſtrature, il reçut par Licinius Sura, le plus intime des confidens de Trajan, des aſſûrances de ſon adoption. Il croyoit déja toucher au but auquel il aſpiroit depuis ſi long-tems. Mais Sura mourut peu après, & Adrien perdit en lui un puiſſant protecteur. Il eſt vrai qu'il le remplaça dans un emploi de confiance. Trajan, moins encore par incapacité, que par pareſſe, ſi nous en croyons Julien l'Apoſtat, ne compoſoit pas lui-même les diſcours qu'il avoit à prononcer. Il s'étoit ſervi de la plume de Sura : & lorſqu'il ne l'eut *Jul. Cæſ.*

plus, il ſe repoſa du même ſoin ſur Adrien. Mais la grande affaire de l'adoption n'en fut pas moins arrêtée tout d'un coup, & elle n'avança plus juſqu'à la mort de Trajan.

Adrien avoit contre lui les principaux amis de ce Prince. Outre Servien ſon beaufrere, qui avoit tâché de le traverſer dès les commencemens, qui l'avoit deſſervi en informant l'Empereur du dérangement de ſa conduite & de ſes affaires, Palma & Celſus étoient ſes ennemis déclarés. Ce fut pour Adrien un nouveau motif de travailler de plus en plus à ſe rendre perſonnellement agréable à Trajan, en flattant juſqu'à ſes vices. Trajan aimoit le vin : Adrien ſe fit une loi de lui tenir tête à table. Il eût même de ſerviles & d'indignes complaiſances pour l'infâme penchant du Prince. Il faiſoit ſa cour aux jeunes gens qui plaiſoient à Trajan, juſqu'à remplir auprès d'eux les plus bas miniſteres, & à leur appliquer lui-même ſur le viſage les drogues qu'ils avoient coutume d'employer pour conſerver la fraîcheur & la beauté de leur teint. Mais ſa grande reſſource, & ſans laquelle tout le reſte lui auroit été inutile, fut la faveur de

l'Impératrice. Elle le protegea conſtamment. C'étoit elle qui avoit négocié & fait réuſſir ſon mariage avec la niece de l'Empereur. Elle lui procura de l'emploi & un commandement important dans la guerre contre les Parthes : elle lui obtint un ſecond Conſulat : & enfin n'ayant pû vaincre l'éloignement qu'avoit Trajan pour adopter Adrien, elle y ſuppléa par l'artifice & par la fraude.

Trajan avoit de tout autres vûes, & ne penſoit nullement à adopter Adrien.

J'ai déja remarqué que Trajan n'avoit jamais aimé Adrien ; & lorſqu'il lui parut néceſſaire de prendre un parti par rapport à ſa ſucceſſion, il ne le fit entrer pour rien dans les différens projets qui lui paſſerent par l'eſprit. Quelques-uns ont dit qu'il avoit eu la penſée d'imiter Alexandre, en ne ſe déſignant aucun ſucceſſeur : projet peu digne d'un bon Prince tel que lui, qui ayant fait le bonheur de l'Empire pendant ſa vie, devoit ſe rendre attentif à en perpétuer la tranquillité après ſa mort. Selon d'autres, il eut deſſein d'écrire au Sénat, pour laiſſer cette Compagnie maîtreſſe de choiſir un Empereur entre un certain nombre de ſujets qu'il lui marqueroit dans ſa lettre. Ce plan paroît avoir aſſez de rapport avec

ce que Dion raconte à l'occaſion de
Dio, Adr. Servien. Il témoigne que dans un repas Trajan exhorta ſes convives à lui nommer dix ſujets capables de l'empire ; & qu'après un moment de réflexion, il ſe reprit : « Je ne vous en demande que neuf, leur dit-il ; j'en » tiens déja un. C'eſt Servien ». J'ai dit ailleurs qu'il penſa à Luſius Quié-
Spart. tus, quoiqu'étranger & maure de nation. Spartien attribue encore à Trajan des vûes ſur Nératius Priſcus fameux juriſconſulte, dont il prétend que le choix étoit goûté par les amis de l'empereur. Et la choſe alla ſi loin, qu'un jour Trajan dit à Priſcus : « Si » les deſtins diſpoſent de moi, je vous » recommande les provinces ». Expreſſion que je crois devoir faire remarquer au lecteur en paſſant, comme une preuve que Trajan ſe regardoit plutôt comme généraliſſime de la république, que comme monarque, & ne croyoit directement ſoumiſes à ſa puiſſance que les provinces & les armées.

Il réſulte clairement de tous ces faits réunis, que l'intention de Trajan n'étoit point du tout d'adopter Adrien.
Dio, Adr. Auſſi Dion aſſûre-t-il, d'après le témoignage

moignage de ſon pere Apronianus, qui fut gouverneur de la province de Cilicie, où Trajan eſt mort, qu'il n'y eut point d'adoption. Voici de quelle maniere fut conduite toute l'intrigue.

Il meurt, & Adrien lui ſuccede en vertu d'une adoption ſuppoſée. *Dio. Traj. & Adr.*

Trajan affligé d'une paralyſie, à laquelle s'étoit jointe l'hydropiſie, ſuite aſſez ordinaire des excès du vin, ſembloit tombé dans un état où les impreſſions de ceux qui l'approchoient devoient prendre plus d'aſcendant ſur ſon eſprit. Néanmoins il perſiſta juſqu'à la fin dans la réſolution de ne point adopter Adrien. Peut-être étoit-il entretenu dans la défiance par les ſoupçons qu'il avoit conçus ſur la cauſe de ſa maladie, & par l'idée de poiſon dont il s'étoit frappé, quoique ſans beaucoup de fondement, à ce qu'il paroît. Il avoit pris la mer pour s'en retourner à Rome ; mais arrivé à Célinonte en Cilicie, il eut une * ſeconde attaque d'apoplexie, dont il ne revint plus. Plotine, ſecondée par Tatien, qui avoit été tuteur d'Adrien, ſe ren-

* *Selon Eutrope, Trajan mourut d'un flux de ventre. J'ai préféré l'autorité de Dion, qui dit que ce Prince fut emporté par une mort ſubite. Dans cette ſuppoſition on conçoit plus aiſément comment Plotine put faire réuſſir l'intrigue d'une fauſſe adoption.*

dit maîtreſſe des derniers momens de ſon mari. Libre de feindre ce qu'elle voudroit, elle répandit dans le public une prétendue adoption d'Adrien par Trajan, & elle en envoya avis au ſénat. Mais la lettre, ſignée de Plotine, & non pas de Trajan, déceloit la ſupercherie. Elle auroit pû contrefaire la main de ſon mari, comme elle lui avoit prêté le miniſtere d'une voix étrangere. Car on aſſûre qu'elle joua une ſcene comique, en apoſtant un fourbe qui fit le perſonnage de l'empereur malade, & qui d'une voix foible & mourante déclara qu'il adoptoit Adrien. Pour donner une couleur de vraiſemblance à la piece, on tint la mort de Trajan cachée pendant quelque tems. Ainſi nous en ignorons la date préciſe. On ſait ſeulement qu'Adrien, qui étoit à Antioche, reçut le neuf d'août la nouvelle de ſon adoption, & le onze celle de la mort de Trajan.

Spart.

Ainſi ce grand empereur, ce conquérant redouté, qui avoit jetté des ponts ſur le Danube & ſur le Tigre, qui avoit conquis la Dace, & mis l'empire des Parthes à deux doigts de ſa ruine, mourut en laiſſant un ſucceſſeur qui n'étoit pas de ſon choix,

& très-mal intentionné pour sa gloire, comme il paroîtra par la suite.

Honneurs rendus à la mémoire de Trajan.

Adrien néanmoins affecta de montrer d'abord un grand zele pour honorer la mémoire de son prédécesseur. Il lui fit célébrer de magnifiques obséques à Sélimonte, qui de son nom fut appellée Trajanople. Ses cendres enfermées dans une urne d'or, furent portées à Rome, & elles y entrerent en pompe sur un char triomphal, précédées du sénat & suivies de l'armée. On les plaça sous la fameuse colonne qu'il avoit élévée dans la place bâtie par ses soins: & ce fut encore une distinction pour Trajan, que d'avoir sa sépulture dans la ville, où jamais personne n'avoit été inhumé. On le mit au rang des Dieux. On institua en son honneur des jeux qui furent appellés Parthiques, & qui, après avoir été réguliérement exécutés pendant plusieurs années, tomberent enfin en désuétude & en oubli.

Durée de sa vie & de son regne.

Trajan avoit vécu près de soixante-quatre ans, & régné dix-neuf ans, six mois & quinze jours, à compter jusqu'au onzieme jour d'août, qui étoit celui duquel Adrien datoit le commencement de son empire.

Vertus & vices de Trajan.

Trajan n'eut aucun des vices qui nuiſent directement à la ſociété, & il poſſéda même en un haut degré les vertus contraires, la modeſtie, la clémence, l'amour de la juſtice, l'éloignement du faſte, & une libéralité judicieuſe, qui trouvoit des reſſources intariſſables dans la ſageſſe de ſon économie. Le genre humain, heureux ſous ſon Gouvernement, lui a témoigné ſa reconnoiſſance par une eſtime & une admiration qui ſubſiſtent encore aujourd'hui. Mais ce ne peut être que par une prévention aveugle, que quelques-uns aient entrepris de le canoniſer en quelque façon, en avançant que S. Grégoire, pape. obtint de Dieu le ſalut de cet empereur cinq cens ans après ſa mort. Outre l'abſurdité d'une pareille fable, les vices honteux de la conduite perſonnelle de Trajan ne l'ont rendu que trop digne de la vengeance divine.

Aurel. Vict. J'ai parlé plus d'une fois de ſa paſſion pour le vin, qui l'obligea, ſelon un auteur, à prendre la déshonorante précaution de défendre que l'on exécutât les ordres qu'il donneroit après de longs repas. Ses débauches contre nature doivent le couvrir d'un opprobre

éternel. J'oſerai compter auſſi parmi ſes défauts ſon ardeur inſatiable pour la guerre, dont les ſuccès l'enflerent, & dont les diſgraces jetterent de l'amertume ſur les derniers tems de ſa vie.

Tel eſt le vice de la nature humaine, lorſqu'elle eſt laiſſée à elle-même. Nulle vertu parfaite : & les plus vantées ont ſouvent les taches les plus horribles.

FIN.

MÉMOIRE

DE M. D'ANVILLE, sur le Pont construit par Trajan sur le Danube.

LE comte Marſigli n'a pas marqué avec aſſez d'exactitude la longueur du pont conſtruit par Trajan ſur le Danube. Il fait cette longueur de 440 *colpher* de Vienne, qui, ſelon lui, équivalent des toiſes françoiſes.

Le *klaffter*, & non *colpher*, eſt une meſure compoſée en effet de 6 *schuh*, comme la toiſe eſt compoſée de 6 pieds. *Schuh* ſignifie proprement *calceus*, & de même que le mot de *fuss*, il déſigne le pied. La meſure du pied de Vienne eſt inférieure au pied de Paris d'un tiers de pouce. Donc le klaffter ne vaut que 5 pieds 10 pouces de la meſure françoiſe.

Mais ce n'eſt pas par cet endroit ſeulement que la meſure donnée par le comte Marſigli manque de préciſion. Le baron Hingelhard, officier habile, & qui a commandé ſur la frontiere de Hongrie pour la Cour de Vienne,

a meſuré la longueur du pont ; & priſe du parement de l'une de ſes culées au parement de l'autre, il l'a trouvée d'environ 535 klaffters, qui font 520 toiſes françoiſes.

Le comte Marſigli regle le nombre des arches du pont à 22 ſans qu'il paroiſſe que ce nombre lui ait été indiqué poſitivement par la diſtinction & l'évidence actuelle des piles qui ſoutenoient les arches : & même dans la repréſentation qu'il donne en profil, on n'en compte que 21.

Selon un plan du pont, dreſſé par le baron Hingelhard, & que j'ai vû deſſiné à la main, j'ai compté 19 piles, outre les culées. Ces piles, ou les parties qui en reſtent, font comme des eſpeces d'islots dans le cours du fleuve ; & il n'en paroît ainſi que quelques-unes vers les deux bords, celles du milieu de ſon lit ayant été plutôt détruites & ſubmergées. Il eſt à préſumer, que c'eſt par l'intervalle des veſtiges de piles ſubſiſtans, qu'on a déterminé le nombre complet des piles, à raiſon de l'eſpace donné entre les culées.

Le comte Marſigli a penſé, que les dimenſions du pont de Trajan mar-

quées par Dion-Caſſius, ne méritoient aucune conſidération ; & en effet on n'y démêlera aucun rapport avec l'indication qu'il donne de la longueur de ce pont. Cependant quand on fait attention que Dion avoit gouverné la Pannonie, province ſituée ſur le Danube même, & peu éloignée du pont de Trajan, on n'eſt pas diſpoſé à rejetter légérement & ſans examen, le rapport d'un hiſtorien, qui a pû connoître la choſe par ſes yeux.

Dion dit que le pont étoit porté ſur 20 piles. Le plan du baron Hingelhard n'en admet à la vérité que 19. Mais le nombre de 20 arches, qui réſulte de 19 piles, a pû faire compter 20 piles à Dion, en y comprenant la premiere des deux culées qui ſoutenoient le pont. L'épaiſſeur des piles étoit de 60 pieds, ſelon Dion, & leur intervalle, ou l'ouverture des arches, de 170. Les 20 arches ſont 3400 pieds, les 19 piles 1140; le total eſt de 4540.

En prenant la meſure des pieds ſur celle du pied romain, comme il paroît tout naturel de le faire, & le pied romain s'évaluant 1306 parties du pied de Paris diviſé en 1440, les 4540

pieds romains font 4117 pieds 6 pouces 4 lignes de la meſure françoiſe, ou 686 toiſes. Or, ce calcul étant fort différent de ce que vaut la longueur actuelle, & priſe ſur le lieu même ; comment concilier le rapport de Dion avec cette longueur bien meſurée, comme je l'ai rapporté ? Je me flatte d'avoir reconnu le nœud de la difficulté, & j'indiquerai le moyen de la faire diſparoître.

Il y a apparence que les architectes romains avoient plus à la main dans la conſtruction des édifices, la meſure du palme que celle du pied : & même encore actuellement à Rome, le *palmo architettonico* eſt plus d'uſage que le pied ; ce qui s'eſt étendu même à la définition de la *catena*, & du *staiolo*, dont le mille actuel romain ſe compoſe. Or, le palme dont il s'agit, a toujours été réputé les trois quarts du pied. Et ſur cet élément & cette conſidération, en liſant des palmes, au lieu de lire des pieds, dans l'hiſtorien Dion, qui a bien pû prendre l'un pour l'autre ; ce qui d'abord paroît s'évaluer 686 toiſes, avec un pied 6 pouces 4 lignes de plus, ſe réduit au vrai à 515 toiſes ou environ. La meſure

actuelle du baron Hingelhard faiſant compter 520 toiſes, je demande ſi l'on peut ſe flatter d'une préciſion plus parfaite dans une analyſe de cette eſpece; & ſi la convenance n'eſt pas telle, qu'on ſoit aſſûré d'avoir reconnu la vérité, & de ſavoir poſitivement à quoi s'en tenir ſur ce dont il eſt queſtion.

Fin du Mémoire de M. d'Anville.

TABLE
DU SEPTIEME VOLUME
DE L'HISTOIRE DES EMPEREURS ROMAINS.

SUITE DU LIVRE XVII.
DOMITIEN.

§. II. *TOus les vices réunis en Domitien*, 11. *Il montre d'abord sa vanité, et la porte aux plus grands excès*, 13. *Actions et réglemens dignes de louanges. Traits de sévérité*, 19. *Il ne fut point avide par caractere, mais il le devint par le besoin de remplacer ses grandes dépenses*, 23. *Bâtimens de*

Domitien, 26. *Spectacles*, 27. *Jeux Séculaires*, 29. *Largesses et repas*, 32. *Augmentation de la paye du Soldat*, 33. *La cruauté lui étoit naturelle*, ibid. *Il l'exerçoit de sens froid, et avec un raffinement de dissimulation*, 35. *Réglement en faveur des sénateurs demandé par le sénat à Domitien, et refusé*, 38. *Plusieurs illustres Sénateurs mis à mort par Domitien*, 39. *Ses vengeances s'étendent jusques sur les personnes du commun*, 42. *Cornelia vestale enterrée vive*, 46. *Pegasus et Vibius Crispus échappent par leur complaisance à la cruauté de Domitien*, 49. *Ses débauches. Son inceste avec sa niéce, à qui il cause la mort*, 50. *Il ne fut pas également intempérant en ce qui regarde la table, mais arrogant, sombre et farouche*, 51. *Sa vanité le porte à vouloir se signaler dans la guerre*, 52. *Il entreprend une expédition contre les Cattes, et il triomphe sans avoir vû l'ennemi*, 53. *Les Chérusques vaincus par les Cattes*, 54. *Ganna prétendue Prophétesse*, 55. *Guerre des Daces*, 56. *Paix honteuse conclue par Domitien avec Décébale roi des Daces*, 62. *Domitien triomphe*, 64. *Mollesse de ce prince*, 65. *La discipline énervée*. ibid

Les peuples vexés, 67. *Repas lugubre et effrayant donné par Domitien aux principaux citoyens*, Ibid. *Les Nasamons détruits*, 71. *Expédition de Domitien contre les Sarmates*, ibid. *Faux Néron*, 72. *Assassinats commis avec des aiguilles empoisonnées*, 73.

§. III. *AGricola n'est connu que par Tacite*, 75. *Sa naissance*, ibid. *Son éducation*, 76. *Ses premieres armes sous Suétonius Paulinus dans la Grande-Bretagne*, 78. *Son mariage et ses premiers honneurs*, 80. *Il est employé par Galba*, 82. *Il prend peu de part aux guerres civiles*, 83. *Mucien l'envoie commander la vingtieme légion dans la Grande-Bretagne*, ibid. *Vespasien le crée praticien, et l'envoie gouverner l'Aquitaine*, 86. *Il le fait consul, et lui confie le commandement de l'armée dans la Grande Bretagne*, 88. *Récit de ce qui s'étoit passé dans la Grande-Bretagne depuis que Suétonius Paulinus en étoit sorti*, 89. *Premiere campagne d'Agricola dans la Grande-Bretagne*, 91. *Sa modestie après des succès considérables*, 94. *Sagesse de sa conduite dans le gouvernement intérieur*, 95. *Seconde campa-*

gne d'Agricola, 98. *Il travaille à adoucir les mœurs des peuples soumis, pour les plier à la servitude*, 99. *Troisieme campagne d'Agricola*, 100. *Quatrieme campagne*, 102. *Cinquieme campagne*, 103. *Sixieme campagne*, 104. *Septieme campagne. Grands préparatifs des Calédoniens*, 109. *Discours de Galgacus leur général*, 111. *Discours d'Agricola à son armée*, 118. *Bataille. Les Romains restent vainqueurs*, 123. *La flotte d'Agricola fait le tour de l'Isle par le nord*, 129. *Aventure mémorable d'une cohorte de Germains*, 130. *Domitien jaloux de la gloire d'Agricola*, 132. *Il le révoque en lui faisant décerner les ornemens du triomphe*, 133. *Conduite modeste d'Agricola*, 134. *Mort d'Agricola*, 140. *Sentimens tendres et nobles de Tacite au sujet de la mort de son beau-pere*, 142.

§. IV. *REvolte, défaite et mort de L. Antonius*, 149. *Le bruit de sa défaite se répand dans Rome le même jour qu'elle étoit arrivée*, 151. *Son vainqueur brûle tous ses papiers*, 152. *Domitien redouble de cruautés*, 153. *Condamnation et mort d'Helvidius Priscus*, 156. *Sénécion éprouve*

le même sort. Trait de générosité de Pline le jeune, 158. *Fannia et Arria sa mere, exilées*, 161. *Condamnation et mort d'Arulénus Rusticus*, 162. *Triste situation du Sénat*, 165. *Les Philosophes chassés de Rome et de l'Italie*, 166. *Dion Chrysostome*, 167. *Pontius Télésinus*, 168. *Epictete*, ibid. *Artémidore*, 170. *Tous les talens étouffés, et en particulier l'éloquence*, 171. *Délateurs*, 173. *Domitien persécute l'Eglise*, 176. *Les petits-fils de l'Apôtre S. Jude amenés devant l'Empereur, et interrogés par lui*, 177. *S. Jean plongé dans l'huile bouillante, et ensuite exilé à Pathmos*, 179. *Martyre de Flavius Clémens*, ibid. *Exil des deux Domitilles*, 180. *Enfans de Clémens*, ibid. *Domitien fait mourir Acilius Glabrio*, 181. *Juvencius Celsus gagne du tems, et évite la condamnation et la mort*, 183. *Précautions prises par Domitien pour prévenir la révolte parmi les troupes*, 184. *Le sénat opprimé*, 185. *Domitien veut intimider les gens de sa maison par le supplice d'Epaphrodite*, 186. *Ils conspirent contre lui, ayant l'Impératrice à leur tête*, 187. *Ils s'assurent du consentement de Nerva, qu'ils destinoient pour successeur à Domitien.*

189. *Domitien se tient sur ses gardes. Prétendues prédictions par lesquelles on veut qu'il ait été averti du sort qui le menaçoit*, 190. *Il est tué dans sa chambre par les conjurés*, 194. *On dit qu'Apollonius de Tyanes à Ephése eut connoissance du meurtre dans l'instant même où il s'exécutoit*, 197. *Age de Domitien. Ses funérailles furtives*, 198. *Quelques détails sur l'extérieur de sa personne*, 199. *Sur ses dispositions par rapport à la littérature*, 201. *Il tiroit parfaitement de l'arc*, 202. *On peut le comparer à Tibere*, ibid. *Le Sénat déteste sa mémoire : le peuple demeure indifférent : les soldats le regrettent*, ibid.

§. V. *Apollonius de Tyanes comparé à J. C. par les ennemis de la Religion chrétienne*, 207. *L'idée qui résulte de sa vie écrite par Philostrate, est qu'il fut ou magicien ou imposteur*, 208. *Naissance d'Apollonius, ornée de prodiges*, 209. *Ses premieres études*, 211. *Il s'attache à la philosophie de Pythagore*, ibid. *Il embrasse la vie pythagoricienne*, 213. *Il établit sa résidence dans le temple d'Esculape à Eges en Cilicie*, 214. *Sa générosité envers son frere et ses autres parens. Il*

retire son frere de la débauche, 215. *Il garde le silence, et ne laisse pas d'appaiser, sans ouvrir la bouche, une sédition furieuse*, 218. *Il commence à dogmatiser dans Antioche*, 221. *Distribution de sa journée*, 222. *Son ton décisif. Il ne doute de rien*, 224. *Il forme la résolution d'aller aux Indes conférer avec les Brachmanes*, 225. *A Ninive, il s'attache Damis*, 226. *Sa réponse pleine de forfanterie à un Péager*, ibid. *Il apprend des Arabes à entendre le langage des animaux*, 227. *Il passe vingt mois à la Cour de Bardane roi des Parthes*, ibid. *Sa morgue philosophique*, 228. *Il fait preuve d'amour pour la simplicité et le désintéressement*, 232. *Il voit les Mages, dont il ne fait qu'une médiocre estime*, 235. *L'Inde pays de merveilles*, ibid. *Ignorance d'Apollonius et de son historien*, 236. *Apollonius arrive dans l'Inde : Phraotès Roi philosophe*, 237. *Entretiens d'Apollonius avec les Brachmanes. Merveilles sur merveilles*, 238. *Remarques particulieres*, 244. *Apollonius quitte les Indes, et vient en Ionie*, 245. *Il y est accueilli avec toutes sortes d'honneurs*, ibid. *Il prévoit la peste d'Ephése, et la fait cesser*, 246.

Observations sur ce fait, 248. *Il vient à Athénes, et y reçoit un affront*, 249. *Sa doctrine sur les libations*, 250. *Il guérit un prétendu possédé*, ibid. *Il démasque un fantôme qui abusoit un de ses disciples pour le dévorer*, 251. *Il va à Rome*, 253. *Révûe historique d'Apollonius et de son historien*, 254. *Il se ménage, et néanmoins il ne laisse pas d'être accusé, et il s'en tire heureusement*, 255. *Prétendu miracle de résurrection*, 256. *Il se transporte en Espagne*, 257. *Merveilles de ce pays débitées par Apollonius*, ibid. *Ses discours contre Néron. Quelques prétendues prédictions*, 258. *Son voyage d'Espagne en Egypte*, 259. *Ses entretiens avec Vespasien, visiblement faux et romanesques*, ib. *Avis d'Apollonius à Vespasien sur la maniere de bien gouverner*, 268. *Apollonius refuse d'accompagner Vespasien à Rome*, 270. *Offensé de ce que cet Empereur avoit privé les Grecs de la liberté, il lui écrit d'une maniere insolente*, 271. *Lion reconnu par Apollonius pour avoir été autrefois Amasis*, ibid. *Apollonius fait le voyage de la haute Egypte, et voit les Gymnosophistes, de qui il est assez mal reçu*, 273. *Il va en avant pour voir les sources du Nil*,

et ne passe pas les cataractes, 275. *A son retour Apollonius voit Tite en Cilicie*, ib. *Il ne fait plus de longs voyages, mais il ne se fixe dans aucune ville*, 277. *Ses querelles avec le philosophe Euphrate*, 278. *Euphrate accuse Apollonius devant Domitien*, 281. *Récit de la défense d'Apollonius, tout romanesque*, ibid. *Le meurtre de Domitien connu dans le moment par Apollonius à Ephése*, 296. *Son attention à dérober la connoissance de sa mort*, ib. *Sa gloire a duré autant que le Paganisme*, 299. *Il ne reconnoissoit d'autre Divinité que la Nature*, 300.

LIVRE DIX-HUITIEME.

NERVA.

§. I. *NErva est proclamé et reconnu Empereur*, 304. *Douceur de son caractere et de son Gouvernement*, 307. *Il abolit l'action de lése-majesté, rappelle les exilés, punit les délateurs*, 308. *Pline recherché par Régulus*, 310. *Il attaque Publicius Certus, lâche oppresseur d'Helvidius*, ib. *Nerva prive Certus du consulat qui lui étoit destiné,*

315. *Facilité excessive de Nerva. Mot de Mauricus*, ibid. *Mot de Fronto*, 316. *Edit de Nerva pour confirmer les dons de son prédécesseur*, 317. *Traits de sagesse et de bonté*, 318. *Il rétablit les Pantomimes*, 321. *Troisieme Consulat de Virginius et sa mort*, ibid. *Sédition des Prétoriens qui forcent Nerva de leur livrer les meurtriers de Domitien*, 325. *Adoption de Trajan*, 327. *Mort de Nerva*, 331.

TRAJAN.

§. II. *TRajan est le meilleur et le plus grand Prince qu'aient eu les Romains*, 344. *Honneurs divins décernés à Nerva. Lettre de Trajan au Sénat*, 345. *Les Barbares contenus*, ibid. *La discipline rétablie*, 346. *Trajan refuse le Consulat*, 347. *Il revient à Rome. Modestie de son retour*, 348. *Il accepte le nom de pere de la patrie*, 349. *Son entrée dans Rome*, ib. *Il fait au peuple une largesse, et y comprend les enfans*, 352. *Il procure l'abondance dans Rome par la douceur du Gouvernement*, 354. *Attention de Trajan à remédier à différentes calamités*, 355. *Il purge Rome de la race des délateurs*,

356. *Il est attentif à empêcher l'abus des droits du Fisc*, 357. *Il modere l'imposition du vingtieme*, 359. *Il est riche de sa frugalité*, ibid. *Le mérite considéré et honoré par Trajan*, 360. *Mot célebre de Trajan à son Préfet du Prétoire*, 361. *Ses sentimens pendant qu'il étoit particulier, furent la regle de sa conduite lorsqu'il se vit Empereur*, 362. *Il eut des amis, parce qu'il aimoit lui-même. Sa confiance en Sura*, 363. *Il aimoit ses amis sans intérêt*, 365. *Facilité de ses audiences*, ibid. *Gaieté familiere dans ses repas*, 367. *Son goût pour la chasse*, 368. *Fruits du bon exemple du Prince*, 369. *Le peuple lui demande l'expulsion des Pantomimes*, 372. *Combats gymniques supprimés à Vienne*, ibid. *Trajan protege les Lettres et les beaux Arts*, 373. *Sa modération à l'égard des possessions des particuliers*, ibid. *Il met en vente, ou donne une grande partie des Maisons impériales*, 374. *Peu curieux de bâtir pour lui, il réserve sa magnificence pour les ouvrages publics*, ibid. *Témoignages simples et vrais de la vénération publique envers Trajan*, 376. *Il les préfere aux honneurs excessifs*, 377. *On lui donne le surnom d'*Optimus, 380.

Acclamations du peuple et du Sénat, pleines de tendresse, et méritées par mille traits de sagesse et de bonté, 381. *Affaire de Marius Priscus*, 391. *Affaire de Classicus*, 393. *Consulat et Panégyrique de Pline*, 394. *Largius Macedo ancien préteur, assassiné par ses esclaves*, 399. *Commencement de l'élévation d'Adrien, par son mariage avec Sabine, petite-niece de Trajan*, 396. *Quatrieme Consulat de Trajan*, 400. *Adrien Questeur de l'empereur*, ibid. *Guerre contre les Daces*, 401. *Leur Roi demande la paix, et ne l'obtient qu'aux conditions les plus dures*, 402. *Triomphe de Trajan*, 405. *Combats de gladiateurs. Pantomimes rétablis*, ib. *Deux ans de paix. Trajan se livre aux soins du Gouvernement*, 406. *Mort de Frontin. Son caractere et ses ouvrages*, 407. *Pline lui succede dans la dignité d'Augure*, 408. *Trait louable d'un Questeur*, 409. *L'usage des suffrages par scrutin, introduit dans les élections des Magistrats par le Sénat*, 410. *La brigue réprimée*, 413. *Obligation imposée aux candidats d'avoir des biens-fonds en Italie*, 414. *Renouvellement des anciennes Ordonnances, qui défendoient aux Avocats de*

rien recevoir des parties, ibid. *Cinquieme Consulat de Trajan*, 416 *Diverses affaires jugées avec beaucoup d'équité et de lumiere par Trajan*, 417. *Modestie et douce familiarité de Trajan dans ses repas*, 421. *Port de Centumcelles*, 422. *Port d'Ancone*, ibid. *Pline va gouverner le Pont et la Bithynie*, ibid. *Lettre de Pline au sujet des Chrétiens*, 424. *Réponse de Trajan*, 429. *Persécution de l'Eglise sous Trajan*, 430. *Mort de Pline*, 431. *Son caractere peint d'après ses lettres, par M. Rollin*, ibid. *Trait tout-à-fait honorable à la probité de Pline*, 432. *Amitié entre Pline et Tacite*, 435. *Tacite paroît avoir survécu Pline. Ordre dans lequel il a écrit ses ouvrages*, 437. *Ce que l'on sait de sa naissance et de sa vie*, 439. *Mort de Silius Italicus. Idée de sa vie*, 440. *Mort de Martial*, 442. *Juvenal a écrit sous Trajan la plûpart de ses satyres*, 443. *Mort du délateur Régulus. Traits de son audace et de sa fourberie*, 444. *Enfant de treize ans qui remporte le prix de Poésie*, 451.

§. III. *SEconde guerre de Trajan contre les Daces. Causes de la rupture*, 454. *Décébale allarmé des*

préparatifs de Trajan, demande inutilement la paix, 455. *Il tente de faire assassiner Trajan*, 456. *Il surprend par perfidie un officier important, qui s'empoisonne lui-même*, ibid. *Trajan construit un pont sur le Danube*, 458. *Décébale vaincu et en danger d'être pris vivant, se donne la mort*, 460. *Ses trésors qu'il avoit cachés, sont découverts*, 462. *Colonies établies par Trajan dans la Dace, et dans les pays voisins*, 463. *Second triomphe de Trajan*, 464. *L'Arabie Pétrée subjuguée par Palma*, 465. *Ouvrages de Trajan pendant son séjour à Rome*, ibid. *Crassus conspire contre lui, et est simplement condamné à l'exil*, 466. *Trajan entreprend la guerre contre les Parthes, et se transporte en Orient*, 467. *L'Arménie conquise par Trajan, et réduite en province Romaine*, 470. *Conquête de la Mésopotamie*, 474. *L'Arabie Pétrée réduite en Province Romaine*, 475. *Trajan maintient la discipline par son exemple autant que par ses ordres*, 476. *Lusius Quietus, Maure de naissance, l'un des plus illustres généraux de Trajan*, ibid. *Peuples Barbares au nord de l'Arménie soumis par Trajan*

Trajan, 477. *Retour de Trajan à Rome, d'où il repart vers l'an* 865 *pour renouveller la guerre contre les Parthes*, 478. *Furieux tremblement de terre à Antioche*, 479. *Trajan consulte l'Oracle d'Héliopolis, et en reçoit une réponse énigmatique*, 481. *Trajan jette un pont de bateaux sur le Tigre*, 482. *Méthode des Romains pour construire un pont de bateaux*, 483. *Trajan fait la conquête de l'Assyrie*, 485. *Il revient vers le pays de Babylone*, ibid. *Trajan prend les villes de Ctésiphon et de Suse*, 486. *Il paroît avoir été ébloui par ses prospérités*, 487. *Il descend le Tigre, traverse le Golfe Persique, et entre dans la grande mer*, 488. *Il s'empare d'un port sur la côte Méridionale de l'Arabie heureuse*, 489. *Il envie la gloire d'Alexandre*, 490. *Il visite les ruines de Babylone*, 491. *Rebellion des pays qui venoient d'être conquis. Trajan les soumet de nouveau*, ibid. *Il donne un Roi aux Parthes*, 492. *Trajan entreprend le siége d'Atra, et est obligé de le lever*, 493. *Révoltes et désastres des Juifs à Cyrene, en Egypte, dans l'isle de Chypre, et dans la Mésopotamie*, 495. *Ma-*

ladie de Trajan, 498. *Les conquêtes de Trajan en Orient perdues pour les Romains*, 499. *Projets et manœuvres d'Adrien pour se faire adopter par Trajan*, ibid. *Trajan avoit de tout autres vûes, et ne pensoit nullement à adopter Adrien*, 503. *Il meurt, et Adrien lui succede en vertu d'une adoption supposée*, 505. *Honneurs rendus à la mémoire de Trajan*, 507. *Durée de sa vie et de son regne*, ibid. *Vertus et vices de Trajan*, 508.

Fin de la Table.

APPROBATION.

J'AI lû, par l'ordre de Monſeigneur le Chancelier, le ſeptieme Volume de l'*Hiſtoire des Empereurs*, par M. CREVIER, & je n'y ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. Fait à Paris, ce premier de Juillet 1752.

SECOUSSE.

627618

Fautes à corriger.
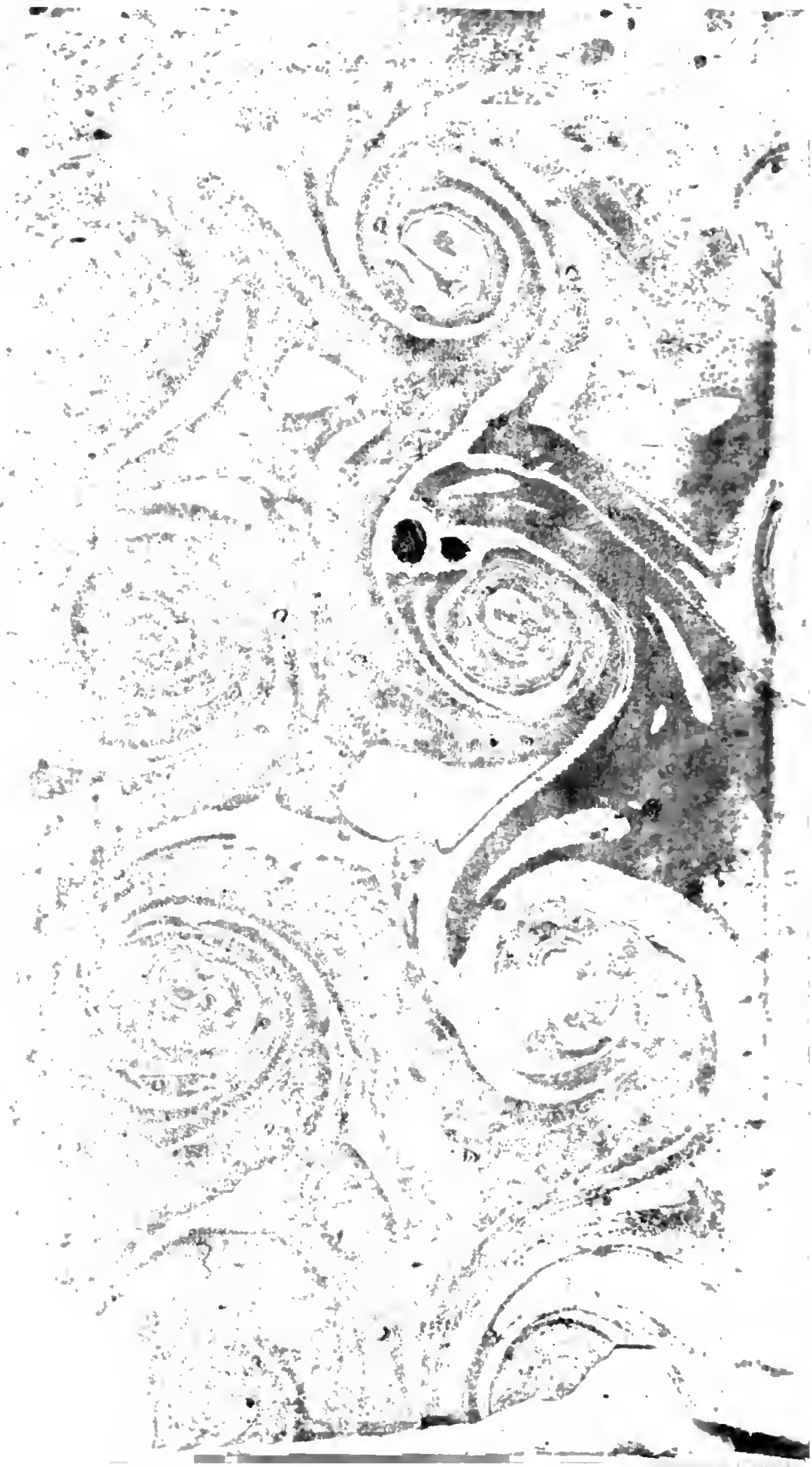
PAG. 33. lig. 9. & la	*liſez*	& en la.
en marge *Suet. Dom.*	*ajoutez*	9.
P. 75. l. 2.	*ajoutez*	*Diſcours d'Agricola à ſon armée.*
P. 131. l. 22. décideroit	*liſez*	décidoit.
P. 136. l. 12. Les		Ces.
P. 144. cit. *a.* col. 2. l. pen.	*ajoutez*	ejus.
P. 212. not. *a.* l. dern. ἀνθρωπον	*liſez*	ἀνθρωπων.
P. 228. l. dern. les Magiſtrats		Les Miniſtres.
P. 279. l. 11. dit-il, ce Prince		dit-il à ce Prince.
P. 294. cit. *a.* l. dern. II. XXI.		II. XXII.
P. 301. l. 2. forme		formes.
P. 309. l. 3. ſortit	*ajoutez*	alors.
P. 323. cit. Tunç		Tune
P. 327. en marge *Sevilla Vera*		*Sevilla Veja.*
P. 349. l. 21. les		ſes
P. 359. cit. *a.* tabeſcunt		tabeſcant.
P. 439. l. 14. Nerva		Néron.
P. 452. l. 11. *ſes treſors qu'il avoit accumulés*		*ſes treſors qu'il avoit cachés.*
P. 484. l. 4. amaſſoient.		amarroient.
P. 489. en marge, *Arv.*		*Arr.*
P. 505. l. 10. de ceux qui l'approchoient		étrangeres.
l. 15. dans la défiance.	*ajoutez*	contre ceux qui l'approchoient.